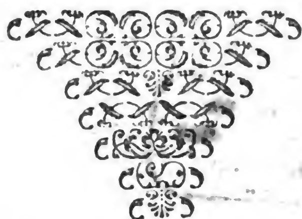






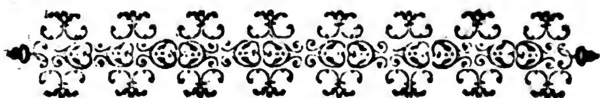
HISTOIRE ABRÉGÉE DES *PROVINCES-UNIES*, Et principalement DE LA *HOLLANDE.*

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez HOCHEREAU, l'aîné, Libraire, Quai de Conti, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, au Phénix.

M D C C L V I.



AVERTISSEMENT.

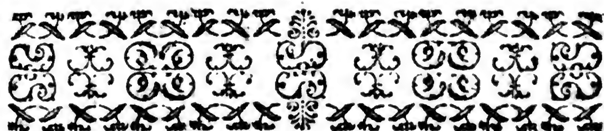
C'EST ici un Essai, pour sonder le goût du Public. On se propose de donner l'Histoire des Provinces-Unies & de la Hollande en particulier, en écartant tout ce qui n'est pas absolument essentiel; ce qui épargnera aux Lecteurs la lecture de quantité de Faits, qui se trouvent ailleurs. On s'attachera principalement à ce qui regarde d'une manière directe l'Etat, dont on entreprend l'Histoire. On verra les Révolutions arrivées dans le Gouvernement, les progrès du Commerce, les Mœurs, les Coûtumes, l'Origine de

certains établissemens, les changemens arrivés dans la Religion, & tout ce qui peut contribuer à donner une juste idée de la Constitution du Païs, & des Evénemens les plus considérables qui le concernent. En puisant dans les Auteurs les plus dignes de foi, on fera usage de ce qu'on pourra recouvrer de Mémoires particuliers.

Il ne s'agit pas ici d'un de ces Corps d'Histoire, où l'on rassemble tout; on n'a dessein que de choisir ce qu'il peut y avoir de plus intéressant, & de réunir en quelques Volumes, pareils à celui-ci, ce qui fait la matière d'un grand nombre beaucoup plus gros & plus étendus.



HIS-



HISTOIRE ABRÉGÉE
DES
PROVINCES-UNIES,
Et principalement
DE LA
HOLLANDE.

LIVRE I.

Contenant les principaux évènemens depuis l'établissement des Bataves, jusques à leur première guerre contre les Romains sous Claudius Civilis l'an 69. de J. C.

IL en est de la première origine des anciens habitans des Provinces-Unies, comme de celle des peuples des autres nations. Une profonde obscurité y repose & la couvre, de manière qu'il est impossible d'y pénétrer sans traverser la région des fables, au bord de laquelle les gens sages s'arrêtent, pendant que le vulgaire plus hardi va s'y égarer & s'y perdre honteusement. Avant J. C.

On ne sauroit douter que la nation dont il s'a-

Avant J. C. s'agit n'ait fait partie des anciens Germains (a); & si l'on veut remonter plus haut, qu'elle ne descende avec eux des Celtes & des Scythes (b), dont un des enfans de Noé fut indubitablement la souche, ou la tige. Mais après ces deux mots d'une généralité très-peu instructive, il faut, pour en venir à quelque chose de plus satisfaisant, marquer avant tout d'une manière précise, quel est le païs dont on cherche à connoitre ici les prémiers habitans, & l'on verra bientôt que ceux que l'on connoit pour tels avec quelque certitude, ne sont pas d'une date aussi ancienne qu'on pourroit se l'être figuré.

On sait que le Rhin qui séparoit anciennement la Germanie des Gaules, & qui des Alpes Rhétiennes près des limites occidentales de la Suisse, coule vers l'Oüest, où il va se jetter dans la mer du Nord, n'arrive à ses embouchures qu'après s'être divisé en deux branches, qui forment une Ile considérable. La branche droite sous le nom de Rhin, continuoit sa course jusqu'à Catwyk, où elle se jettoit dans l'Océan, & où elle se perd aujourd'hui dans les sables; la branche gauche & en même tems la plus méridionale, après avoir pris le nom de Vahal, alloit à quelque distance grossir la Meuse, & avec elle, elle se précipitoit dans la même mer, comme elle le fait encore aujourd'hui. De-là une Ile d'environ vingt-sept lieuës de longueur (c) sur sept de largeur,

(a) Tacit. *de mor. Germ. cap.* 1.

(b) Clüver. *Germ. Antiq. lib.* 1. *c.* 2. *pag.* 16. Plin. *lib.* IV. *c.* 12.

(c) Cæsar *de Bello Gall. lib.* IV. *c.* 10. Tacit. *de mor. Germ. c.* 1.

geur, à compter d'une des embouchures du fleu- Avant
ve jusqu'à l'autre (*d*); & parce que la branche J. C.
ſupérieure ſéparoit la Germanie d'avec les Gaules, on regarda aſſez communement cette Ile comme appartenant pour le territoire aux Gaulois (*e*), quoique les habitans en fuſſent Germains.

Sa ſituation étant telle, on conçoit aiſément ce qu'en diſent les anciens Auteurs, qu'elle étoit fort marécageuſe (*f*), très-ſujette aux inondations, & que pour un tems même les eaux la couvrirent (*g*). On ne pouvoit donc guères l'habiter en cet état & y demeurer; auſſi trouve-t-on que ſes anciens & prémiers habitans qui étoient peut-être des Celtes (*h*), l'abbandonnèrent; & ce fut alors ſans doute que les BATAVES, Germains d'origine, s'y étant établis, lui donnèrent le nom fameux *d'Ile des Bataves* (*i*).

Il n'eſt pas facile de décider en quelle occaſion la choſe arriva. On n'a abſolument là-deſſus que des conjectures. Je ne vois rien d'improbable dans celle de nos anciens Chroniqueurs. Ils préſument que lorsque les Cimbres
& les Teutons, environ l'an 110. avant J. 110.
C. ſe trouvant trop à l'étroit dans les environs de la mer Baltique où ils habitoient, vinrent fondre ſur la partie méridionale de l'Europe

(*d*) Alting *notit. Germ. infer. p.* 17.

(*e*) Tacit. *hiſt. lib.* IV. c. 17, 32. Plin. *lib.* IV. *c.* 17. Ptolom. *lib.* II. *c.* 9. IV. *c.* 15.

(*f*) Tacit. *Hiſt. lib.* IV. *c.* 12.

(*g*) Id. *lib.* V. *c.* 23.

(*h*) Dio Caſſius *lib.* XXXIX. *pag.* 114. Voy. van der Hoeve *Handveſt Cronyk.* II. *vol. l.* V. *c.* 3. *c.* 4.

(*i*) Plin. *lib.* IV. *c.* 15.

Avant J. C.

pe & porter leurs armes juſqu'au cœur de l'Italie (*k*), ils entrainèrent avec eux les peuples de divers endroits de la Germanie, ſur-tout ceux qui ſe trouvoient mal à leur aiſe dans les lieux de leurs demeures; que les habitans de notre Ile furent de ce nombre (*l*), & que ſoit par la défaite des Teutons & des Cimbres, ſoit par d'autres raiſons aujourd'hui inconnuës, ils périrent ou s'arrêtèrent en divers lieux, ſans revenir dans leur triſte ſéjour.

Mais peu d'années ſe furent écoulées qu'on vit de nouveau l'Ile ſe peupler. Une guerre civile qui s'éleva parmi les CATTES, nation voiſine de la forêt Hercinienne, en fut l'occaſion (*m*). Quelques-uns des peuples qui compoſent cette nation, prirent quérelle avec les autres. Les BATTES ou BATTAVES, qui habitoient les environs de la rivière d'Adrana, aujourd'hui l'Eder, dans les pays de Waldeck & de Heſſe (*n*), ſe trouvant les plus foibles, prirent le parti de ſe retirer, & à l'inſtigation de leurs prêtres, vinrent former un établiſſement entre les deux branches du Rhin (*o*). N'aïant trouvé aucune oppoſition à leur entrepriſe, ils s'emparèrent de l'Ile qui reçut d'eux le nom d'*Ile des Bataves* (*p*) & enſuite de BATAVIE. Elle comprenoit une grande partie de la Gueldre, de la Hollande, & de

(*k*) Tacit. *de mor. Germ.* c. 27. Flor. *lib.* III. *c.* 3. *& excerpta chron. ad* Flor. *pag.* 578.

(*l*) Klaas Kolyn *Rym-Kron. in* Dumbar *Analect. part.* 1. *p.* 247.

(*m*) *Voy.* J. Douza *pl. Batavia*, *p.* 6.

(*n*) Alting *notit. Germ. infer. P.* 1. *p.* 15, 16.

(*o*) Kl. Kolyn *fol.* 248.

(*p*) Tacit. *Hist. lib.* IV. 12. *& de mor. Germ. c.* 29.

de la Province d'Utrecht, où quelques endroits Avant
portent encore aujourd'hui dans leurs noms, des J. C.
traces de celui des Cattes, comme Catwyck, Cattendrecht, Cattenbroeck, & d'autres. On croit qu'ils s'étendirent au bout de quelque tems vers le midi, & qu'ils occupèrent encore tout le païs qui se trouve entre le Vahal & la Meuse (q). Mais ce qu'on ose avancer avec plus de certitude, c'est qu'ils prirent possession de l'Ile où ils s'établirent d'abord, entre
l'an 100. & l'an 60. avant J. C. : ainsi c'est 100.
proprement à cette date que notre Histoire 60.
commence (r).

Je ne m'arrêterai point à décrire ici les mœurs & les usages de ces anciens Bataves. Tout ce que César & Tacite ont dit des Germains leur est applicable, & rien n'est plus connu dans l'Histoire que la frugalité, la fidélité, la valeur qui les caractérisèrent spécialement *.

Il importe davantage de dire un mot de leur Gouvernement. La souveraineté y résidoit dans un Conseil national, que composoient les Nobles & le Peuple, & où entroient leurs Rois, leurs Généraux, leurs Prêtres, leurs Juges & leurs Assesseurs. Jaloux par dessus toutes choses de la conservation de leur liberté, ils as-

(q) Alting. *Germ. inf.* P. I. p. 26, 27.

(r) Tacit. *de mor. Germ.* c. IV. & *Hist. lib.* IV. c. 14. Pomp. Mela, *lib.* III. c. 20.

* On peut sur les mœurs, les usages, la religion & le gouvernement des anciens Germains, consulter *l'Histoire Universelle*, Tom. XIII. p. 365. &c.

Avant J. C. assembloient annuellement ce Conseil général en des tems périodiques, pour en maintenir les droits (*s*). On le tenoit en rase campagne, car les Germains n'avoient ni Villes, ni Forteresses †. Ils s'y rendoient armés: ils y délibéroient en commun sur toutes les affaires de quelque importance: les prêtres seuls y avoient droit d'imposer silence à ceux qui y troubloient l'assemblée (*t*): l'âge, la valeur, & l'éloquence y décidoient du rang entre les grands quand on alloit aux avis; & ils n'avoient que des avis à y donner, jamais des ordres (*u*). C'est dans cette assemblée nationale qu'ils élisoient leurs Rois le plus souvent pour le tems de guerre seulement, ou, s'ils leur laissoient leur dignité en tems de paix, elle étoit toujours très-bornée & soumise à divers égards au peuple, qui ne souffroit pas qu'ils en abusassent (*x*). Ordinairement ils n'en jouïssoient qu'un an (*y*); d'autres fois probablement elle étoit à vie (*z*). Souvent ces Rois étoient en même tems les Généraux de la nation (*a*); d'autres fois la bravoure méritoit ce grade à des particuliers (*b*). Le Général élu étoit élevé sur un pavois ou bouclier à la vuë de toute l'assemblée, & porté ain-

(*s*) Tacit. *Hist. lib.* IV. 17. *De mor. Germ. c.* 11.
(*t*) Tacit. *de mor. Germ.* c. 11.
(*u*) Ibid.
(*x*) Id. *c.* 7. Cæsar *de bel. gal. lib.* VII. *c.* 27.
(*y*) Cæsar. *ib. c.* 32.
(*z*) De Lange *van de oude Batav. fol.* 104, 105.
(*a*) Tacit. *Annal.* II. c. 26. & 44.
(*b*) Id. *de mor. Germ.* c. 7.

† Depuis l'arrivée des Romains dans les Païs, ils eurent quelques Villes *Tacit. Hist. lib.* V. *c.* 10.

ainſi ſur les épaules de ceux qui l'avoient choiſi (*c*). D'habiles gens prétendent, que ceux qui parvenoient à ce rang éminent, étoient honorés du titre de *Ducs* (*d*). On donnoit aux Juges celui de *Princes* ou Principaux. Ils avoient le gouvernement ou l'inſpection chacun d'un certain diſtrict (*e*). Chacun d'eux ſe choiſiſſoit d'entre le peuple, un certain nombre d'Aſſeſſeurs qu'on nommoient *Honderdmannen*, & qui leur ſervoient de Conſeillers; apparemment qu'ils en choiſiſſoient d'abord une centaine chacun, car c'eſt ce que ſignifie ce nom de *Honderdmannen*, comme qui diroit *Centéniers*, mais dans la ſuite on en fit un ſimple titre d'honneur (*f*). Les Centéniers donnoient du luſtre à leur Chef en tems de paix; à la guerre ils veilloient pour la ſureté de ſa perſonne (*g*).

Avant J. C.

Telle étoit la conſtitution politique des Bataves. En l'abſence de l'aſſemblée nationale les Rois & les Juges faiſoient les affaires principales. Ces mêmes Juges & les Centéniers avoient ſoin du détail dans les choſes de moindre importance. Ainſi les plus notables du païs gouvernoient avec l'avis des autres, & par l'élection libre que ceux-ci avoient faite de leurs perſonnes; ils gouvernoient, dis-je, ſelon les loix de l'équité & les uſages reçus (*h*), juſ-

(*c*) Id. *Hiſt. lib.* IV. *c.* 15.

(*d*) Van Loon *Alouds Hol. hiſt. tom.* I. *p.* 13.

(*e*) Tacit. *de mor. Germ. c.* 12.

(*f*) Ibid. *c.* 6.

(*g*) Ibid. *c.* 12.

(*h*) Ibid. *c.* 19.

Avant J. C.

jusqu'à ce que les Romains les soumirent à leurs Loix (*i*).

Je n'ajoute qu'un mot, c'est que ces remarques sur le gouvernement des anciens Bataves, doivent s'étendre à tous les peuples qui demeuroient alors dans les cantons qu'occupent aujourd'hui les habitans des VII. Provinces, entre lesquels les Frisons n'étoient pas les moins considérables, tant par la figure qu'ils faisoient, que par l'étenduë du païs qu'ils occupoient. On les distinguoit en Frisons proprement ainsi nommés, qui habitoient à l'Orient du Zuyder-Zée, ce que nous appellons aujourd'hui la Frise & la Groningue; & Frisiabons, situés entre l'embouchure de la branche droite du Rhin & le Vlie, dans ce qu'on nomme à présent Hollande & Westfrise. On aura si souvent occasion dans la suite de parler de cette nation, qu'il importoit de la faire connoitre.

Pour revenir aux Bataves, ce fut peu de tems après que JULES CESAR eut fait la conquête des Gaules, qu'ils commencèrent à être connus des Romains. Ce Guerrier aïant vaincu ceux des Germains qui sous le commandement d'Arioviste, avoient osé s'opposer aux progrès de ses armes (*k*), & entre autres les Cattes, qu'il désigne par le nom de Suèves (*l*), que l'on donnoit alors assez communement à tous les Germains (*m*), avoit poussé ses conquêtes jusques dans la Gaule Belgique & aux bords du Rhin. Là, dans l'endroit où le Vahal se jette dans la

(*i*) Id. *Annal*, XI. *c.* 18.

(*k*) Cæsar *de Bello Gal. lib.* I. *c.* 31. 37. 53. *a.*

(*l*) Cluver. *Germ. antiq. lib.* III. *c.* 5. *p.* 523.

(*m*) Tacit. *de mor. Germ. c.* 2.

la Meuse, & où est aujourd'hui Worcum, il avoit battu les Uzipètes & les Tenctères avec les Sicambres leurs Alliés, tous peuples de la Westphalie (*n*); & il se proposoit d'aller attaquer les Suèves ou Cattes sur leur territoire, lorsque plusieurs nations d'au de-là du Rhin vinrent lui demander son amitié. On prétend que les Bataves furent de ce nombre, & que dés le moment de son expédition contre les Sicambres ils traitèrent avec lui (*o*) par le ministère d'un nommé Kattenwald (*p*), s'engageant à assister César de quelques troupes (*q*). De son côté César les reconnut pour frères & alliés du peuple Romain sans leur imposer aucun tribut (*r*). Avec eux entrèrent probablement dans cette alliance les Caninefates qui habitoient dans un coin de l'Ile vers la mer (*s*), les Marezates, qu'on présume avoir demeuré dans le voisinage, parce qu'en effet leur nom semble s'être conservé dans un ruisseau qui coule à Leide sous le nom de Mare (*t*), & les Mattiaques, par où divers Auteurs entendent les Zélandois, d'autres ceux des Cattes qui demeuroient là où est aujourd'hui Marpurg (*u*). Tout cela est assez incertain. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Bataves, quoique dans une sorte de dépendance de l'Empire Romain, ne per-

Avant J. C.

(*n*) Cluver. *ibid. c.* 10. *p.* 543. 544. 536. Cæsar *de Bel. Gall. lib.* IV. *c.* 8. 15.

(*o*) Cluver. *de tribus Rheni Alveis*, *c.* 17.

(*p*) Kl. Kolyn. *fol.* 249.

(*q*) Tacit. *Hist. lib.* IV. *c.* 12.

(*r*) Tacit. *de mor. Germ. c.* 29.

(*s*) Tacit. *Hist.* IV. 15, 79. *&* Alting. *Germ. infer. P. I. p.* 25.

(*t*) Tacit. *Hist.* IV. *c.* 56.

(*u*) Cluver. *Germ. ant. lib.* III. *c.* 7. *p.* 533.

Avant J. C. perdirent point leur liberté (*w*), à quoi l'on peut ajouter comme fort probable, qu'ils profitèrent de la circonstance pour s'étendre au de-là de leur Ile du côté du Midi sur le territoire des Gaules, dans les païs qu'on nomme aujourd'hui la Flandre & le Brabant, d'où César avoit chassé les Usipètes & les Tenctères, qui avoient voulu s'y établir* (*x*). Depuis ce tems-là on voit des Bataves dans les armées de cet Empereurs par-tout presque où il porta ses pas, jusques au moment qu'il périt (*y*). Ils étoient d'autant plus recherchés, qu'ils entretenoient une Cavalerie florissante accoutumée par un fréquent exercice à passer le Rhin à la nage sans quitter ses armes & ses chevaux.

42. Les services & la valeur des Bataves leur méritèrent bientôt un honneur distingué. AUGUSTE en fit ses gardes de corps quand il marcha contre Antoine, & les retint depuis auprès de
40. sa personne dans ce rang (*z*). Mais la guerre malheureuse que ce Prince fit aux Germains le dégouta à la fin d'eux.

Résolu de faire des efforts pour tacher de se soumettre la Germanie, il y envoya son beau-fils Drusus à la tête d'une armée considérable. Ce

(*w*) Tacit. *Hist.* v. 2. 25.

(*x*) Tacit. *Hist.* IV. 12.

(*y*) Cæsar. *de Bel. Gall.* IV. 23, 26. V. 17. 22. VII. 67, 68. Lucan. *de Bello Civ. lib.* I. *vs.* 430. Cæsar. *de Bel. Civ. lib.* I. *c.* 83, 86. Florus *lib.* IV. *c.* 2. Cæsar. *de Bel. Civ.* III. 96, 103, 104. Florus *lib.* IV. 2. &c.

(*z*) Dio Cassius. *lib.* IV. *p.* 65.

* Une fois pour toutes j'avertis ici, que si je parle plus affirmativement que l'Auteur sur les noms modernes des anciens peuples, je ne m'écarte point de ce qui lui a paru le plus probable; on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur la carte qu'il a mise à la tête de cette Histoire.

Ce Prince arriva dans l'Ile des Bataves, & pour attaquer plus facilement les Frisons & les autres peuples qui habitoient au Nord du Flévo, aujourd'hui le Zuyder-Zée, il fit creuser ce qu'on appelle encore de son nom le *Canal de Drusus* (*a*). L'Yssel couloit du Duché de Clèves dans le Comté de Zutphen par Ysselburg, Anholt, Deutekom, jusqu'à l'endroit où est Doesburg, d'où il continuoit sa route par Zutphen & Deventer jusques dans le Zuyder-Zée. Afin de lui donner plus d'eaux & de courant, Drusus y fit tomber une portion des eaux du Rhin par un canal d'environ trois lieuës, qui les prend vis-à-vis de Heussen un peu au-dessus d'Arnhem, & qui les décharge sous Doesburg. Il élargit sans doute aussi le lit du fleuve depuis cette petite ville en tirant vers la mer. On donna au Canal le nom de nouvel Yssel; les eaux qui viennent y tomber du côté de Clèves sous Doesburg prirent celui de vieux Yssel; ces mêmes eaux grossies de celles du Rhin, depuis Doesburg jusqu'à la Mer, retinrent celui d'Yssel, & Doesbourg eut l'honneur de conserver dans son nom celui de Drusus comme qui diroit Drususburg *. On croit au reste que ce Prince creusa encore deux autres canaux dans le païs, savoir le Does, au-dessus de Leide, & le Vliet au-dessous (*b*). On lui attribuë aussi une digue destinée à empêcher les inondations du Rhin vers la Batavie (*c*). Les Savans en placent le

Avant J. C.

(*a*) Sueton. *in Claudio* c. 1. Tacit. *Ann.* 11. c. 8.

(*b*) G. van Loon *Alou-de Holl. histe* T. 1. p. 46, 47.

(*c*) Tacit. *Hist.* v. 19.

* On a éclairci la description que l'Auteur fait du Canal de Drusus par celle qui s'en trouve dans un excellent Livre écrit en Hollandois & intitulé *Tegenwoordige staat der Vereenigde Neederlanden*, Tom. III. p. 43.

Avant J. C. le commencement à une lieuë au-dessous de Rhénen, près du village de Remmerten (*d*).

7. Tous ces préparatifs étant achevés, Drusus alla aux ennemis, & dans trois campagnes consécutives se couvrit de gloire. La mort prévint la suite de ses triomphes. Tibère son frère lui succéda, & remporta aussi de très-grands avantages sur les Germains (*e*). On ne sait pourquoi les Caninefates s'attirèrent son indignation. Il fondit sur eux, & les défit entièrement (*f*).

Ans de J. C. Quintilius Varus n'eut pas le même bonheur que Drusus & Tibère. Arminius, Général
8. des Cherusces, lui tailla en pièces trois légions avec tous ses auxiliaires; & ce fut à cette occasion qu'Auguste ordonna à tous les Germains qui se trouvoient à Rome, d'en sortir & de re-
15 tourner chez eux (*g*). Apparemment que les Gardes Bataves furent de ce nombre (*h*). Bientôt après néanmoins on les voit en Hongrie, dans l'armée de TIBÈRE parmi les gardes de cet Empereur (*i*).

Au bruit de quelque mutinerie dans les troupes Romaines que Silius & Cécina commandoient sur le Rhin, Germanicus, fils de Drusus, accourut des Gaules, prit le commandement de l'armée, & effaça la gloire que son Père s'étoit acquise en Allemagne (*k*), Arminius fut défait par Cécina, & les Germains taillés en pièces entre l'Ems & le Wéser (*l*). Cependant la

(*d*) Alting. *Germ. infer.* P. *I.* p. 54.

(*e*) Vell. Paterc. *lib.* II. c. 97. Tacit. *Hist.* IV. 15.

(*f*) Vell. Paterc. *lib.* II. c. 105. Barbeyrac *Hist. des anciens Traités*, *Part. II. Art.* II. *p.* 2.

(*g*) Dio Cass. *lib.* LVI. *p.* 585.

(*h*) Suet. *in Aug. c.* 49.

(*i*) Tac. *An.* I. c. 24-29.

(*k*) Id. *ibid. c.* 31-45.

(*l*) Id. *ibid. c.* 60-68.

la renommée aïant répandu le contraire, porta Ans de
l'épouvante dans la Batavie & sur le bas Rhin. J. C.
On fut prêt à rompre le pont que Drusus avoit fait construire près de Gelduba (*m*), là où est aujourd'hui le village de Gelb, un peu au-dessus d'Urdingen; mais Aggrippine digne épouse de Germanicus, s'opposa à cette lâcheté, & releva les courages par sa constance. Bientôt on vint lui annoncer, non l'arrivée des Germains, mais celle des légions victorieuses, accompagnées de son fils Caligula. Elle les accueillit à l'entrée du pont, pour les loüer & leur distribuër en l'absence de son mari les rafraichissemens nécessaires (*n*) C'est à cette Héroïne que d'habiles Auteurs attribuent la fondation de cette espèce de forteresse qui porta le nom de *Prætorium Agrippinæ*, mais qui est plus connuë dans le païs sous le nom de *'t Huys te Britten*, ou Maison des Brétons, & dont la mer permet de voir encore quelques restes au Nord-Oüest de Catwyck quand elle est basse, & chassée de la côte par un vent violent (*o*).

L'année suivante Germanicus remporta en- 16.
core une victoire signalée sur Arminius, à laquelle les Bataves ne contribuèrent pas peu par leur valeur (*p*), & s'il fut maltraité par les vents sur la côte (*q*), il s'en dédommagea amplement par terre, en reprimant les Cattes & les Marses leurs voisins, qui sur la nouvelle de cet échec s'étoient de nouveau soulevés; après quoi rap-

(*m*) G. van Loon *Aloude Holl. hist. T. p.* 54.

(*n*) Tacit. *Ann.* 1. *c.* 69.

(*o*) G. van Loon, *ubi sup. p.* 55.

(*p*) Tacit. *Ann.* II. & II. 22.

(*q*) Ib. *c.* 23, 24.

Ans de J. C. rappellé à Rome par le jaloux Tibère (r) & qui l'envoya en Orient, le poison l'y punit
17. de la trop haute réputation que ces exploits lui avoient acquise (s).

Ce fut dans une de ces campagnes que Germanicus passant par la Frise, y découvrit cette singulière source d'eau douce à laquelle Pline attribuë la fatale vertu de faire au bout de quelque tems tomber les dents, & de délier les genoux, mais aussi l'heureux remède à ces maux & à divers poisons, dans la fameuse *herbe Britannique*, que les uns prennent pour le Cochléaria, les autres pour la Bétoine, & d'autres pour quelque autre plante (t).

Il ne faut pas oublier non-plus qu'avant de quitter ce païs, Germanicus établit, à ce qu'on croit, ou à Roomburg près de Leide, ou à la Maison des Brittes, une Ecole, pour enseigner la langue Romaine aux habitans du païs (u). La mémoire de cette fondation n'est pas moins honorable aux Bataves qu'au Prince à qui ils en furent redevables.

28. Dix ou onze ans après le rappel de Germanicus, les extorsions d'Olennius portèrent les Frisons à se révolter (w). Apronius suivi des Canninefates & des Bataves, marcha à leur rencontre, mais ils le défirent, & rendirent leur nom formidable aux Romains.

37. CAIUS CALIGULA, fils de Germanicus, mon-

(r) Ib. *c.* 25, 26.
(s) Ib. *c.* 69, 72.
(t) Plin. *Hist. Nat. lib.* XXV. *c.* 23. Cannegieter *Dissert. de Herba Britannica, &c. p.* 40.

(u) Cornel. Aurelii *Batavia*. *p.* 106. G. van Loon, *ubi sup. p.* 62.
(w) Tacit. *Ann.* IV. *c.* 72-74. *Hist.* IV. *c.* 12.

monta sur le throne des Césars après la mort de Tibère. La troisième année de son règne, il lui prit envie pour completter sa Garde Batave, de venir en personne dans le païs, où il avoit été élevé parmi les soldats par les soins d'Agrippine sa mère. Arrivé en peu de tems, il reçut sous sa protection Adminius, fils de Cinobelinus, un des Rois de la Grande-Brétagne, que son père avoit chassé du Royaume (x), & quelques Auteurs conjecturent que lui aïant donné pour sa demeure la fameuse Maison d'Agrippine près de Catwyk, ce fut de-là qu'elle porta dans la suite le nom de *Maison des Brétons* (y). Quant à Caligula lui-même, après avoir beaucoup parlé des expéditions qu'il projettoit, soit contre les Brétons, soit contre les Germains, & fait mille extorsions & mille extravagances dans le païs, témoin entre autres la vente des meubles du Palais Impérial qu'il fit venir de Rome, & qu'il obligea les Gaulois d'acheter à grand prix, il borna tous ses exploits guerriers à assiéger quelques bois, & à aller sur les bords de la mer enlever à l'Ocean quelques-unes de ses dépouilles, en y ordonnant à son armée de se charger de coquilles (z). Ces nobles entreprises heureusement exécutées, il repartit pour Rome, où presqu'aussi-tôt assassiné, il ne trouva de défenseurs que dans ses gardes, qui massacrèrent dans un prémier mouvement, tous ceux qu'ils trouvèrent autour de lui, les innocens comme les coupables (a).

Ans de J. C. 40.

41.

CLAU-

(x) Sueton. *in Calig.* c. 43, 44.
(y) G. van Loon, *Aloud. Holl. hist.* Tom. 1. p. 67.
(z) Suet. *ibid.* c. 29, 44.
(a) Id. c. 58.

Ans de J. C. 44. CLAUDE son successeur, reprit le dessein de domter les Brétons. Les Bataves le suivirent dans cette expédition, & CLAUDIUS CIVILIS, Prince du sang Royal, depuis si célèbre, y fut un de leurs Généraux (*b*). Peu d'années après, les *Cauches* ou *Causses*, peuples de l'Oost-frise, s'étant laissés entrainer par Gannaskus Caninefate d'origine, à faire le métier de Pyrates, Domitius Corbulon, Gouverneur de la basse Germanie, les domta; il intimida même les Frisons, qui lui donnèrent des ôtages, reçurent de lui des loix, & permirent qu'il bâtît un fort (*c*) dans l'endroit, à ce qu'on présume, où est aujourd'hui Groningue (*d*). Aïant ensuite trouvé le moyen de surprendre Gannascus, & de se défaire de lui, on le trouva mauvais à Rome. Il eut ordre de se replier vers l'Ile des Bataves. Il obéit à regret & laissa les Frisons (*e*); mais pour prévenir les funestes effets de l'oisiveté dans son armée, il occupa ses soldats à creuser un canal, que quelques-uns croient s'être étendu de Leide à Maasland par Delft (*f*), d'autres de Krimpen à Lexmonde (*g*), & qui n'est peut-être autre chose que le lit ou coule le Leck depuis Wyck de Duurstede jusqu'à Lexmonde (*h*), à moins qu'on ne veuille dire, que ce canal aïant été com-

(*b*) Tacit. *Hist.* IV. c. 12. 32.

(*c*) Id. *An.* XI. c. 18, 19.

(*d*) Alting. *Germ. infer. Part. I. p.* 48.

(*e*) Tacit. *Ann.* XI. 18, 19.

(*f*) Cluver. *de Rheni Alveis*, c. 6.

(*g*) G. van Loon, *Aloude Holl. hist. Tom.* I. *p.* 78.

(*h*) J. Flud à Ghilde, *Aanm. op den Vertaalder Cluverius*, c. 6. *p.* 116.

comblé depuis bien des siècles, on ne sait plus quelle en étoit la situation (*i*). Ans de J. C.

Sous NERON, Paulinus Pompejus entreprit & consomma un autre ouvrage d'importance. Ce fut de continuër la digue de Drusus jusqu'à Catwyk (*k*). Bientôt après les Frisons remuèrent encore. Ils s'étoient emparés de quelques terres qu'on avoit assignées aux soldats Romains du côté des Anzibares, peuples de la dépendance des Cauches, & qu'on place au de-là de Bourtange. Deux de leurs chefs furent députés à Rome pour obtenir la permission de garder ces terres. En attendant le moment de l'audience, on les mena au théatre de Pompée pour leur faire voir le spectacle. Aïant remarqué quelques étrangers assis parmi les Sénateurs, ils demandèrent qui ils étoient. On leur répondit que c'étoient des Ambassadeurs de quelques peuples alliés des Romains, qui avoient mérité cette distinction par leur fidélité & par leur courage. Alors s'écriant qu'il n'y avoit point de nation plus brave & plus fidèle que la leur, ils allèrent sur le champ s'asseoir parmi eux. On applaudit à ce trait d'une noble hardiesse, mais les terres que les Frisons demandoient ne leur en furent pas moins refusées: aïant osé essayer de s'y maintenir, on y envoya la cavalerie des alliés, qui défit les plus opiniâtres & chassa le reste (*l*). Ensuite les Bataves aidèrent les Romains à s'emparer de l'Ile de Mona (*m*), aujourd'hui l'Ile de Man, 55.

(*i*) Alting, *ubi sup. pag.* 48.

(*k*) Tacit. *An.* XIII. c. 53.

(*l*) Ibid. c. 54-56.

(*m*) Tacit. *Hist.* IV. c. 12. *An.* XIV. 29, 30.

Ans de Man, ou plutôt encore celle d'Anglesey (*n*).
J. C. On ne sait pourquoi Julius Paulus, & Claudius Civilis, ces deux illustres frères, devinrent suspects aux Romains. Fontejus Capito sous prétexte de trahison, fit massacrer le prémier. Le second étoit dans la Grande-Brétagne au service de la République. On se saisit de lui & on l'envoya chargé de fers à Rome où il demeura captif (*o*) pendant que la nation aidoit l'Empereur à triompher de Vindex qui s'étoit soulevé dans les Gaules contre lui (*p*).

GALBA rendit la liberté à Civilis (*q*), mais d'un autre côté il mécontenta les troupes Bataves par son avarice. Elles refusèrent de lui prêter serment dans la Germanie (*r*). Il cassa les gardes du corps de cette nation (*s*), mais bientôt après assassiné, OTHON lui succéda, pendant qu'en Germanie on proclamoit VITELLIUS pour lequel les Bataves se déclarèrent (*t*) & qu'ils ne contribuèrent pas peu à élever sur le thrône par la valeur de leur cavalerie, sur-tout à la bataille décisive de Bédriac (*u*) entre Vérone & Crémone. Le nouvel Empereur leur en témoigna sa reconnoissance de la manière la plus honorable (*v*). Mais aïant jugé à propos de les renvoyer dans la Grande-Brétagne avec la XIVe. légion, & la dis-

(*n*) Cellar. *lib.* II. *c.* 4. *p.* 282.

(*o*) Tacit. *Hist.* IV. *c.* 13.

(*p*) Tacit. *Hist.* II. 66. IV. 17. Dion. *Excerpt. lib.* LXIII. *p.* 724-725.

(*q*) Tacit. *Hist.* I. *c.* 59. IV. *c.* 13.

(*r*) Sueton. *in Galbam c.* 16.

(*s*) Ib. *c.* 12.

(*t*) Tacit. *Hist.* I. 51, 50.

(*u*) Id. *Hist. lib.* II. *c.* 22, 27-38, 41.

(*v*) Ibid. *c.* 55.

discorde s'étant mise entre eux & les soldats de Ans de
cette légion à Turin, il changea d'avis, & les J. C.
envoya en Germanie (*w*), où ils ne demeurèrent pas longtems tranquilles comme nous allons le voir.

LIVRE II.

Depuis l'an 69. jusqu'à la fin du règne de Domitien l'an 96.

IL y avoit déjà plus d'un siècle que les Bata- 69.
ves reçus dans l'alliance & dans l'amitié du peuple Romain, s'y étoient signalés par leur fidélité & par leurs exploits; mais depuis quelque tems on les mécontentoit, par des levées forcées & par toutes sortes de véxations. D'ailleurs les mauvais traitemens qu'avoient essuyés Civilis & son frère, ne pouvoient manquer d'avoir de mauvaises suites. Civilis donc pour ne pas éclater d'abord, feignit de prendre le parti de Vespasien contre Vitellius (*x*). Il prétexta les levées qui se faisoient violemment dans l'Ile pour ce dernier. Bien informé que les troupes Romaines dispersées depuis le Mein tout le long du Rhin jusques à la mer, ne montoient pas à vingt mille hommes (*y*) y compris environ trois mille de cavalerie Batave qu'il se flattoit de débaucher aisément (*z*), il invita les principaux du païs à un festin qu'il leur donna dans un bois sa-

(*w*) Ibid. *c.* 66-69.
(*x*) Tacit. *Hist. lib.* IV. *c.* 12. *c.* 2, 4, 13. & *Hist.* II. *c.* 57.
(*y*) Id. *Hist.* IV. *c.* 56. V. *c.* 14. & 19.
(*z*) Id. *Hist.* IV. 15. *c.* 17, 19, 20.

Ans de J. C. ſacré (*a*). On appelloit ainſi les bois ou l'on rendoit aux Dieux les hommages de la Religion. Il y en avoit en divers endroits dans le païs. Celui-ci étoit ſitué ſelon quelques Auteurs, entre le Vahal & la Meuſe (*b*); d'autres ſe perſuadent que c'étoit le bois de la Haie, ou le Schaakenboſch autrefois entre la Haie & Leide; mais on n'en a aucune preuve (*c*). Civilis addreſſa à ſes compatriotes un Diſcours des plus propres à les animer contre les Romains (*d*); ils conclurent par ſerment & d'une commune voix de ſecouër le joug de ces tyrans. Les Canninefates & les Friſons entrèrent dans les mêmes vuës. Ils tombèrent de tous côtés ſur les Romains, & bientôt Civilis regardé comme le reſtaurateur de la liberté publique, reçut des Députés de la part des Germains qui vinrent lui offrir leur aſſiſtance, pendant qu'il travailloit à s'aſſurer auſſi celle des Gaulois (*e*).

De leur côté les Romains chaſſés de la Batavie, ne ſe négligèrent pas. Mummius Lupercus, qui commandoit ſous Hordeonius Flaccus, raſſembla quelques troupes & marcha à Civilis; mais à peine le combat fut engagé, qu'un corps de cavalerie Batave paſſa du camp Romain dans celui de l'ennemi. Un autre corps de cavalerie de Germains auxiliaires fut diſſipé, & deux légions à la fin contraintes de ſe retirer en déſordre

(*a*) Id. *Hiſt.* IV. 22.

(*b*) Cluver. *Germ. ant. lib.* II. *c.* 36. *p.* 496. & Alting *Germ. infer. P. I. p.* 123.

(*c*) G. van Loon *Aloude Holl. hiſt. Tom.* I. *p.* 98.

(*d*) Tacit. *Hiſt. lib.* IV. *c.* 14.

(*e*) Ibid. *c.* 17.

dre au camp de Vetera *, probablement situé dans le païs de Clèves, sur le bord du Rhin, là où est aujourd'hui la petite ville de Santen (*f*). A peine Civilis avoit remporté cette victoire, qu'il reçut l'agréable nouvelle que huit cohortes Bataves, vieilles bandes aguerries, avoient quitté l'armée Romaine sur le Rhin, pour venir se ranger sous ses étendarts. En vain on voulut les arrêter à Bonna, aujourd'hui Bonn, elles se firent jour l'épée à la main, passèrent Colonia Agrippina, à présent Cologne, & joignirent heureusement Civilis (*g*).

Ans de J. C.

Ce Général se voyant à la tête d'une armée respectable, commença par lui faire prêter serment de fidélité à Vespasien. Il députa ensuite aux deux légions qui s'étoient renfermées au camp de Vetera, pour les engager à imiter l'exemple des cohortes Bataves. La réponse fut des plus fières & des plus insultantes. Civilis piqué, résolut d'assiéger ces braves Romains, dont le nombre s'étoit accru d'une multitude de vivandiers & de marchands qui étoient venus se réfugier dans leur camp. Civilis aidé des Tenctères & des Bructères, les attaqua avec une fureur incroyable, mais ils se défendirent si bien, que desespérant de les forcer, il changea l'attaque en blocus pour essayer de les obliger à se rendre par la famine (*h*).

Hor-

(*f*) Ibid. *c.* 18, 22. Cluver. *Germ. ant. lib.* II. *c.* 18. *p.* 412. Cellar. *Geógr. lib.* II. *c.* 3. *p.* 214.

(*h*) Ibid. *c.* 22, 23.

(*g*) Tacit. *Hist.* IV. *c.* 20.

* Ce camp avoit pris le nom *Vetera* ou *vieux camp*, depuis que les Romains en avoient formé un autre entre Bonn & Cologne. C'est la conjecture de *Cluvier*.

Ans de J. C. Hordeonius Flaccus n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit, qu'il remit le commandement de ce qu'il avoit de meilleures troupes à Vocula, avec ordre de voler au secours du vieux camp. Celui-ci que joignit Herennius Gallus, s'avança jusqu'à Gelduba; mais pendant qu'il avoit sans cesse à lutter contre la licence de ses soldats envers Flaccus, gouteux, vieux & méprisé, Civilis faisoit faire par les Germains ses alliés, des courses à droite & à gauche. Il ravagea le païs de Trèves, & sur-tout celui des Ubiens ou de Cologne; il pilla même au de-là de la Meuse, toute la lisière septentrionale des Gaules; & enflé de ses succès, il recommença le siége de Vetera, qui tint bon encore contre cette nouvelle attaque, quoique furieuse (*i*), desorte qu'il fallut en revenir à continuër le blocus.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la mort tragique de Vitellius & de l'élévation de VESPASIEN. Vocula en informa Civilis, afin qu'il licentiât son armée & qu'il fît cesser toute hostilité. Mais Civilis leva le masque, & déclarant sans détour qu'il ne remettroit l'épée dans le fourreau que quand il auroit délivré son païs, les Germains, & les Gaulois de la tyrannie Romaine, & s'étant concerté en sécret avec Montanus, Officier originaire de Trèves, que Vocula lui avoit député, il fit à ce dernier une réponse dont il ne tarda pas à voir les suites (*k*).

Civilis averti que Vocula n'étoit pas sur ses gardes au camp de Gelduba, détache contre lui

(*i*) Ibid. c. 24-30. | (*k*) Ibid. c. 37-59.

lui Maximus & Claudius Victor, qui ſurprennent les Romains & qui les auroient taillés en pièces, lorsque quelques cohortes des troupes qui avoient été levées pour l'Empire en Gascogne, étant inopinément ſurvenues, tombèrent ſur les vainqueurs & les chaſſèrent, après avoir extrêmement mal traité leur Infanterie (*l*). Si Vocula eût profité de cet avantage, difficilement les Bataves auroient pu réſiſter. Mais il leur donna le tems de ſe remettre, & déjà Civilis recommençoit à ſerrer Vetera, quand enfin ce Général accourut & lui livra un combat, dont l'iſſuë fut glorieuſe aux Romains. Civilis étant tombé de cheval dans la melée, on le crut mort, ſes troupes perdirent courage, le ſiége fut levé, & Vocula entra en vainqueur dans Vetera. Mais il ne garda pas longtems ce poſte. Civilis l'aïant attiré à la défenſe d'un convoi, ſe réplia ſur Vetera, y remit le ſiége, & Vocula n'aïant oſé demeurer à Gelduba, le Batave s'en empara, ſuivit les Romains juſques près de Nuys, où ſa Cavalerie remporta encore un avantage ſur la leur, & où Flaccus fut maſſacré par ſes troupes mutinées, auxquelles Vocula lui-même eut bien de la peine à échapper (*m*).

Ans de J. C.

Cependant tout ſe préparoit à la revolte parmi les Gaulois. Claſſicus, Tutor, & Sabinus leurs Généraux, entrèrent en négociation avec Civilis. Ils aſſemblèrent à Cologne les principaux de leurs nations, ſavoir des peuples de Trèves & de Langres (*n*); enſuite faiſant mine de ſe joindre à Vocula, ils corrompirent la fi-

(*l*) Ibid. *c.* 33.
(*m*) Ibid. *c.* 34, 35.
(*n*) Ibid. *c.* 55.

Ans de J. C. fidélité des légions qu'il commandoit, on massacra perfidement ce brave Général, ses légions prêtèrent serment à l'Empire des Gaules. Cologne avec les troupes Romaines sur le haut Rhin en firent autant, & l'on eut soin d'en instruire d'abord les assiégés dans Vetera; réduits par la famine aux dernières extremités, quand ils apprirent ces révolutions ils se rendirent, & n'obtinrent la vie qu'à condition qu'ils prêteroient aussi serment à la confédération des Gaules; encore cette honteuse capitulation ne fut-elle pas observée. A cinq mille de Vetera les Germains qui les escortoient, les attaquèrent. Ils se mirent en défense comme ils purent. Presque tous furent taillés en pièces. Les autres retournèrent au camp; on y mit le feu, tous ceux qui étoient échappés au massacre périrent dans les flammes avec les restes du camp; action barbare que Civilis rejetta sur les Germains, mais dont on le croiroit aisément coupable, si ce qu'on dit est vrai, qu'il fit faire à son fils encore presque enfant, l'essai de ses premières armes, de ses flèches & de ses traits, sur des prisonniers Romains qui lui servoient comme de but (*o*).

Au reste ni Civilis ni ses Bataves ne prêtèrent serment aux Gaulois, mais ils firent hommage de leur victoire à Velleda, fameuse Prophétesse du païs des Bructères dans le voisinage de la Lippe. Les Germains regardoient cette fille comme une Déesse. Elle avoit, disoit-on, prédit les succès de Civilis. Il lui envoya pour prémices de son triomphe, Mummius Luper-

(*o*) Ibid. c. 56-60.

percus Commandant d'une des légions défaites à Vetera; mais ses Conducteurs le tuèrent en chemin (*p*). Ans de J. C.

Peu de tems après Civilis grossit ses troupes de nouveaux alliés, savoir les Tongres, les Nerviens & les Bétasiens * que Labeo Officier Romain, avoit réunis contre lui, & qu'il attira à son parti par un coup de hardiesse au pont de la Meuse, probablement Maestricht (*q*) où ils l'avoient enveloppée, & Labeo n'échappa qu'à grand peine (*r*).

Quand on apprit à Rome toutes les victoires & toutes les intrigues de Civilis, on en fut vivement allarmé. L'Empereur ordonna que sept légions partissent pour la Germanie; deux furent mandées d'Espagne, quatre d'Italie, une de la Grande-Brétagne. Cette nouvelle, jointe aux échecs qu'avoit reçus Sabinus dans les Gaules, fit faire des réflexions aux Gaulois. Dans une assemblée qui se tint à Rheims, ceux de Trèves furent les seuls qui opinèrent pour la guerre. Petilius Cérialis, habile Officier, chargé de commander sur le bas Rhin, arriva, les défit & les ramena à l'obéissance. Toute la Gaule rentra dans le devoir, & Rome n'eut plus affaire qu'à Civilis & à ses alliés d'au de-là du Rhin (*s*).

Malgré tout cela Civilis vint l'attaquer de nuit dans son camp aux portes de Trèves, accompagné de Classicus & de Tutor, & le força. Cé-

(*p*) Tacit. *Hist.* IV. c. 61.

(*q*) Alting. *Germ. inf.* P. 1. *p.* 106.

(*r*) Tacit. *Hist.* IV. 66.

(*s*) Tacit. *Hist.* IV. 68-70.

* Les Nerviens & les Bétasiens demeuroient aux environs de Tournai.

Ans de J. C. Cérialis éveillé accourt, les chasse, & le même jour pénètre jusques dans leurs propres retranchemens qu'il détruit. Ceux de Cologne lui ouvrent leurs portes & lui livrent avec la fille de Classicus la femme & la sœur de Civilis (*t*). Pour comble de disgrace la XIV. légion qui avoit été mandée d'Angleterre, arrive sur les côtes de la Batavie. Mais heureusement les Canninefates s'opposent à sa descente, prennent la plupart de ses vaisseaux, coulent les autres à fond, & obligent Priscus qui en commandoit les soldats, de se retirer chez les Tongres & les Nerviens, qui rentrèrent sous l'obéissance Romaine (*u*).

Civilis ne fut pas si heureux dans le combat que Cérialis lui livra bientôt après non loin des masures de Vetera. Sa défaite y fut totale par la perfidie d'un transfuge Batave. Immanquablement cette journée auroit terminé la guerre, si la nuit & la tempête n'eussent sauvé les vaincus (*w*). Civilis gagna l'Ile des Bataves, y brula Batavodurum, probablement Batenburg sur la Meuse (*x*); & comme les Romains avoient encore deux légions dans la partie supérieure de l'Ile, Civilis prit le parti pour les empêcher de lui tomber sur le corps, de grossir le Vahal, & de s'ouvrir une communication plus libre avec la Germanie, par la diminution des eaux du bras supérieur du Rhin; il prit, dis-je, le parti de rompre la digue de Drusus, qui retenoit les eaux & les empêchoit d'inonder l'Ile. Ensuite aïant raf-

(*t*) Ibid. *c.* 68.
(*u*) Ibid. *c.* 79.
(*w*) Tacit. *Hist.* V. *c.* 14-18.

(*x*) Cluver. *Germ. ant. lib.* 2. *c.* 35. Alting. *Germ. inf. Part.* 1. *p.* 18.

rassemblé quelques troupes à l'aide de ses alliés, il marcha droit aux Romains postés à Arenacum, Vada, Grinnes, & à un autre Batavodurum; cette dernière ville est vraisemblablement Wyk te Duurstede (y). On croit que les trois autres sont présentement Arnhem, Wageningen, & Rheenen. La chose néanmoins ne nous paroit nullement probable, parce que ces trois places sont hors de l'Ile (z). Quoiqu'il en soit l'entreprise de Civilis échoüa. Les assaillans furent par-tout répoussés malgré le courage des Germains qui taillèrent en pièces nombre d'officiers, entre autres Julius Brigantinus, neveu maternel de Civilis, qui commandoit un corps de Cavalerie Romaine, & qui détestoit son oncle autant qu'il en étoit haï (a). Civilis se sauva à la nage, pendant que Tutor & Classicus répassèrent le Rhin dans des esquifs (b). Ans de J. C.

Peu de jours après Civilis hazarda encore un coup de main. Cérialis étoit allé visiter les camps de Nuys & de Bonn. Il revenoit par la rivière avec une escorte, mais qui n'observoit aucune discipline. Civilis le sut & résolut d'enlever ce Général négligent (c). Tout d'un coup au coeur de la nuit, il fondit sur les Romains, tua beaucoup de monde, fit plusieurs prisonniers, & enleva la Galère de Cérialis, qui seroit lui-même tombé entre ses mains, si une partie de galanterie avec une femme Ubienne de nation, nom-

(y) Tacit. *Hist.* v. 18. Boerrave *recherches sur les monnoies de France*, p. 351. (z) Cluver. *ubi sup. lib.* II. *c.* 36. *p.* 484. Alting. *ibid.* p. 80. Van Loon, *Aloude Holl. hist.* T. I. p. 147, 181.

(a) Tacit. *Hist.* IV. 61. V. 20.

(b) Id. *Hist.* V. 20, 21.

(c) Ibid. c. 22.

Ans de J. C.

nommée Claudia Sacrata, ne l'eût fait coucher cette nuit-là à terre. Les Bataves vainqueurs s'en retournèrent sur les vaisseaux qu'ils avoient pris; mais ils firent don à Velleda, Princesse des Bructères, du vaisseau Amiral, qu'ils lui envoyèrent par la Lippe.

Malgré cet avantage, Civilis ne put plus tenir contre les Romains. Il leur opposa bien une petite flotte qui vint se poster au confluent du Rhin & de la Meuse, mais Cérialis en envoya une mieux servie quoique moins forte. Civilis prit le parti de se retirer dans la Germanie. Les Romains entrèrent dans l'Ile & la pillèrent de tous côtés, jusqu'à ce que le terrain presque partout inondé, les obligea à se retirer, trop heureux de n'avoir pas été assaillis par l'ennemi dans une conjoncture si délicate. Cérialis sorti de ce mauvais pas, fit offrir la paix aux Bataves; & Civilis, qui les voyoit aux abois & prêts à se rendre, l'accepta (*d*) d'autant plus que Velleda & les Germains paroissoient ébranlés. Aïant donc demandé une entrevuë à Cérialis, on rompit l'arche du milieu d'un pont sur la Nabalia, petite rivière qui se jettoit dans le Zuyder-Zée, & qu'on croit qui étoit ainsi appellée d'une ville voisine de même nom (*e*)*. Les deux Généraux s'y rendirent l'un d'un côté l'autre de l'autre. La paix se fit sans condition, au moins ne sont-elles pas connues, (*f*). Les Bataves restèrent ce qu'ils avoient été avant la guerre,

(*d*) Ibid. *c.* 22-25. *Europ. Tab.* III.
(*e*) Ptolom. *liv.* II. *c.* 10.
(*f*) Tacit. *Hist.* V, 25.

* Klaas Kolyn appelle rivière Naauwale: d'autres Auteurs supposent que c'est le Vahal, ce qui n'est guères probable.

re, exempts de toutes ſortes de tributs, & ſim- Ans de
plement obligés à fournir quelques troupes auxi- J. C.
liaires aux Romains (*g*); ſelon toutes les apparences, cette paix s'étendit à tous les Germains leurs alliés.

Depuis ce tems-là les Bataves furent tranquilles ſous l'empire de Veſpaſien. L'an 79 ils aidèrent Agricola, un des Généraux de ce Prince & des plus grands hommes qu'il y ait eu, à reprendre l'Ile d'Angleſey (*h*); & l'an 86 ſous Domitien, ils ſe ſignalèrent dans la victoire que ce même Agricola remporta ſur les Calédoniens, ou Ecoſſois, victoire qui lui valut les honneurs du triomphe, & qui acheva de ſoumettre la Grande-Brétagne aux Romains (*i*).

LIVRE III.

Depuis l'an 97. *que Nerva ſuccéda à Domitien, jusqu'à la décadence de l'Empire Romain en Occident l'an* 474.

Sous l'empire de TRAJAN, qui ſuccéda à 97.
DOMITIEN & à NERVA, les Bataves continuèrent à être conſidérés (*k*), ſans ſe ſignaler toute fois par des exploits dont la mémoire ſoit parvenue juſqu'à nous. ADRIEN ſucceſſeur de TRAJAN, ſe fit ſuivre de leur cavalerie en diverſes expéditions. Elle ſe diſtingua 120.
en traverſant le Danube à la nage (*l*); & l'on raconte qu'un nommé Soranus ſe montra ſi ad-

(*g*) Joſeph. *de Bello Jud. lib.* VII. *c.* 4. *Edit. Haverk.*

(*h*) Tacit. *Agricola*, *c.* 17, 18.

(*i*) Ibid. *c.* 36, 37.

(*k*) Tacit. *de morib. Germ. c.* 39.

(*l*) Dion. *Excerpt. Lib.* LXIX. *p.* 792.

Ans de J. C. addroit à tirer de l'arc en présence d'Adrien, que ce Prince ne dédaigna pas de lui composer une épitaphe qui est parvenue jusqu'à nous (*m*). On prétend que ce même Empereur dans un voyage qu'il fit en Allemagne, séjourna quelque tems dans la Batavie, où le commerce fleurissoit (*n*), & que ce fut pour l'encourager qu'il bâtit un marché public, connu dans les vieilles cartes sous le nom de *Forum Adriani*, (*o*) ou *marché d'Adrien*, dans l'endroit où est aujourd'hui le beau village de Voorburg, à une petite lieuë de la Haie. Une inscription trouvée près de Naaldwyck vers le commencement du XVI. siècle, prouve que les deux successeurs d'Adrien, MARC-AURELE & L. VERUS, donnèrent leur attention aux grands chemins du païs (*p*). Sous COMMODE, quelques peuples d'au de-là du Rhin qui remuoient, furent
183. battus par Clodius Albinus; & s'il faut s'en rapporter aux conjectures de quelques Savans, Albinus laissa son nom au village d'Alfen à 3. lieuës de Leide. Il y a eu certainement là un camp Romain. On y a trouvé des médailles (*q*). Quantité d'Inscriptions justifient pareille-
197. ment que SEPTIME-SÉVÈRE honora les Bataves de sa faveur (*r*). Apparemment qu'en allant ou en revenant de la Grande-Brétagne il s'arrêta dans leur Ile, accompagné de son fils AN-
208. TONIN; & ce fut alors sans doute qu'il y fit bâ-

(*m*) *Vid.* Suidam *in* Junii *Batavia*, *c.* 6. *p.* 91.
(*n*) Tacit. *Hist.* IV. 15.
(*o*) Peutingeri *Tab.*
(*p*) W. Hedæ *hist. Ultraj.* *p.* 13.
(*q*) Alting *Germ. inf.* *P.* 1. *p.* 2. Oudaan *Roomsche Mogentheid*, *p.* 18.
(*r*) Corn. Aurelii *Batav. Lib.* 1. *p.* 97, 98.

bâtir une maison pour la quinzième légion des Ans de Volontaires dont il donna le commandement à J. C. Cecilius Bato (*s*). Je dois ajouter que comme il avoit cassé la Garde Prétorienne à son avènement au trône, parce qu'elle avoit trempé ses mains dans le sang de son Prédécesseur PERTINAX, le relief des Gardes Bataves s'en étoit accru; sous les Empereurs suivans on présume qu'il se soutint, & que les Bataves figurèrent enco- 212.
re dans les Gardes de GETA, d'ALEXANDRE & de MAXIMIN. Il faut pourtant l'avouer, 235.
ce ne fut que sous le nom de Germain; & c'est sous ce nom qu'on les voit massacrer inhumainement Alexandre.

Au reste à mesure que l'Empire s'affoiblit par des guerres civiles qui le déchirèrent, & par la rivalité d'une multitude de compétiteurs qui se disputèrent la Couronne, les peuples alliés & voisins des Romains ne purent que s'en ressentir. Nos Bataves furent de ce nombre. Les 253.
Francs fondirent sur leur Ile; & ici s'ouvre une nouvelle scène dont il ne sera pas hors de propos de détailler un peu les circonstances.

Que les Francs sortis de la Hongrie aient été anciennement connus sous d'autres noms (*t*), ou, ce qui nous paroit plus vraisemblable, qu'ils aient été dans leur prémière origine des Germains de divers cantons, confédérés ensemble pour le maintien de leur liberté d'où ils prirent le nom de Francs (*v*), ou peuples libres, c'est ce qui nous importe peu de décider. L'essen-

(*s*) Scriver. *Antiq. Bat.* p. 180. 184

(*t*) Daniel *Hist. de France, Préf. Hist. Art.* 1. *p.* 85.

(*v*) Cluver *Germ. Ant. Lib.* 17. *c.* 20. Alting *Germ. inf. P.* 1. *p.* 68. Du Bos *Hist.*

Ans de J. C. sentiel est qu'on sache que dés la prémière année de l'empire de GALLIEN, qui étoit l'an 253 de l'Etre Chrétienne, la nation des Francs étoit déjà connue & établie sur la frontière des Gaules. Depuis quelque tems les Romains aïant perdu toute espérance de contenir dans la soumission les peuples qu'ils avoient vaincus au delà du Rhin, & manquant de villes murées, nécessaires à cet effet, ils s'étoient résolus de prendre ce fleuve pour borne de l'Empire, & d'en faire leur barrière contre les Barbares. Mais afin d'empécher plus surement les Germains qui habitoient sur la rive droite du Rhin, de faire des incursions dans les Gaules, & même pour les engager à défendre l'approche de ce fleuve aux autres nations de leur nom, ils avoient eu la politique d'entretenir avec eux une alliance d'amitié & de paix (*x*). Il se peut fort bien que Gordien acheta l'amitié des Francs dans cette vuë, & leur accorda à cette occasion des établissemens dans l'Ile des Bataves ou sur la frontière des Gaules qui y confinoit. VALERIEN Père de Gallien, avoit donné le commandement de cette frontière des deux côtés du Rhin à POSTHUMIUS. Ce Général s'étoit fait proclamer Empereur, & Gallien avoit montré tant de non-
275. chalance & de mollesse qu'il s'étoit élevé jusqu'à trente Tyrans en divers lieux (*y*). Posthumius reconnu dans les Gaules, eut à soutenir l'effort des peuples d'au de-là du Rhin, qui refusèrent d'en-

Hist. Critique, &c. Liv. I. *c.* 17.

(*x*) Trebel. Pollio *in Gallien c.* 6. Zozim. *Lib.* I. *c.* 30.

(*y*) Trebel Pollio *in Posth. p.* 258. 259. Eutrop. *Lib.* IX. *c.* 9. Zozim. *Lib.* I. *c.* 38.

d'entrer dans ſon parti : mais il les réprima, & pendant ſept à dix ans il ſe conduiſit avec beaucoup de prudence juſqu'à ce qu'il fut maſſacré par ſes ſoldats & par la perfidie de LOLLIEN. A cette nouvelle les Germains paſſèrent le Rhin, mirent tout à feu & à ſang, & ſe rendirent maîtres de plus de ſoixante places. Mais Lollien les chaſſà encore, jusques à ce que peu avant l'avènement de TACITE au trône, ils rentrèrent de nouveau dans les Gaules & y firent des progrès conſidérables. PROBUS qui remplaça bientôt Tacite & FLORIEN ſon frère, alla en perſonne les attaquer. On prétend qu'en diverſes victoires il leur tua plus de quatre cent mille hommes, que non content de les avoir obligés à repaſſer leur fleuve, il les pourſuivit jusqu'au delà de l'Elbe & du Necker, & qu'il conſtruiſit pluſieurs Forts entre ces deux rivières & le Rhin pour les tenir en bride (z *). Il paroit auſſi qu'il permit aux Francs de s'établir le long du Rhin aux environs de ſes embouchures, & par conſéquent dans la Batavie (*a*), ſoit par force, ſoit avec le conſentement des habitans de cette Ile, car on n'a aucune lumière ſur ce ſujet. Mais ces peuples qui ſe faiſoient dit Vopiſcus un jeu de la perfidie (*b*), ne demeurèrent pas longtems en repos. Il eſt fort probable qu'ils eurent part à l'attentat qui ſe commit ſur le Rhin où les Germains brulèrent une flotte Romaine

Ans de J. C.

(z) Vopiſc. *in Probo.* c. 13.

(*a*) Eumen. *Paneg. Conſt. Aug.* c. 5. n. 3. Zozim. *lib.* 1. c. 68. & *Vopiſc, in Probo* c. 12.

(*b*) Vopiſc. *in Proculo*, *pag.* 762.

* C'eſt lui-même, Probus, qui atteſte ces faits avec des circonſtances non moins mémorables dans une Lettre qu'il écrivit au ſénat & que Vopiſcus nous a conſervée.

Ans de J. C. ne (*c*). Mais ce n'eſt pas tout: s'étant rendus maîtres d'un bon nombre de vaiſſeaux, ils mirent en mer, paſſèrent le détroit de Gibraltar, allèrent piller Tarragone en Espagne, tombèrent ſur Syracuſe en Sicile, qu'ils remplirent de carnage, & après avoir fait plus d'un coup de pyraterie ſur la côte d'Afrique, ils revinrent dans la Batavie ſans avoir reçu aucun échec tant ſoit peu conſidérable (*d*).

284. Vers ce tems-là DIOCLÉTIEN parvint à l'Empire, & donna le titre de Céſar à Maximilien Herculius, en le chargeant d'aller réprimer les Gaulois du plat-païs, qui ſous le nom de *Bagaudes*, mot dérivé d'une origine Celtique, & qui déſignoit des gens armés pour le bien commun (*e*), s'étoient revoltés en divers endroits.

287. Le nouveau Céſar les battit par-tout. Enſuite il paſſa le Rhin, & parmi divers peuples de la Germanie dont il châtia la témérité, paroiſſent entre autres les Bourguignons, originaires du païs des Vandales, & les Allemans déjà connus ſous ce nom vers le commencement du III. ſiècle, aux environs du Rhin, du Mein & du Danube (*f*). L'année ſuivante les Barbares firent une nouvelle irruption dans les Gaules. Maximilien accourut, les dompta de nouveau, & ravagea divers endroits de la Germanie (*g*). Les Hiſtoriens parlent auſſi des victoi-

(*c*) Id. *in Bonoſo, pag.* 767.

(*d*) Eutrop. *Lib.* IX, *c.* 8. Aurel. Vict. *de Ceſar. c.* 39. Zozim. *lib.* I. *c. ult.*

(*e*) Du Cange *Gloſſ. Lat. &* Dubos *hiſt. Crit. de la Mon. Franc. Liv.* 2. *c.* 2.

(*f*) Cluver. *Germ. Antiq. lib.* III. *c.* 4. *pag.* 115.

(*g*) Mammert. *Panegyric. Maxim. c.* 5. 7.

étoires qu'il remporta sur un peuple leger & perfide (*b*); & l'on sait que non content d'avoir reprimé les pyrateries des Francs, il obligea ATHEC & GE'N'EBAUD, deux Rois qu'il avoit précedemment donnés aux Francs établis dans la Batavie de venir lui demander une paix (*i*) qu'ils eurent bientôt violée. CARAUSIUS chargé de veiller à la sureté de la côte des Gaules, s'étant revolté & fait reconnoitre Empereur dans la Grande-Brétagne, attacha les Francs à son parti (*k*). Dioclétien allarmé, éleva MAXIMIEN de la dignité de César à celle d'Empereur. Tous deux ensemble ils créèrent deux nouveaux Césars. Dioclétien nomma *Constance-Chlore*, & Maximien nomma *Galère Maxime*. Constance eut ordre d'aller sans délai s'opposer aux Francs & à Carausius. Il part, arrive avec sa flotte devant Batavie, fond sur l'Ile, massacre les Francs par milliers, transporte le reste dans les territoires d'Amiens, de Troye, de Langres, & en d'autres endroits des Gaules où l'on manquoit d'habitans, & où il les réduisit à cultiver les terres, à payer les taxes, & à récruter au besoin les troupes Romaines (*l*). Ans de J. C.

Ces précautions n'empêchèrent pas les Francs d'au de-là du Rhin de remuër au bout de quelques années. L'an 306. ils firent une nouvelle invasion dans les Gaules (*m*), assistés de plusieurs Germains, entre autres des Tubantes, qui 306.

(*h*) Id. *Genethliac. maxim.* c. 7. §. 2.

(*i*) Brower. *Annal. Trev.* T. 1. p. 192. Mammert. *Panegyr.* c. 10.

(*k*) Eutrop. *lib.* IX. c. 22.

(*l*) Eumen. *Panegyr. Const. Caes.* c. 5. 6. 8. 21.

(*m*) Incerti *Panegyr. Constantino*, c. 22. Eumen. *Panegyr.* c. 11.

Ans de J. C. qui habitoient à ce qu'on croit, le pays de Twent (*n*). Constantin, qui venoit de succéder à son Père Constance Chlore, & qui fut depuis si célèbre sous le nom de CONSTANTIN LE GRAND, accourut d'Angleterre pour faire tête à ces Barbares, les vainquit en bataille rangée, & aïant pris ASCARIC & RE'GAISE, deux Rois qu'ils avoient élus pour cette expédition, il les fit dévorer par les bêtes féroces, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers qu'il fit chez les Bructères, où il mit tout le païs à feu & à sang * (*o*). Ensuite il répara tous les Forts du Rhin, y établit de bonnes garnisons, laissa sur le fleuve une nombreuse flotte, & répandit par ces moyens tant d'effroi parmi les Germains, que de longtems ils n'osèrent en approcher (*p*). En mémoire de ces terribles évènemens, Constantin institua des jeux solemnels, qui furent appellés les *Jeux Franciques*, & qui devoient être annuellement célébrés depuis le 14. jusqu'au 20. Juillet. †. Ce fut dans ces jeux qu'il exposa à la fureur des bêtes, nombres de prisonniers faits sur les Francs & sur les
317. Germains (*q*). L'année que Crispus, fils de Constantin, fut déclaré César, les Francs remuèrent encore §. On étoit au cœur de l'hyver: ce

(*n*) Alting. *Germ.* *P.* I. *p.* 125. Cluver. *Germ.* *lib.* III. *c.* 12.
(*o*) Incerti *Panegyr.* *c.* 22. Eutrop. *lib.* X. *c.* 3. Nazarii *Panegyr.* *c.* XII. §. 1. 2. 3.
(*p*) Incerti *Panegyr.* *c.* 22. Eumen. *Panegyr.* *c.* 11.
(*q*) *Panegyric.* *c.* 23.

* Quatre ans après, savoir en 310. *Constantin* acheva de mettre sous le joug les Bructères & leurs alliés.
† C'est d'après Eutrope que j'ajoute cette institution des Jeux Franciques, Voy *Eutrop.* Lib. IX.
§ On prétend qu'ils s'étoient déjà revoltés l'an 313. que *Constantin* savoit

ce Prince les défit, & renouvella une paix qui Ans de
paroit avoir eu des suites avantageuses pour J. C.
eux (*r*). Costantin fit un Edit, où, en défendant de donner des filles Romaines en mariage à aucun des Barbares encore Païens, il excepta les Francs du nombre de ces derniers, à cause des liaisons étroites qu'ils avoient depuis longtems avec eux (*s*) *. Peut-être même n'y auroit-il rien d'improbable à conjecturer, qu'ils furent ces Barbares chez qui le Grand Constantin porta le Christianisme (*t*), mais après tout ce ne seroit qu'une conjecture.

Tout le monde sait que cet Empereur mou- 337.
rut l'an 337. & laissa l'Empire à ses trois fils. Apparemment qu'au milieu de leurs discordes on négligea d'avoir l'œil sur les Francs. Ils se révoltèrent de nouveau l'an 341. & fondant sur 341.
les Gaules y firent d'affreux ravages. CONSTANT marcha contre eux; & l'année suivante la paix se conclut (*v*) à des conditions d'autant plus favorables pour ces Barbares, que Constant avoit besoin d'eux pour se soutenir (*x*).

Ils furent encore plus nécessaires à son frère Con-

(*r*) Nazarii *Panegyr. Const.* c. 17. & 36.

(*s*) Constantin *Porphyrogen. de administr. imperio*, part. II. pag. 65. *Edit. Paris.*

(*t*) Euseb. *Orat. de laud. Const.* c. 17.

(*v*) Socrat. *Hist. Eccles.* lib. II. c. 10.

(*x*) Zozim. *lib.* II. c. 53.

avoit été obligé de repasser les monts pour les mettre à la raison, & qu'entré dans leur païs, il les punit avec la dernière sévérité. Voyez l'*Hist. Univ. Liv.* III. c. 25. Tom. X. pag. 661.

* Notez pourtant que les savans soupçonnent le Porphyrogenete d'avoir supposé cet Edit de Constantin pour faire trouver bon le mariage de son fils avec une fille du sang des Rois Francs. Il faut voir là-dessus *Dubos* hist. critique & Liv. I. c. 17. Tom. I. pag. 239. Edit. d'Amst.

Ans de Conſtance. Pour réſiſter à Magnence †, qui avoit
J. C. uſurpé la dignité impériale & fait périr Conſtant, ce Prince engagea les Francs, les Allemans & les Saxons à ſe jetter ſur les Gaules (*y*), qu'ils déſolèrent (*z*), & où ils ſe maintinrent juſqu'à
356. l'an 356. à la faveur des guerres civiles. Mais cette année Julien, couſin de Conſtance, aïant reçu de ce dernier la dignité de Céſar avec le gouvernement des Gaules, les pouſſa de ville en ville, & en pluſieurs campagnes conſécutives ſe couvrit d'une gloire immortelle par les victoires qu'il remporta ſur eux (*a*). Trois fois il paſſa le Rhin, & obligea les Allemans à recevoir la paix aux conditions qu'il voulut leur impoſer:
357. les Bataves y contribuèrent en 357. Cette même année on le vit entre Cologne & Juliers,
358. battre un corps de Francs (*b*). L'an 358. il vint attaquer les Saliens, peuple de Franconie, qui s'étoient établis dans la Batavie (*c*) & dans la Toxandrie, aujourd'hui la Zélande ou plutôt le Brabant (*d*). Les Saliens ſe voyant ainſi preſſez ſe rendirent à diſcrétion au vainqueur. Julien leur accorda des terres, & tout au moins une partie de notre Ile, comme on le verra dans la ſuite (*e*). Les Chamaves, autres Francs qui s'étoient ve-

(*y*) Ammian. Marcel. *lib.* XIV. *c.* 10. *lib.* XVI. *c.* 12.

(*z*) Zozim. *lib.* III. *c.* I. Julian. *Epiſt. ad Athen. p.* 279.

(*a*) *Voyez* Zozim. Ammian. *&c.*

(*b*) Ammian. *lib.* XVII. *c.* 2.

(*c*) Cluver. *ubi ſup. lib.* III. *c.* 17.

(*d*) Id. *lib.* II. *c.* 29.

(*e*) Ammian. *lib.* XVII. *c.* 8.

† L'Auteur fait dire à Zozime que Conſtant acheta les Francs pour ſe ſoutenir contre Magnence; mais Magnence ne ſe révolta que l'an 350. & Zozime ne dit autre choſe ſinon que Conſtant avoit acheté les Barbares pour exercer plus ſurement ſes cruautés. L'équivoque eſt ſenſible. Notre hiſtorien a confondu Conſtant avec ſon frère Conſtance.

venus établir vers la branche droite du Rhin, pas loin de la mer du Nord, eurent de sa part le même sort que les Saliens (*f*). Ce furent ensuite les Quades qui l'occupèrent. Ces Quades sortis d'entre les Saxons, voisins du Danube (*g*), aïant été chassés on ne sait pourquoi, par leurs compatriotes, vinrent se jetter sur la Batavie (*h*). Julien permit alors aux Saliens de se refugier en deça du Rhin. Il fallut faire aux Quades un nouveau genre de guerre. Tout le jour cachés dans les bois, ils pilloient & désoloient le païs durant la nuit. Julien leur opposa un nommé *Charietto*, Barbare & peut-être Franc d'origine, homme intrépide, & demi géant. Il alloit de nuit avec les Saliens fondre sur les demeures des Quades & en tuoit quantité. Enfin les Quades se rendirent; & à condition qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les Romains, on leur accorda quelques terres dans le païs. *Saffenheim*, grand village dans le Rhinland, paroit être un monument de la demeure de ces Saxons. Il est apparent que dans la suite ils s'étendirent davantage, au moins nos vieux Chroniqueurs en parlent-ils comme si tout le païs en deça de Nimègue & même tout ce qui a été habité depuis par les Westfrisons avoit porté autrefois le nom de *Neder-Saffen* ou Basse-Saxe (*i*). La vérité est que dés cette époque, le nom de Batavie a commencé à disparoitre de l'histoire, & n'est demeuré en quelque

Ans de J. C. 359.

(*f*) Id. *ibid.*

(*g*) Ammian. *lib.* XVII. c. 12.

(*h*) Zozim. *lib.* III. c. 5. Klaas Kolyn, *pag.* 252.

(*i*) Douzæ *Annal. lib.* II. *p.* 86. Klaas Kolyn *p.* 251. Melis Stoke *pag.* 3. Van Loon *Aloude Hol. hist. tom.* I. *p.* 215.

Ans de J. C. que sorte qu'à cette petite portion de l'Ile que l'on appelle aujourd'hui la *Betuwe* (*k*).

360. Pour revenir à Julien, aïant affermi la paix tout le long du Rhin, il prit la résolution de passer en Angleterre, où les Pictes & les Ecossois avoient fait une invasion. Dans cette vuë il grossit son armée, & y rétablit l'ancien corps de troupes Bataves qu'il composa, partie de Quades & des Saliens, partie des anciens habitans. Déjà l'embarquement se préparoit à Boulogne lorsqu'il arriva à Paris, où Julien passoit l'hyver, un exprès de Constance, qui sous prétexte de la guerre contre les Perses, ordonnoit à ce Prince de lui envoyer la fleur de son armée, particulièrement les Bataves (*l*). C'étoit pure jalousie. Julien cependant obéit. Les troupes se mirent en marche; mais les Bataves refusèrent de passer les Alpes, & l'armée aïant eu la permission de voir son Général à son passage, elle proclama JULIEN Empereur, ménaçant de le tuer s'il refusoit cette dignité (*m*) *. Il l'accepta donc, & personne n'ignore de quelle manière il en soutint le poids: heureux si son apostasie, son enthousiasme pour le Paganisme, & sa haine envenimée contre les Chrétiens, n'eussent pas terni l'éclat des vertus civiles & héroïques qui l'élevèrent au rang des plus grands Princes! Je n'ai plus qu'un mot à en dire, c'est que cette même année il dompta les Attuaires, habitans du

(*k*) *Notit. Dignitat. Imper. sect.* IV, V, XXVIII, XXIX, X . XIII.

(*l*) Ammian. *lib.* XVIII. *c.* 2. Zozim. *lib.* III. *c.* 8.

(*m*) Ammian. *lib.* XX. *c.* 4. Zoz. *lib.* III. *c.* 11.

* J'ai plutôt suivi Ammien que rendu exactement la pensée de notre Auteur.

du païs de Clèves & de Munſter, ou du Comté de Ans de
Zutphen (*n*) ; & l'année ſuivante le Roi Vadomar J. C.
qui commandoit aux Allemans du voiſinage de 361.
Bâle. On aſſure que ces derniers avoient oſé remuër à l'inſtigation ſécrette de Conſtance (*o*). Après les avoir ſoumis, Julien partit pour l'Italie, & périt deux ans après dans l'Orient en ſe battant contre les Perſes (*p*).

JOVIEN ſuccéda à Julien. Son élection dé- 363.
plut aux troupes Bataves, qui étoient alors à Sirmium, ville de la Baſſe-Hongrie ſur la Save. Elles maſſacrèrent Lucilien, ſon beau-père (*q*) ; & ce fut peut-être le zèle connu de Jovien pour le Chriſtianiſme, qui les aigrit à ce point-là *. Quoiqu'il en ſoit, Jovien bientôt emporté par une mort prématurée, céda la place à VALENTINIEN, ſous l'empire duquel tout fut en mouvement dans les Gaules & dans la Germanie.

Sitôt que les Barbares ſurent que Julien 366.
n'étoit plus, ils ſe liguèrent contre les Romains, & les Bataves entrèrent (*r*) avec les autres nations de la Germanie, dans cette confédération générale (*s*). On traverſa le Rhin au cœur de l'hyver ſur la glace, & on ſe jetta de

(*n*) Cluver. *Germ. lib.* III. *c.* 15. *p.* 557.
(*o*) Ammian. *Lib.* XXI. *c.* 3, 4, 8.
(*p*) Id. *Lib.* XXV. *c.* 3.
(*q*) Eutrop. *Lib.* X. *c.* 17.
(*r*) Klaas Kolyn *pag.* 253. Melis Stoke. *Pref. p.* 3.
(*s*) Zozim. *Lib.* IV *c.* 9.

* D'autres attribuent cet attentat aux intrigues de *Malaric* Officier Gaulois, qui avoit refuſé le Gouvernement des Gaules, & qui craignit enſuite d'être récherché par Lucilien. Voy. *Ammian.* Lib. 25. C. 10.

Ans de J. C. de tous côtés dans les Gaules. Le fameux Charietto & Sévérien, tous deux décorés du titre de Comtes mênèrent l'armée Romaine à la rencontre des ennemis ; mais par la lâcheté des Bataves qui étoient encore dans l'armée, elle prit la fuite, fut défaite, & les deux Généraux tués (*t*) *. Valentinien justement irrité contre les Bataves, voulut les casser ; ils promirent de réparer leur faute, & ne tardèrent pas à tenir parole dans un combat qui se donna bientôt après, où les Germains furent battus (*v*).
368. Dans la suite ils firent mieux encore ; ils reprirent aux Germains les étendarts que ceux-ci leur avoient enlevés dans la fatale journée dont j'ai fait mention (*x*) ; & Théodose, père de Théodose le Grand, les aïant menés en Angleterre contre les Ecossois & les Pictes, leur valeur ne contribua pas peu à chasser ces ennemis de Londres. Ainsi le calme fut rendu à la Province, & le vainqueur avant que de se rembarquer, en confia le gouvernement à Dulcitius, Général consommé, & à *Civilis* dont l'histoire célèbre l'esprit & l'intégrité d'une manière distinguée. Le nom de ce dernier feroit soupçonner qu'il étoit Batave (*y*) †.

Cependant les Bas-Saxons, ou Frisons, ne cessoient

(*t*) Ammian. *lib.* XXVII. c. 1. Zozim. *lib.* IV. c. 9.
(*v*) Zozim. *lib.* IV. c. 9.
(*x*) Ammian. *ubi sup.*
(*y*) Id. *lib.* XXVII. c. 8.

* On trouve cependant une Loi datée du 17. Mai de cette année, adressée à Charietto, *Cod. Theodos.* L. V. Tit. V. leg. 1. p. 440. C'est des auteurs de l'*Hist. Univ.* Tom. XI. p. 133. que j'emprunte cette remarque.

† Ici encore j'ai osé amplifier la Relation de l'Auteur de quelques particularités qu'Ammien m'a fournies.

ſoient de faire des incurſions dans les Gaules, & Ans de
retournoient chargés de butin dans leurs marais. J. C.
Valentinien vint les attaquer en perſonne. Il leur enleva toute la partie méridionale de leur païs, c'eſt-à-dire, une partie de ce qui fait aujourd'hui la Hollande : quantité furent maſſacrés, pluſieurs faits priſonniers; après quoi Valentinien pour les tenir en bride, fit conſtruire nombre de Forts & de Tours qu'il munit de bonnes garniſons (z), ce qui aſſura la paix pour longtems dans ces quartiers.

Je dis à deſſein dans ces quartiers; car depuis 370.
l'an 370. jusqu'à l'an 377. Valentinien fut per- 377.
petuellement occupé à ſoutenir les efforts des Allemans (a), pendant que VALENS, avec qui il avoit partagé l'Empire, reſiſtoit aux formidables attaques des Goths du côté de la Thrace,
aïant auſſi parmi ſes troupes, des Bataves, que me- 378.
noit un Comte Victor, Sarmate ou Moſcovite de nation (b).

Tout fut tranquille ſur le Rhin pendant le règne du grand THEODOSE; mais les affaires changèrent entièrement de face ſous ſes deux fils
à qui il laiſſa l'Empire en mourant. ARCADIUS 395.
eut l'Orient & HONORIUS l'Occident. Le prémier Miniſtre de celui-ci, Vandale de naiſſance, ſe nommoit Stilichon (c). Ambitieux & ne viſant pas à moins qu'à mettre la Couronne Impériale ſur la tête de ſon fils, il vit ſans peine les peuples du Nord ſe répandre dans l'Empire d'Oc-

(z) Id. *Ibid.* & lib. XXVIII. *c.* 2. Oroſ. *lib.* VII. *c.* 32. M. Stoke *pref. p.* 3.

(a) Ammian. *lib.* XXVIII. *c.* 5. Zoz. *lib.* IV. *c.* 11.

(b) Ammian. *lib.* XXXI. *c.* 10. 12, 13.

(c) Oroſ. *lib.* VII. *c.* 38.

Ans de J. C. d'Occident, parce qu'il se promit tout de leur assistance pour l'accomplissement de ses desseins. En attendant il se rendoit nécessaire. Après les avoir sécrettement attirés, tantôt il les battoit, tantôt il les ménageoit, selon que ses intérêts sembloient l'exiger; mais enfin il fut la victime de sa présomption.

406. L'an 406. les Alains & les Vandales vinrent de la Petite Tartarie fondre comme un essaim d'Abeilles sur les Gaules (*d*). En vain les Francs, fidèles aux Romains, firent quelque resistance à ces barbares, ils furent bientôt contraints de céder au torrent; & toutes les Forteresses du Rhin se trouvant dépourvues, par l'aveugle sagesse de Stilichon qui en avoit retiré les garnisons pour les envoyer sur le Danube contre les Visigoths (*e*), rien n'empêcha les Barbares de s'étendre dans toutes les Gaules (*f*), & d'y mettre tout à feu & à sang. Depuis le Rhin y compris ce païs-ci, jusqu'aux Alpes, aux Pyrénées & à l'Ocean, ils portèrent la désolation partout (*g*). Ils pénétrèrent même jusqu'en Espagne où ils s'établirent.

408. Pendant ce tems-là les Visigoths aïant traversé la Hongrie, s'étoit jettés sur l'Italie. Pour se débarasser de ces hôtes formidables, Honorius leur céda les Gaules que les Vandales avoient envahies. Ils s'y rendoient tranquillement quand Stilichon les fit attaquer au passage des Alpes. Ils se défendirent avec courage, dé-

(*d*) Procop. *de bello Vandal. lib.* 1. *c.* 3.

(*e*) Claudian. *de Bello Getico* ℣. 419. *&c. & in* 1. *Consul, Stilich. lib.* 1. ℣. 185.

(*f*) Kl. Kolyn, *pag.* 252.

(*g*) Hieron. *Epist.* x. *ad Ageruntium.*

désirent l'armée Romaine, & guidés par *Alaric* qui les ramena sur leurs pas, ils prirent Rome, la pillèrent, & ne répartirent pour les Gaules que l'année suivante (*b*). Ans de J. C.

Il ne faut pas ometrre que comme les Vandales trainoient à leur suite des Quades, des Sarmates, des Saxons, des Bourguignons, des Suéves (*i*) &c. de même les Visigoths étoient accompagnés des Sclavons, des Vénèdes ou Wiltes, peuples sortis de la Carniole & des confins de la Croatie, &c. (*k*), & sans doute qu'il en resta des uns & des autres dans ces Provinces. On prétend par exemple, que les Suèves s'établirent dans la Zélande & laissèrent aux habitans le nom de *Zeuwen* (*l*); que *Vlaardingen* anciennement Slaavenburg, fut fondée par les Esclavons ou *Wiltes* (*m*), qui selon quelques Ecrivains, conquirent toute la Hollande. De-là peut-être *Witlam*, ville marchande à l'embouchure de la Meuse, dont il est parlé dans les Auteurs du x. siècle (*n*); & de-là *Wiltsveenen* d'aujourd'hui, grand village dans le district de Rhinland (*o*).

De tous côtés on se révoltoit contre l'Empire Romain. L'année 409. est singulièrement mémorable par cet endroit. Honorius fut contraint de reconnoitre pour Empereur avec lui, le Tyran CONSTANTIN, qui devenu maître de

(*a*) Jornand. *de Reb. Getic. c.* 30. 31.

(*a*) Cluver *Germ. Ant. lib.* III. *c.* 44.

(*e*) Jornand. *ib. c.* 23.

(*d*) Matthæus *de Nobilit. lib.* II. *c.* 5. *p.* 181.

(*e*) *Chronic. de Traject. p.* 310. *in Analect. Matth. T.* V.

(*f*) *Annal. Fuld. ad an.* 836.

(*a*) Van Loon *Aloude Holl. hist. tom.* I. *p.* 232.

Ans de J. C. de l'Angleterre, des Gaules & de l'Espagne, menaçoit de passer les Alpes * (*b*). Les Vandales qui s'étoient cantonnés dans la partie méridionale des Gaules, voyant les progrès de Constantin, & craignant l'arrivée d'Alaric, forcèrent les passages des Pyrénées & envahirent l'Espagne (*i*). Mais ce qui arriva de plus remarquable encore, ce fut la revolte des Brétons & l'érection de la République des *Armoriques*. Cette révolution qu'on a judicieusement comparée au soulèvement des Provinces-Unies contre la tyrannie de Philippe II. Roi d'Espagne, (*k*) eut de si grandes suites, qu'il faut nécessairement que nous en disions un mot.

L'Armorique comprenoit dés l'entrée du v. siècle cinq des XVII. Provinces des Gaules, savoir les deux Aquitaines, la seconde, la troisième & la quatrième Lyonnoise, & même une partie de la seconde Belgique †. Ainsi du côté de l'Ocean & du Nord, elle s'étendoit jusqu'aux pays des Francs, renfermant le Brabant & la Flandre, peut-être même la Zélande & une partie de la Hollande (*l*). Toutes ces Provinces se liguèrent pour se défendre contre les Tyrans & les barbares auxquels le lâche Honorius les abandonnoit. Elles formèrent ensemble une sorte de République dont on ignore

(*b*) Zoz. *lib.* VI, *c.* 3-5.

(*i*) Oros. *lib.* VIII. *c.* 40. Gregor. Tur. *lib.* II. *c.* 2.

(*k*) Dubos *Hist. Crit. Liv.* II. *c.*3.*T.* I. *p.* 297.

(*l*) Procop. *de bello Gothico*, *lib.* I. *c.* 12. Du bos *ib. tom.* II. *p.* 561.

* Voyez l'*Histoire Universelle*, Tom. XI. p. 250.

† J'emprunte ici quelques lignes de l'Abbé *Dubos* dans l'endroit qui vient d'en être cité.

re les loix générales, mais où apparemment Ans de
chaque Province & chaque ville continua J. C.
d'être gouvernée par les loix particulières, sous des Officiers & des Juges qu'elles s'établirent (*m*); & toutes ensemble ne négligèrent rien pour étendre cette confédération.

Malheureusement JOVINUS, un des plus 413.
grands Seigneurs des Gaules, la croisa. Proclamé Empereur dans les deux Provinces Germaniques, il étoit soutenu des Francs, des Bourguignons, des Allemans & des Alains (*n*), & quelque fatale que fût son entreprise par rapport à lui-même, elle donna occasion aux Bourguignons de s'établir dans l'Alsace & dans la Franche-Comté (*o*), pendant que les Francs s'établirent dans cette partie des Gaules qui avoisinoit au Rhin & à la Moselle (*p*).

Honorius mourut sans posterité l'an 417. après 417.
avoir fait rentrer quelques-uns des Armoriques sous son obéissance (*q*). VALENTINIEN III. encore enfant, lui succéda sous la tutèle de sa mère Placidie, fille du grand Théodose, pendant que THÉODOSE II. fils d'Arcadius, continuoit à régner en Orient. Ce fut sous ces Princes que la Monarchie de France commença, & que l'Empire d'Occident tomba de plus en plus en décadence, déchiré par les Barbares qui le démembrèrent, & perdu par les jalousies de ceux qui le défendoient (*r*). Aëtius Général de Valentinien, battit les Bourguignons, les Saliens, 428.
les

(*m*) Zozim. *lib.* VI. *c.* 5.

(*n*) Oros. *lib.* VII. *c.* 42.

(*o*) Prosper *Fast. p.* 203.

(*p*) Gregor. Tur. *lib.* II. *c.* 9.

(*q*) Rutilii *Itinerar. lib.* I. vs. 213. &c.

(*r*) Sidon Apollinar. *Carm.* VII. vs. 236. *&c.*

Ans de J. C. les Francs, & chassà ces derniers des terres qu'ils avoient envahies sur la rive gauche du Rhin (*s*),
432. Mais CLODION, qui étoit alors leur Roi, * envoya son fils à Rome, & appuyé d'Aëtius lui-même, il conclut avec les Romains un traité d'alliance & d'amitié qui leur attacha les Francs pour toujours (*t*). Ce Prince faisoit son séjour à *Dispargum*, dans le païs des Thuringiens, ou des Tongriens, l'une des cités des Gaules (*v*). L'on voit ce semble, des restes assez sensibles du nom de ce château, dans le nom de la ville de *Diest*, située sur la Démer en Brabant, aux environs de laquelle se trouvent deux endroits appellés *France*, un autre *Fransbroek*, un autre *Salebeim*, c'est-à-dire demeure des Saliens (*x*) †. Peut-être Aëtius quand il chassa les Francs de ce Canton, permit-il à Clodion d'y conserver cette demeure. Nous ne verrions rien d'improbable à le supposer, puisqu'il y avoit des Saliens dans la Batavie, & que l'Etat des prémiers Rois de France s'étendoit du pays de Tongres jusques dans cette Ile. Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter ces questions.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les François profitant de l'embarras où se trouvoit Aëtius

(*s*) Prosper. *Fast. p.* 205. Cassiodor. *Chron. p.* 367. *Op. t.* 1.

(*t*) Prosper. *Chronic. ad An. Valent.* 5. *Fragment.* Prisci *Rhetor. p.* 40. *Edit. Paris.* Jornandes *de reb. Get. c.* 34.

(*v*) Gregor. Turon. *lib.* II. *c.* 9.

(*x*) Mantelii *Hist. Lossens. p.* 6.

* Tout le monde sait qu'on lui donne PHARAMOND pour prédecesseur & qu'on en fait le premier Roi de France.

† L'Abbé *Dubos* croit que Duysborch près de Louvain est le Dispargum de Clodion. *Hist. Crit. Tom.* I. pag. 393. Il refute le P. *Daniel* qui place Dispargum en Thuringe au côté droit du Rhin.

tius pour défendre l'autorité chancelante de Ans de
l'Empire dans les Gaules, contre les Visigoths, J. C.
les Bourguignons, & les Armoriques, étendirent bientôt leur domination au de-là de Tongres. Vers l'an 445. Clodion poussa jusqu'à 445.
Cambrai, prit cette ville & se rendit maître d'une partie de l'Artois jusques à la Somme (y).

Il est vrai que l'année d'après Aëtius le bat- 446.
tit près de Hesdin; mais la même année il reconnut ses conquêtes, & fit la paix avec les François & les Armoriques. Aussi trouve-t-on 451.
au bout de quelque tems, ces deux puissances au nombre des Alliés du peuple Romain (z), & avec elles les Saxons, les Bourguignons & les Ripuaires *. Ces derniers étoient une Tribu des Francs qui s'étoit établie le long des rives du Bas-Rhin & de la Basse-Meuse. On prétend qu'ils occupèrent Thiel, Nimègue, & tout le païs qui s'étendoit de-là jusqu'au Royaume de Clodion (*a*). Nous aurons plus d'une occasion de parler de ces Ripuaires dans la suite.

Ce fut environ ce tems-ci qu'arriva une révolution à laquelle les Bas-Saxons eurent trop de part pour que nous la passions entièrement sous silence; c'est de la conquête de la Grande-Brétagne que je veux parler. Abandonnés par les Romains & poussés par les Ecossois, les Bré-

(*y*) Greg. Turon. *lib.* II. *c.* 9. Sidon Appollin. *Carm.* V. *c.* 212.

(*z*) Jornand. *de reb. Getic. c.* 36.

(*a*) *Hist. belli Saxon.* p. 82. *in collect.* J. Reuberi.

* Selon l'Abbé *Dubos* les Ripuaires étoient des Francs auxquels s'étoient associés des Soldats Romains qu'on appelloit Ripuaires, parce qu'ils étoient employés, à garder la rive du Bas-Rhin. Hist. Crit, T. I. P. 471.

Ans de J. C. Brétons prirent le parti desespéré d'appeller les Saxons à leur secours †. Vortigerne qui étoit alors sur le Trône de la Brétagne, en fit faire la proposition à ces Bas-Saxons que nous avons vu établis dans la West-Frise & jusqu'aux portes de Nimègue (*b*). Ils la reçurent avec plaisir, & s'y prêtèrent avec empressement. HENGIST Roi de ces Saxons que nos Chroniques appellent Frisons, soit parce que les Frisons les accompagnèrent, soit parce que leur païs qui touchoit à la Frise en porta dans la suite le nom (*c*), Hengist, dis-je, suivi de son frère HORSA, arma trois vaisseaux, arriva heureusement dans la Brétagne, y fut reçu à bras ouvert, & trouvant cette Île, au midi de laquelle on l'établit, également agréable & fertile, il forma sans doute dés lors le projet de s'en rendre maître, en y attirant un plus grand nombre de Saxons *. Coup sur coup on y en vit arriver des essaims. Outre ceux que la West-Frise fournit & auxquels beaucoup de Frisons se joignirent, il en vint de toutes les parties de la Saxe. Hengist tira même des secours considérables des Juttes, peuple Goth qui a donné son nom au Jutland, & ceux-ci aménerent avec eux les Angles ou Anglois qui se trouvoient sur leur rou-

(*b*) Beda *Hist. Eccl. lib.* I. *c.* 12-14.

(*c*) *Chron. van* Claas Goetz *dans* van Loon. *Aloude Hol. Hist. Tom.* I. *p.* 236.

† Dans ce tems-là les Saxons occupoient la Saxe, la Westphalie, la Frise Occidentale & Orientale, la Hollande, & la Zélande.

* Je ne dois pas dissimuler que les Historiens de la Grande-Brétagne racontent la chose autrement, & qu'ils font venir Hengist du païs des Angles dont ils supposent qu'il étoit Roi. Voy. L'*Hist. Univ.* Tom. XIII. pag. 458, 459. *Rapin* Hist. d'Ang. Tom, I. pag. 778, &c.

route dans le Duché de Sleswyk. Bientôt les Ans de
Ecossois firent la paix, mais bientôt aussi les J. C.
Brétons devinrent les esclaves de leurs Libérateurs. On jetta Vortigerne dans les fers. Une infinité de Brétons furent massacrés. Plusieurs cherchèrent leur salut dans la fuite (*d*); entre ces derniers quelques-uns abordant dans ces Provinces pillèrent le plat-païs, & selon quelques Chroniques bâtirent à l'embouchure du Rhin proche de Catwyk, le Fort ou Château, qui, disent-elles, reçut d'eux le nom de *Brittenburg*, ou de Maison des Brétons (*e*). D'un autre côté les Frisons proprement dits, voyant la Basse-Saxe & divers autres établissemens des Saxons dépeuplés par le transport volontaires des habitans dans la Grande-Brétagne, ils s'y étendirent peu-à-peu, forcèrent même en quelques endroits ceux qui y étoient demeurés, à passer aussi la Mer, dépossédèrent entre autres les Wiltes dont j'ai parlé plus haut, de la ville de *Wiltenburg* qui a pris depuis le nom d'Utrecht, & donnèrent vraisemblablement par ces acquisitions le nom de Frise à tous le païs qui est renfermé entre l'Elbe & l'Escaut. Quoique la date précise de ces évènemens soit incertaine, il y a toute apparence qu'ils arrivèrent entre l'an 446. & l'an 450 (*f*).

On sait aussi qu'environ l'an 463. les Saxons 463.
de jour en jour plus entreprenans, firent une irruption considérable dans les Gaules en remontant la Loire jusqu'à Angers & à Orleans. CHILDE-

(*d*) Beda *lib.* I. *c.* 15. Gildas *Epist.* XXIII. Nennius *Hist. Brit. c.* 48.

(*e*) Beda *ib.* Klaas Kolyn *p.* 251. *Voyez ci-dessus* pag. 13.

(*f*) Kl. Kolyn. *ib.* Beda *lib.* V. *c.* 11.

Ans de J. C. DERIC I. qui avoit ſuccédé à MEROVE'E ſon Père, les attaqua. Il défit Audoagre leur Roi devant la ſeconde de ces villes, puis encore plus complettement devant la prémière, & non content d'avoir chaſſé les Saxons, il s'empara de leurs Iles & les ravagea, (*g*); Ces Iles étoient, ſelon l'opinion commune, ſituées au Septentrion de l'embouchure de l'Elbe (*h*); mais eſt-il apparent que les François portèrent leurs armes victorieuſes juſques-là, & ne ſeroit-il pas plus probable d'entendre par ces Iles des Saxons, la Batavie, ou la Zélande?

Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture, il eſt avéré que le nom Batave ne figura que peu ou point dans les grandes révolutions dont nous venons de parler. On trouve ſeulement que ſous Honorius les Bataves groſſirent les troupes Romaines tant infanterie que cavalerie (*i*). On voit auſſi qu'on donna quelques terres dans les Gaules à quelques vieilles bandes de leurs fantaſſins (*k*), & qu'ils firent quelques établiſſemens ſoit dans la Rhétie (*l*), ſoit probablement au confluent du Danube & de l'Inn, où leur nom eſt reſté à la ville de Paſſau, anciennement appellé Batavia & enſuite Patavia (*m*). A cela près il n'en eſt plus fait mention ni dans ce ſiècle ni dans les ſuivans; & les anciens habitans de la Batavie, ou exterminés par les Romains & par les Barbares, ou

(*g*) Gregor. Tur. *lib.* II. c. II-19.

(*h*) Dubos *Hiſt. Crit. tom.* I. *p.* 196. & *tom.* II. *p.* 182.

(*i*) *Notit. Dignit. imp. ſect.* 4, 5. 38, 39, 40, 63.

(*k*) Ib. *ſect.* 65.

(*l*) Ib. 69.

(*m*) Van Loon *Aloude Hol. hiſt. tom.* I. *pag.* 233.

ou incorporés parmi les Francs, les Saxons, Ans de
& les Frisons, ou transplantés en d'autres païs, J. C.
ne reparoissent plus dans l'Histoire. Desormais tout en est éteint, jusqu'au Nom.

LIVRE IV.

Depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident l'an 474, jusqu'à son rétablissement par Charlemagne, l'an 800.

Nous voici parvenus au moment fatal de la 474.
chûte finale de l'Empire d'Occident. JULIUS NEPOS qui s'étoit fait Empereur en 474, avoit été contraint de céder à Evaric Roi des Wisigoths, tout ce que les Romains possédoient encore dans les Gaules. AUGUSTULE 475.
qui le déplaça en 475, ne semble pourtant pas avoir ratifié cette cession. On le voit maître des Gaules jusqu'au Rhin, du moins aussi longtems qu'il demeura maître de Rome; mais l'année suivante, Odoacre Roi des Turcilingiens, 476.
nation Gothique, l'aïant détrôné, l'Italie devint la proie de ces Barbares, & l'Empire Romain demeura éteint en Occident (*a*). Odoacre prit le titre de Roi d'Italie. Zénon Empereur d'Orient, le reconnut en cette qualité. Les Bourguignons, Evaric & ses Wisigoths, les François, & tous les peuples de la Germanie qui s'étoient établis dans les Gaules, firent la même chose, à condition que chacun d'eux de-

(*a*) Procop. *de bello Goth. lib.* 1. *c.* 12.

Ans de J. C. demeureroit tranquille & légitime possesseur des cantons dont il s'étoit emparé (*b*).

Les habitans de ce païs paroissent aussi avoir fait quelque traité avec Evaric; c'est d'eux que les Historiens parlent tantôt sous le nom de Sicambres, tantôt sous celui de Barbares qui demeuroient le long du Vahal, tantôt sous celui de Saxons; & on entrevoit assez clairement dans ce qu'ils en disent, que ces peuples reconnurent à Evaric une sorte de supériorité au dessus d'eux (*c*).

Tout avoit donc changé de face dans les Gaules. Les Wisigoths y possédoient tout ce qui est entre l'Ocean, la Loire, les Pyrénées, & la Méditerranée, jusqu'au Rhône. Les Bourguignons dominoient depuis la Durance & le Rhône jusqu'aux Alpes. Les Francs, particulièrement ceux que desormais nous devons nommer François, s'étoient établis entre l'Escaut, le Bas-Rhin, la Basse-Meuse & la Somme. Toute la côte de l'Ocean depuis la Loire jusqu'au Rhin, relevoit des Armoriques. Dans ce que nous appellons aujourd'hui les Provinces-Unies des Païs-Bas, demeuroient les Frisons, des Saxons, & des Francs, peut-être même des Brétons vers l'embouchure du Rhin près de Catwyk, comme il y en avoit dés lors dans la petite Brétagne, où ils avoient commencé à fonder un Etat (*d*). Tous ces peuples avoient leurs

(*b*) Sidon. Appollinar. *Epist. lib.* VIII. *Ep.* 9. *lib.* IX. *Epist.* 3.

(*c*) Sidon. *Epist. lib.* VIII. *Ep.* 3, 9. Jornand *de reb. Get. c.* 45. 47.

(*d*) Barbeyrac. *Hist. des Anc. Traités. Part.* II. *pag.* 134.

leurs Chefs & se gouvernoient sans doute par Ans de
leurs Loix. Il y avoit pourtant des endroits J. C.
dans les Gaules où des Romains étoient les maîtres du Gouvernement. Ainsi par exemple Syagrius se qualifioit de Roi des Romains, & tenoit sa Cour à Soissons (*e*).

Clovis Roi de France, & probablement de 486.
ces Francs qu'on appelloit Saliens, & qui depuis le IVe. siècle s'étoient établis dans la Batavie, l'attaqua, le défit, & lui fit trancher la tête. Successivement ensuite il conquit la cité
des Tongres ou Thuringiens de deçà le Rhin, 491.
& divers autres Etats qui avoient appartenu aux 493.
Romains (*f*). Mais bientôt divers peuples de la Germanie effrayés ou jaloux de la puissance de Clovis, formèrent une ligue considérable contre lui. Les Frisons entrèrent dans cette ligue. Quoique le fait ne soit attesté que par un Auteur du XII. siècle (*g*), leur situation par rapport aux François, & les longues guerres qu'ils firent dans la suite contre cette nation, rendent la chose plus que probable. Ils se liguèrent donc entre autres avec les Allemans & les Saxons, &
attaquèrent les François. Clovis passa le Rhin 496.
& remporta sur les Allemans une victoire signalée à Tolbiac près de Cologne. Les Auteurs contemporains qui nous l'apprennent, ne parlent ni des Saxons ni des Frisons. Mais en revanche on sait d'eux que Clovis embrassa la Religion

(*e*) Gregor. Turon. *lib.* II. *c.* 27.

(*f*) Gesta Francor. *c.* 14.

(*g*) *Liber de Castro Ambasiæ & ips. Domin. gestis, c.* IV. §. 4. *apud* d'Achery *T.* III. *p.* 269.

Ans de J.C. ligion Chrétienne ſelon le vœu qu'il en avoit fait pendant ce combat (*b*).

Il fut batiſé avec trois mille François; & ce jour, en gagnant au Chriſtianiſme un proſélyte ſi illuſtre, lui valut à lui-même de la part des Eccléſiaſtiques, les louanges d'une flatterie pouſſée
497. jusqu'aux derniers excès (*i*). En 497. il réduiſit les Armoriques. A de nouveaux exploits, qui accrurent ſes Etats & ſa gloire, fut ajoutée
510. en 510. une nouvelle dignité (*k*). Anaſtaſe Empereur d'Orient, lui donna les titres de Patrice & de Conſul Romain (*l*). C'étoit l'autoriſer à attaquer tous ceux qui s'étoient ſoulevés contre l'Empire; & il ſut en profiter pour opprimer tous les Princes qui dominoient ſur quelque Tribu des Francs. Tels furent Sigebert Roi des Ripuaires, & ſon fils Clodéric; Araric dont les Etats étoient dans l'Artois; Ragnacaire qui régnoit à Cambrai, & Regnomer à Mans (*m*). Ainſi Clovis étendit ſa domina-
511. tion; après quoi il mourut en 511. laiſſant la Monarchie Françoiſe parfaitement établie.

Ses quatre fils ſe partagèrent ſes Etats. THEODORIC qui étoit l'aîné, eut dans ſon partage les deux bords du Rhin, & conſéquemment la Zélande, avec une partie de la Gueldre & de la
513. Hollande. De ſon têms les Danois firent une deſcente dans le païs, penétrèrent juſques chez les

(*b*) Caſſiodor. *lib.* II. *Epiſt.* 41. Gregor. Turon. *lib.* II. 30, 31.

(*i*) *Epiſt.* Aviti *apud* du Cheſne *Tom.* I. *p.* 835. *Epiſt.* Remigii *ib. p.* 849.

(*k*) Procop. *de bel. Goth. lib.* I. *c.* 12.

(*l*) Greg. Tur. *lib.* II. *c.* 38. Dubos *Tom.* III. *p.* 1.

(*m*) Greg. Tur. *lib.* II. *c.* 40. 41. 42.

les Attuaires dans la Gueldre, & regagnoient la Ans de mer chargés de priſonniers & de butin, quand J. C. Théodebert, fils de Théodoric, fondit ſur eux, tua leur Roi Cochiliac, défit leur flotte, recouvra butin & captifs, & rendit le tout aux propriétaires (*n*).

THE'ODEBERT ſuccéda à ſon Père. Sa 534. ſœur Théodechilde avoit été épouſée en ſeconde nôces par Hermegiſcle Roi des Warnes, peuple Germain qui s'étoit établi dans le Rhinland on ne ſait en quel tems, mais qui paroit y avoir laiſſé quelque veſtige de ſon exiſtence dans le nom du village de Warmond, aſſez ſemblable à celui de la ville de Warnemund, pas loin de la rivière de War, entre l'Elbe & la Viſtule, d'où ce peuple pourroit bien être venu. Quoiqu'il en ſoit, ce Roi Hermegiſcle avoit eu de ſa prémière femme un fils nommé Radiger, qu'il avoit fiancé à la ſœur d'un des Rois de la Grande-Brétagne; mais étant tombé malade avant que la Princeſſe paſſât la mer pour conſommer ce mariage, il avoit fait aſſembler les principaux de la Nation, & leur aïant repréſentée combien le voiſinage des François étoit dangereux, à moins qu'ils ne fuſſent étroitement liés avec ce peuple dont le Rhin ſeul les ſéparoit, il les exhorta à faire enſorte que Radiger au-lieu de ſe marier avec la Princeſſe Angloiſe, épouſât ſa Belle-Mère; ce qui n'avoit rien de contraire aux loix de l'Etat. Hermegiſcle mourut: on exécuta ſes intentions. Radiger épouſa Théodechilde; mais la Princeſſe mépriſée ne tarda pas à ſe vanger. A la tête

te

(*n*) Greg. Tur. *lib.* III. *c.* 2.

Ans de J. C. te d'une nombreuſe flotte elle tomba à l'improviſte ſur les Warnes; Elle ſe campa à l'embouchure du Rhin; ſes troupes taillèrent en pièces celles de Radiger; il prit la fuite dans les bois; elle ordonna de l'y pourſuivre: on le lui amena chargé de fers, & ce Prince aïant répondu aux reproches de perfidie qu'elle lui faiſoit, qu'il y avoit été obligé par les ordres de ſon Père & par les prières des principaux de ſa Nation, elle lui ordonna de renvoyer ſa rivale, & de lui rendre à elle ſon trône & ſon cœur. Il obéit: Théodechilde fut renvoyée à ſon Frère Théodebert; & l'Hiſtoire ne dit pas s'il ſe reſſentit de l'affront qui lui avoit été fait (o). C'eſt en ſubſtance tout ce qu'on ſait de cette avanture. Théodechilde mourut très-agée en odeur de ſainteté, & fut honorée en effet comme une Sainte après ſa mort dans l'Abbaïe de Sens qu'elle avoit fondée (p). Il n'y a point de doute qu'entre autres bonnes œuvres, elle n'eut ſignalé ſon zèle en portant le Chriſtianisme chez les Warnes où elle avoit régné.

547. Théodebert étant mort en 547. THE'ODEBALDE ſon fils lui ſuccéda à la Couronne d'Auſtraſie. Il fit un traité d'alliance & d'amitié avec
551. l'Empereur Juſtinien; & ſous ſon règne quantité de Brétons paſſèrent en France, où ils s'établirent, ſoit dans l'Armorique ſoit dans ſes
554. Etats (q). Comme il déceda ſans enfans, ſes deux grands Oncles Childebert & CLOTAIRE ſe partagèrent ſon Royaume qui demeura bientôt à

(o) Procop. *de B. G. lib.* IV. *c.* 20.

(p) Eckhart *de Reb. Franc. T.* I. *pag.* 79. Fortunati *Carmina hiſt. lib.* V. *carm.* 4.

(q) Procop. *ibid. c.* 24.

à ce dernier par la cession, & puis par la mort Ans de du prémier (*r*). Il eut d'abord à soutenir une J. C. revolte des Saxons, qui chassés des environs de Nimègue par les Frisons, étoient allés s'établir près du Weser (*s*). Il les battit, mit tout à 555. feu & à sang dans la Thuringe où ils avoient trouvé du secours, & les rendit de nouveau tributaires de la France (*t*). Mais l'année d'après 556. ils revinrent jusqu'à Nuitz, pillèrent de tous côtés, & s'en retournoient chargés de butin lorsque Clotaire les atteignit. Ils demandèrent quartier; mais l'Armée de Clotaire l'aïant refusé; on en vint aux mains (*u*), & le desespoir animant les Saxons, ils battirent les François, & les obligèrent à un accommodement. Deux ans a- 558. près on vit toutes les Couronnes de France réunies sur sa tête par la mort de Childebert; mais il ne lui survécut pas fort longtems, & il laissa en 561. ses Etats à ses quatre fils, Caribert, 561. Gontran, Chilperic & SIGEBERT. Ce dernier eut en partage l'Austrasie & par conséquent les Etats du Rhin; & ce fut à Rheims qu'il tint sa Cour (*w*). Une des choses les plus mémorables sous son règne, c'est que les Lombards peuples du Nord & probablement de l'ancienne Scandinavie (*x*), d'où ils avoient passé en Hongrie (*y*), firent la conquête de presque toute l'Italie. Narsez, Général de l'Empereur Ju-

(*r*) Greg. Turon. *lib.* IV. *c* 9.

(*s*) *Appendix ad* Marcell. *Comitis Chronicon. Edit. Scalig. p.* 55. *& ap.* Du Chesne *Tom.* I. *p.* 217.

(*t*) Greg. Turon. *lib.* IV. *c.* 10. 14.

(*u*) Id. *ib. c.* 16. 18.

(*w*) Id. *ib. c.* 22.

(*x*) Grotius *Proleg. ad Hist. Goth. &c. pag.* 28.

(*y*) Procop. *ubi sup. lib.* III. *c.* 23.

Ans de Justin dans ce païs-là, les y avoit appellés pour
J. C. se vanger des duretés dont ce Prince payoit ses
568 services *. Les Lombards avoient entraîné avec
eux dans cette invasion, un grand nombre de
Saxons tributaires de Sigebert: ce Prince y a-
569. voit consenti & avoit permis à une peuplade de
Suèves de les remplacer; mais ces Saxons mal
recompensés des Lombards s'avisèrent de forcer
les Alpes, & de commettre de grands desor-
dres dans le Dauphiné, la Provence, & le Lan-
guedoc. Mummol Général des troupes de Gon-
tran, les défit & exigea d'eux qu'ils rentrassent
dans leur ancienne patrie. Ils se soumirent: Si-
gebert les y fit conduire; mais là il fallut se bat-
tre avec les Suèves & les déposséder. Ceux-ci re-
570. sistèrent; mais enfin l'on s'accommoda; & les
deux peuples convinrent de vivre dans le païs
en bonne intelligence les uns avec les au-
tres (z).

575. A peine ces troubles étoient appaisés que Si-
gebert & Chilperic s'armèrent l'un contre l'au-
tre. Le prémier avoit épousé Brunehaut, fille
cadette d'Athanagilde Roi des Wisigoths; le
second Frédégonde, suspecte d'avoir fait périr
Gaisuinde précedente femme de Chilperic &
sœur de Brunehaut. Dans une bataille qui se
donna, Théodebert fils de Chilperic, fut défait
& tué. Chilperic se sauva à Tournai. Sige-
bert animé par Brunehaut, alla l'y assiéger après
s'être emparé de ses Etats; mais deux scélerats
envoyés par Frédégonde, l'assassinèrent dans son
camp

(z) Gregor. *Tur. lib.* v. *c.* 15.

* Je supplée ici quelques traits, que l'Auteur a omis & qui me paroissent nécessaires pour la liaison des faits. C'est du P. *Daniel* que je les ai empruntés,

camp (*a*). CHILDEBERT II. delivré heu- Ans de
reusement des mains de Chilperic, fut mené à J. C.
Metz & proclamé Roi d'Austrasie. Il n'étoit 583.
encore qu'un enfant. Son Oncle le reconnut en 583. Tous les frères étoient armés les uns contre les autres; Brunehaut & Frédégonde ne cessoient d'accumuler crimes sur crimes; on soupçonna même la dernière d'avoir fait assassiner jusqu'à son mari (*b*). 584.

Pour revenir à Childebert II, les Warnes 595.
aïant osé faire quelques mouvemens contre lui, il vint dans leur païs & les extermina entièrement (*c*). Ce fut son dernier exploit. Il mou- 596.
rut l'année d'après, laissant deux fils, Théoderic ou Thierri, qui régna en Bourgogne, & THE'ODE'BERT II. qui eut pour son partage l'Austrasie, tous deux sous Brunehaut leur grand-mère. Les deux frères se divisèrent. Théodébert défait par Thierri est pris à Zulpich près de Cologne, rasé & renfermé dans un monastère (*d*); mais Brunehaut qu'il avoit depuis longtems éloignée de sa Cour, porte la rage jusqu'à le faire massacrer, comme on prétend que c'étoit elle 613.
qui avoit déjà fait inhumainement périr avant lui Merovée son fils encore enfant *. Mais la même année Thierri meurt allant faire la guerre à son neveu Clotaire. Celui-ci fait prendre Brunehaut & la condamne à un supplice horrible qu'elle avoit trop mérité (*e*).

Le

(*a*) Id. *ib.* c. 45. 46.
(*b*) *Gesta Reg. Franc.* c. 35.
(*c*) Procop. *de B. G. lib.* IV. c. 20. Fredegar. *Chronic.* c. 15.
(*d*) *Vita* S. Columbani c. 30. Fredeg. c. 37. 38.
(*e*) Fredeg. c. 39.

* Clotaire lui reproche dans le P. *Daniel* d'avoir fait périr dix Rois ou fils de Rois.

Ans de J. C. 622. Le voilà donc ce CLOTAIRE II. du nom, seul maître de la Monarchie de France. En 622. il donna l'Austrasie à DAGOBERT son fils avec le titre de Roi (*f*). Les Saxons & les Frisons se soulevèrent contre lui (*g*). Il marcha contre eux: leur Roi, ou Duc Berthold, le défit: Clotaire arriva à son secours, passa le Weser à la vuë de l'Armée ennemie, tua de sa main Berthold, & fit un carnage horrible dans tout le païs. Les Auteurs embellissent cette victoire de mille traits (*h*); mais ils sentent trop la fable, pour tenir une place dans l'Histoire *. Ce qui ne doit pas être passé sous silence en cet endroit, c'est qu'on assûre que Dagobert s'empara durant cette guerre, de la forteresse de Wiltenbourg ou Utrecht (*i*), dont nous avons vu que les Frisons s'étoient rendus maîtres. Il y établit selon nos Chroniques, un péage sur le Rhin (*k*), dont le grand commerce se faisoit déjà à *Wicus Portus*, probablement Wyk te Duurstede (*l*). Il y fonda aussi une Chapelle à l'honneur de St. Thomas (*m*), quoique s'il en faut en croire quelques Auteurs, il y eut dés avant le tems de Clotaire II. une Eglise dans cette ville (*n*). Au moins est-il cer-

(*f*) Id. *in Chron. c.* 47.

(*g*) K. Kolyn *p.* 255.

(*h*) *Gesta reg. Franc. c.* 41. *Vita S.* Eligii *lib.* I. *c.* 10. *apud* d'Achery *T.* II. *p.* 81.

(*i*) K. Kolyn *p.* 255.

(*k*) K. Goete *apud* van Loon *Aloude Holl. Hist. T.* I. *p.* 270.

(*l*) *Dagob.* I. *Diplom. apud* Miræum *oper. Diplom. T.* I. *p.* 241. 242.

(*m*) Miræi *Cod. Donat. piar. c.* X. K. Kolyn *p.* 255.

(*n*) Heda *p.* 19. & 35.

* Le P. *Daniel* rapporte cette victoire de Clotaire sur les Frisons à l'an 626.

certain que Dagobert ne regardoit pas le Pape comme le Chef de toutes les Eglises de la Chrétienté, car il soumit l'Eglise d'Utrecht à l'Evêque de Cologne sous la condition expresse que le Prélat viendroit en personne travailler à la conversion des Frisons du voisinage, ce que ni lui ni ses successeurs, ne paroissent pas avoir exécuté (*o*). Ans de J. C.

Mais puisque nous en sommes sur ces matieres, qu'il nous soit permis de faire ici une courte digression sur l'époque heureuse où le Christianisme fut porté dans ces Provinces, tant au Nord qu'au Midi du Rhin. Je fais à dessein cette distinction, parce qu'il est d'abord à remarquer que la rive gauche ou méridionale de ce fleuve reçut plutôt la lumiere que l'autre. On sait que dès le II. siècle l'Evangile fut prêché dans les Gaules (*p*); qu'à la fin de ce même siécle il pénétra dans la Germanie le long du Rhin jusques vers Cologne (*q*), & il est assez démontré qu'on le prêcha dans la Batavie vers le commencement du IV siécle au plus tard (*r*). Peut-être les peuples de cette Ile en furent-ils redevables aux Evêques de la ville de Cologne que les intérêts du commerce lioient avec eux; peut-être même en durent-ils les premières connoissances aux troupes Romaines, dans lesquelles il y avoit beaucoup de Chrétiens (*s*).

Les peuples de la rive droite ou septentrionale

(*o*) *Epist.* Bonifacii 97. *Edit. Serrar.*

(*p*) Irenæus *lib.* 1. *c.* 10.

(*q*) Tertul. *ad Jud. c.* 7. Hilar. *de Synod. adv. Arrian. ap.* Smetium *Antiq. Nom. p.* 61.

(*r*) Smetius *ib. p.* 60.

(*s*) Tertul. *Apolog. c.* 37.

Ans de J. C.

nale du fleuve ne furent pas moins heureux. J'avouë que le Christianisme qui de très-bonne heure avoit pénétré dans les régions du Nord, jusqu'au sein de la Gothie & de la Scythie (*t*), n'avoit pas si tôt éclairé les Francs & les autres nations Germaniques qui demeuroient près du Rhin. Selon toutes les apparences elles ne connurent pas Jésus Christ avant le IV. ou le V. siècle. D'un autre côté cependant il est fort vraisemblable que les soins du grand Constantin en avoient fait retentir le nom en divers lieux de la Germanie (*u*). Les invasions des Goths dans le V. siècle y apportèrent sans doute encore plus de lumières. Ces lumières s'augmentèrent par le commerce des Francs, soit avec leurs compatriotes d'en deçà du Rhin, soit avec les troupes Romaines (*x*). Enfin Clovis acheva de lever les obstacles à la conversion de ces peuples. Sous ses auspices, le Christianisme fut publiquement professé ; & nous avons vu ses descendans donner à nos Warnes une Reine de la Religion du Sauveur (*y*). Les Frisons furent ceux qui se convertirent le plus tard. On en fixe la date à la fin du VII. siècle, & on en fait l'honneur à Willebrord. Cependant les soins pieux de Dagobert pour leur instruction sont connus ; & l'on verra dans la suite, que très-surement Willebrord eut des prédécesseurs dans ses travaux apostoliques auprès d'eux.

Mais

(*t*) Prudent. *Apotheos* v. 4̇6. *&c*. Hieron. *Epist*. 57. *ad Laiam*.

(*u*) Euseb. *Vit. Const. lib*. II. *c*. 44. *lib*. IV. *c*. 19. 20. *&* *in Orat. in laud. Const. c*. 17.

(*x*) *Epist*. Auspicii *ad Arbogart. ap*. Du Chesne *T*. I. *p*. 864. Sidon Apoll. *lib*. IV. *Ep*. 17.

(*y*) Voyez ci-dessus sous l'année 534.

Mais il est tems de reprendre le fil des évè- Ans de
nemens que nous avons perdus de vuë. Peu J. C.
après la mort de Clotaire II. décédé en 628. 628.
DAGOBERT son fils aîné, à qui il avoit déjà donné la Couronne d'Austrasie en 622. & qui lui succéda dans tous ses Etats à l'Aquitaine près, dont il s'empara en 630. sur les enfans de 630.
son frère Charibert, Dagobert, dis-je, eut à repousser les Winides, peuple Esclavon * qui faisoient des courses jusques au Rhin. Il leur op- 631.
posa entre autres des Saxons qui firent assez mal leur devoir (z). Et peut-être les Frisons profitèrent-ils de ces troubles pour reprendre Utrecht. On voit cette Ville entre leurs mains à la fin du siècle.

Dagobert mourut huit ans après cette guerre, 638.
laissant l'Austrasie à SIGEBERT II. son fils aîné, & au cadet Clovis II. la Neustrie avec la Bourgogne. Sous le nom de Sigebert, Pepin & son fils Grimoald *Maires du Palais* †, gouvernèrent à leur fantaisie (*a*). Le Roi s'occupa à fonder des monastères. C'étoit la devotion à la mode, le Christianisme par excellence. Deux sœurs de Grimoald s'y distinguèrent. Begga l'une d'elles, institua, dit-on, l'Ordre des *Béguines* (*b*); & l'autre appellée Gertrude, fonda une Abbaïe, à ce qu'on croit, dans l'endroit du païs de

(z) Fredegar. *Chron.* c. 74.

(a) *Vita* Sigeberti *Regis ap.* Du Chesne *T.* I. *p.* 592.

(b) Miræus *Fast. Belg.*

* Les Winides répandus en Allemagne avoient donné leur nom au Golphe Venadique à l'embouchure de la Vistule. Un marchand François ou Brabançon se fit leur Roi & causa beaucoup de peine à Dagobert.

† C'étoit le titre que prenoient les principaux Ministres d'Etat.

Ans de J. C. de Stryen où est à présent *Gertruidenberg* (*c*).
Ce fut encore sous Sigebert, que St. Eloi parvint d'Orfèvre qu'il étoit, à l'Evéché de Noyon. Il précha l'Evangile en Brabant, en Flandre, en Frise, peut-être même en Zélande, & avec beaucoup de succès (*d*).

656. Sigebert ne laissa qu'un fils, DAGOBERT II. Il étoit enfant. Grimoald le reconnut, mais ensuite fit courir le bruit qu'il étoit mort, l'envoya sécrettement en Ecosse, ou en Irlande, après l'avoir fait tonsurer, & lui substitua son propre fils sous le nom de CHILDEBERT II. Clovis frère de Sigebert & Roi d'Aquitaine, ne put souffrir que la Couronne d'Austrasie sortît de sa maison. Il prit les armes. On se saisit de Grimoald, qui périt dans les prisons de Paris; & l'on ne sait ce que devint Childebert (*e*). CLOVIS II. régna sans doute alors sur toute la France, mais très-peu de tems, étant mort selon toutes les apparences la même année que Sigebert. En mourant il laissa trois fils: CLOTAIRE III. étoit l'aîné; & il semble que pendant quatre ans il régna seul comme son Pè-
660. re (*f*). Au bout de ces quatre ans les Grands du Royaume d'Austrasie élevèrent sur le trône CHILDERIC le second fils de Clovis. Thierri le cadet des trois demeura seul sans Etats; mais
669. Clotaire III. étant décedé sans enfans en 669. THIERRI le remplaça, jusqu'à ce que détesté à

& Burgund. ad diem 17. *Dec. Et in Supplem.* Mir. *part.* II. *c.* 26.

(*c*) Mir. *ib. lib.* I. *c.* 4.

(*d*) Mir. *Fast. Belg. p.* 659. *Vit. S.* Eligii *lib.* II. *c.* 2, 3, 8.

(*e*) *Vita* Sigeberti *Regis p.* 593.

(*f*) Wandregisili *Abbatis Vita c.* 14. *apud* Du Chesne *Tom.* I. *p.* 640.

à cauſe du crédit immenſe qu'il avoit laiſſé pren- Ans de
dre à Ebroin, Maire du Palais, on le renferma J. C.
dans un Cloitre. Par-là Childeric ſe vit maître 670.
de toute la France; mais s'étant auſſi rendu o-
dieux, un Seigneur qu'il avoit maltraité & qui
ſe nommoit Bodillon, l'aſſaſſina avec la Reine
ſa femme & un de leurs fils, dans une forêt où il
chaſſoit (*g*). Dans cette confuſion, Ebroin 673.
s'étant échappé des priſons où on l'avoit renfer-
mé, gagna l'Auſtraſie, & à force d'intrigues
parvint à y faire couronner ſous le nom de CLO-
VIS un prétendu fils de Clotaire III. (*h*). Mais les
Grands de Neuſtrie aïant tiré Thierri III. de
ſon Cloitre pour le remettre ſur le trône, ce
Prince arma auſſitôt contre Ebroin, qui en con-
ſentant que ſon faux Clovis fût renfermé dans
un Monaſtère, conſerva la dignité de Maire ſous
le Monarque victorieux, & ne laiſſa à ce Prin-
ce fainéant que le nom de Roi (*i*). Mais
Thierri ne conſerva pas longtems les deux Cou-
ronnes, d'Auſtraſie & de Neuſtrie; le bruit s'é-
tant répandu que Dagobert II. vivoit encore,
les partiſans de ſa maiſon le rappellèrent ſécret-
tement. Après avoir épouſé Mathilde fille d'un 674.
Duc des Anglo-Saxons, il paſſa la mer, & fut
d'abord reconnu légitime Roi d'Auſtraſie, où
il régna environ quatre ans, juſqu'à ce qu'il fut
aſſaſſiné avec ſon fils Sigebert par la perfidie d'E-
broin *.

Avant

(*g*) Fredegar. *Chron.* I. *Contin.* c. 93. 95.

(*h*) Sigebert Gemblac. *Chron. ad an.* 680.

(*i*) Fredeg. *ib.* c. 96. *Vita S.* Leodegarii c. 12. *ap.* Du Cheſne T. I. p. 608.

* M. Le Préſident *Hainault* préſente dans un ordre aſſez différent les objets qu'on vient de réunir en ce paragraphe. Il fait ſuccéder Chil-

Ans de J. C.

Avant que de parler des suites de cet exécrable attentat, je dois faire observer en cet endroit que ce fut *Wilfrid* Archevêque d'Yorck, qui contribua le plus à rendre Dagobert au trône. Ce service ne demeura pas sans recompense. Wilfrid s'étant brouillé avec Egfrid Roi de Northumberland, fut obligé de prendre la fuite. Il vint en Frise. ADGILLE ou Adalgise, qui en étoit le Roi, ou le Duc, sous les Rois d'Austrasie, l'honora de sa faveur, & souffrit qu'il prêchât l'Evangile; ce qu'il fit avec autant de zèle pour la gloire des Papes qu'il
678. en devoit à celle de Jésus-Christ. De-là Wilfrid se rendit auprès de Dagobert. Ce Prince le reçut à bras ouverts, lui offrit l'Evéché de Strasbourg, & ne pouvant le retenir, il lui facilita les moyens de se rendre à Rome, où le Pape Agathon le combla d'honneurs (*k*). Après la mort d'Egfrid, il rentra dans son Archevéché: mais inquiet & remuant il se fit deposer par son clergé. Le Pape le rétablit. Enfin il mourut l'an 709. dans un âge fort avancé.

679. Dagobert II. aïant été perfidement assassiné, comme je l'ai dit, les Austrasiens se donnèrent deux Ducs. Ces Ducs furent *Pepin* d'Heristal *, dit le Gros, neveu de Grimoald; &
680. *Martin*, cousin de Pepin. Thierri III. les at-
687. taqua; Martin périt; Pepin prolongea la guerre d'an-

(*k*) Eddii *Vita S. Wilfridi.*

Childeric à Childebert au-lieu que nous lui donnons pour Successeur Clovis II. Il avance de quatre ans le règne de Childeric. Il fait aussi revenir Dagobert II. un an plutôt que nous sous le règre de Childeric & non sous celui de Thierri. Toute cette Chronologie est très embrouillée Voy. le P. Daniel.

* Sur le bord de la Meuse à une lieuë au dessus de Liége, Pepin avoit un Palais dans le même endroit où est aujourd'hui le bourg d'Heristal.

d'année en année, & finalement Thierri défait Ans de
ne conserva absolument de la Royauté qu'un vain J. C.
titre (*l*). 690.

Ce fut vers ces tems-là & environ l'an 688. que *Wigbert* Moine Anglois, passa la mer pour achever la conversion des Frisons. RADBOUD étoit alors leur Roi, & très-obstiné dans l'Idolatrie (*m*). Wigbert voyant qu'il préchoit sans succès, regagna bientôt sa patrie; c'étoit Egbert homme de qualité, & Moine comme lui, qui l'avoit animé à cette entreprise; à son défaut il envoya *Willibrord* ou Wilbrod, Bas-Saxon d'origine, qui, accompagné du Diacre Adelbert & de dix autres Moines, vint en 690. prendre terre à Catwyk, d'où il se rendit à Utrecht (*n*). Radboud & les Frisons qui possédoient cette ville, montrant peu de dispositions à la foi, Wilbrod prit le parti de se transporter auprès de Pepin, Maire de France. Pepin le reçut à bras ouverts; on lui donna un Cloitre & des terres,
là où est aujourd'hui Ruremonde (*o*); & 691.
pendant qu'il travailloit avec zèle à la conversion des peuples, ce Prince déclara la guerre aux Saxons & aux Frisons, qui depuis quelque tems se montroient fort peu soumis à la France.
Ils furent battus. Radboud demanda la 592.
paix (*p*). Wilbrod lui fut envoyé; mais croyant peut-être qu'après avoir cimenté cette paix il

(*l*) *Gesta Franc. c.* 52. Fredeg. *Chron.* II. *Cont. c.* 97. *Annales Metenses ad an.* 690.

(*m*) Beda, *lib.* V. *c.* 9.

(*n*) Alcuini *vita S. Willibrordi* Melis Stoke *p.* 4.

(*o*) Alcuini *vita S. Will. c.* 6. *Diploma Pipini apud Martene & Durand T.* I. *col.* 20.

(*p*) *Annal. Met. ad an.* 92. *Vita Pipini Ducis ap.* Du Chesne *Tom.* I. *p.* 599.

Ans de J. C. il précheroit l'Evangile aux vaincus avec plus de succès s'il avoit une mission plus régulière, il partit pour Rome, où Sergius I. le créa Archevêque ou Evêque de la Frise, sous la dépendance du St. Siége (*q*). Avec cette dignité il prit le nom de Clément, revint dans le païs, signala son zèle d'abord en Zélande (*r*), puis en Hollande, où il fonda quelques Eglises, entre autres à Vlaardingen, & à Heyligerlo, où se trouve encore un prétendu puits creusé par ses ordres & honoré de son nom (*s*). Je passe sous silence les miracles de Wilbrod; peut-être ne les croiroit-on pas si aisément sur le simple recit des Ecrivains qui les rapportent.

697. Non contens d'opposer une fière incrédulité aux Missionnaires de Pépin, les Frisons se revoltèrent de nouveau contre lui. Il les battit à platte couture près de Dorestat, ou Wyk te Duursteede (*t*); Il prit même Utrecht, à ce que disent quelques Auteurs, & confisqua au profit de Charles son fils naturel, les biens d'EVERARD Seigneur de Elst dans la Bétuwe, qui s'étoit ligué avec Radboud (*u*). La paix se conclut, & peut-être eut-elle pour préliminaire le mariage de Grimoald second fils de Pepin, avec Theudesinde, fille de Radboud (*w*).

Zuit-

(*q*) Beda *lib.* 5. *c.* 10. *Epist.* Bonifac. 97.

(*r*) Alcuini *vita S. Will.* *c.* 14. Melis Stoke *préf.* *p.* 4.

(*s*) J. à Leydis *lib.* 11. *c.* 23.

(*t*) *Annal. Met. ad an.* 697. Fredeg. *Chronic.* 11. *Contin. c.* 102.

(*u*) *Diplom. Caroli Martelli apud* Hedam *p.* 30.

(*w*) Fredeg. *ib. c.* 104. *Analect. Vet. Franc. apud* Martene & Durand *T.* v. *Col.* 886.

Zuitbert un des compagnons de Wilbrodt, fonda plusieurs Eglises, entre autres à Duurstede, à Worcum, à Ryswyk & ailleurs. Pepin lui donna une Ile située dans le Rhin, alors appellée Weerd, & dans la suite Keiserswcerd; il y fonda un Cloitre, & mourut l'an 717 (*x*). Ans de J. C. 698.

Pendant ce tems-là Thierri III. avoit eu pour successeur CLOVIS III. son fils; celui-ci CHILDEBERT III. son frère, & ce dernier DAGOBERT III. son fils. Contens du nom de Rois, ces Princes avoient laissé la Royauté à Pepin. Malgré sa puissance, Radgaire, appellé le Frison, l'un des gardes du corps de Radboud, assassina Grimoald dans l'Eglise de St. Lambert à Liége, pendant qu'il y faisoit ses devotions (*y*). Pepin punit les coupables, & avant de mourir déclara Théodebalde, fils naturel de Grimoald, quoique encore enfant, Maire du Palais de Dagobert. Il avoit fait son fils aîné Duc de Bourgogne, & son cadet Maire du Palais de Childebert. Il mourut après avoir autant aggrandi la puissance de la Monarchie qu'abbaissé celle de ses Rois. 714.

D'abord après la mort de Pepin, Plectrude sa veuve, tutrice de Théodebalde, fit arrêter *Charles*, dit depuis Charles-Martel, fils de Pepin & d'une concubine nommée Alpaïde *. Par-là sa puissance devenoit formidable; mais les peuples se revoltèrent: le jeune Maire fut obligé de

(*x*) Ubb. Emm. *Rer. Frisic. Dec.* I. *lib.* IV. *p.* 132. 146. Beda *lib.* V. *c.* II. J. à Leydis *lib.* II. *c.* 12.

(*y*) *Annal. Met. ad An.* 714.

* Voyez le P. *Daniel.*

Ans de J. C. de se sauver. On lui substitua un Seigneur appellé Rainfroi, qui aïant fait soulever les Frisons, attaqua avec eux Charles-Martel échappé de sa prison & reconnu Duc d'Austrasie. Radboud le défit près de Cologne (z).

716. Cette même année mourut Dagobert III. à qui l'on donna pour successeur CHILPERIC II. †. Rainfroi à la tête des armées de ce Prince, traversa la forêt des Ardennes, joignit les Frisons & alla chercher Charles-Martel; mais
717. ce Prince remporta victoire sur victoire, défit les Frisons (a), battit Chilperic, chassa Rain-
719 froi & se mit en possession de sa dignité (b).

Le vainqueur fit la paix avec Radboud, à condition qu'il embrasseroit le Christianisme (c). Wolfran, Evêque de Sens, qui étoit venu prêter son assistance à Wilbrod, convertit nombre de Frisons. Le moment arriva où Radboud parut disposé à le grossir. On avoit préparé des Fonts baptismaux à Hoogtwoude (d), ou selon d'autres à Medenblik (e). Déjà Radboud un pié dans la cuve sacrée, alloit recevoir la livrée de sa foi, lorsque s'addressant à Wolfran, il lui demanda, *quel étoit le sort des Grands de la Frise ses aïeux que la mort avoit déjà fauchés? Tous ceux qui meurent sans Batême*, répondit Wolfran, *sont surement damnés. Hé bien*, réprit le Prince & retirant son pié hors de l'eau, *j'ai-*

(z) Fredeg. *ib. c.* 104. 105. *Annal. Fuld. an.* 515.

(a) Fredeg. *ib. c.* 106. *Ann. Metens. ad an.* 716.

(b) Fredeg. *ib.*

(c) J. à Leydis *Chron. l.* II. *c.* 18.

(d) *Ib. c.* 21.

(e) Ubb. Emm. *Dec.* I. *lib.* IV. *p.* 136.

† Il étoit fils de Childeric II. On le préféra à Thierri fils de Dagobert qui n'étoit encore qu'au berceau. Voy. le P. *Daniel.*

J'aime mieux le salut de Wodan dans la compa- Ans de
gnie de mes Ancêtres que d'aller au ciel avec la J. C.
vile multitude de Chrétiens (*f*). Wolfran se retira; & Radboud qui depuis quelques années étoit atteint d'une maladie de langueur, mourut si subitement, que le troisième jour après le départ du Prélat, on l'avoit déjà inhumé.

POPPON lui succeda. Sous son Gouvernement le Christianisme en liberté fit de grands progrès (*g*); Wilbrod prit possession de l'Evé-
ché d'Utrecht (*h*). Charles-Martel fit des do- 722.
nations considérables à cette Eglise, entre autres de tous les biens d'Everard d'Elst dans la
Betuwe, dont j'ai marqué plus haut la confis- 726.
cation (*i*). Adelbert l'Apôtre de Kennemerland, mourut dans ce tems-là, & fut enterré à Hegge, aujourd'hui Egmond (*k*).

Ce n'est pas ici le lieu de décrire les victoires de Charles-Martel. THIERI IV. fils de Dagobert III. avoit succédé à Chilperic II. dés l'an 721. mais Charles régnoit. Il dompta divers peuples d'Allemagne, battit deux fois Eudes
Duc d'Aquitaine, qui s'étoit soulevé. Ensuite 732.
les Sarrazins aïant passé les Pyrénées, il en fit périr plus de trois cent mille entre Tours & Poitiers; & cette mémorable journée lui vallut le surnom de *Martel*, pour avoir comme un Marteau écrasé cet essaim de Barbares (*l*).
Actuellement il achevoit de soumettre quelques 732.
re-

(*f*) K. Kolyn *p.* 255. 256. *&* *Vita* udigeri *lib.* I. *c.* 4.

(*g*) J. à Leydis *ib. c.* 23.

(*h*) Beda *lib.* V. c. 11.

(*i*) *Diploma Car. Mart. ap.* Hedam *p.* 30.

(*k*) Kl. Kolyn *p.* 252. J. à Leyd. *lib.* 11. *c.* 41. *Vita* S. Adalberti *c.* 5. 7.

(*l*) Fredeg. *Chron.* II. *Contin. c.* 108.

Ans de J. C. rebelles en Bourgogne, quand les Frisons secouant le joug & rompant la paix, firent une invasion en déçà du Rhin. Il revint, les battit & reçut d'eux des ôtages; mais deux ans après, Poppon aïant encore remué *, Charles résolut d'attaquer les Frisons par Mer & de les subjuguer entièrement. Dans ce tems-là une espèce de Lac ou de Marais, qu'on appelloit Burdone, ou Burdine, séparoit l'Oostergo du Westergo, & en formoit comme deux Iles, jusqu'à ce qu'en 1222. on l'a desséché. L'endroit s'appelle encore aujourd'hui Boerdiep (*m*).
736. Charles fit sa descente-là, & vint se camper le long de ce Lac au cœur du païs. Poppon accepta la bataille, mais il la perdit. Charles le tua de sa propre main, ravagea tout le païs, & s'il faut en croire un célèbre Historien (*n*), la Frise devenue une Province de France, n'eut plus de Ducs & de Gouverneurs que ceux que cette Couronne leur donna. Mais nos anciennes Chroniques ne disent rien de semblable; & nous verrons dans la suite plus d'une preuve du contraire, quoiqu'il soit vrai qu'au bout de quelques tems les Ducs ou Comtes de quelques districts de la Frise reçurent leur autorité des Rois de France.

737. Wilbrod mourut en 737. Par son testament qui s'est conservé, il légua tous ses biens à l'Abbaïe d'Epternach proche de Trèves, où il voulut être enterré (*o*). C'étoient des fonds con-

(*m*) *Voy.* Ubb. Emm. *Dec.* 1. *lib.* 1. *p.* 31. Barbeyrac. *hist. des Anc. Traités*, *Part.* II. *p.* 281. Wesseling *Probabil. c.* 38.

(*n*) *Le* P. Daniel.

(*o*) Beka *p.* 10. *Testament.* S. Willib. *ap.* Miræum

* J'emprunte ce qu'on vient de lire du P. *Daniel.*

confidérables en Gueldre, en Hollande & dans Ans de
la Taxandrie, qui comprenoient une partie de la J. C.
Mairie de Bois-le-Duc, de la Baronnie de Breda & du païs de Kempen. Wilbrod tenoit ces biens de la libéralité de divers Seigneurs Francs, du Duc Pépin, de Plecthrude son épouse, & de Charles-Martel son fils. Nous les verrons cédés par accord à Thieri VI. Comte de Hollande, par Gerard Abbé d'Epternach l'an 1156.

La même année que Charles-Martel subjugua les Frisons, Thiéri IV. déceda. Charles sans prendre le titre de Roi, gouverna jusqu'en 741. 741.
Prêt de mourir il partagea le Gouvernement du Royaume entre ses deux fils *Carloman* & *Pepin*. Le prémier eut l'Austrasie, l'Allemagne & la Thuringe; Pepin la Neustrie, la Bourgogne & la Provence, & pour remplacer une ombre par une autre, il fit proclamer Roi dans son partage CHILDERIC III. fils de Thierri IV.

Carloman ordonna à *Boniface* Evêque de 742.
Mayence, de remplacer Wilbrod; ce qu'il fit en élevant sur le siége d'Utrecht un des prémiers Seigneurs de Trèves nommé *Grégoire* (*p*). Lui-même, Boniface, étoit un Moine Anglois ou Ecossois. Il s'appelloit Winfrid. Il étoit venu dans le païs en 717. * & après quelque séjour à Wyk te Duursteede, puis à Utrecht, il étoit allé à Rome, d'où il revint l'an 719. avec une Mission bien solemnelle de Gregoire II. pour précher l'Evangile aux Allemands. Wilbrod le reçut fort bien & l'employa avec fruit. Il retour-

ræum *Cod. Donat. piar. c.* 8. *p.* 11. Heda *p.* 28. 30.

(*p*) *Epist.* Bonif. 97.

* Ou en 715. *Hist. Lit. de la France T.* IV. *p.* 95.

Ans de J. C. tourna à Rome l'an 723. où il fut ordonné Evêque. Puis il revint en Allemagne. Charles-Martel le fit Evêque de Mayence † l'an 737. & depuis il fut elevé par Gregoire III. à la dignite Archiépiscopale que ce Pape pourtant n'attacha que dans la suite à son Siége. D'abord après la mort de Willebrord, il fut Coadjuteur de l'Evéché d'Utrecht. On le regarde même comme le second Evêque de cette ville. Son humilité n'empêchoit pas qu'il ne se qualifiât de *Vicaire de l'Eglise Universelle & Serviteur du S. Siége en Allemagne.* On a de lui entre autres Ecrits un recueil de Lettres qui est très-précieux, pour faire connoitre l'Etat déplorable de la Religion en Allemagne & dans ces Provinces au VIII. siècle. C'étoit un mêlange monstrueux de Paganisme & de Christianisme (*q*), une corruption inexprimable (*r*), & une ignorance portée à tel point qu'en quelques endroits de l'Allemagne les Prêtres ne savoient pas même assez de Latin pour prononcer correctement la formule du Batême (*s*); les Missionnaires manquoient d'habits & mouroient de faim (*t*). Des laïques sans mission étoient Abbés ou Evêques (*u*). En un mot le desordre étoit complet. Avec cela diverses hérésies corrompoient la pureté de la foi. On parle entre autres de cel-

(*q*) *Epist.* Bonif. 122. 126. 134. 140.
(*r*) Id. *Epist.* 132. 142.
(*s*) Id. *Epist.* 130. 134.
(*t*) Id. *Epist.* 38. 86. 92.
(*u*) Id. *Epist.* 132.

† Il paroit que Boniface fit un troisième voyage à Rome en 738. & que ce ne fut qu'en 745. qu'il fut établi Archevêque de Mayence ainsi que Metropolitain des Evéchés de Tongres, Cologne, Worms, Spire, Utrecht & de tous les autres Evéchés d'Allemagne où il avoit prêché la Foi. Voyez *Hist. Lit. de la France. T. IV. p. 94.*

celles d'Abelbert & de Clément, tous deux Moines, que Boniface fit condamner (*w*). Enfin Carloman assembla un Concile le 21. d'Avril 742. On ne sait pas le lieu où il se tint, mais on sait que Boniface s'y trouva, qu'il y étoit le plus qualifié de tous les Prélats qui le composèrent, & qu'on y dressa quelques canons pour tâcher de relever la Discipline (*x*). L'année suivante Carloman fit assembler un autre Concile à Lestines (*y*) *. On y confirma les canons du Concile précedent, & on y en dressa de nouveaux †. Mais les secours nécessaires pour instruire & pour faire connoitre l'Evangile manquoient. Rien de plus difficile que de se procurer des Livres. A peine Boniface lui-même étoit-il pourvu de ceux dont il avoit besoin. On trouve à ce sujet dans ses Lettres divers endroits tout-à-fait dignes de remarque (*z*).

Ans de J. C.

Il faut dire aussi que l'Allemagne étoit continuellement agitée. L'an 743. Pepin & Carloman durent s'armer de nouveau contre les Saxons: dans cette guerre se trouve encore un *Radboud*, que quelques Chroniques appellent Seigneur de la Basse-Frise, & disent frère de *Gan-*

743.

(*w*) Id. *Epist.* 135.
(*x*) Id. *Epist.* 132.
(*y*) Bonif. *Epist.* 105.
(*z*) Id. *Epist.* 3. 22. 99. 114. 149.

(*a*) *Chron. Brev. Senon ad A.* 743. & *Chron. Dom. de Egmond c.* IV. *ap.* van Loon *Aloude Holl. Hist. Tom.* I. *p.* 338.

* Lestines étoit une maison Royale en Cambresis; on l'appelloit alors Leptines. Voy. l'*Hist. Lit. de la France T.* IV. *p.* 81.

† Ces Conciles sont mis au rang des *Capitulaires* de Carloman. On appelloit ainsi des assemblées mixtes où le Prince & les Grands du Royaume se trouvoient avec les Evêques, les Prêtres & les Abbés, & où on discutoit les affaires séculières comme les ecclésiastiques, *Ibid. p.* 80. On donnoit aussi ce nom aux loix qui se faisoient dans ces Conciles ou Parlemens. Voy. le Président *Hénault* pag. 95. de l'Edit. de Paris 1749.

Ans de J. C. *Gandebalde*, lequel après ſon Père *Aldegilde* frère du Duc Pappon, paroit avoir gouverné toute la Friſe. Les Saxons battus firent la paix, & apparemment les Friſons avec eux. Mais cette paix ne dura guère. Les Saxons
746 tentèrent encore une invaſion. Pepin, ſeul Régent de la France depuis la retraite de ſon frère Carloman, qui étoit allé à Rome ſe faire Moine Bénédictin, ſut pour le coup engager les Friſons à joindre leurs troupes aux ſiennes contre eux. Tout fut mis à feu & à ſang dans le païs ennemi; & une multitude de Saxons ſe firent, ou plutôt ſe dirent Chrétiens pour échapper au glaive du vainqueur ou à l'eſclavage (*b*).

Ainſi Pepin arrivé par dégrés à une puiſſance auſſi étenduë que bien affermie, ne délibéra
750 plus à ſe décorer de la dignité Royale. Childeric III. détrôné & raſé, fut enfermé dans le Monaſtère de St. Bertin à St. Omer *. Le Pape Zacharie approuva de toute ſon ame l'uſurpation d'un Prince dont la protection lui étoit néceſſaire; & le devot Boniface eut grande part à toute cette intrigue (*c*). Auſſi en fut-il richement recompenſé: Pepin le combla de biens (*d*). Hildegaire Evêque de Cologne, oſa pourtant lui conteſter la qualité de Métropolitain d'Utrecht, que Boniface révendiqua fortement dans ſes Lettres aux Papes Zacharie & Etienne III. Le

(*b*) Fredeg. *Chron.* III. *&c.* *Continuat. c.* 110.

(*c*) Daniel *Hiſt. de France T.* I. *ſur l'année* 748.

(*d*) *Vid. Diplom. Pipini apud* Hedam *p.* 35. 36.

* Il avoit un fils nommé Thierri qui fut envoyé dans le monaſtère de Fontenelle en Normandie, & élevé dans l'obſcurité. Voy. l'Abrégé Chronol. du Préſident *Hénault.*

Le premier reclamoit les droits que Dagobert Ans de
avoit donné à son Eglise sur celles d'Utrecht J. C.
(*e*). Le second soutenoit que les Evêques de Cologne n'avoient pas rempli la condition attachée à ces droits, qui étoit de travailler à la conversion des Frisons, dont lui, Boniface, avoit fait son affaire capitale : & l'on peut croire qu'il ne manqua pas en même tems de relever, comme il le pouvoit avec vérité, son devoûment aveugle aux intérêts du St. Siége. (*f*). Je ne sai comment finit la contestation; mais il est certain qu'après la mort de Boniface, on trouve l'Eglise de Cologne Metropolitaine de celle d'Utrecht (*g*), & que cet arrangement a subsisté jusqu'à ce qu'en 1559. Paul IV érigea Utrecht en Archevêché, à la requisition de
Philippe II. Roi d'Espagne (*h*). Boniface ne 753.
survécut pas longtems à ce démêlé. Quoique très-avancé en âge, il lui prit envie de re-
tourner en Frise. Il poussa jusqu'à Dokkum 754.
près de Bordine, ou Borndiep; & là aïant déployé ses tentes, il prêchoit l'Evangile, batisoit, & confirmoit ses Néophytes, quand une troupe de Barbares vint fondre sur lui. On se battit de part & d'autre; mais enfin le nombre prévalut, & le vieux Archevêque fut massacré avec cinquante-trois de ses gens (*i*)* le

(*e*) *Voyez ci-dessus à l'année 622.*

(*f*) Bonifac. *Epist.* 91. 97. 132.

(*g*) *Chron. de Trojecto ap.* Matthæi *Annal. Tom.* V. *p.* 314.

(*h*) Miræ Donat. *Belg. lib.* I. *c.* 146. *Tom.* I *Op. Diplom. p.* 472.

(*i*) *Appendix Chr n. ad* Bed. *Hist. Eccles. lib.* V. *c.* 24.

* C'étoient tant des Clercs que des Moines qui l'accom-

Ans de J. C. le 5 de Juin 754. (*k*). Son corps, d'abord tranſporté à Utrecht, y fut inhumé ; mais on le transfera enſuite à l'Abbaïe de Fulde comme il l'avoit ſouhaité par ſon teſtament (*l*). L'Egliſe Romaine l'a mis au nombre de ſes Saints. Boniface l'avoit bien mérité par ſon zèle pour elle, zèle néanmoins qui ne lui avoit pas été inutile à lui-même, témoin les riches dons qu'il avoit reçus des Friſons peu d'années avant ſa mort, & dont heureuſement la liſte n'eſt pas perdue (*m*). Il les légua tous à l'Abbaïe de Fulde. C'étoit lui qui l'avoit fondée en 744.

758. Pepin ne ſuivit Boniface au tombeau que l'an
768. 768. Dix ans auparavant il avoit encore châtié les Saxons (*n*). Mais ſur-tout vainqueur des Lombards en Italie, il les avoit obligés à céder aux Papes en ſouveraineté tout ce qu'on appelle l'Etat Eccléſiaſtique, de ſorte qu'il eut la gloire d'élever les Vicaires de Jéſus-Chriſt au rang des Princes qui dominent ſur les Nations (*o*).

CHAR-

(*k*) Willibaldi *vita S. Bonif. c. x. p.* 146.

(*l*) Notkeri *Martyrolog. Ap.* Caniſium *Tom.* II. *p.* 111. *p.* 138. Willib. *vita Bonif. c.* XI. Bonif. *Epiſt. apud* Miræum *Not. Eccl. Belg.* 6. 5. *p.* 640.

(*m*) J. F. Foppens *Diplom. Nov. Col. p.* 1. *c.* 5.

(*n*) Eginhardi *Annal. ad ann.* 788.

(*o*) *Aſtron. an Francor. ad an.* 755.

pagnoient, diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France ; mais le Latin ne dit rien de ſemblable. On y voit un camp, des tentes & des Soldats. Les Eccléſiaſtiques de ce tems-là étoient guerriers : ils avoient des trou- à eux ; & ils ſavoient ſe faire craindre.

CHARLES & CARLOMAN les deux fils de Pepin lui succedèrent. L'ambition les divisa: mais au bout de douze ans, Carloman étant décédé, Charles se vit maître de toute la Monarchie. C'est sous le nom de CHARLEMAGNE que ses glorieux exploits lui méritèrent, qu'il est connu (*p*). Il commença en 772. une guerre contre les Saxons, qui parmi des trèves & des infractions successives, ne dura pas moins de trente-trois ans. Ans de J. C. 771. 772.

L'an 777. Charlemagne se rendit à Nimègue. Il s'y étoit bâti un palais au bord du Vahal, où depuis il vint souvent passer la belle saison. Delà, cette même année, il signa une Lettre de donation considérable en faveur de l'Eglise d'Utrecht, à laquelle il avoit déjà confirmé toutes celles de ses Ancêtres (*q*). L'année d'après il passa en Espagne pour rétablir *Ibinalarabi*, Seigneur de quelques villes de ce Royaume, qu'on en avoit dépouillé *. Parmi les Princes qui l'y accompagnèrent, fut le fils d'Aldegilde GUNDEBOLD Roi de Frise, & un frère de Radbold II. Seigneur d'une partie de la Frise entre Alcmaer & Egmond, à la tête de sept-mille hommes de troupes choisies. Au retour, les Gascons tombèrent sur l'arrière-garde de l'armée victorieuse: Gundebold y fut tué (*r*). La mê- 777. 778.

(*p*) Eginh. *Annal. ad an.* 771.

(*q*) Eginh. *vita Caroli Magni c.* 17. Heda *p.* 41. 39.

(*r*) J. à Leydis *lib.* IV. *c.* 22 *Chron. de Gest. Domin. de Brederode c.* 5. *apud* van Loon *Al. Holl. Hist. Tom.* I. *p.* 339. Turpin *de Gest. Car. Mag. c.* 11, 23. Ubb. Emm. *Dec.* I. *lib.* IV. *p.* 155.

* Voyez le P. *Daniel.*

Ans de même année, profitant de l'absence de Charle-
J. C. magne, les Saxons s'avancèrent jusqu'à Deventer, qu'ils pillèrent & où ils brulèrent une Eglise que Liafwin Prêtre Anglois y avoit fondée peu
779. d'années auparavant. Charlemagne accourut, les reprima & en convertit un grand nombre (*s*). Mais bientôt conduits par Witikind leur Roi, ils recommencèrent, détruisirent les Eglises; poursuivirent les Prêtres, & faillirent à massacrer Willibad fameux Missionaire en Frise & attaché au service de l'Eglise de Brème (*t*).
782. L'an 782. ils battirent deux Généraux de Charlemagne proche de Sontal, montagne voisine du Weser. Ces Généraux s'attirèrent leur defaite par jalousie, & en attaquant l'ennemi à l'insçu du Comte THIERI qui commandoit un troisième corps avec eux. Dirk ou Thiéri étoit un Seigneur François allié de la Famille Royale, & probablement un des Ancêtres de nos anciens Comtes de Hollande (*u*), que les Chroniques du païs disent issus du sang des Monarques de cette Nation (*w*). Il avoit levé tout ce qu'il avoit pu trouver de troupes dans le païs des Ripuaires entre la Meuse & le Rhin (*x*); son camp servit de réfuge aux vaincus. Charlemagne accourut à son secours, les Saxons effrayés se dissipèrent. Il ordonna que les plus considérables vinssent le trouver; & pour les punir de leur perfidie les aïant fait investir, & desarmer, il fit tran-

(*s*) Revii *Davent. lib.* 3. *p.* 11. *&c. Annal. ad an.* 779. 780.

(*t*) *Vita* Willibaldi *c.* 2. *&* 6.

(*u*) Heda *p.* 59. Van Loon *Al. Hol. Hist. T.* II. *p.* 11.

(*w*) J. à Leydis *lib.* VI. *c.* 1.

(*x*) Eginh. *Annal. ad.* 782.

trancher la tête à quatre mille cinq cent de Ans de ceux qui s'étoient trouvés à la bataille de Son- J. C. tal (*y*).

Un ſoulèvement général parmi les Saxons ſui- 783. vit de près cette exécution ſanglante. Les Friſons, du moins ceux du quartier d'Ooſtergo, ſuivirent le torrent; & la perſécution contre le Chriſtianiſme recommença (*z*). Mais enfin Charlemagne vint à bout de ces indomptables Saxons: Witikind leur Roi ne pouvant plus 785. reſiſter, ſe rendit, embraſſa le Chriſtianiſme & fut batiſé à Attigni ſur la Rivière d'Aiſne (*a*) où le Roi, ſelon quelques Auteurs, lui ſervit de parrain (*b*). Les ſujets imitèrent à l'envi l'exemple du Prince. Charlemagne établit huit Evéchés dans leur païs, entre autres celui de Brème, duquel il fit dépendre pour le ſpirituel une partie de la Friſe (*c*), où la converſion des peuples fut générale (*d*).

En 789. les *Wilſes* peuple nombreux ſur les 789. bords de la Mer Baltique, & qui faiſoit partie des anciens Eſclavons, aïant inſulté quelques-uns de leurs voiſins tributaires ou alliés de Charlemagne, les Friſons aidèrent ce Prince à les dompter juſques dans le cœur de leur païs entre l'Elbe & l'Eider (*e*).

L'année d'après ce furent les *Abares* ou *Huns*, 790. c'eſt-

(*y*) *Ibid.*

(*z*) J. à Leyd. *lib.* IV. *c.* 6. & *Ludgeri vita c.* 18.

(*a*) Eginh. *ad an.* 785.

(*b*) *Apud* J. A. Cruſium *Witikind c.* 14. *p.* 47.

(*c*) *Capit. Reg. Franc. Edit. Baluz. T.* I. *col.* 245, & *T.* II, *Col.* 1039.

(*d*) *Fragm. Ep.* Albini *apud* Du Cheſne *T.* II. *p.* 222. Alcuini *Ep.* XXX. *in Canis. Lect. T.* II. *Part.* I. *p.* 421.

(*e*) Eginhard. *ad an.* 789.

Ans de J. C. c'est-à-dire, les Hongrois qui parurent sur la scène. Charlemagne après avoir tenté inutilement
791. des moyens pacifiques, mena dans leurs Etats une formidable armée où Thiéri se signala encore à la tête des Saxons & des Frisons. Tout fut mis à feu & à sang jusqu'au Raab chez les Barbares, qui pourtant ne se soumirent pas (*f*).

792. D'un autre côté les Danois conduits par Halpdan leur Roi, & secondés par un Duc de Frise nommé Ubbo, firent une invasion en Angleterre du côté d'Yorck & d'Essex, & après avoir saccagé le païs, revinrent chez eux couverts de sang & chargés de butin (*g*).

793. Cependant Charlemagne faisoit de nouveaux préparatifs pour dompter les Huns. Le Comte Thiéri étoit allé en Frise pour assembler les troupes, & déjà il les conduisoit en Saxe pour les y joindre aux troupes Saxones, lorsqu'à l'improviste les Saxons se jettèrent perfidement sur lui & le défirent dans le païs qu'on nommoit des *Rustri* ou Rustringerland, probablement vers les Comtés d'Emden & d'Oldenburg non loin du Weser (*h*).

Les Saxons s'étoient sécrettement ligués avec les Huns. De tous côtés ils se soulevèrent, chassèrent les Prêtres & recommencèrent leurs
794. anciennes fureurs; mais à la vuë du Héros qui les avoit tant de fois battus ils posèrent les armes, & Charlemagne en fit transporter en France près de dix mille, tant hommes que femmes & enfans du nombre des plus séditieux (*i*).

Ce

(*f*) Id. *ad an.* 791.

(*g*) Ubb. Emm. *Dec.* I. *lib.* V. *p.* 176. *Poeta Saxo de Gest. Car. Mag. lib.* III.

(*h*) Eginh. *ad an.* 793.

(*i*) Eginh. *ad* 804.

Ce fut après cette expédition que se conclut Ans de la convention fameuse par laquelle les Saxons & J. C. les Frisons s'obligèrent à être Chrétiens, soumis aux Evêques, obéissans aux Comtes que les Rois de France leur donneroient, & qui gouverneroient chacune des deux Nations selon ses propres Loix comme des *Gens libres*; qu'en outre elles ne composeroient qu'un seul & même peuple avec les François sous un seul & même Monarque, ne payant aucun impôt si ce n'est la dixme au Clergé. Cette convention fut arrêtée à *Saltz*, Maison Royale sur la Sala en Franconie (*k*). En conséquence de sa teneur, Charlemagne donna quelques Loix nouvelles aux Frisons, & rectifia les anciennes (*l*). Cependant afin de les brider, il les priva, & les Saxons comme eux du droit d'hériter de leurs Pères, droit qu'il leur avoit déjà ôté en 785. (*n*). Du reste il fit de nouveaux établissemens pour achever la conversion des deux peuples toujours en partie Payens, & il combla les uns & les autres de faveurs après les avoir humiliés par la force de ses armes.

L'an 796. Charlemagne acheva d'exterminer les Abares & de se soumettre leurs païs (*o*). Ensuite aïant pris des mesures pour la tranquillité de ses vastes Etats, il se rendit à Rome, où Leon III. qui lui devoit la thiare, aïant mis sur

(*k*) *Annal. Vet. Franc. ad an.* 797. *in* Martene *&* Durand *Vet. Monum. T.* V. *col.* 906. Poeta Saxo *lib.* IV. *an.* 806. *& lib.* V. *an.* 814.

(*l*) Ub. Emm. *Dec.* I. *lib.* V. *p.* 180. Schotanus *Besch. van Friesland p.* 36. *&c.*

(*n*) Astronomi *vita Ludov. Pii ad an.* 814.

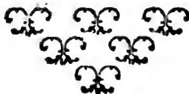
(*o*) *Fragm. Vet. Scrip. de Gest. Car. Mag. ap.* Du Chesne *Tom.* II. *p.* 207.

Ans de J. C. sur sa tête une couronne pendant qu'il étoit à genoux devant l'Autel de la Basilique de St. Pierre, pour y entendre la messe le jour de Noël, tout le peuple s'écria; *Vive Charles Auguste Couronné de la main de Dieu! Vie & Victoire au grand & pacifique Empereur des Romains* (o)! Et dés ce moment reconnu Empereur d'Occident, il releva cet Empire qui, renversé en 476. par la déposition d'Augustule, avoit été depuis successivement en proie aux Erules, aux Ostrogoths, & aux Lombards (p). Eginhard Sécrétaire de Charlemagne assure, que ce Prince ignoroit le dessein du Pape, & qu'il dit (q) que s'il l'avoit prévu, il ne seroit pas venu à l'Eglise malgré la célébrité du jour. Mais un Ecrivain du neuvième siècle plus sincère qu'Eginhard, avouë que Leon III. ne fit que tenir à Charlemagne la promesse qu'il lui avoit faite pourvu qu'il le protégeât contre ses ennemis.

(o) Eginh. *ad ann.* 800. & 801. Anast. *Biblioth. in Leone* III.

(p) Eginh. *Vita Car. Mag. c.* 28.

(q) Iaan. Diac. *Chron. apud* Muratori *Rer. Ital. Script. T.* I. *Part.* II. *p.* 312.



L I-

LIVRE V.

Depuis l'élévation de Charlemagne à la dignité d'Empereur d'Occident l'an 800. jusqu'au prémier Comte de Hollande, THIERI *I. l'an* 898.

Au bout de huit ou neuf siècles, on peut croire que les choses avoient bien changé de face dans le païs des Bataves & dans les provinces voisines. Desormais il n'est plus question ni de Caninéfates, ni de Marézates, ni de Saxons. Les Bataves eux-mêmes, s'il en existe encore, n'existent plus que dans ce petit canton que l'on nomme la Bétuwe. Les Francs ont porté leur empire de l'Orient à l'Occident, & bien avant au midi du Rhin. De tous les anciens habitans des Régions dont nous crayonnons l'Histoire, les Frisons seuls loin de céder aux révolutions du tems & des affaires, se sont aggrandis à droite & à gauche. Nous les verrons s'étendre depuis la Lauwer, sur les confins de la province de Groningue, jusques à l'Escaut, & nous allons trouver dans la Frise, Utrecht, Wyk-te-Duursteede, Vlaardingen & Rhynsbourg, aussi bien que Dokkum & les villes voisines (*a*). Ans de J. C.

Ces Frisons ne sont plus des barbares. Le commerce des Romains & des François les a polissés. Ils savent lire & écrire. Ils ont des villes murées. Des orgues accompagnent leur musique (*b*). Les horloges ne leur sont pas in-

(*a*) Ub. Emmius *Rer. Frisic. Lib.* I. *p.* 10, 11. *Edit. fol.*

(*b*) Monach. *S. Gall. de Reb. bell. Caroli M. c.* XI.

Ans de J. C. inconnues (*c*). L'art de la Verrerie a déjà passé par leurs mains avant que d'être connu des Anglois (*d*). Ils ont des troupeaux, du miel, du blé, des toiles de leur crû. Chez eux se fabriquent des habits de laine, & des manteaux de diverses couleurs, que Charlemagne trouve assez beaux pour en faire des présens (*e*). Witlam à l'embouchure de la Meuse (*f*), Wyk-te-Duursteede (*g*) & Tiel (*h*) y sont les étapes du négoce. Le commerce des blés d'Angleterre déjà en train du tems des Romains, est devenu considérable. Les Zélandois trafiquent avec les habitans de la Grande-Brétagne (*i*); de tous côtés le commerce maritime a fait des progrès. Tant de péages établis sur les rivières en font foi (*k*), pendant que les foires & les marchés multipliés témoignent de l'accroissement du commerce dans l'intérieur du païs (*l*).

Par rapport à la Religion sur-tout, les choses ont entièrement changé de face. Sur les ruïnes de l'Idolatrie s'est élevé le culte du vrai Dieu. Charlemagne a fait arracher du païs les bois sacrés dès l'an 794. (*m*). Plusieurs écoles s'y trouvent ouvertes par ses soins. On y apprend en-

(*c*) *Annal. Bertin. ad an.* 807.

(*d*) *Epist.* Gudbert. *inter* Bonifac. 89.

(*e*) *Monach.* S. Gall. *ubi sup. c.* 31. *&* 14.

(*f*) *Annal. Fuldenses ad an.* 836.

(*g*) *Annal. Bertin. ad an.* 863.

(*h*) Alpert. *de divers. tempor. Lib.* II.

(*i*) Cannegiet. *de Brittenb. p.* 14, 15. *Et la Relig. des Gaulois, Tom. II. p.* 98.

(*k*) *Capit. Reg. Franc. col.* 23, 402, 426, 969. *Tom. I. Edit.* Baluz.

(*l*) *Capit. de Minister. Palat. col.* 342. *Tom. I. Ed.* Baluz.

(*m*) *Capitul. Reg. Franc. col.* 227, 269. *Edit.* Baluz.

entre autres à chanter les loüanges de Dieu en langue latine (*n*), quoique ce grand Prince eut expressément ordonné que les prières domestiques s'y fissent en toutes sortes de langues (*o*). Mais le Papisme s'y étoit soumis le Christianisme en l'introduisant. L'Empereur pourtant, dont le célèbre Alcuin animoit & dirigeoit le zèle, avoit pris des mesures pour conserver, s'il eut été possible, le Christianisme dans sa pureté. Il avoit fait corriger les Manuscrits latins des saintes Ecritures d'une multitude de fautes que l'ignorance des Copistes y avoit accumulées (*p*); & sous Louïs le Debonnaire, son fils, un Poëte Saxon, aïant traduit le Texte sacré, le mit, selon le goût de ce tems, en rimes Allemandes (*q*), ce qui ne put qu'en faciliter l'étude si essentielle à la Religion. Ans de J. C.

Quant à la forme du Gouvernement, on conçoit bien qu'au milieu des révolutions, qui dans le cours de huit siècles, à compter seulement depuis la naissance de Jésus-Christ, virent passer ces provinces en tant de mains différentes, on conçoit bien, dis-je, qu'elle ne put que subir de grands changemens. En conquérant une partie du païs, les Romains lui donnèrent des Commandans, sous l'autorité desquels tout devoit plier. Cela n'empêcha pas que les Frisons dès qu'ils secoüoient le joug, ne reprissent leur ancienne constitution. Au moins trouve-t-on à l'entrée du VIII. siècle, les Saxons, qui avoient le

(*n*) *Car. Mag. præf. in Homil. Paul. Diac. ap. Mabillon. p.* 173.
(*o*) *Ib. col.* 270.
(*p*) Carol. M. *præf. in Homil.* Paul. Diac. *ap.* Mabillon. *p.* 73.
(*q*) *Præfat. in Antiq. Lib. Saxonic. apud* Du Chesne *Tom. II. p.* 326.

Ans de J. C. le même gouvernement qu'eux, soumis à des Ducs, se choisissant des Généraux auxquels après la guerre ils accordoient le même rang qu'aux Ducs (*r*), & c'est là sans doute la raison pourquoi nous avons déjà vu plusieurs Rois ou Ducs de Frise à la fois. Les François suivirent à-peu-près la méthode des Romains. Dès le IV. siècle à mesure qu'ils étendirent leur domination sur les Bataves & sur les Frisons, ils y établirent des *Ducs*, des *Comtes*, des *Gouverneurs*. Charlemagne les multiplia *, & tous furent désignés par le nom commun de *Serviteurs du Roi* (*s*).

Un *Duc*, en langage du païs *Hertog*, étoit proprement un haut Officier qui avoit le gouvernement d'une certaine étenduë de païs, & sous lui plus ou moins de Comtes, souvent jusqu'à douze, quelquefois moins, quelquefois aussi au de-là (*t*). La Frise entière dans le IX. siècle, ne fut qu'un seul & même Duché (*u*). Un *Comte*, ou *Graaf*, avoit inspection de la part du Souverain, sur un certain district, ou sur une ville, ou sur les eaux, ou sur les bois & forêts, ou sur le palais du Prince, ou sur les digues, ou sur la frontière. De-là les *Burggraaven*, les *Watergraaven*, les *Woudgraaven*, les

(*r*) Beda *Hist. Eccles. Lib.* V. *c.* 10. Poëta Saxon. *Gest. Caroli M. ad an.* 772.

(*s*) *Pueri Regii in Leg. Salic. Tit. LVII. n.* 2.

(*t*) Sirmondi *not. ad* Sidon. Apollin. *Epist.* 17. *Lib.* VII. *&* Du Cange *voce* Ducatus.

(*u*) *Vita* Aldrici *apud* Du Cange *voce* Dux.

* Dès l'an 785. Charlemagne avoit établi des *Marquis* dans le Royaume d'Aquitaine. C'étoient des Commandans des Milices qui devoient veiller à la garde des Marches ou Frontières.

les *Palsgraaven*, les *Dykgraaven*, les *Mark-graaven*, &c. Quelquefois ils étoient soumis à des Ducs, d'autrefois ils relevoient immédiatement du Prince. Il y en avoit qui étoient Comtes & Juges tout ensemble. Les uns étoient élus par leurs concitoyens avec la permission du Souverain; les autres étoient nommés par ce dernier immédiatement. Ceux-ci étoient héréditaires, ceux-là toujours électifs *.

Ans de J. C.

Ces Ducs & ces Comtes recevoient du Prince les instructions sur lesquelles ils devoient se régler, soit pour le militaire soit pour l'administration de la justice (*x*). Et en divers endroits, là où les Loix du païs approuvées & corrigées par les Rois de France se taisoient, c'étoit le droit Romain qu'il falloit suivre (*y*).

Sous les Comtes étoient des *Echevins* qui avec eux administroient la Justice, & au dessous de ceux-ci des *Centeniers*. Quelquefois aussi les Comtes avoient leurs *Stedebouders* ou *Lieutenans*, qui en leur absence les représentoient. Un certain nombre de fois dans l'année, ils tenoient leur Cour de justice en public & en plein air, usage qui a subsisté en Frise jusques dans le XIV. siècle (*z*), & dont on voit encore des traces dans ces provinces en plus d'un endroit.

(*x*) *Vid.* Marculphi *form. Lib.* I. *form.* 8. *col.* 380. *T. II. Edit.* Baluz. & *Capit. Reg. Franc. Edit.* Baluz. *T. I. col.* 249.

(*y*) Hincman *de potest. Reg. c.* 15.

(*z*) Ubb. Emmius *Rer. Fris. Lib.* XIII. *p.* 80, 91.

* Pour suppléer à de trop nombreuses citations d'Auteurs sur la dignité de Comte dans le moyen âge, qu'il nous soit permis de renvoyer ici à l'Abbé *Dubos*, Hist. Critiq. Tom. III. pag. 497. Edit. d'Amst. *in* 8.

Ans de J. C.

droit. Outre cela ils convoquoient les assemblées militaires, & en tems de guerre ils sommoient sous peine d'amende tous les Seigneurs, vassaux du Prince, de comparoitre au lieu indiqué, avec des armes convenables, & un certain nombre de Soldats pareillement armés selon les ordres du Souverain. On trouve de tout cela des preuves nombreuses dans les Capitulaires des Rois de France (*a*).

A ces assemblées près, il étoit prohibé d'en tenir aucune sans la permission spéciale du Souverain. Les Rois de France de la prémière race tenoient annuellement au mois de Mars des assemblées générales, & composées de tous les ordres de l'État, que les Rois de la seconde race renvoyèrent au mois de Mai *. On les appella par cette raison Camps de Mars, ou Camps de Mai: peu-à-peu néanmoins elles se tinrent en tout tems & dans le palais du Monarque. Nous verrons de ces assemblées tenues à Nimègue. Peut-être sont-elles l'origine des Parlemens de France & des assemblées des Etats de nos provinces.

Les Comtes avoient encore l'inspection sur le Clergé, sur ses biens & sur ses monastères, jusques-là qu'ils étoient Abbés-Comtes de certains couvens (*b*).

A eux appartenoit enfin le droit & le soin de recueillir les revenus du Prince, d'exiger les impôts, de faire païer les péages, de faire exé-

(*a*) *Vid. passim apud* Baluz. *ubi sup. T. I.*

(*b*) Du Cange *Voc.* Abba-Comites.

* Voy. l'Abrégé Chronol. de M. le Président *Hénault* sur l'an 768.

exécuter les confiscations & les amendes, & de recevoir les dons gratuits ordonnés tant aux Ecclésiastiques (*c*) qu'aux Laïques; & si ces dons ne répondoient pas à l'attente du Souverain, le Comte étoit chargé de faire des petitions ou demandes pour y suppléer (*d*). Ans de J. C.

Du reste les Comtes vivoient de leurs propres biens, tant des patrimoniaux (*e*) que de ceux qu'ils tenoient en fief de la liberalité des Rois (*f*). Dans la suite on attacha des recompenses à leur dignité; & devenus plus indépendans du Prince, ils mirent des charges, firent des confiscations, reçurent des amendes, multiplièrent des petitions à leur profit; & nous les verrons enfin du tems des Comtes de la maison d'Autriche, grossir leurs biens des revenus publics de toute espèce.

Il ne nous reste qu'un mot à dire de la régence des villes dans les siècles où nous entrons. Le Comte ou son *Stedebouder*, que l'on appelloit aussi *Schout* ou *Baillif*, y administroit la justice avec les *Echevins* (*g*). Dans les petites villes & dans le plat-païs les *Centeniers* tenoient leur place. Chaque ville en France avoit son *Sénat* ou *Conseil*, qui veilloit à sa conservation & à son lustre (*h*). Je ne sai pourtant si dans nos villes en deça du Rhin, la cho-

(*c*) *Capit. Reg. Franc. T. I. col.* 171. *Edit.* Baluz.

(*d*) *Vid.* Du Cange *vocib.* Dona, Petitio, Quæsta.

(*e*) Miræi *donat. Belg. Lib.* I. *c.* 19. *T. I. Oper. Diplomat.*

(*f*) *Capit. Reg. Fr. T. I. Edit.* Baluz. *col.* 459.

(*g*) Miræi *Diplom. Belg. Lib.* I. *c.* 97. *Lib.* II. *c.* 105. *& alib.*

(*h*) Dubos *Liv.* VI. *c.* II.

Ans de J. C. chose eut lieu dans le IX. siècle & dans les trois suivans. Il est sûr qu'à l'entrée du XIII. siècle, la Frise avoit ses *Conseillers* & *Jurés*, choisis par l'assemblée générale pour dire droit & faire justice (*i*). Peut-être pourtant sont-ce les mêmes qu'on y trouve précedemment établis sous d'autres noms, mais seulement à tems & en des cas particuliers, pour des affaires de justice de la plus grande importance (*k*). Dans la West-Frise on trouve aussi vers ce tems-là, des *Vroedschappen* ou *Anciens*. En général autant qu'on peut le savoir, c'étoit comme je l'ai dit, sur le *Schout* & sur les *Echevins*, établis probablement par le Comte, que rouloit toute l'administration de la justice, & même le gouvernement politique (*l*). L'occasion s'offrira dans la suite de répandre plus de jour sur ce sujet, & l'on ne manquera pas de le faire: c'en est assez pour le présent: nous nous hâtons de revenir à la suite des évènemens de cette histoire, dont il est bien tems de reprendre le fil.

Nous avons laissé CHARLEMAGNE, Empereur d'Occident, Roi de France, maître d'une multitude de Nations & digne de l'être.
806. L'an 806. voulant prévenir s'il étoit possible, toute division entre ses enfans, il tint une assemblée générale à Thionville, où il produisit un Acte qui fut regardé comme son testament, & dans lequel il partageoit ses Etats entre ses trois fils, donnant entre autres à Charles, l'ainé des

(*i*) Emonis *Chron. in* Matthæi *Anal. T. II. p.* 19, 76, 90.

(*k*) Grotius *Inleid. tot de Holland. Regtsg. Lib.* II, *D.* 28. §. 7. *p.* 173.

(*l*) *Vid.* Matthæi *Anal. T. II. p.* 482.

des trois, la Saxe & la Frise (*m*). Tous les Ans de
Seigneurs y souscrivirent. Ensuite Charlema- J. C.
gne se rendit à Nimègue, où il vint passer le Carême & les fêtes de Pâques, à l'imitation de quelques-uns de ses prédécesseurs (*n*). La même année, Goteric ou Godefroi, Roi de Dannemarc, aïant attaqué les Abodrites, peuple allié des François, & placés dans le Meklebourg, l'Empereur envoya le Prince Charles, son fils, à leur secours, & ordonna entre
autres aux Frisons de marcher contre l'ennemi. 808.
Godefroi n'osa pas traverser l'Elbe. Il se retira dans le Jutland, & pour fermer l'entrée de ses Etats aux François, il fit élever une haute muraille garnie de tours sur la rive septentrionale de l'Eider, qui occupoit tout l'espace de cette langue de terre qui est entre la Mer Baltique & l'Océan germanique. On prétend qu'on en voit encore aujourd'hui des restes sous le nom de Dannewerk (*o*).

Ce fut durant cette expédition que Ardulphe, Roi de Northumberland, détrôné par ses sujets, vint se jetter à Nimègue entre les bras de Charlemagne, qui secondé par le Pape Leon III. le rétablit dans ses Etats (*p*).

Mais Godefroi ne s'en tint pas à ses prémiè- 810.
res tentatives. Après quelques démarches faites de part & d'autre inutilement pour la paix, il fondit par mer sur la Frise, où, selon quelques Auteurs, il prétendoit avoir des droits com-

(*m*) *Charta Divis. imper. Franc. apud* Du Chesne *T. II. p.* 88.

(*n*) *Annal. Bertin. an.* 806. Regino *an.* 808.

(*o*) Echart. *de reb. Franc. Orient. T. II. p.* 54.

(*p*) Eginhard *Ann. ad an.* 808.

Ans de comme petit-fils maternel de Radbod (*q*), &
J. C. où il défit tout ce qui osa lui résister (*r*).
Charlemagne étoit alors à Aix-la-Chapelle. Dès qu'il eut appris ces fâcheuses nouvelles, il se hâta de rassembler des troupes, & s'étant posté au confluent de la rivière d'Alre & du Weser, il y attendoit de pié ferme Godefroi, quand on vint lui apprendre que ce Prince avoit été assassiné par un de ses gardes, & que les Normans ou Danois s'étoient rembar-
811. qués (*s*). Hemming, neveu & successeur de Godefroi*, fit la paix. Charlemagne fit à Boulogne un des principaux établissemens de sa
812. marine qui étoit formidable †. Quelques révolutions dans le Dannemarc prolongèrent le calme; l'Empereur qui se sentoit vieux & in-
813. firme, & qui avoit déjà perdu deux de ses fils, s'associa celui qui restoit: mais ils ne vécurent pas longtems ensemble. Sur la fin de Janvier
814. 814. une pleurésie emporta Charlemagne, & laissa le trône à LOUÏS *le Debonnaire*, sous lequel nous allons voir les Normans faire de cruelles invasions dans ce païs. Par une bonté peu prudente en apparence, il rendit aux Saxons & aux Frisons le droit d'hériter de leurs parens, duquel Charlemagne les avoit privés pour les punir de leur révolte. Cette générosité

(*q*) Van Loon *Al. Holl. Hist. Tom. II. p.* 29.
(*r*) Kl. Kolyn *p.* 254.

(*s*) Eginhard *Vita Caroli M. c.* 14. Regino *ad an.* 810.

* Le P. *Daniel* dit qu'il étoit son fils, & d'autres qu'il étoit son petit-fils, & fils d'Olaus, auquel il succéda au bout d'un an. Voy. *Des Roches* Hist. de Dannem. Tom. I. pag. 353--356.

† Voy. le Président *Hénault*.

té les attacha à lui; ils lui demeurèrent constamment fidèles (t). Ans de J. C.

Pendant que ce Prince s'intéressoit dans les 815.
affaires du Dannemarc, & soutenoit le Roi Hériold ou Harald VI. contre un ou plusieurs autres prétendans à cette couronne, qu'on croit avoir été fils de Godefroi, *Rixfrid*, Evêque 817.
d'Utrecht, étant décédé, *Fréderic*, un des descendans du Roi Radboud fut mis en sa place. En faisant la visite de son diocèse, il trouva que dans l'ile de Walcheren les mariages entre frères & sœurs étoient communs. Sa fermété remédia à ce desordre; ces mariages illicites furent cassés & les coupables soumis aux peines de la discipline ecclésiastique. De là le Prélat passà en Frise, où l'Arrianisme & le Sabellianisme faisoient des progrès, que ses soins arrêtèrent encore (u).

Cette même année l'Empereur s'associa Lothaire, son fils ainé; créa Pepin son frère puisné, Roi d'Aquitaine; & Louïs le cadet des trois, Roi de Bavière. Les divisions intestines continuoient à déchirer le Dannemarc; les deux partis envoyèrent des Ambassadeurs à Louïs le Debonnaire. Ce Prince en envoya de son cô- 823.
té en Dannemarc: Ebbon, Archevêque de Rheims, les accompagna, & ce fut proprement l'époque du Christianisme porté dans ce Royaume du Nord, car Ebbon y fit nombre de prosélytes (w), Harald lui-même ne tarda pas 826.
d'en grossir le nombre. S'étant en personne & avec

(t) Melis Stoke *Préf.* pag. 6.

(u) *Vita* Freder. *Episc* *Traj.* c. 3-5. J. à Leydis *Lib.* v. c. 1.

(w) *Annal. Bertin. ad an.* 832.

Ans de J.C. avec sa famille, rendu auprès de l'Empereur, il fut publiquement bâtisé l'an 826. à Ingelheim, Maison Royale près de Mayence, où étoit la Cour. Sa femme, ses deux fils, ses deux frères, & nombre de Danois, reçurent avec lui le batême des mains d'Otgaire, Archevêque de Mayence (*x*). L'Empereur servit de Parain au Roi, l'Impératrice à la Reine (*y*); & comme il étoit aisé de prévoir que la conversion de Harald rendroit son rétablissement plus difficile, non seulement Louïs lui donna le Comté de Rustingerland près du Weser, d'où il pouvoit en cas de besoin se retirer; outre cela, il crut devoir assurer dans ces provinces-même, une retraite à Harald & à sa famille. Il lui donna Wyk-te-Duursteede en fief; à son frère Roruk un Comté & quelques fiefs dans *Kinnim*, (apparemment le Kennemerland) avec certains droits dans Duursteede, savoir, peut-être la Lieutenance au nom de Harald; & à Hemming, second frère du Monarque, quelque sorte de Gouvernement dans l'ile de Walcheren (*z*), donations fatales au païs comme la suite de cette histoire ne le fera que trop voir.

Harald rétabli dans ses Etats l'année même de sa conversion, ne sçut pas s'y maintenir. On
827. le dépouilla encore une fois de la couronne; il
828. se réfugia de nouveau vers l'Empereur, & diverses circonstances aïant empêché Louïs de le sécourir *, il se retira probablement à Wyk-te-Duur-

(*x*) *Act. Sanct. mensis Febr. T. I. p.* 392. *in not.*

(*y*) *Opus* Thegani *de gest. Lud. Pii c.* 33.

(*z*) *Annal. Fuldens. an.* 837, 850, 882.

* Il étoit occupé alors du côté de l'Espagne, où les Navarrois en 828. se donnèrent un Roi, qui commença le Royaume de Navarre & d'Arragon.

Duurſteede, ce qui y attira ſans doute les Da- Ans de
nois. Ce fut l'an 834. qu'aïant équipé une J. C.
flotte de treize Vaiſſeaux, ils vinrent faire deſ- 834.
cente à Catwyk, d'où remontant le Rhin &
portant la déſolation par-tout juſqu'à Utrecht,
ils s'avancèrent juſqu'à Wyk-te-Duurſteede, ré-
duiſirent une partie de cette ville en cendres,
maſſacrèrent ſes habitans ou les emmenèrent a-
vec eux (*a*). Les deux années ſuivantes on les 835.
vit de nouveau fondre ſur ce païs avec la mê- 836.
me fureur & le même ſuccès. Les meſures que
prit l'Empereur, aïant mis les côtes de la Friſe
à couvert d'une quatrième invaſion, ils tombè-
rent ſur l'ile de Walcheren l'an 837; ils maſſa- 837.
crèrent Eggard ou Eginhard qui y commandoit,
& Hemming, frère de Harald; ils imposèrent
un tribut aux habitans après les avoir pillés; ils
allèrent à Anvers qu'ils traitèrent de même; en-
ſuite ils firent ſubir un pareil ſort à Witlam,
ville commerçante ſituée à l'embouchure de la
Meuſe, probablement près de l'ile de Goerée,
& depuis pluſieurs ſiècles engloutie par la mer;
enfin ils ne s'arrêtèrent qu'à Duurſteede, dont
ils traitèrent les malheureux habitans avec la
même rigueur (*b*). Avant que de quitter le
païs, ils commirent les dernières violences à
Egmond & à Noordwyk (*c*). Non loin de
ce dernier endroit, quelques bandes de troupes
Friſonnes les attaquèrent. Les Comtes Gerolf
& Tibbold les commandoient. On ſe battit
près

(*a*) Heda *Hiſt. Ultr. c.* 1. *p.* 1. Hortenſ. *rerum Ultr. Lib.* 1. *p.* 1, 2.

(*b*) *Annal. Bertin. an.* 836, 837.

(*c*) J. à Leydis *Lib.* v. *c.* 33, 34.

Ans de J. C. près de Rhinsburg, les Danois eurent l'avantage, les deux Généraux Frisons restèrent sur la place (*d*), & l'on ajoute que s'étant auparavant retirés & fortifiés à Voorburg, l'ennemi renversa de fond en comble cette espèce de forteresse (*e*). La flotte Danoise ne repartit
838. que l'an 838. Une tempête la fit périr pour la plus grande partie (*f*).

Vers ce tems-là l'Empereur se sentant infirme, fit un nouveau partage de l'Empire entre ses enfans. Il donna à Lothaire l'Italie; à Louïs, Roi de Bavière, la Germanie & la Saxe; à Pepin l'Aquitaine, & à Charles * la
839. Neustrie: mais Pepin étant mort, l'Empereur sans égard pour deux fils qu'il avoit laissés, transféra ses Etats en partie à Lothaire & en partie à Charles. Conséquemment à ce partage, la Meuse sépara les Etats des deux frères, & l'on tira une ligne depuis sa source jusqu'au Rhône, par le Comté de Bourgogne d'aujourd'hui. L'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuse, le païs des Suisses, le Rhône & l'Océan; & outre cela tout ce que la France possédoit au de-là des Pyrénées. Lothaire eut le reste excepté le Royaume de Bavière. Ainsi la Zélande & cette partie de la Hollande qui est à la gau-

(*d*) Kolyn, *p.* 256.
(*e*) J. à Leydis *Lib.* v. c. 34.
(*f*) *Annal. Bertin. an.* 838.

* Louïs le Debonnaire avoit épousé l'an 819. en secondes nôces, Judith, fille du Duc de Guelfe, dont les galanteries & l'ambition causèrent tous ses malheurs. Ce fut d'elle que Charles naquit en 824. Les trois autres fils de Louïs avoient eu pour mère Hermengarde. Le P. *Daniel* que j'ai consulté là-dessus, m'a fourni quelques expressions qui donnent une idée plus nette du partage que Louïs fit entre Lothaire & Charles. Il en fixe la datte à l'an 838.

gauche de la Meuse, tombèrent dans le partage de Charles, pendant que Lothaire se vit maître du Duché de Frise jusqu'à la Meuse, du Comté de Hameland partie de la Veluwe, & des cantons qu'arrose l'Eems, du Comté des Bataves ou de la Betuwe, & du Comté de Teisterbandt avec Duurstede, c'est-à-dire de presque tout le païs des sept Provinces-Unies (g). Ans de J. C.

A peine les choses étoient ainsi arrangées que les Danois recommencèrent leurs pirateries & infestèrent les côtes de Frise, ou peut-être de l'ile de Walcheren désignée sous ce nom. Horik leur Roi, ou un de leurs Rois, envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, pour colorer ces violences en se plaignant des Frisons. Les présens de ces Deputés & la foiblesse de l'Empereur les firent écouter. On nomma des Commissaires pour leur faire rendre justice (h).

Mais un autre fleau bien plus sensible désola ce païs la même année. Le 26. Décembre une tempête affreuse s'éleva. La mer enflée porta ses vagues jusqu'au sommet des dunes, & alla noyer une multitude immense d'hommes & de bêtes; deux-mille quatre-cent trente-sept maisons en furent renversées, & presque tout le païs plus ou moins inondé (i). Selon la tradition vulgaire, ce fut alors que les sables accumulés par la violence de l'Océan, bouchèrent

(g) Melis Stoke *Inl. p.* 7. *Annal. Bertin. ad an.* 839.

(h) *Ann. Bert. an.* 839. *Brevi Chron. Tornati S. Martin. ad an.* 839. *ap.* Martene & Dur. *Tom. III. col.* 1454.

(i) *Annal. Bertin. an.* 839.

Ans de J. C. rent l'issûe du Rhin à Catwyk (*k*). Nous croirions plutôt néanmoins que la chose s'est faite peu-à-peu & à la longue.

L'année 840. fut marquée par de nouveaux malheurs. Louïs le Debonnaire étant mort, LOTHAIRE qui lui succéda à l'Empire, voulut tout envahir. CHARLES, dit le Chauve, Roi de France, s'unit à Louïs de Bavière. Les Danois profitèrent de l'occasion, pénétrèrent en France par la Seine, & pillèrent Rouën avec les lieux voisins. Lothaire les y avoit attirés. Il leur assigna un établissement non loin de cette dernière ville. On veut même qu'il donna en fief l'ile de Walcheren & quelques lieux voisins * à Harald ou Hériolt, qui reparoit sur la scène: on ajoute que Harald & ses Normans pillèrent toute la portion de la Frise qui étoit dans le partage de Charles; & s'il en faut croire les Historiens, Lothaire pour s'assurer les Saxons & les liguer contre ses frères, porta les choses jusqu'à leur offrir la liberté de professer tel culte qu'ils voudroient, ce qui en fit retomber un grand nombre dans leur ancienne idolatrie (*l*).

Après bien des défaites, Lothaire fit la paix
843. en 843. & cette paix fut un nouveau traité de partage. D'abord on convint que l'Italie demeureroit à Lothaire, l'Aquitaine à Charles, & la Bavière à Louïs. Ensuite on céda à Louïs,

(*k*) J. à Leydis *Lib.* v. c. 30.

(*l*) *Annal. Bert. an.* 840, 841. Nithard *Hist. Lib.* IV. *an.* 843.

* Il paroit pourtant que Lothaire ne fut maitre de l'Ile de Walcheren que par le Traité de 843.

Louïs, auquel les Auteurs donnent deſormais Ans de le titre de Roi de Germanie, tous les païs dé- J. C. pendans de l'Empire François au de-là du Rhin, c'eſt-à-dire, au de-là de la branche ſeptentrionale de ce fleuve, avec les villes & territoires de Spire, Worms & Mayence. Lothaire, outre l'Italie & ſa dignité d'Empereur, eut tout le païs d'entre le Rhin & l'Eſcaut, & par conſéquent toutes les iles de la Zélande avec une partie de la Hollande d'aujourd'hui, Utrecht, partie de la Gueldre, le Hainaut, le Cambréſis, & quelques autres contrées aux environs de la Meuſe, depuis la ſource de cette rivière juſqu'au confluent de la Saône & du Rhône, & depuis ce confluent, tout le Rhône juſqu'à la mer d'au de-çà & d'au de-là. Charles eut tout le reſte de la France & porta le titre de Roi de France. La portion de Lothaire prit depuis le nom de Lorraine, celle de Louïs le nom d'Allemagne, & celle de Charles le nom de France. Avec le tems les deux dernières ont englouti la prémière (*m*).

Les Danois ou Normans ne demeurèrent 844. pas longtems en repos. Après avoir déſolé les environs de la Garonne en 844. ils pénétrèrent l'année ſuivante par la Seine juſqu'à Paris qu'ils 845. mirent au pillage, ménaçant tout le Royaume ſi l'on n'achetoit leur départ à prix d'argent, ce que Charles fut obligé de faire (*n*). La même année ils tombèrent ſur la Friſe. On les battit d'abord, mais enſuite ils remportèrent deux vi-ctoi-

(*m*) *Annal. Bertin. ad an.* 843. *&* 844.

(*n*) *Annal. Fuld. ad an.* 845. *& Bertin. ad an.* 844.

Ans de J. C. ctoires, firent un grand carnage, mirent de fortes contributions & se retirèrent chargés de butin (*o*).
847 En 847. ils revinrent & commirent les mêmes ravages d'un côté dans l'Aquitaine, & de l'autre dans ce païs, où ils se rendirent maîtres de Wyk-te-Duurstede & de la Bétuwe (*p*). Ce fut alors qu'on découvrit que Hérald avoit la main à toutes ces invasions, & sa part au profit; au-moins en fut-il accusé, & il lui en couta la vie (*q*) *. Roruk ou Eric, son frère, fut jetté en prison; mais aïant sçu s'évader, il revint avec une flotte de Normans,
850 reprit Wyk-te-Duurstede, & s'y fortifia si bien que l'Empereur fut obligé de lui céder cette ville avec quelques Comtés voisins, à la charge de défendre les païs dont il lui accordoit le gouvernement, contre toute invasion des Danois & des autres peuples du Nord (*r*). Une Chronique porte, que le Comté de Hollande commença en 848. & que Roruk eut le gouvernement de quelques cantons dans ce quartier-là (*s*), mais apparemment que les concessions faites à ce Prince ont occasionné cette erreur.

Pendant plusieurs années consécutives ce ne furent que nouvelles descentes des Danois. La Frise en souffrit considérablement. Enfin en

855.

(*o*) *Ib. an.* 845.

(*p*) *Ib. an.* 857.

(*q*) *Fragm. Chron. Fontanel. ad an.* 850.

(*r*) *Annal. Fuld. & Bertin. an.* 850.

(*s*) *Chronic. Episc. Mindens. c.* 4. *apud* Pistor. *Rer. Germ. Script. Tom. III. p.*808.

* Les Chroniques Danoises font mourir Hérald dans l'obscurité, & attribuent à Eric, son frère & successeur, d'avoir été accusé de haute trahison devant Lothaire, avec qui ils assurent qu'il traita. *Des Roches* Tom. I. pag. 180, 183.

855. Lothaire donna le gouvernement de la Ans de
partie de cette province qui lui appartenoit, J. C.
à son second fils, appellé Lothaire comme lui, 855.
avec charge expresse d'avoir l'œil sur les mouvemens des Pirates septentrionaux (*t*); mais étant mort lui-même bientôt après, ses trois fils se partagèrent ses Etats, de manière que Louïs II. eut avec l'Italie la dignité d'Empereur; Charles l'ancien Royaume de Bourgogne, dans lequel étoit compris le Génévois & une partie de la Suisse; LOTHAIRE II. la Lorraine, & conséquemment tout ce qui en relevoit dans les Païs-Bas (*u*).

A peine cet arrangement étoit-il fait que Lothaire se vit assailli par les Normans, qui s'étant de nouveau emparés de Wyk-te-Duursteede, obligèrent ce Prince à leur céder une partie de la Frise (*w*). Deux ans après ils re- 857.
vinrent, reprirent Duursteede, pillèrent la Betuwe, mirent tout à feu & à sang dans Utrecht (*x*). L'an 859. on les vit aborder 859.
près de l'Escaut, c'est-à-dire apparemment en Zélande, d'où ils s'avancèrent encore dans la Betuwe avec la même fureur & les mêmes excès. Quatre ans après ils désolèrent enco- 861.
re Wyk-te-Duursteede, & y massacrèrent nombre de Marchands qui s'y étoient retirés. Lothaire ne pouvant leur résister, tâcha de les gagner par des bienfaits. Il en combla entre autres Rudolf, fils de Harald, & neveu de Roruk ou Eric (*y*). Ce dernier étoit actuel-

(*t*) *Annal. Bertin. ad an.* 855.

(*u*) *Id. ibid.*

(*w*) *Ib.*

(*x*) *Ib.* & *K.* Kolyn *pag.* 254.

(*y*) *Annal. Bertin. ad an.* 859.-863.

Ans de J. C. tuellement dans le païs & y répétoit les Fiefs qui lui avoit été précedemment accordés.

C'est l'opinion générale de nos Chroniqueurs & de plusieurs Historiens, qu'en cette année 863. la Hollande fut érigée en Comté & donnée avec ce titre à DIRK ou THIE'RI I. pour la défendre contre les incursions des Normans (z). Mais outre que ce qu'on appelle aujourd'hui la Hollande, eut indisputablement divers Comtes avant cette datte, on fera voir en son lieu, que la Chartre, qu'on produit en faveur de l'opinion commune, n'est pas de Charles le Chauve, mais de Charles le Simple, & qu'elle ne dit pas ce qu'on lui fait dire.

867. Après que Roruk eut joui quelque tems des contrées que Lothaires I. & II. lui avoient données en Frise, on trouve qu'odieux à quelques-uns d'entre les habitans, que les Auteurs nomment en Latin *Conkingi*, & qui nous sont absolument inconnus, à moins que sur une simple ressemblance de nom, on ne dise qu'ils demeuroient dans l'endroit où est aujourd'hui le village de Kokenge sur le Vegt proche de Maarse, ils le chassèrent du païs; ce fut en 867. mais de retour à la tête d'une bonne armée, il ne lui fut pas difficile de rentrer en possession de ses biens (a).

868. L'année d'après, Louïs, Roi de Germanie, démembra de ses Etats, la forêt de Wasda avec

(z) W. Procurator *Chron. Egmond. ad an* 863. & 866. Melis Stoke *in Dirk I.* Beka *Chron. in Hunger. p.* 28. J. Veldenaar, &c.

(a) *Annal. Bertin. an* 867.

vec ses dépendances (*b*), en faveur d'un Comte Thiéri. C'étoit probablement un Comte de Hollande; mais de soutenir avec nos Chroniqueurs que ce fut Thiéri I. Comte de Hollande, ce seroit avancer un fait, dont on n'a d'autre preuve que la ressemblance des noms. Nous ignorons où étoit la forêt de Wasda. Ce qui nous empêche de croire qu'elle étoit dans l'ile de Walcheren, ou dans le païs de Waas, c'est que ces cantons relevoient non de Louïs, mais de Charles le Chauve. S'il faut donc adopter une conjecture, nous préfèrerions de supposer que ce bois étoit le même que celui de Mereweda, près de Dort. On peut avoir fait de Mereweda, Meeren-Wesda; & Mereweda étoit certainement possédé dans la suite par un de nos Comtes de Hollande (*c*). Mais ce n'est pas la peine de nous arrêter à cela. Ans de J. C.

Un évènement considérable ouvre à nos yeux une scène plus intéressante. Lothaire II. étant mort, ses deux oncles, Charles le Chauve, & Louïs, Roi de Germanie, en vinrent presque à une guerre ouverte pour la Lorraine. Enfin après bien des négociations & des conférences, ils se la partagèrent amicalement (*d*). Louïs eut entre autres dans sa portion tout le Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure à Catwyk, avec Utrecht, le Comté de Teisterbant, la Bétuwe, le païs des Attuaires faisant partie de la Gueldre, une partie de la haute & basse Meuse, au côté droit de cette ri- 870.

(*b*) Miræi *Cod. donat. piar. c.* 23. *T. I. Oper. Dipl.*

(*c*) K. Kolyn *p.* 270.

(*d*) *Annal. Bertin. an.* 870. *Annal. Fuld. an* 870. Aimon *Lib.* V. *c.* 24.

Ans de J. C. rivière, le païs de Maſtricht & deux parties de la Friſe, qui s'étendoit ſelon toute vraiſemblance, depuis la veille Meuſe, dont alors le païs de Stryen étoit arroſé, juſqu'au Vahal & à la Merwe, & de-là juſqu'au Rhin proche Catwyk; ce qui joint aux poſſeſſions qu'il avoit acquiſes par le traité de partage de 843. le rendoit maître de presque toutes ces provinces. Charles n'y acquit proprement que la troiſième partie de la Friſe, qui comprenoit non comme le conjecture un célèbre Hiſtorien, toute la Zélande & toute la Hollande d'aujourd'hui (*e*), mais ſeulement depuis la vieille Meuſe jusqu'à l'Eſcaut, c'eſt-à-dire, toute la Zélande & une partie de la Hollande.

872. Louïs II. fils ainé de Lothaire I. & Empereur, n'eut pas plutôt appris en Italie où il réſidoit, comment ſes deux oncles s'étoient partagés les Etats de Lothaire II. ſon frère, qu'il tâcha de s'y oppoſer; & en effet, Ingelberge, ſon Epouſe, ſçut perſuader à Louïs, Roi de Germanie, de lui céder ſes droits, ſous la condition ſécrette, que ſi l'Empereur mouroit avant lui, la couronne Impériale lui ſeroit procurée (*f*). Le traité ſe conclut ſur ce pié-là à l'inſçu du Roi de France, qui en témoigna beaucoup de mécontentement *.

873. Les incurſions perpétuelles des Normans l'occupèrent néanmoins bien davantage, & ce païs

(*e*) Daniel *Hiſt. de Fr. Tom. II. an.* 870. *pag.* 115. *ou* 446.

(*f*) *Annal. Bertin. an.* 872.

* Il y a apperence que ce traité n'eut point d'effet, ou que Louïs, Roi de Germanie, s'étoit emparé de nouveau de la Lorraine, car il la poſſédoit l'an 876, quand il mourut.

païs ne s'est ressentit que trop. Sans parler de celle que Rudolf fit en Frise l'an 873. quoique avec peu de succès puisqu'il y fut tué (*g*), il n'est personne qui n'ait entendu parler du fameux Rollon. De l'Angleterre, où il avoit fait une descente, ce Prince Danois passoit en France, où il se proposoit de grandes conquêtes, lorsqu'une tempête violente l'obligea de relâcher dans l'ile de Walcheren. Les habitans voulurent en vain l'empêcher d'y descendre : il les défit, & ruïna leur ile à tel point qu'il fut obligé de faire venir des vivres d'Angleterre pour son armée. Les Zélandois appellèrent à leur secours Reinier, Duc de Hainaut, & Radbod, Duc de Frise : Rollon défit leur armée, passa en Frise, remporta une victoire complette, obligea les Frisons à lui païer comptant un certain tribut par tête, & chargé de dépouilles, il ne se rembarqua (*h*) que pour aller en remontant fondre sur Reinier dans ses propres Etats. Ce Duc fut fait prisonnier ; Rollon ne lui rendit la liberté, qu'après avoir fait avec lui un accord tel qu'il le voulut. De-là descendant l'Escaut, le vainqueur entra dans la France, où il porta de tous côtés la terreur, la désolation & la mort, & contraignit enfin Charles le Simple de lui donner Gisèle, sa fille, en mariage avec la Normandie en propriété (*i*) *.

Ans de J. C.

874.

Avant

(*h*) Dudo *Hist. Norman. Lib.* II. *p.* 73, 74. Guill. Gemmetic. *Lib.* II. *c.* 7, 9.

(*g*) *Annal. Fuld. & Bertin. ad an.* 873. Joh. à Leydis *Lib.* v. *c.* 4.

(*i*) Dudo *Lib.* II. *pag.* 74--83. *Annal. Fuld. an.* 880.

* Ce ne fut qu'en 912. que Rollon épousa Gisèle & obtint la Normandie en propriété.

Ans de J. C. Avant ce tems-là, la Frise passa sous un nouveau Souverain. L'Empereur Louïs II. étant
875. décedé en 875. sans enfans mâles, Charles le Chauve sçut se faire couronner Empereur en sa place au préjudice de Louïs, Roi de Germanie, qui étant l'ainé avoit le plus de droit à
876. l'Empire. Il fit plus, Louïs étant mort l'année d'après, il voulut s'emparer de toute la Lorraine, mais inutilement. Louïs laissa trois fils qui se partagèrent ses Etats, & qui déclarèrent la guerre à Charles. Carloman eut la Bavière: Charles, surnommé le Gros, eut l'Allemagne; & Louïs, qui étoit le second des frères, eut la Franconie, la Thuringe, la Saxe, la Frise, avec la partie de la Lorraine, dont son père avoit jouï par le traité de 870. Ensuite Charles le Chauve étant mort empoisonné le
877. 6. d'Octobre 877. & Louïs *le Bègue*, son
879. fils & successeur, le 6. d'Avril 879, Louïs se vit par-là maître de toute la Lorraine, & conséquemment de tout ce que comprennent les Païs-Bas d'aujourd'hui (*k*).

880. L'année d'après, ce Prince eut à se défendre contre les Normans, qui avoient attaqué la Saxe. Il envoya contre eux le Duc Bruno. Son armée fut taillée en pièces; & parmi beaucoup de noblesse qui y périt, se trouva entre autres un Comte Thiéri, qu'on s'est imaginé être ce prétendu Comte de Hollande, à qui nous avons vu que Louïs, Roi de Germanie, père de celui dont nous parlons, avoit donné la forêt de Wasda *. Pendant ce tems, un au-

(*k*) *Annal. Bertin. an.* 875, 876. Regino *ad an.* 876-79.

* Voyez ci-dessus page 100.

autre corps de Normans fondit sur la Lorraine. Ans de
Ils brûlèrent Bajorzuna, qu'on présume avoir J. C.
été Berg-op-zoom. Aïant ensuite remonté le
Vahal, ils allèrent se fortifier dans Nimègue.
Le Roi Louïs les y assiégea; mais le froid & 881.
la valeur des assiégés rendirent ses efforts inutiles. On en vint aux négociations. Les Normans promirent de se retirer; mais ils n'effectuèrent cette promesse qu'après avoir ruïné les fortifications de la place, & brûlé le palais dont ils avoient fait une espèce de citadelle (*l*).

Ce ne fut là qu'un commencement de douleur. Dès le mois de Novembre arriva un nouvel essaim de Normans que conduisoient Godefroi & Sigefroi. Ils remontèrent la Meuse & vinrent se camper à Haslou ou Elslo, près de Mastricht. Godefroi, fils de Harald, & neveu d'Eric ou Roruk, répétoit les biens qu'ils avoient possédés dans le païs. Déjà ils avoient saccagé Mastricht, Liège, Tongres, Cologne, Bonn, quand le Roi Louïs mourut à Francfort
en Août 882. A cette nouvelle ils poussèrent 882.
jusqu'à Trèves, qu'ils brûlèrent, & retournèrent à Haslou, chargés de butin. CHARLES *le Gros* †, qui avoit succédé à Louïs le Bègue, vint les y attaquer; mais après bien des efforts inutiles, il acheta d'eux la paix & leur départ, en accordant, outre une grosse somme d'argent, que Go-

(*l*) *Annal. Fuld. & Regino ad an.* 880, 881.

† Charles le Gros réunit sous son Sceptre presque tous les Etats que Charlemagne avoit possédés. Successeur de Louïs le Bègue, il le fut pareillement de Louïs de Germanie, son propre frère, & l'an 884. de Carloman, Roi de France.

Ans de J. C. GODEFROI rentreroit dans les Etats de Harald & de Roruk. Ce Prince s'y établit en effet, & aïant embrassé le Christianisme, & épousé Gisèle, fille de Lothaire II. il fut convenu qu'il auroit, avec la main de cette Princesse, la province de Frise à titre de dot (*m*).

883. De-là mille maux. Godefroi maltraita les Frisons. Les Normans qu'il avoit établis dans le Kennemerland, où Roruk avoit eu un petit Etat, firent une incursion jusqu'à Doesburg sur l'Yssel, ou, car la chose est douteuse, jusqu'à
884. Duisberg sur le Rhin, d'où ils ne s'en retournèrent que l'année suivante, & encore après avoir mis le feu & répandu bien du sang à De-
885. venter (*n*). Godefroi qui brûloit d'avoir une occasion d'entrer en guerre avec l'Empereur, lui députa deux Comtes Frisons, Gérolf & Gardolf, chargés de propositions des plus propres à l'irriter. Charles sentit le piége & les païa de bonnes paroles (*o*).

Mais pendant que Gérolf étoit à sa Cour, les Normans lui enlevèrent son Comté. Justement irrité quand à son retour il vit cette perfidie, il se refugia vers l'Empereur, & envoya ses deux fils Dirk & Walger en France, pour leur procurer par les soins d'Anne, leur Tante maternelle, une éducation convenable. J'en fais la remarque d'autant plus volontiers, que notre plus ancien Chroniqueur donne Gérolf pour le père du vrai Dirk, prémier Comte de Hollande, selon l'opinion commune, à quoi on ne voit

(*m*) *Annal. Fuld.* Regino & Sigeb. Gemblac. *ad an.* 881, 882.

(*n*) Regino & *Annal. Fuld. an.* 884.

(*o*) Regino *an.* 885.

voit pas la moindre improbabilité (*p*). Ans de J. C.

N'osant se flatter de réduire Godefroi par la force, Charles résolut de le surprendre & de s'en défaire. Le Duc Henri, Seigneur François *, se chargea de l'exécution de ce dessein, accompagné de Vilbert, Evêque de Cologne, homme vénérable par son âge, & tout propre à faire croire qu'on ne méditoit rien de violent dans une députation où on lui donnoit part. La Bétuwe avoit été choisie pour la conférence. Godefroi se rendit à Herispich, endroit où est aujourd'hui le fort de Schenk. La première conférence se consuma en plaintes. Le lendemain, Henri pria l'Evêque d'aller traiter avec Gisèle, épouse de Godefroi; & pour lui, il se fit accompagner d'Everard, Seigneur du voisinage dont Godefroi avoit aussi enlevé les terres. Chemin faisant il lui confia qu'il avoit pris des mesures, que bon nombre d'Officiers & de Soldats cachés les mettoient en état de ne rien craindre, & qu'au cas que Godefroi osa les braver il ne tiendroit qu'à lui de se vanger si le cœur lui en disoit. Everard l'entendit. Ils arrivèrent. Dès que la conférence fut entamée, Everard interrompit Godefroi, & dit qu'avant tout il demandoit justice à l'Empereur du tort qu'on lui avoit fait. Godefroi offensé de cette hardiesse, regarda Everard & le traita d'insolent. Alors Everard mettant le sabre à la main, fondit sur lui, & d'un coup qu'il lui porta sur la tête le renversa à ses piés; les gens du Duc Henri l'achevèrent & massacrèrent sa gar-

(*p*) K. Kolyn *pag.* 257, 258.

* Le P. *Daniel* ne lui donne que le titre de Comte.

Ans de J. C. garde. Les Soldats cachés sortirent au prémier signal de leurs embuscades; & l'escorte du Duc Henri s'étant ainsi grossie, il parcourut toute la Bétuwe, passant au fil de l'épée tout ce qu'il trouva de Normans (q).

Cette trahison couta cher à la France. Les Normans y commirent toutes les horreurs imaginables, & réduisirent Paris à la dernière extrémité. Sigefroi pourtant en aïant quitté le siége pour courir en Frise, où les Frisons du Comté de Teisterbant avoient remporté une victoire signalée sur les Normans, il y périt & laissa aux vainqueurs les plus riches dépouilles (r).

Ainsi finit le gouvernement que les Danois avoient usurpé par force dans ce païs. Everard & Gérolf rentrèrent dans leurs Comtés. On soupçonne que celui du prémier étoit le Comté de Hameland, qui faisoit anciennement partie de la Veluwe. Celui du second paroit avoir été situé entre Utrecht & Bodegrave (s). Mais bientôt Gérolf grossit ses possessions par la faveur des Empereurs. ARNOUL, fils naturel de Carloman, Roi de Bavière, élevé à la di-
888. gnité Impériale en 888. à la place de son oncle, Charles le Gros, qui étoit devenu incapable
889. de gouverner*, Arnoul, dis-je, lui fit des donations considérables; on en conserve encore les documens (t). Ce fut au reste à ZWENTI-

(q) Regino *ad an.* 885.

(r) *Chronic. de Gestis Nortman. ad an.* 887. *Annal. Fuld. an.* 885.

(s) K. Kolyn *pag.* 257, 262.

(t) Douzæ *Annal. Lib.* VII. *p.* 370. Miræi *Cod. Donat. piar. cap.* 24. *T. I. Op. Diplom.*

* *Heiss*, Hist. de l'Empire, Tom. I. p. 45. Amst. 1733. in 4.

TIBOLD, fils naturel de l'Empereur Arnoul, Ans de
qu'une partie des Païs-Bas, passèrent en 895 (*u*). J. C.
Alors son père le fit Roi de Lorraine, & il 895.
conste par des monumens antiques, qu'il fit des
actes de souveraineté en divers endroits de ces
provinces. Gérolfe mourut sous sa régence. 898.
Nos Chroniques comparées avec un endroit de Reginon (*w*), donnent à entendre que Everard le tua, & que Walger, son fils, le vengea en répandant le sang du meurtrier; mais tout ce qu'elles en disent est si obscur, qu'il vaut mieux suspendre son jugement que de prononcer là-dessus (*x*). Ce qu'il y a de certain, c'est que Thiéri, fils ainé de Gérolfe, lui succéda, & que son frère Walger fut Comte de Teisterbant (*y*).

C'est ce Thiéri que les plus anciennes histoires de ce païs donnent pour le *prémier Comte de Hollande*, & qui est connu sous le nom de THIE'RI I. Nous nous conformerons à l'usage, quoiqu'il soit évident d'une part qu'il y eût des Comtes en Hollande avant Thiéri, & de l'autre que Thiéri & quelques-uns de ses successeurs ne possédèrent qu'une partie de la Hollande, dont le nom n'étoit pas même alors encore connu. On n'a sur ces prémiers Comtes que des lumières très-imparfaites. Notre grande attention va être desormais de recueillir dans les Livres suivans, ce qu'on peut y démêler de plus certain.

L I-

(*u*) Regino *ad an.* 895. & *Annal. Bert. an.* 889.
(*w*) *Apud* Hedam *p.* 63.
(*x*) K. Kolyn *pag.* 258. Regino *ad an.* 898.
(*y*) K. Kolyn *pag.* 254. 259.

LIVRE VI.

Régence du prémier Comte de Hollande THIE'RI I. *& de quelques-uns de ses Successeurs* THIE'RI II. ARNOUL, THIE'RI III. THIE'RI IV. FLORENT I. THIE'RI V. ROBERT *le Frison*, GODEFROI, & THIE'RI V. *rétabli; depuis l'an* 898. *jusqu'à l'an* 1076.

THIE'RI I. Jusques ici les Duchés & les Comtés de ces Provinces avoient été dans une entière dépendance des Rois de France, de la maison de Charlemagne, qui les donnoient tantôt aux enfans des défunts, tantôt à d'autres, selon leur bon plaisir. Les incursions des Normans firent changer les choses de face, sur-tout depuis la mort de Charles le Chauve (*a*). A peine ce Monarque fut décedé que divers Seigneurs se rendirent indépendans, & s'érigèrent en Souverains dans les petits Etats qu'ils possédoient. Profitant de l'affoiblissement de l'autorité Royale, ils rendirent héréditaires dans leurs maisons, des titres & des biens qu'ils ne possédoient qu'à vie. Ils les convertirent en des biens patrimoniaux, & prétendirent être en droit de les transmettre à leurs enfans. *

C'est ce qui arriva à Gérolfe, & c'est sur ces titres qu'il laissa le Comté de Hollande à THIE'RI I. ainsi que nous l'avons vu. Pendant

(*a*) Regino *ad an.* 888.

* Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'Etat, auquel on donna le nom de *Suzeraineté*. Voyez l'Abrégé Chron. du Président *Hainault*.

dant sa régence il ne se passa rien de fort mé- THIE-
morable dans le païs. On y prit part aux dé- RI I.
melés de Zwentibold, bâtard de l'Empereur
Arnoul & Roi de Lorraine, avec Raginer, Duc
de Hasbain & du Hainaut, & quelques Comtes de ses Vassaux que Zwentibold avoit dépouillés de leurs biens, & de leurs dignités. Un de ces Seigneurs, nommé Odocar, se retira à Durfos, place forte, que quelques Auteurs prétendent avoir reçu de Thiéri III. le nom de Dordrecht (*b*). Raginer s'y renferma avec lui; & Zwentibold étant venu les y assiéger, ils appellèrent à leur secours CHARLES *le Simple*, Roi de France, qui après EUDES, Comte de Paris & fils de Robert le Fort, avoit succédé à Charles le Gros. Ce Monarque commença par se rendre maître d'Aix-la-Chapelle, & puis de Nimègue. De son côté Zwentibold, fortifié du secours de Franco, Evêque de Liége, passa la Meuse, gagna Vlaardingen; & dans le tems qu'on s'attendoit à voir Charles l'y suivre pour lui livrer bataille, ce lâche Prince fit la paix, abandonna son Allié & se retira en France (*c*).
Malgré tout cela le Roi de Lorraine ne put 899.
réussir à forcer Durfos. Ses propres sujets dont 900.
il étoit détesté, se revoltèrent contre lui, & se donnèrent à LOUÏS IV. fils légitime & successeur de l'Empereur Arnould. On en vint aux mains non loin de la Meuse: Zwentibold demeura sur la place; & Louïs fit de la Lorraine un Duché, dont il investit en fief, un nom-

(*b*) Buchel. *ad Bekam*, p. 38. Beverw. *Beschryv. van Dort*, p. 75.

(*c*) Regino *an.* 893. 897. 898. 900. *Annal. Metens. an.* 898.

THIERRI I. nommé Gébéhard ou Gérard, qui n'en jouït pas longtems (*d*)

912. Au bout de douze ans, Louïs IV. étant mort, & la branche masculine de la Maison de Charlemagne se trouvant éteinte en Allemagne, Charles le Simple entreprit de faire valoir ses droits sur les Etats de son Neveu. Il entra en Lorraine & s'en fit déclarer Roi. Divers Seigneurs le soutinrent, entre autres Raginer & apparemment notre Comte THIERRI. En vain CONRAD, Duc de Franconie, élu Roi d'Allemagne à la place de Louïs IV. * essaïa de s'opposer à Charles, ce dernier demeura vainqueur, & la possession de la Lorraine fut la recompen-
916. se de ses efforts (*e*). *Radbod*, Evêque d'Utrecht, que ce Monarque consideroit fort, & qui en étoit bien digne, mourut en Frise l'an
918. 918. tout occupé des devoirs de l'Episcopat pour le salut des peuples. *Balderic* lui fut donné pour successeur (*f*).

919. Deux ans après, HENRI. I. de la Maison
920. de Saxe, fut élu en la place de Conrad décédé
921. l'an 911. S'étant abouché en 921. avec Charles le Simple à Bonn, ils conclurent ensemble un traité de paix, auquel souscrivirent en-

(*d*) Regino *an.* 899. 900. Gobel. Persona *Cosmodrom. Æt.* VI. *c.* 46.

(*e*) *Annal. Saxon. ad an.* 912. & 916.

(*f*) Fleury *Hist. Eccl. T. XI. p.* 597.

* Othon Duc de Saxe, fut élu Empereur en la place de Louïs. Il refusa cette dignité & la fit déférer à Conrad, dont l'autorité ne fut point reconnuë en Italie. C'est ce qui a empêché un grand nombre d'Historiens de le compter parmi les Empereurs lui & Henri I. qui lui succéda: & ce qui leur a fait commencer la nouvelle Maison Imperiale à Othon le Grand, élu l'an 936.

entre autres du côté du Roi de France, THIE'RI I.
THIE'RI I. son frère Walger, & le Comte Hagano, favori du Roi (*g*). Il ne paroit pas clairement de quelle manière ils s'entendirent sur la Lorraine: le traité n'en dit rien. On prétend que Charles y renonça (*h*), & on les voit cependant agir comme s'il en étoit demeuré le maître (*i*); ce qui a fait avancer à d'autres, que l'Empereur la lui avoit cédée (*k*).

Ce fut selon toutes les apparences pour re- 922.
compenser THIE'RI I. de sa fidélité, que Charles le confirma solemnellement dans le Comté qu'il tenoit de son père & en aggrandit le domaine. Les lettres patentes en furent données à Aix-la-Chapelle le 20. Avril 922. (*l*). On voit par ce précieux monument, que le Comté de Hollande se terminoit du côté de l'Orient à Suthardeshage, près de Bodegrave, frontière d'Utrecht; à l'Occident aux extrémités de Catwyk; vers le Septentrion au ruisseau de Kinheim dans le Kennemerland, proche d'Alcmaer; & vers le Midi à Fortrappe, ou Fortarpe, que quelques Auteurs prennent pour le village de Veur, partie septentrionnale du Leydsendam, entre Leide & la Haie; mais que d'autres placent avec plus d'apparence dans l'île de Zud-Beveland, où étoit autrefois un endroit appellé Voirtrappen & s' Graven-Polder.

(*g*) Regino *an.* 919. Miræi *Cod. donat. piar. c.* 29. *T. I. Oper. Dipl.* Frodoard. *Chron. an.* 920, 921. 922.

(*h*) Sigebert. Gemblac. *an.* 923. Regino *an.* 924. *Annal. Sax. an.* 924.

(*i*) Flodoard *Chron. an.* 922.

(*k*) Daniel *Hist. de Fr. T. II. p.* 228. *Edit. de Hol.*

(*l*) K. Kolyn, *p.* 259, 261.

THIE'RI. I. der (*m*). Un de nos Chroniqueurs ajoute, que Charles non content d'avoir reconnu THIE'RI I. pour Comte de Hollande, il lui donna encore en 923. l'Abbaïe d'Egmond avec ses dépendances. On assure de plus que Thiéri bâtit une église, & fonda un cloitre de Nones à Egmond (*n*), dans l'endroit où la None Wilfid lui avoit découvert que le corps de S. Adelbert étoit inhumé (*o*). Ainsi selon les usages de ces tems-là, il y avoit naturellement des droits. Et comme les plus anciens Chroniqueurs du païs ont tous, ou été des Moines d'Egmond, ou écrit sur les Regîtres de cet Abbaïe, il se peut fort bien que trouvant THIE'RI I. à la tête des Comtes de Hollande dont il est fait mention dans ces Regîtres, cela même les a déterminé à le donner pour le prémier de tous les Comtes que cette province a eu. Au reste l'acte de la donation dont il s'agit ici, est daté de Bladelle, village de la Mayerie de Bois-le-Duc; & Klaas Kolyn, Moine d'Egmond, le plus vieux de tous les Auteurs de nos Chroniques rimées, atteste positivement, qu'il est de l'an 923 *. Charles le

923

(*m*) Boxhorn *op Reygersb. T. I. p.* 85, 92, 424. *T. II. p.* 16.

(*n*) Scriver. *Levens der Graaven, pag.* 3. Van Loon *Aloude Hist. T. II. p.* 145.

(*o*) S. Adelberti *Vita c.* XI. §. 13. Melis *Stoke in Dirk I. p.* 11.

* L'Acte-même porte dans sa date l'année 863. & non l'année 923. ce qui supposeroit qu'il est de Charles le Chauve. Mais il est sensible que c'est une faute des prémiers Copistes de cette pièce. 1. Charles le Chauve n'avoit aucune jurisdiction sur les païs donnés à Thiéri: ils n'étoient pas de sa dépendance. 2 La donation est dite par le donateur, faite aux prières du Comte Haganon, & ce Comte étoit le prémier Ministre & le favori de Charles le Simple. 3. Il y est fait mention de l'Archevêque Rotger, comme du Grand-Chancelier de France, & en effet un Archevêque de Trèves, nommé Rotger, étoit Grand Chancelier sous Charles le Simple. 4 La manière dont l'Acte en question est

da.

le Simple eut de bonnes raiſons pour s'attacher par ſes bienfaits des Seigneurs tels que THIE'RI, & les autres grands qui relevoient du Royaume de Lorraine. Un parti puiſſant cherchoit à le détrôner & il y réuſſit. Robert, frère du feu Roi Eudes, étoit à la tête de ce parti. Charles lui livra bataille & le tua. Mais malgré cette victoire la peur l'aïant pris, il ſe réfugia en Lorraine, pour y chercher de l'appui (*p*): à quoi néanmoins il réuſſit mal; car on l'enferma au Château de Peronne, où il mourut quelques années après. THIE'RI I.

THIE'RI I. ne jouït pas longtems de ſa dignité. Une Chronique Latine le fait mourir en 923. (*q*). La choſe eſt aſſez incertaine. On l'enterra, dit-on, à Egmond, & ce fut ſon fils qui lui ſuccéda.

THIE'RI II. c'eſt ſon nom, fut d'abord en guerre avec ſes voiſins, les peuples de West-Friſe. On n'en ſait pas la raiſon. Ils le pouſsèrent juſqu'à Leide, après avoir brûlé Alcmaer, pillé le monaſtère d'Egmond, & déſolé le Kennemerland; mais à ſon tour THIE'RI les battit a platte couture près de Rhinsburg, & les ſoumit

(*p*) Flodoard *Chron. an.* 923.

(*q*) Herm. Corneri *Chron. ad an.* 923. *ex Sigeberto.*

daté, ne reſſemble en rien aux autres Actes de Charles le Chauve, & eſt tout-à-fait dans le ſtile des Actes de Charles le Simple. 5. Les années du règne du Roi Charles le Chauve ne répondent pas aux années de Jéſus-Chriſt & de l'Indiction marquées dans la date de cet Acte, au-lieu que tout eſt en harmonie dans ces dates ſi l'on ſuppoſe que les années du règne de Charles le Simple y ſont déſignées. Enfin il faut ajouter à toutes ces conſidérations le témoignage de *Klaas Kolyn*. Comme l'Acte en queſtion eſt un des monumens anciens les plus précieux dans l'Hiſtoire de ce païs, je me ſuis fait un devoir de raſſembler ſous les yeux du Lecteur les raiſons qui en conſtatent la vraie date.

THIE'RI II. mit à ſon obéiſſance. Comme les Religieuſes d'Egmond avoient cruellement ſouffert pendant cette guerre, THIE'RI pour les mettre plus en ſureté, les transporta à Bennenbroeck, & après avoir fait réparer leur cloitre d'Egmond, il le donna à des Moines Bénédictins. Arlinde, ſœur du Comte, eut l'inſpection de ces Religieuſes, mais ſans pouvoir remplacer celles qui mouroient, deſorte qu'en peu d'années le Couvent de Bennenbroeck ne ſubſiſta plus (r).

Vers ce tems-là RAOUL, Duc de Bourgogne, étant monté ſur le trône de France, la guerre s'étoit rallumée pour la Lorraine. Elle
925. fut malheureuſe pour les François. L'Empereur Henri I. demeura le maître de cet Etat, & de tous les Païs-Bas (s).

La protection de ce Prince fut bientôt néceſſaire aux habitans de ces provinces. Les Huns ou Hongrois s'étoient depuis quelques années jettés ſur l'Allemagne, & aïant pénétré juſques dans la Friſe, ils y avoient fait d'horribles ravages, à droite & à gauche. Longtems après on voyoit encore dans la Veluwe les reſtes de deux Forts appellés *Hunnen-Schanſen*, ou Forts des *Huns*, parce qu'ils les y avoient conſtruits pour ſe maintenir *. Henri I. ſe mit en campagne pour les déloger, & THIE'RI II. ſervit dans cette guerre ſous la bannière des
926. Ducs de Soüabe. Le ſuccès n'en fut pas autre-

(r) K. Kolyn, *pag.* 264. J. à Leydis, *Lib.* VII. *c.* 2, 3.

(s) Flodoard *an.* 925.

* L'un de ces Forts étoit, dit-on, ſitué dans la Terre ſeigneuriale de *Doorweerd*, l'autre près du village de *Garderen*, coutre le Marais, qui porte le nom d'*Uldermeer*.

trement glorieux. L'Empereur ſe trouva heureux de pouvoir conclurre une trève de neuf ans avec les Huns (*t*); mais pendant ce temslà il fortifia les frontières de l'Empire, il établit des Compagnies bourgeoiſes dans les villes (*v*), & il introduiſit l'uſage de Tournois (*x*): THIERRI aſſiſta comme Comte de l'Empire, à celui qui fut célébré à Magdebourg. THIERRI II.

934. Mais à peine les Païs-Bas reſpiroient que les Normans vinrent en troubler la tranquillité. Ils tombèrent ſur la Friſe, & pillèrent les égliſes à Utrecht. L'Evêque *Baldric* arma auſſitôt, les défit, & recouvra le butin qu'ils emportoient (*y*). Henri de ſon côté remporta ſur eux une victoire conſidérable, & obligea leur Roi Chuipia à embraſſer le Chriſtianiſme (*z*); mais il mourut deux ans après, & ſon fils OTHON I. dit *le Grand*, fut élevé ſur le trône impérial à ſa place (*a*). 936.

937. Ce Prince à l'imitation de ſon père, accorda des avantages conſidérables à l'Evêque d'Utrecht, entre autres le droit de frapper de la monnoie dans cette ville. Depuis Charlemagne les Evêques s'étoient rendus de plus en plus reſpectables. La ſuperſtition y contribua beaucoup, mais la politique n'y ſervit pas moins: on avoit beſoin d'eux pour contenir les peuples;

(*t*) Reginon. *contin. ad an.* 907-917. Mutius *Chronic. Germ. Lib.* XII. *p.* 89. Douſæ *Annal. Lib.* VIII. *p.* 393. Sigebert Gembl. *an.* 924.

(*v*) *Annal. Saxon. an.* 924.

(*x*) Goldast. *Conſtit. Imper. T. I. p.* 211.

(*y*) Heda, *p.* 75.

(*z*) Sigeb. Gemblac. *an.* 935.

(*a*) *Contin.* Reginon. *an.* 936.

THIE'RI II. ples; & on croyoit servir Dieu en enrichissant ces Prélats. Il est incroyable avec quelle rapidité s'accrut leur puissance. Ils avoient dans tous les païs, des seigneuries, des fonds, des péages, des droits, jusques au Texel, & dans le païs de Drent (*b*). En voulant leur faciliter la conversion des peuples encore idolatres, on les éleva à une grandeur formidable, qui les mit en état de s'armer au besoin & de se faire craindre. Nous n'en produirons que trop de preuves dans la suite de cette Histoire.

939. Parmi quantité d'ennemis qu'Othon se vit sur les bras, son frère Henri ne fut pas celui qui lui causa le moins de peine. Ce Prince oisif & sans dignité dans l'Empire, s'étant ligué avec Giselbert, Duc de Lorraine, ils marchèrent contre Othon, qui les défit. LOUÏS IV. dit *d'Outremer*, Roi de France depuis l'an 936. accourut pour les soutenir (*c*), mais Othon triompha encore à Andernac. Giselbert périt dans le Rhin, & si l'on doit croire quelques Historiens mal instruits, THIE'RI II. attaché à son parti, y périt avec lui (*d*). Le vain-
940. queur donna la Lorraine à son frère Henri, en titre de Duché relevant de l'Empire, ainsi que les Païs-Bas, où, à l'imitation des Rois de France, ses successeurs & lui assemblèrent les Diètes, & se portèrent en tout comme il appartient à des Souverains.

963. En 963. Othon aïant conquis l'Italie & achevé de réduire Beranger qui prenoit le titre d'Em-

(*b*) Heda, *pag.* 35-66. & 80-84.
(*c*) Luitprand, *Lib.* IV, *c.* 14.
(*d*) Flodoard, *an.* 939.

d'Empereur, la couronne de Rome fut de nou- THIE'-
veau attachée à l'Empire. Leon VIII. recon- RI II.
nut Othon pour Empereur des Romains & Souverain d'Italie, avec les mêmes droits pour lui & pour ses successeurs que le Pape Adrien I. avoit accordé à Charlemagne: de-là vient qu'on date de cette année, l'élévation d'Othon I. sur le Trône de l'Empire d'Occident, élévation dont il jouït une dixaine d'années, étant mort
en Saxe l'an 973. * après avoir affermi dans sa 973.
Maison la prémière dignité du monde chrétien.

OTHON II. son fils lui succéda, & à celui-
ci décedé l'an 983. OTHON III. son petit fils. 983.
Ce dernier augmenta de beaucoup les Etats de THIE'RI II. qui déjà dès l'an 977. semble avoir grossi ses titres de celui de Comte du Château de Gand (*e*). Par un Diplome daté de
Nimègue le 23. Août 985. Othon III. lui ac- 985.
corda en toute propriété diverses terres, qui le rendirent maître d'une partie de la Hollande, de la Westfrise, & même de la Zélande (*f*); le tout, est-il dit dans cet Acte, en considération de l'Impératrice Théophane, mère de l'Empereur, & aux prières tant du Duc de Bavière, que d'Egbert, Archevêque de Trèves. Cet Eg-

(*e*) *Vid.* Meyer. *ad an.* 649. Miræi *Cod. donat. piar. c.* 30. *T. I. Oper. Diplom. p.* 45. *in not. Et* David. Lindani *Tencramond. Lib.* III. *c.* 3.

(*f*) Douzæ *Ann. Lib.* VIII. *p.* 412. Mir. *Cod. Donat. piar. c. XLI. in Tom. I. Oper. Dipl. p.* 52.

* J'ai rectifié ce paragraphe & la date de l'élévation d'Othon I. à l'Empire Romain, sur ce qu'en dit *Heiss* dans la Vie de ce Prince. Depuis la mort de l'Empereur Louïs IV. en 912. jusqu'à l'an 961. l'Italie avoit gémi sous l'oppression de divers petits Princes, qui s'étoient donnés le titre d'Empereurs. Je n'ajoute qu'un mot; c'est que *Heiss* place la mort d'Othon I. à l'an 974. & le couronnement d'Othon II. à l'an 975.

AR-NOUD. Egbert né en Angleterre, étoit fils de THIE'RI II. & de Hildegarde. Il y a toute apparence que la faveur dont le fils jouïssoit à la Cour Impériale, valut au père cet accroissement de souveraineté. THIE'RI II. mourut à ce qu'on pré-
989. tend, au mois de Mai de l'année 989. deux ans, selon quelques-uns, après Hildegarde *; & fut enterré comme elle dans le Monastère d'Egmond (g). †

ARNOUD ou Arnoul, dit *le Gantois*, succéda immédiatement à son père, sans qu'il paroisse en avoir ou demandé l'agrément à l'Empereur, ou reçu le pouvoir des Etats & des Villes. Nos plus anciens Historiens font assez connoitre que le Comté de Hollande étoit déjà héréditaire en ce tems-là (h); ainsi le plus proche parent du défunt devoit de droit lui succéder; & cela n'empechoit pas que le Comté même ne de-
990. meura toujours un fief de l'Empire. Aussi ARNOUD parut-il parmi les Seigneurs de l'Empire au Tournois de Magdebourg, au commencement de l'année 990. (i).

993. Mais bientôt il eut des occupations plus sérieuses. Les habitans de la Westfrise séduits par *Wolkmar*, successeur de Baldric dans l'Evéché d'Utrecht, refusèrent de le reconnoitre (k). ARNOUD mit tout en œuvre pour les ramener, & réussit à détacher le Prélat de

(g) K. Kolyn, *p.* 266.
(h) Melis Stoke *p.* 21.
(i) J. Palat. *Aquil. Saxon.* *p.* 32.
(k) K. Kolyn *p.* 268.

* *Beka* la fait fille de Louïs le Simple.

† Thiéri II. vécut selon la tradition vulgaire 120. ans & en gouverna 88. L'erreur vient de la fausse persuasion où l'on a été que Thiéri I. avoit été fait Comte de Hollande par Charles le Chauve [illegible]. ans avant la mort de Thiéri II. Voy. les Annales de *Douza*.

de leur parti. Cependant ils s'obstinèrent. Effrayés de l'aggrandissement des Comtes de Hollande, & résolus d'en prévenir les suites, ils l'obligèrent à revenir dans la West-Frise l'an 993. avec une forte armée. Il se campa près de Winkelmade, aujourd'hui Winkel; mais il fut entièrement défait, & selon nos Chroniques, saisi parmi les fuyards, on lui ôta sans quartier la vie, après une régence de cinq ans (*l*). Cependant on trouve un Acte d'ARNOUD & de Luitgarde, sa femme, postérieur de cinq ans à cette date (*m*), tant il y a peu d'exactitude dans les Ecrivains de ce tems-là, & peu de fonds à faire sur leur Chronologie. Au reste Luitgarde étoit fille de Sigefroi, Comte de Luxembourg. ARNOUD eut d'elle plus d'un enfant mâle. Adelbert qui en fut l'ainé, succéda à son père dans le Burgraviat de Gand, & cette dignité demeura dans sa famille jusqu'à la fin du XII. siècle, qu'elle fut réunie à celle de Comte de Flandre. Ses deux frères THIE'RI & Sigefroi, autrement appellé Sikke ou Sivaard, étoient encore très-jeunes à la mort d'ARNOUD. On ne donne que douze ans au prémier. Apparemment que Luitgarde en eut la tutèle en même tems qu'on le reconnut pour Comte de Hollande; c'est lui qu'on appelle THIE'RI III. (*n*).

ARNOUD.

Les Frisons voulurent profiter de sa minorité pour sécouër le joug; mais HENRI II. qui avoit succédé à Othon III. & dont la femme étoit 1005.

(*l*) Beka *in Balduin. p.* 35. & Stoke *in Arnoud. p.* 22.

(*m*) Miræi *Oper. Diplom. T. II. p.* 944.

(*n*) K. Kolyn, *pag.* 260. Melis Stoke, *p.* 22.

THIE'RI III. étoit sœur de Luitgarde, vint au secours de son neveu & eut bientôt soumis les rébelles (*o*). Luitgarde étant morte quelque tems après, ils recommencèrent leurs hostilités. THIE'RI assembla une bonne armée. Les Frisons épouvantés mirent bas les armes; contens de la parole que leur donna THIE'RI de ne faire aucune recherche des meurtriers de son père, ils s'obligèrent en luï faisant hommage, à lui païer annuellement la dixième partie de leurs revenus, à souffrir qu'il changeât ce droit à son gré, & à s'armer à leurs fraix pour le défendre dès qu'il le leur demanderoit (*p*).

1009. Une tranquille paix fut le fruit de ce Traité jusques à l'année 1009. qu'une Flotte de Normans vint la troubler. Par la Merwe & le Vahal ils remontèrent jusqu'à Tiel qu'ils pillèrent. Aux approches d'une petite armée que Godefroi, Seigneur de Gueldres, leva, ils se rembarquèrent avec leur butin (*q*). Mais l'année d'après ils revinrent, par la Merwe & le Leck, ménaçant Wyk-te-Duurstede. On s'étoit mis en état de défense, & probablement on les auroit répoussés, lorsque sur un faux bruit qu'ils avoient été battus par la Cavalerie, l'Infanterie alla les attaquer en desordre, fut défaite & mise en fuite. Ils massacrèrent nombre des fuyards. Utrecht prit l'allarme. On y mit le feu à toutes les maisons qui étoient proches du port, de peur que les Normans ne s'y logeassent. Mais arrivés devant la ville, ils protestèrent qu'ils n'a-

(*o*) Ditmari *Chron. Lib.* VI. *p.* 380.

(*p*) K. Kolyn, *p.* 269.

(*q*) Alpert. *de diverſ. temp. Lib.* I. *c.* 8.

n'avoient eu aucun dessein de s'en rendre maîtres. Ils demandèrent seulement à y entrer pour s'y acquitter des devoirs de leur Religion; & la chose leur aïant été honnêtement refusée, quoiqu'il leur fût aisé de se satisfaire en y employant la force, ils se retirèrent, soit par respect pour cette ville Episcopale, soit par égard pour *Ansfride*, qui en étoit l'Evêque & qu'on honoroit comme un Saint. En un mot ils repartirent sans rien entreprendre, & ça été la dernière incursion des Normans dans ce païs (*r*). Ansfride moûrut d'abord après leur départ (*s*). Ce Prélat étoit un grand Seigneur; Comte de Louvain & de Hui, il possédoit avec cela une partie du Comté de Teisterbant (*t*); & presque tous ses biens il les donna à l'Eglise d'Utrecht, qui par-là devint très-considérable (*v*). Le seul Comté de Teisterbant qui se trouva par la mort d'Ansfride, presque entièrement dévolu à cette Eglise, laquelle dans la suite le réunit en effet tout entier à son domaine, ce Comté seul contenoit les territoires de Thiel & de Bommel, avec les païs de Culembourg, Buren, Viane, Arkel, Heusden, jusqu'à la vieille Meuse (*w*), & de-là tant de disputes & de guerres entre les Comtes de Hollande & les Evêques d'Utrecht.

THIERRI III.

Il y a toute apparence que THIERRI III. voulut après la mort d'Ansfride révendiquer, du moins en partie, des droits qu'il prétendoit avoir

(*r*) Id. *Lib.* I. *c.* 9, 10.

(*s*) Lamb. Schnafnab. *ad an.* 1010.

(*t*) *Vid.* Miræum *in Op. Dipl. T. I. p.* 51. & Math. *Analect. T. VI. p.* 323.

(*v*) Beka *in Ansfrido*, *p.* 6. & Heda, *p.* 91. 106.

(*w*) K. Kolyn, *p.* 239.

THIE'-RI III. voir sur le Comté de Teisterbant, comme descendant de Gérolfe & de THIE'RI I. L'Evêque d'Utrecht s'arrogeoit le droit de chasse dans la forêt de Merwede, & le droit de pêche dans la Meuse & dans le Vahal aux environs. Les Evêques de Trèves & de Liége, & comme eux d'autres Ecclésiastiques encore y prétendoient pareillement (*x*). Afin d'obvier aux suites de toutes ces prétentions, THIE'RI III.
1015. jetta l'an 1015. sur son propre terrain, les fondemens d'une ville, au même endroit où Durfos avoit été placée (*y*), & à laquelle il donna le nom de Dordrecht, ville depuis très-considérable, & qui actuellement tient le prémier rang dans l'Assemblée des Etats de Hollande (*z*). Il établit dans cette nouvelle place une partie de ses anciens sujets, qui dans les écrits les plus voisins de ce tems-là, portent encore le nom de Frisons (*a*); & non seulement il compta de s'assurer par cette fondation, les droits de chasse & de pêche qu'on prétendoit lui enlever, mais il établit à Dordrecht un péage sur toutes les marchandises qui desormais entreroient ou sortiroient par la Merwe; ce qui portoit un coup mortel au commerce que la ville de Thiel faisoit alors avec la Grande-Brétagne. De concert avec l'Evêque d'Utrecht & les autres Ecclésiastiques dont nous avons parlé, cette ville porta ses plaintes à l'Empereur (*b*). Hen-

(*x*) Idem. *p.* 270. Baldrici *Chron. Camerac. Lib.* III. *c.* 19.
(*y*) *Voyez ci-dessus* pag. 117.
(*z*) K. Kolyn, *p.* 270.
(*a*) Alpert. *de divers. temp. Lib.* II. *c.* 20.
(*b*) Baldric. *ubi sup. c.* 22. K. Kolyn, *p.* 270. Alpert. *ibid.*

Henri qui vint passer les fêtes de Pâques à Nimègue, chargea Godefroi, Duc de Lorraine, & *Adelbolde*, Evêque d'Utrecht, de détruire Dordrecht & de chasser les Frisons. Les Evêques de Liége & de Cologne joignirent aussi leurs forces, & eurent ordre de soutenir Adelbolde. Mais d'abord l'armée de l'Evêque d'Utrecht, que commandoit le Margrave Bavo, fut battue. THIE'RI III. s'empara de Bodegrave & en grossit ses Etats. Ensuite les Alliés étant venus attaquer THIE'RI près de Dordrecht, ce Prince favorisé par le terrain & secondé par la bravoure de ses Frisons, il remporta le 29. Juillet 1018. une victoire complette. Le Duc de Lorraine fut fait prisonnier. Adelbolde eut toute la peine du monde à échaper. Quantité de gentilshommes de son parti, tant Laïques qu'Ecclésiastiques, demeurèrent sur la place. Une terreur panique s'empara du soldat. Depuis le tems de Charlemagne, on n'avoit pas vu dans ce païs une action si vive & tant de sang répandu. Aussi fallut-il faire la paix, & reconnoitre au vainqueur tous les droits qu'on lui avoit contestés (*e*). THIE'RI III. demeura le maître des environs de Dordrecht & de Bodegrave. Il est vrai qu'on a tout lieu de croire qu'il consentit à posséder le Comté de Bodegrave en titre de fief relevant de l'Evéché d'Utrecht, & à aider de ses armes au besoin l'Evêque de cette ville. Depuis cette époque on voit THIE'RI porter le titre de Maréchal de

THIERRI III.

1018.

(*e*) Alpert. *ibid. c.* 21. K. Kolyn *p.* 271, 272. Beka *in Adelb.* Dithmar. *Lib.* VIII. *p.* 425, 426. *Annal. Sax. ad. an.* 1018.

THIE'RI III. de l'Evêque d'Utrecht, & qui disoit Maréchal, disoit dès lors un Général commandant les armées en chef. Du reste à cet emploi étoient attachées quelques fonctions moins honorables pour un Souverain. Il portoit l'épée devant l'Evêque le jour de son sacre, & tenoit la bride du cheval que ce Prélat montoit (*d*).

1024. Cette guerre finie il paroit que THIE'RI III. se reconcilia avec l'Empereur. Il se trouva en 1024. à la Diète de l'Empire, où CONRAD II. fut élu en la place de Henri II. (*e*). Six ans après il assista pareillement à une assemblée extraordinaire des Princes de l'Empire, qui se tint à Hirtzfeld (*f*).

Vers ce tems-là mourut son frère Sicco. S'il faut s'en rapporter à ce que nos anciennes Chroniques disent des deux frères, il y eut très-peu d'union entre eux. Mais il y a peu de fonds à y faire. Sicco laissa deux fils, Thiéri, qui fut la tige des Seigneurs de Bréderode & de Sevenbergen, & Godefroi, Seigneur de Luxemburg. Par sa mort le Kennemerland & la Westfrise revinrent à THIE'RI III. qui les lui avoit cédés (*g*).

Il ne manquoit plus à ce Prince pour avoir un nom distingué à la manière de son tems, que de faire un voyage à la Terre sainte. Les Papes avoient fait passer l'envie des pélerinages aux Tombeaux des saints Apôtres dans leur ville. La corruption y étoit affreuse, & ce qui

(*d*) *Vid.* Hedam *p.* 111. & *Excerpt.* ex *Chronic. Brem. ap.* Leibnitz, *T. II. p.* 271.

(*e*) *Vita* Meinderii *Episc. Paderb. c.* 93. *ap.* Leibnitz *T. I. p.* 557.

(*f*) Id. *ib. p.* 559.

(*g*) M. Stoke *in Dirk III.* & K. Kolyn, *p.* 267, 272.

qui l'étoit encore davantage, ils en donnoient les prémiers l'exemple (*b*). On y voloit aux Pélerins leurs offrandes, les hommes y étoient en péril de la vie, l'honneur des femmes y couroit des risques perpétuels; ainsi l'on préféra d'aller visiter le St. Sépulchre, & l'on aima mieux affronter les dangers d'un long voyage, jusques dans la Palestine au sein des Arabes qui en étoient les maîtres, que de s'exposer aux suites, presque inévitables, du débordement où Rome s'étoit plongée. THIE'RI III. suivit le torrent & montra sa dévotion comme tant d'autres Princes le faisoient dans ce siècle de ténèbres & de superstition (*i*). Mais on ne sait ni quand il partit pour la Palestine, ni quand il en revint. Il mourut le 27. de Juillet l'an 1039. laissant d'Othilde sa femme, fille d'Othon Duc de Saxe, deux fils, savoir Thiéri & Florent (*k*).

THIE'RI III.

1039.

Le prémier lui succéda sous le nom de THIE'RI IV. Nos anciens Auteurs donnent au second l'Oost-Frise (*l*); mais peut-être ont-ils entendu par-là la Westfrise & le Kennemerland, ci-devant l'appanage de Sicco.

THIE'RI IV. n'eut d'abord aucun démélé avec l'Evêque d'Utrecht quoique la puissance de ce dernier se fut encore accruë par les donations de l'Empereur Henri III. dont le Prédécesseur & le père Henri II. étoit décédé dans cette ville (*m*). *Bernulphe* ratifia, avec THIE'RI

(*b*) Luitprand *Hist. Lib.* VI. *c.* 6. Willh. Malmesb. *Lib.* II. *c.* 13.

(*i*) K. Kolyn, *p.* 272. Stoke *in Dirk III. p.* 23.

(*k*) Idem *ib.* Theod. à Leydis & Leon Monach, Egm. *Brevic. pt* 144, 148.

(*l*) J. à Leydis *Lib.* IX. *c.* I.

(*m*) Wippon. *Vita Chan. Salic. p.* 442. Buchel. *ad* Bekam, *p.* 41. Heda, *p.* 120, 121.

THIERRI IV. ri & Florent, son frère, la paix qu'Adelbolde son dévancier, avoit faite avec THIERRI III. leur père (*n*).

Avec tout cela le nouveau Comte de Hollande ne fut pas longtems tranquille. La Zélande devint une pomme de discorde entre lui & Baudouin V. Comte de Flandre. On la divise en Occidentale en deçà de l'Escaut, & Orientale au de-là de l'Escaut, une partie de la prémière dépendoit de la Flandre (*o*); Baudouin la prétendoit toute entière, mais les Comtes de Hollande y avoient des prétentions, soit en vertu de la donation de la forêt de Wasda, faite l'an 868. par l'Empereur Louïs II. & que quelques-uns prétendent avoir fait partie de l'ile de Walcheren, soit en vertu des concessions de Charles le Simple, qui s'étendoient jusqu'à Fortrape, qu'on suppose avoir été dans l'ile de Zuid-Beveland, soit à quelque au-
1045. tre titre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'an 1045. Baudouin V. fit une descente en Frise, d'où après quelques avantages remportés sur les habitans, il s'en retourna triomphant dans son païs (*p*); & quoique nos Auteurs ne disent rien des causes de cette expédition, il n'y a pas de doute qu'elle fut occasionnée par le démélé dont je viens de parler.

1046. Apparemment que cette même circonstance parut favorable à l'Evêque d'Utrecht, pour enlever au Comte de Hollande tout ce qu'il avoit conquis par la dernière guerre. Il fit entrer l'Em-

(*n*) Beka *in Bernulpho*, *p.* 39.
(*o*) Oliv. Vreed. *Sigil. Com. Fland. p.* 34.
(*p*) Meyer. *an.* 1007. & 1045.

l'Empereur Henri III. dans ses intérêts. Les Alliés fondirent sur THIE'RI IV. Dordrecht fut bientôt assiégée & prise, Vlarding eut le même sort, ensuite Keennenburg dans le Delfland, & THIE'RI paroissoit aux abois (q), lorsque Godefroi, Duc de Lorraine, fils de Gozillon, & neveu de ce Godefroi dont nous avons parlé plus haut, s'allia avec lui contre l'Empereur. Pendant que THIE'RI avec un camp volant désoloit les Evéchés d'Utrecht & de Liége (r), Godefroi prit Nimègue & mit le feu à ce qui y restoit encore du Palais que Charlemagne y avoit fait bâtir (s). L'Empepereur irrité redescendit le Vahal & la Meuse, & rentra dans les Etats de THIE'RI; mais à peine ses soldats débarqués pouvoient avancer, tant le terrein étoit humide: d'ailleurs la cruë soudaine des eaux, occasionnée par une haute marée, aïant percé la digue de la Meuse, tout le camp de Henri en fut inondé, & peu s'en fallut qu'il ne s'y noyât lui-même. THIE'RI profita de son embarras. Avec plusieurs vaisseaux légèrement armés qu'il avoit fait rassembler, il fondit sur la flotte impériale; Henri ne pouvant lui résister, prit le parti de gagner Utrecht par terre. THIE'RI le poursuivit jusqu'aux portes de cette ville, taillant en pièces son arrière-garde; puis revenant en droiture à Dordrecht, avant que l'ennemi eût le tems de se reconnoitre, il réprit cette ville & réconquit tout ce qu'il avoit perdu la campagne précedente (t). Mais

THIE'RI IV.

1047.

(q) K. Kolyn *p.* 274. Hermann. Contract. *ad an.* 1046.

(r) Idem *ad an.* 1047.

(s) Lambert Schafnaf. *ad an.* 1046.

(t) K. Kolyn, *p.* 274, 275.

THIE'RI IV. Mais il ne jouït pas longtems des fruits de sa victoire. Etant allé à Liége l'année suivan-
1048. te pour y assister à un tournoi, il eut le malheur d'y tuër d'un coup de lance, le frère des Evêques de Liége & de Cologne. Aussi-tôt on se jetta sur les Hollandois. Deux frères naturels de THIE'RI furent tués. THIE'RI ne se sauva qu'à peine. Arrivé à Dordrecht il y fit mettre le feu aux vaisseaux marchands de ceux de Cologne & de Liége qui s'y trouvoient, il rançonna les marchands eux-mêmes, & interdit tout commerce entre leurs compatriotes & ses Etats. Ces violences aigrirent ses ennemis. Les Evêques de Cologne, de Liége, d'Utrecht, & de Metz, avec Egbert Margrave de Brandebourg, firent une ligue, lévèrent une armée, & au cœur de l'hiver, vinrent sur la glace mettre le siége devant Dordrecht, dont ils se furent bientôt emparés par les intelligences sécrettes qu'ils y avoient. Mais à peine ils s'y étoient établis, que THIE'RI survint à la sourdine, & par le moyen d'un Gentilhomme, nommé Gerard van Putten, sut s'y introduire à la faveur des ténèbres. Ses troupes firent main basse sur tout ce qu'elles rencontrèrent, le Margrave & les Prélats prirent la fuite. Mais le lendemain se promenant le long des remparts, un soldat de Cologne, qui s'étoit caché, lui décocha une flèche empoisonnée qui l'atteignit à la cuisse, & dont il mourut trois jours après, le
1049. 14. Janvier 1049. (v). On montre encore à Dort une maison appellée *Hollande*, d'où la tradition veut que partit le trait, & la ruë où le Com-

(v) Scriver. *Graaven van Holland*, p. 69, 70.

Comte fut bleſſé, porte actuellement le nom de FLO-
Gravenſtraat, ou ruë du Comte. RENT I.

THIERI IV. étant mort ſans s'être marié, ſon frère FLORENT I. lui ſuccéda de droit (*x*). Godefroi, Duc de Lorraine, l'aida à entrer en poſſeſſion de ſes Etats (*y*); mais l'Evêque d'Utrecht ne l'y laiſſa pas longtems en repos. *Guillaume*, c'étoit le nom de cet Evêque, avoit ſuccédé à Bernulphe l'an 1054. Il étoit 1054.
frère de Wichard, Seigneur de Gueldre, & d'une humeur plus guerrière qu'il ne convenoit à un Eccléſiaſtique. Par ſes intrigues il engagea Agnès, mère & tutrice de l'Empereur HENRI IV. ſurnommé *le Grand*, à déclarer la guerre au Comte de Hollande. Dans cette ligue entrèrent l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Liége, le Comte de Louvain, le Comte de Cuyk, & le Margrave de Brandebourg. Hors d'état de leur réſiſter à force ouverte, FLORENT eut recours à la ruſe. Il ſe fortifia à Dordrecht, il y attendit l'ennemi; mais en même tems il fit creuſer des foſſes profondes dans les avenuës; on les couvrit légèrement avec des claies & de la terre; la Cavalerie des ennemis donna dans ces pièges, un desordre général dans leur armée en fut le fruit; FLORENT profita de l'occaſion, remporta une victoire complette, fit priſonnier Wichard, frère de l'Evêque d'Utrecht, avec le Comte de Louvain; il tira d'eux de fortes rançons, & tout ce que l'ennemi lui avoit pris au commencement de la guerre lui fut reſtitué (*z*).

Une

(*x*) K. Kolyn, *p.* 275.

(*y*) Herman. Contract. *ad an.* 1049.

(*z*) J. à Leydis, *Lib.* XI. *c.* 6. Kolyn, *p.* 277. Stoke *in Floris*, *p.* 29. Sigeb. Gembl. *ad an.* 1058.

FLORENT I. 1061. Une nouvelle ligue appella FLORENT à de nouveaux efforts l'an 1061. L'Archevêque de Cologne, le Margrave de Brandebourg, le Comte de Cuyk, & quelques autres Princes, ménaçant ses Etats, il leva une bonne armée, alla au devant d'eux jusqu'auprès du Vahal & les battit au village de Neder-Hemert. Mais se trouvant fatigué après l'action, & aïant eu l'imprudence de se livrer aux douceurs du sommeil avec sa suite à l'ombre de quelques arbres, le Comte de Cuyck, qui avoit rallié quelque monde, tomba sur lui à l'improviste & le tua avec nombre des siens.

THIE'RI V. succéda à FLORENT son père, qui le laissa, agé de deux ans, avec deux sœurs, Berthe & Mathilde, sous la tutèle de sa mère GERTRUDE de Saxe. Il est aisé de deviner, que l'Evêque d'Utrecht ne laissa pas échapper l'occasion d'une minorité si favorable à ses intérêts pour les faire valoir. Appuyé du crédit & des intrigues de l'Archevêque de Cologne, qui étoit tout puissant à la Cour impériale (*a*), il obtint de Henri IV. deux Lettres de donation & de jussion, datées l'une du dernier Avril, & l'autre du deuxième Mai 1064. par lesquelles il lui transportoit entre autres l'Abbaïe d'Egmont & ses dépendances, ainsi que le Comté de Hollande, & ordonnoit que tout ce que les prédécesseurs de THIE'RI V. avoient conquis sur l'Evéché d'Utrecht lui seroit restitué en entier (*b*). Ces monumens sont précieux par plus d'un endroit. Outre qu'on

(*a*) Herman. Contract. *ad an.* 1062. Lamb. Schafnab. *ad an.* 1062.

(*b*) *Vid. Diplom. Henr. IV. ap.* Hedam, *p.* 128.

qu'on y voit sans équivoque à quel point les Evêques d'Utrecht avoient reculé en peu de tems les bornes de leur domaine, c'est là pour la prémière fois que le nom de HOLLANDE paroit dans les actes publics, preuve tout au moins fort apparente que ce nom étoit alors de recente date, & que les Normans ne l'avoient pas laissé à ce païs, comme quelques-uns l'ont cru. Mais ce qui doit frapper encore davantage dans ces diplomes, c'est le crédit qu'eut l'Evêque d'Utrecht non seulement d'obtenir que restitution lui fût faite, de tous les biens, de toutes les terres, & de toutes les églises, qui pouvoient jamais avoir appartenu à son siége, mais même que l'Empereur lui transportât le droit au Comté de Hollande, droit que les Ancêtres de THIE'RI V. tenoient de la main des Rois de France, & dont ils avoient successivement joui sans conteste. THIE'RI V.

Malheureusement pour le Prélat, les circonstances ne favorisèrent pas son ambition d'une manière assortie aux espérances que de si grands priviléges lui permettoient de concevoir: Robert, l'un des fils de Boudouin V. Comte de Flandres, beau-frère de Henri I. Roi de France, & tuteur de Philippe I. ce Robert, dis-je, déjà fameux par bien des entreprises, étoit venu chercher fortune en Hollande du vivant de FLORENT I. Quand il avoit vu ce Prince tué, il avoit essayé de s'emparer du gouvernement. Deux fois les Hollandois l'avoient battu, mais soutenu par son père, il n'y avoit plus moyen de lui tenir tête (c). On pensa donc

(c) Lamb. Schafnab. *ad an.* 1071.

ROB. LE FRISON. donc à en faire le défenseur du païs, en proposant un mariage entre lui & la Comtesse Régente. Des Députés se rendirent à Oudenarde en 1063. auprès de Baudouin pour lui en faire la proposition. Baudouin accepta leurs offres. Il donna à son fils, en faveur de ce mariage, le Comté d'Alost, les quatre Ambachten ou Bailliages de Hulst, Boekhoute, Axel, & Assenède avec les cinq iles de Zélande d'en deçà l'Escaut, & Robert fut reconnu Tuteur des enfans de FLORENT I. & Régent de Hollande, avec sa femme Gertrude (*d*). Il est même des Auteurs qui le mettent au rang des Comtes de Hollande (*e*) sous le nom de ROBERT *le Frison*.

1064. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'élévation de ce Prince d'une bravoure distinguée, fit perdre à l'Evêque d'Utrecht l'envie de révendiquer actuellement ses droits par la force. N'aïant donc rien à entreprendre dans le païs, il se croisa pour la Terre sainte, avec nombre de Princes & de Prélats qui y alloient signaler leur dévotion; mais jusques dans ce voyage il fut malheureux. Les Arabes fondirent sur la
1065. Caravane. De sept mille Pélerins il en revint à peine deux mille; du nombre desquels fut notre Evêque, après avoir été dépouillé, presque assommé & laissé pour mort sur la place (*f*).

1067. L'an 1067. mourut Baudouin V. Cette mort fut funeste au repos de la Hollande. Baudouin VI. fils aîné & successeur du défunt, étoit à peine parvenu au gouvernement, qu'il commença

(*d*) Stoke, *p.* 33. Kolyn *p.* 277.

(*e*) Herman. Contract. *ad an.* 1063.

(*f*) Lamb. Schafnab. *ad an.* 1064, 1065. Marian. *Scot. ad an.* 1065.

ça à disputer à son frère ROBERT les iles de ROB.
Zélande, que son père lui avoit cédées. Après LE FRI-
bien des efforts inutiles pour le ramener, il fal- SON.
lut en venir aux mains. Ce fut le 16. de Juillet 1070. La victoire se déclara pour ROBERT. 1070.
Baudouin païa son ambition de la vie, & sa mort valut au vainqueur le Comté de Flandres. Ce ne fut pas néanmoins sans difficulté. Baudouin avoit laissé un fils en bas âge, nommé Arnoul. Sa mère qui s'appelloit Richilde, mit tout en œuvre pour le maintenir. Philippe I. Roi de France, la soutint. ROBERT le défit près 1071.
de Mont-Cassel; & le Monarque obligé à le reconnoitre, épousa Berthe l'une des filles que Gertrude, sa femme, avoit eu en prémières nôces de FLORENT I. (g).

Richilde privée de cette ressource, alla se jetter dans les bras de l'Empereur. Henri IV. résolut de faire attaquer ROBERT en Flandres & en Hollande tout à la fois. Du côté de Flandres, il réussit mal. ROBERT le battit près de Mons (h), mais en Hollande les affaires prirent un tout autre tour. GODEFROI *le Bossu*, Duc de la basse Lorraine, fut chargé du soin de la guerre, & l'on pense bien que l'Evêque d'Utrecht ne se fit pas solliciter à entrer dans cette querelle. Il fit plus que s'y prêter. Pour mieux lier la partie, il céda en fief à GODEFROI ses droits sur le Comté de Hollande (i). Ce Duc dans un corps mal fait portoit une ame des plus généreuses. Il avoit tout ce qu'il falloit pour réussir, de l'éloquence, de la pruden-ce,

(g) Lamb. Schafnab. *ad an.* 1071.
(h) Meyeri *Chron. an.* 1072.
(i) J. à Leydis, *Lib.* XIV. c. 1.

GODEFROI. ce, du génie & de la valeur (*k*). Sa réputation le dévança. Tout plia devant lui jusqu'à Leide, avant que ROBERT fût arrivé de Flandres. Les deux armées se rencontrèrent près de cette ville. GODEFROI défit totalement ROBERT & le contraignit de se retirer en Flandres avec toute sa famille (*l*); puis poussant sa pointe avec le secours de l'Evêque d'Utrecht, il obligea la West-Frise, non sans beaucoup de peine & d'effusion de sang, à le reconnoitre Comte de Hollande, & depuis cette époque il se porta toujours pour légitime Souverain du païs (*m*). Nos Chroniques lui attribuent la fondation de la ville de Delft, aujourd'hui la troisième dans l'assemblée des Etats de Hollande (*n*). Son caractère promettoit à ses sujets du repos & de la prospérité; mais un sort funeste l'attendoit. Après avoir assisté à Utrecht
1075. aux fêtes de Noël en 1075. il se rendit de-là à son Château, c'est-à dire, à Vlarding ou à Delft, & là un malheureux domestique de ROBERT
1076. l'assassina le 25. Février 1076. (*o*).

A cette triste nouvelle l'Evêque d'Utrecht se hâta de prendre des mesures. Pour couvrir la navigation de l'Yssel & assurer ses Etats, il fit élever un Fort à Ysselmunde; mais la mort le faucha lui-même, au milieu de ses arrangemens & de ses projets, dans le mois de Juillet de cette même année.

Cette mort fut une perte pour l'Empereur. Le

(*k*) Lamb. Schafnab. *an.* 1070, 1075, 1076.

(*l*) K. Kolyn, *p.* 278. Stoke, *p.* 35. J. à Leydis, *Lib.* XIV. *c.* 1.

(*m*) Idem, *ib.*

(*n*) Heda, *p.* 131.

(*o*) K. Kolyn, *p.* 279. & Stoke, *p.* 37.

Le Prélat s'étoit déclaré fortement pour ses intérêts contre les attentats du Moine Hildebrand, ce fameux incendiaire de l'Eglise & de l'Empire, si connu sous le nom de *Gregoire* VII. Le défunt Evêque d'Utrecht avoit si peu ménagé ce Pape ambitieux, qu'en chaire même & dans ses sermons, il l'avoit publiquement qualifié de parjure, d'adultère & de faux Apôtre. On dit, il est vrai, qu'à sa mort il en témoigna le plus vif regret (*p*), mais ses successeurs & tout le Clergé du païs n'en prirent pas moins le parti de l'Empereur, pendant que nos Comtes se déclarèrent pour celui du Pape. THIERI V.

Celui qui gagna le plus à la mort de l'Evêque d'Utrecht & à celle du Comte GODEFROI, ce fut THIERI, fils de FLORENT. Les Hollandois allarmés du nouveau joug dont le Fort d'Ysselmonde les ménaçoit, furent puissamment secondés par le Comte ROBERT, qui se hâta de venir à leur secours. Ils levèrent une armée. Ils commencèrent à équipper une petite flotte; ROBERT pour s'appuyer d'une alliance respectable, demanda quelques vaisseaux au Roi d'Angleterre: c'étoit * Guillaume, Duc de Normandie, son beau-frère, qui depuis l'an 1066. étoit sur ce trône sous le nom de Guillaume I. ou de Guillaume le Conquérant, parce qu'il en avoit fait la conquête sur les Danois, qu'Egbert y avoit établis au commencement du IX. siècle. Le Monarque

(*p*) Lamb. Schafnab. *ad an.* 1076.

* Guillaume le Conquérant, encore Duc de Normandie, avoit épousé Mathilde, fille de Baudouin V. Comte de Flandres & sœur de Robert le Frison.

THIE'RI V. que accorda ſans peine le ſecours qu'on lui demandoit. Ses vaiſſeaux joignirent ceux de THIE'RI V. Ce jeune Prince brûlant d'ardeur à la vuë de ſon patrimoine, commença par attaquer ſur la Merwe la flotte que *Conrad* †, nouvel Evêque d'Utrecht, y avoit miſe pour lui diſputer le paſſage. Après un long & rude combat, cette flotte fut défaite, & Gerlac Comte de Zutphen qui s'y trouvoit, tué avec beaucoup d'autres gens de marque. De-là THIE'RI marcha droit à Yſſelmunde & mit le ſiége devant le nouveau Fort. Il s'y fit de part & d'autre des prodiges de valeur pendant ſeize jours conſécutifs; mais enfin les aſſiégeans aïant mis le feu au Fort, & Conrad ne pouvant plus tenir, ſe réſolut à capituler. On accorda à ſes troupes & peut-être à lui-même, (car quelques Auteurs aſſurent quoique ſans preuves certaines, qu'il avoit été fait priſonnier) la liberté de ſe retirer à Utrecht, moyennant que de ſon côté, l'Evêque laiſſât rentrer THIE'RI en paix dans l'héritage de ſes pères, & que le Fort d'Yſſelmunde fût raſé (q). La paix ſe conclut en effet à ces conditions. On montre encore aujourd'hui ſous le nom de *Stormpolder*, le ſol où avoit été bâtie la Citadelle qui ſoutint un ſi terrible aſſaut; & nous allons voir dans le Livre ſuivant, THIE'RI V. tranquille poſſeſſeur du Comté de Hollande comme ſes ancêtres.

L I-

(q) F. olyn, p. 280. Stoke, p. 39. Beka *in Conrado*, p. 43. Heda *in Conrado*, p. 137.

† Conrad de Souabe. Il avoit été Précepteur de l'Empereur Henri IV.

LIVRE VII.

Contenant l'histoire de THIE'RI V. *de* FLORENT II. *de* THIE'RI VI. *de* FLORENT III. *&* *de* THIE'RI VII. *depuis l'an* 1076. *jusqu'à l'an* 1203.

A peine THIE'RI V. se vit paisible possesseur du Comté de Hollande qu'il pensa à se marier. Il épousa Othilde, fille de Herman ou de Fréderic, Duc de Saxe, & selon nos anciens Auteurs les plus dignes de créance, il gouverna tranquillement le païs jusques à sa mort pendant quinze ans entiers (*a*). Quelques modernes à la vérité ont prétendu que la guerre s'étoit élevée entre lui & les Frisons, & même qu'il s'étoit emparé de la ville de Staveren après un siége de trois semaines (*b*), mais tout bien considéré la chose est plus que douteuse, & il ne paroit pas que nos Comtes aient eu jusqu'ici aucun pié dans la Frise à l'orient du Zuyder-Zée (*c*). THIE'RI V.

Ce qui a donné lieu à l'erreur, c'est probablement ce qui se passa en Frise à l'occasion des démélés d'Egbert II. Margrave de Brandebourg, avec l'Empereur Henri IV. Ce Prince possédoit en Frise de grands biens, & portoit les titres de Comte d'Oostergo, de Westergo, d'Isle-

(*a*) K. Kolyn, *p.* 280. M. Stoke, *pag.* 39.

(*b*) *Apud* Douzam *patr. Lib.* VI. *p.* 144.; Douzam *fil. Lib.* X. *p.* 483., Ubb. Emmium, *Lib.* VI. *p.* 251.

(*c*) *Vid.* Buchel. *ad Hedam. p.* 138.

THIE'RI V. d'Iſlego & Staveren (*d*). L'Empereur les confiſqua au profit de Conrad Evêque d'Utrecht, les rendit enſuite au Margrave, puis s'étant de nouveau brouillé avec lui, il les alloüa encore à l'Evêque, & il paroit que ce der-
1089. nier en étoit en poſſeſſion l'an 1089 (*e*).

1091. THIE'RI V. mourut en 1091. Son fils FLORENT II. dit *le gras*, lui ſuccéda. Il épouſa Pétronille, Princeſſe de Saxe, ſœur du Duc de Lorraine, depuis Empereur ſous le nom de Lothaire. C'eſt le quatrième de nos Comtes qui s'allie dans cette maiſon. Elle étoit puiſſante; & la Saxe comme la Hollande aïant intérêt de ſe fortifier contre les vuës ambitieuſes des Empereurs, particulièrement de Henri IV. c'étoit un motif mutuel pour l'une & pour l'autre de s'unir de plus en plus.

FLORENT II.

Cependant les choſes changèrent de face en
1106. peu de tems. Henri IV. mourut l'an 1106. excommunié par le Pape, & détrôné par ſon propre fils, qui lui ſuccéda ſous le nom de HENRI V. Ce dernier étant bien avec la Cour de Rome, & reconnoiſſant Paſcal II. pour légitime chef de l'Egliſe, les Hollandois qui avoient pris le parti des Papes, ne firent plus
1108. difficulté de le rechercher. Ils s'allièrent même avec lui pour tâcher de recouvrer les Iles de Zélande, ſituées à l'occident de l'Eſcaut, dont les Comtes de Flandre s'étoient emparés. Mais cette alliance n'eut pas de grandes ſuites. Hen-

(*d*) *Diplom.* HENR. IV. *ap.* Hedam *p.* 139, 140. & *apud* Eccard. *Hiſt. Geneal. Princ. Saxon. ſuper. p.* 307.

(*e*) *Diplom.* HENR. IV. *ap.* Mattheum *ad Anonym. de reb. Ultr. p.* 86.

Henri fit la paix avec le Comte Robert (f). FLORENT II.
On présume pourtant que FLORENT y fut compris à son avantage. Ce qui le fait croire, c'est que cinquante ou soixante ans après, on trouve son petit-fils Florent III. en possession des iles contestées & du païs de Waas, comme feudataire des Comtes de Flandre.

Ce fut vers l'époque de cette paix, ou peu d'années après, que Tanchelin, simple laïque, commença à répandre ses sentimens hétérodoxes à Anvers, à Bruges, dans l'Evéché d'Utrecht, & particulièrement en Zélande. On lui attribuë d'étranges erreurs, & des choses presque incroyables. Ce dont on convient assez, c'est qu'il nioit la présence corporelle du Seigneur dans l'Eucharistie & l'efficace de ce Sacrement *. D'ailleurs il témoignoit peu de révérence pour la Hiérarchie ecclésiastique, & il portoit l'égarement jusqu'à prêcher qu'on ne doit point de dixmes au Clergé (g), ce qui irrita tellement un Prêtre qu'il l'assomma (h). St. Norbert, fondateur des Prémontrés, & de l'Abbaïe de St. Michel à Anvers, ramena un grand nombre des disciples de Tanchelin (i).

Pour revenir à FLORENT II. il ne signala son gouvernement par aucun exploit d'importance. On fait mention d'un privilége qu'il ac-

(f) Meyer *ad an.* 1108. Sigebert. Gemblac. *ad. an.* 1108.

(g) *Vita* Norberti, *n.* 79. *ibid. not.* Papebrok.

(h) Robert. de Monte *ad an.* 1124.

(i) *Apud* Miræum *cod. donat. piar. c.* 86. & 87. *T. I. Oper. Diplom. p.* 85. 87. Beda *in Godebald. p.* 45. Heda *in eodem*, *p.* 147.

* Voyez *Dupin* Hist. de l'Eglise, Tom. III. pag. 242. *Natalis Alex.* Hist. Eccles. Sæcul. XII. cap. 4. art. 6.

FLO-RENT II. accorda l'an 1116. à la ville d'Alkmaar. Ce fut pour l'exemter de quelques rédévances payables à l'Abbé d'Egmont concernant le droit d'en-
1116. terrer les morts; on en fait, dis-je, mention, parce qu'on estime que de tous les anciens priviléges accordés à quelque ville de Hollande & de Westfrise, qui sont parvenus jusqu'à nous, celui-là est le plus ancien. FLORENT mourut en
1122. Mars l'année 1122. après avoir gouverné le païs pendant trente ans. Il laissa trois fils, Thiéri, Florent & Simon, avec une fille nommée Hadewig. L'aîné lui succéda sous le nom de THIÉRI VI. & sous la tutèle de Petronille sa mère.

THIÉRI VI. Cette Princesse dont le courage & les sentimens égaloient la naissance, refusa de prêter
1123 hommage à Henri V. pour son fils (k). Elle étoit trop liée avec son frère Lothaire, déclaré contre l'Empereur, pour en user autrement;
1124. mais Henri sut la réduire à l'obéissance. Il vint en Hollande avec une armée, & l'obligea à reconnoitre ce Comté pour un fief de l'Empire (l).

Cette petite mortification fut bientôt ou-
1125. bliée. Henri V. mourut à Utrecht l'an 1125. Lothaire élu en sa place sous le nom de Lo-
1126. THAIRE II. * réleva les espérances de Pétronille. Dès ce moment finirent les inimitiés qui depuis plus d'un siècle régnoient entre les Empereurs & la Hollande. La Gouvernante commen-

(k) Abbas Ufperg. *ad an.* 1123. & 1124.

(l) Kranz *Saxon. Lib.* v. c. 44.

* Il ne fut couronné qu'en Septembre 1126.

mença par profiter de ſon crédit pour enlever à l'Evêque d'Utrecht le Comté d'Ooſtergo & Weſtergo (*m*), mais ce n'étoit pas là un objet qui pût remplir ſon ambition. Il s'en offrit un autre, & il ne tint pas à elle d'en profiter. THIERI VI.

Baudouin VII. Comte de Flandre, ſucceſſeur de Robert II. & petit fils de Robert le Friſon, étant mort l'an 1119. Charles le bon * avoit pris ſa place. On l'aſſaſſina à Bruges l'an 1127. Il ne laiſſoit point d'enfans. Dès que 1127.
Pétronille en fut informée, elle ſe transporta à Bruges; & par ſes intrigues, ſes careſſes, & ſa généroſité, elle avoit déjà engagé quantité de Seigneurs Flamans à ſe déclarer pour ſon fils, quand on apprit que LOUÏS *le gros*, Roi de France, qui regardoit la Flandre comme un fief de ſa Couronne, ſe déclaroit pour Guillaume, Seigneur d'Ypres. On ſoupçonnoit ce Seigneur d'avoir trempé dans l'aſſaſſinat de Charles le bon. Les Flamans réſolurent de lui réſiſter ſans pourtant oſer trop s'engager avec Pétronille. D'autres prétendans ſe mirent ſur les rangs. Enfin on apprit que ce n'étoit pas Guillaume d'Ypres que la France portoit, mais Guillaume de Normandie †, fils d'une ſœur de Charles le bon; perſonne n'oſa réſiſter, & la Gouvernante avec ſon fils regagnèrent la Hollande (*n*).

THIE-

(*m*) Beka *ubi ſup. p.* 46. Ubb. Emmius, *Lib.* VI. *p.* 269.

(*n*) Scriver. *Graaven in* DIEDER. VI. Meyer. *ad an.* 1126. *&* 1127.

* Charles le bon, étoit fils de Canut, Roi de Dannemarc & d'Adelaïde de Flandre, fille de Robert le Friſon.

† Il s'appelloit Guillaume Cliton, dit Courtecuiſſe, & étoit fils de Robert, Duc de Normandie, que Henri I. Roi d'Angleterre avoit dépoſſédé, & retenoit priſonnier. Voyez le Préſident *Hénault* ſur l'années 1126. & 1127.

THIE'RI VI. THIE'RI VI. avoit environ vingt ans. Il étoit tems qu'il prît les rênes de l'État, mais les cœurs n'étoient pas pour lui. Son frère Florent *le noir*, c'est ainsi que nos Chroniques le nomment, avoit sçu s'attirer l'affection de tout le monde. Il parloit bien, il étoit affable; grands & petits, Ecclésiastiques & Séculiers, tous le considéroient & l'aimoient (*o*). Son ambition en fut flattée, THIE'RI le remarqua, & l'on a lieu de croire que Pétronille, qui n'avoit pas moins d'ambition que Florent, ne fit pas beaucoup d'efforts pour le contenir, dans l'espérance que les jalousies des deux frères la rendroient nécessaire à l'aîné. Mais THIE'RI ne tarda pas à faire voir de quoi il étoit capable. Les Frisons prirent les armes. Soit que l'Evêque d'Utrecht piqué de la perte du Comté d'Oostergo & Westergo les y eut poussés (*p*), soit que d'eux-mêmes ils cherchassent à se conserver ces domaines (*q*), soit par quelque autre raison inconnuë, ils firent divers actes d'hostilité, & l'on a tout lieu de croire que sous main, Florent les anima contre son frère. Il étoit difficile de les attaquer dans un païs presque toujours couvert d'eau; mais
1132. l'hiver de 1132. fut si rude que cela même en ouvrit l'entrée. THIE'RI VI. en profita. Tout d'un coup il se transporta d'Alkmaar avec son armée, dans la partie occidentale de la Frise. Les habitans, consternés prirent la fuite. Il pilla les villes & les villages, désola le plat-païs, &

(*o*) Kl. Kolyn & Stoke in DIRK VI.
(*p*) S. Eikelenberg *Alkmaar*, *p.* 39.
(*q*) Ubb. Emmius, *Lib.* VI. *p.* 266, 267.

& chargé de butin il revint à Alkmaar avec un grand nombre de prisonniers. THIE'RI VI.

Ce fut alors que Florent leva le masque. Il passe en Frise. On l'y reçoit à bras ouverts, surtout la multitude, toujours avide de révolutions sous prétexte de se procurer plus de liberté. Il prend le commandement des troupes. Il vient attaquer les Etats de son frère. Alkmaar est forcé de lui ouvrir ses portes; il la met au pillage, & donne aux flammes son Eglise avec toutes les maisons du marché.

Le prémier effet de ces succès fut la revolte des peuples du Kennemerland. Las de païer aux Hollandois les tributs onereux qu'ils leur avoient imposés, ils se donnèrent à Florent. Les West-Frisons se joignirent à eux. On fit des incursions de tous côtés sur les terres de THIE'RI; on ruïna les diverses maisons de plaisance que ses prédécesseurs avoient bâties dans le Kennemerland; Haerlem entre autres ne fut pas épargné (*r*): mais le soir étant venu, & les Frisons s'étant retirés, selon la coutume de ce tems-là où les expéditions finissoient avec le jour pour recommencer le lendemain, THIE'RI profita de leur éloignement & de l'absence du Général; il fondit sur les Kennemerlandois, les défit, & les obligea de rentrer sous sa domination (*s*).

Cette guerre avoit déjà duré deux ans. Lothaire jugea à propos d'intervenir pour y mettre fin. Il envoya un Seigneur de sa Cour aux deux frè-

(*r*) Kl. Kolyn, *p.* 284. M. Stoke, *p.* 44.

(*s*) M. Stoke, *p.* 45. K. Kolyn, *p.* 284. W. Procurator *ad an.* 1132.

THIE'-RI VI. frères. La paix se fit. Ils promirent réciproquement de tout oublier (*t*). Mais Florent ne survéquit pas longtems à ce traité. On lui proposa d'épouser Helwige, héritière de la maison de Rechem, dont les biens considérables étoient principalement situés dans le païs de la Mark. Toute la noblesse du païs le souhaitoit, mais Herman, Seigneur d'Arendsberg & Tuteur de Helwige, s'y opposoit, ainsi que son frère Godefroi Seigneur de Kuik; & l'Evêque d'Utrecht, *André de Kuik*, leur neveu*, les appuyoit. Il fallut en venir aux armes. Florent fit sentir sa puissance & son courage à ses ennemis. Les terres de Herman & de Godefroi n'en souffrirent pas seules. Le vainqueur enleva à l'Evêque d'Utrecht la forteresse de Lexmonde qu'il réduisit en cendres. Utrecht abandonné à sa discrétion par le Prélat, lui ouvrit volontiers ses portes; il s'y établit, & tout plioit devant lui quand les deux frères substituant la ruse à la force, le surprirent à Abstede, tout près de la ville, chassant presque sans suite. Florent voulut s'échapper, mais son cheval s'étant abbatu sous lui, ses ennemis le massacrèrent (*u*).

1137. Indigné de ce coup perfide, Lothaire mit au ban de l'Empire Herman & Godefroi, dont les biens furent confisqués. THIE'RI VI. se rendit exécuteur de ce ban. Il ravagea les terres des deux frères; mais l'Empereur étant mort lui-même l'an 1137. † le Comte de Hollan-

(*t*) M. Stoke, *p.* 45.
(*u*) Heda *in Andrea*, *p.* 156. *&* M. Stoke, *p.* 46.

* D'autres prétendent qu'il étoit leur frère.
† Selon *Heiss* Lothaire mourut près de Trente, le 3. Décembre 1138.

lande se reconcilia avec eux, & souffrit qu'ils rentrassent dans la possession de leurs domaines à condition qu'ils les tiendroient desormais comme des fiefs relevans de lui (*w*). THIE'RI VI.

CONRAD III. élevé à la dignité Impériale malgré la maison de Saxe * & la Hollande, toujours liée avec cette maison, dut en partie le Sceptre aux Archevêques de Mayence & de Cologne (*x*), & peut-être aussi l'Évêque d'Utrecht, dont ce dernier étoit métropolitain, concourut-il avec eux à son élévation. Quoiqu'il en soit, une des prémières choses que fit le nouvel Empereur, fut de vendre à l'Evêque d'Utrecht le Comté d'Oostergo & Westergo par un Diplome donné à Cologne le 9. de Mai 1138 (*y*) & de-là probablement la nouvelle guerre que se firent THIE'RI & *Héribert*, successeur d'André.

THIE'RI avoit épousé depuis peu Sophie, fille d'Othon, Comte-Palatin du Rhin, dont le frère pareillement nommé Othon, étoit Burgrave de Benthem. Cette alliance ne lui fut pas inutile, pour attaquer l'Evêque d'Utrecht dans le païs de Drente ; Drente étoit un ancien Comté, qui avoit déjà Everard pour Seigneur l'an 945. Les Empereurs Othon I. Henri II. & Conrad II. y avoient accordé le droit de chasse aux Evêques d'Utrecht (*z*). Hen-

(*w*) W. Procurator *ad an.* 1132. & M. Stoke *ib.*

(*x*) Otto Frising. *Chron. Liv.* VII. c. 22.

(*y*) Heda, *p.* 157.

(*z*) Idem, *p.* 84, 101, 114.

* Conrad eut pour rival Henri le Superbe, Duc de Bavière qui avoit épousé Gertrude, fille unique de Lothaire, & de laquelle il eut un fils, nommé Leon, qu'on regarde comme la tige des Ducs de Brunswick & de Lunebourg.

THIE'RI VI.

Henri III. y avoit ajouté des terres dans Groningue & aux environs; & l'an 1046. la ſurvivance à la Seigneurie de tout le Comté, dont le Duc Gozelyn étoit actuellement Seigneur (*a*). Ils en jouiſſoient donc & s'y portoient en ſouverains (*b*). Mais les Groninguois qui faiſoient alors partie du païs de Drente, ne ſouffroient leur joug qu'avec peine, & n'attendoient que l'occaſion de ſe ſoulever. Un voyage que Héribert fit à Rome cette année 1138. la leur offrit. Profitant de ſon abſence, ils commencèrent par fortifier l'Egliſe de Ste. Walburge; & aïant engagé le Châtelain ou Commandant de Coeverden à leur remettre cette place, ils ſe revoltèrent ouvertement. Héribert revint, les aſſiégea, les ſoumit: mais il fit plus; il donna à ſes deux frères Lefferd & Ludolf, le Burgraviat de Groningue & le Commandement de Coeverden (*c*), ce qui acheva d'aliener de lui tous les eſprits.

Tel étoit l'état des choſes dans le païs de Drente quand THIE'RI VI. forma le deſſein de s'en prévaloir pour porter à ſon ennemi les coups les plus dangereux. Othon, ſon beau-frère, ſe mit en campagne, & avant qu'Héribert eût le tems de ſe reconnoitre, il lui eut enlevé une partie de la Province. Le Prélat ne ſe négligea pas. Il forma un corps d'élite de Cavallerie, & en donna le commandement à Hugues de Boter, fils ou frère de Jean III. Seigneur d'Arkel. Ce Général atteignit l'ennemi près d'Omersheim, le

(*a*) Idem, *pag.* 124.

(*b*) Beka *in Heriberto*, *p.* 49.

(*c*) *Anonym. de reb. Ultraj.* c. 2. *p.* 23. Egg. Beningha *Hiſt. van Oostfr* *Lib.* I. *c.* 83. Ubb. Emmius, *Lib.* VI. *p.* 270, 271. Beka *p.* 40.

le tailla en pièce, & envoya prisonnier à Utrecht THIE'-
le Comte de Benthem (*d*). Aussitôt THIE'RI RI VI.
accourt pour le délivrer. Il met le siége devant Utrecht; de toutes parts la ville est pressée, & tout étoit prêt pour l'assaut, lorsqu'Héribert laissant les armes temporelles & prenant en main les foudres de l'Eglise, vint en habit Pontificaux à la tête de tout son Clergé, déclarer au Comte jusques dans son camp, que s'il ne levoit le siége il alloit lancer contre lui la formidable excommunication. THIE'RI frappé de cette démarche, & dévot sans doute à la mode de son siècle, tomba aux genoux de l'Evêque, & la tête & les piés nuds il lui demanda humblement pardon. Le charitable Prélat lui donna le baiser de paix. Ils conclurent un traité qui l'assura à leurs peuples. Othon, Comte de Benthem, recouvra sa liberté, mais il lui en couta cher, car il fut obligé de faire hommage de sa Seigneurie à l'Evêque, qui lui en donna une nouvelle investiture & le reçut au nombre de ses feudataires. Peu de tems après, un Comte Herman l'assassina, & ses Etats échurent à un de ses neveux, quatrième fils de THIE'RI, qui portoit comme lui le nom d'Othon.

A la faveur de la paix le Comte de Hollan- 1139.
de acheva de signaler sa piété en entreprenant le voyage de la Terre sainte. Ce fut l'an 1139. (*e*), ou 1140 (*f*). Chemin faisant il obtint d'Innocent II. que les Abbaïes d'Egmond & de Rynsburg, dépendantes de l'Evéché d'Utrecht, ne releveroient desormais que du St. Sié-

(*d*) Heda & Beka, *ib.* *Hol.* *p.* 220.
(*e*) Boxhorn. *Theat. Urb.*
(*f*) M. Stoke, *p.* 47.

THIE'-RI VI. Siége, moyennant pour la prémière une rédévance annuelle de quatre Schellings argent de Frise, à la caisse du Trésor apostolique (g). En bons politiques les Papes étoient charmés de pouvoir ainsi soustraire les Abbés à la Jurisdiction des Evêques. Ils se les devoüoient avec leurs Moines à eux & au St. Siége; mais de-là d'un autre côté que de desordres dans l'Eglise! Pour peu qu'on en ait étudié l'histoire on ne sauroit l'ignorer. Au reste l'Abbaïe de Rhynsburg étoit en Nones ce qu'étoit en Moines celle d'Egmond. Je veux dire qu'elles étoient toutes deux de l'Ordre de St. Bénoit. Pétronille avoit fondé ou du moins réparé & richement dôté la prémière, dont les Religieuses méritèrent environ un siècle après, ce bel éloge, qu'elles
1144. *savoient lire & chanter* (h). On enterra dans leur Eglise leur généreuse bienfaitrice en 1144.

1150. Six ans après mourut Héribert. Les Bourgeois d'Utrecht & de Deventer voulurent lui donner pour successeur Frédéric, fils de je ne sai quel Comte nommé Adolf. Mais les Comtes de Hollande, de Gueldre & de Clèves se déclarèrent pour *Herman*, fils d'un Comte de Horn, Prévôt de l'Eglise de St. Gerion à Cologne; l'Empereur Conrad lui donna l'investiture Impériale; un Légat du Pape confirma ce choix, & THIE'RI établit à main armée le nouvel Evêque, que ceux d'Utrecht s'obstinoient à ne pas reconnoitre. Ce schisme dura
1152. au milieu de bien des violences, deux ans entiers;

(g) J. à Leydis, *Lib.* XVII. c. 16. & Id. *Annal. Egmund.* c. 24. p. 27.

(h) M. Stoke, p. 116.

tiers; ce fut FRE'DE'RIC I. surnommé *Barberousse*, & successeur de Conrad, qui força les résistans à se soumettre (*i*). On a lieu de présumer que les Frisons prirent le parti du peuple d'Utrecht, & que ce fut là l'origine d'une nouvelle invasion qu'ils firent en Hollande l'an 1155. Ils tombèrent sur le Kennemerland & en firent le dégat jusqu'à ce que les habitans de Haerlem & d'Osdorp les répoussèrent & en tuèrent neuf-cens en les chassant du païs (*k*).

THIE'RI VI.

1155.

L'année suivante mourut THIE'RI VI. Il étoit bien à la Cour de l'Empereur, & avoit assisté à Worms en 1153. à la Diète impériale comme Prince de l'Empire. Des quatre fils qu'il laissa, savoir Florent, Pélerin, Robert & Othon dont nous avons déjà parlé, l'aîné lui succéda sous le nom de FLORENT III. Comme son père il s'attacha à l'Empereur; & Frédéric I. qui le distingua de plus d'une manière, lui accorda entre autres la permission d'établir un nouveau péage à Geervliet, dans le païs de Putten, alors séparé de l'Ile de Voorn par Bornisse, qui formoit dans ce tems-là un grand bras d'eau. Autant qu'on peut le conjecturer, ce qui fit souhaiter au Comte de Hollande l'établissement de ce péage, c'est que les Flamans, chez qui le commerce fleurissoit, au-lieu de passer devant Dordrecht où étoit l'ancien péage de la Hollande (*l*), venoient passer par Bornisse, & esquivoient ainsi les droits d'entrée. Il importoit

1157.

FLORENT III.

(*i*) Otto Frising. *de Gestis Frid.* I. *Lib.* I. *c.* 62. 63. *Lib.* II. *c.* 4. & Beka *in Herman.*

(*k*) M. Stoke, *p.* 48. Theod. à Leyd. & Leon Monach. *Brovic. p.* 145. 154.

(*l*) Vid. *Octroi van* KAREL V. *op 't Stapelr. Art.* 12. *by* Balen, *p.* 453.

FLORENT III. toit donc d'y mettre ordre: peut-être FLORENT donna-t-il le revenu de ce péage à son frère Pélerin, que Thiéri avoit fait Seigneur de Voorn & Burgrave de Zélande (*m*); ceci n'est pourtant qu'une conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Flamans se trouvèrent grièvement lézés par le nouveau péage. Philippe à qui son père Thiéri d'Alsace avoit remis le Gouvernement de Flandre, attaqua les Hollandois de tous côtés. Pendant qu'il équipoit une flotte pour les serrer du côté de la mer, il tomba à l'improviste sur le païs de Waas, mal gardé, ses troupes forcèrent Thiéri de Beveren, qui commandoit la citadelle de ce nom, à l'abandonner, elles y mirent le feu, & aïant pillé tout le païs sans trouver la moindre résistance (*n*), elles se retirèrent chargées de butin.

1161. Pour tenir tête à un ennemi si rédoutable, FLORENT commença par faire la paix avec
1162. les Frisons. Ensuite aïant demandé & obtenu en mariage *Ada* ou *Adélaïde*, fille de Henri l'un des fils de David I. Roi d'Ecosse, cette Princesse passa en Hollande, escortée d'une bonne flotte (*o*), que FLORENT se proposoit d'employer sans délai contre les Flamans, lorsqu'un incident vint lui causer de nouvelles peines & l'appeller à d'autres soins.

Ce fut *Godefroi* *, Evêque d'Utrecht, qui l'occasionna. Il avoit succédé à Herman, & depuis plusieurs années il occupoit le siége d'Utrecht

(*m*) Boxhorn *op Reigersberg. Tom. II. p.* 37.

(*n*) Meyer. *ad an.* 1157.

(*o*) M. Stoke, *p.* 49.

* Godefroi, fils du Comte de Rhenen, Grand-Prévôt de la Cathédrale d'Utrecht, fut élu l'an 1156. par l'autorité de Frédéric I.

trecht quand il entreprit d'assurer à ce siége le Burgraviat de Groningue. Lefferd † mort sans enfans mâles avoit laissé cet Etat à ses petits-fils Rodolf, Menso & Herbert, tous trois issus de sa fille unique, mariée à Godschalk de Sepperoth, Seigneur Westphalien. Les héritiers de Ludolf, Châtelain de Coeverden, frère de Lefferd, prétendoient avoir plus de droit sur Groningue que leurs cousins. Mais Godefroi révendiquoit ce domaine comme émané de la générosité de Héribert, un de ses prédécesseurs, & devant en conséquence revenir à son Siége *. En vain néanmoins il parloit; pour soutenir ses exhortations il fallut en venir à la force. Les petits-fils de Lefferd hors d'état de tenir tête à Godefroi, allèrent implorer le secours de Henri, Comte de Gueldres, offrant de se reconnoitre ses feudataires s'il les délivroit. Pendant leur absence l'Evêque entre dans leur ville, Henri arrive, l'assiége, le chasse, & le Prélat sans ressource vient se jetter entre les bras de FLORENT. On ne dit pas comment il le détermina à lui prêter son secours, peut-être promit-il de lui rendre Oostergo & Westergo. Quoiqu'il en soit, FLORENT marcha à Groningue mais sans succès, après bien des efforts il fallut lever le siége & parler d'accommodement. L'Archevêque de Cologne reçut de l'Empereur commission d'y travailler. Les petits-fils de Lefferd furent confirmés dans leur possession, & l'Evêque pour une espèce de compensation de ses prétensions, reçut

FLORENT III.

† Voyez ci-dessus, pag. 154.

* La raison qu'il en alléguoit, c'est que l'investiture donnée par Héribert ne regardoit selon lui que les mâles.

FLORENT III. 1165. çut deux ou trois cent marcs d'argent (*p*). Restoit après cela à contenter FLORENT qui demandoit le Comté de Frise, c'est-à-dire, Oostergo & Westergo; mais Godefroi sourd aux justes demandes de ce Comte, ne pensoit qu'à les éluder. Hors d'état néanmoins de se défendre, il eut recours à l'Empereur. Frédéric vint à Utrecht, rétablit la paix, & par une sentence définitive déclara que desormais FLORENT & Godefroi tireroient chacun la moitié des revenus du Comté de Frise, & qu'ils le feroient gouverner par un Comte agréé de tous deux. Quelques autres articles achevent de rendre toute cette pièce intéressante, par les lumières qu'elle donne sur la forme du Gouvernement en ce tems-là (*q*).

L'autorité de l'Empereur Frédéric procura encore un autre avantage au païs: ce fut une convention entre les Comtes de Hollande, de Gueldre, de Clèves & l'Evêque d'Utrecht, pour faciliter l'écoulement des eaux du Rhin. Dès-lors l'intérêt particulier des villes & des Provinces exposoient à de funestes inondations. Là où les uns vouloient une digue, les autres souhaitoient une ouverture. Il n'y avoit pas moyen de s'entendre & de s'accorder. Par la convention dont je parle, il fut arrêté; I. Qu'on creuseroit un nouveau canal de Node, aujourd'hui le Grebbe un peu au-dessus de Rhenen, jusqu'au Zuyder-Zée, pour l'écoulement du superflu des eaux du Rhin dans l'E-

vé-

(*p*) Ubb. Emmius, *Lib.* VII. *p.* 290. Beka, *p.* 53.

(*q*) Heda, *p.* 273. Beka, *p.* 54. Emmius, *Lib.* VII. *p.* 295.

véché d'Utrecht (*r*); II. Qu'on entretiendroit avec soin l'ancien *Dam*, l'ancienne digue ou levée faite à Wyk-te-Duurstede (probable-ment pour jetter le Rhin dans le Leck); III. Que le Comte Florent auroit à faire rompre incessamment le Dam qu'il avoit injustement fait construire à Swadembourg, aujourd'hui Swammerdam, & qui avoit occasionné dans l'Evéché tant d'inondations fatales à la vie d'une multitude innombrable de personnes. Le diplome de Frédéric qui contient cette convention, se trouve encore dans nos Historiens. On y voit que dès-lors l'embouchure du Rhin à Catwyk étoit comme fermée. Des trois points de la convention le prémier fut effectué, les deux autres n'aboutirent qu'à occasionner des disputes.

FLORENT III.

Enfin il étoit tems de reprendre le païs de Waas que les Flamans avoient conquis. FLORENT s'allia pour cet effet avec les Comtes de Gueldres, de Clèves & de Bergue. Pendant qu'une flotte Hollandoise tenoit la Flandre dans le respect, les alliés pénétrèrent en Alsace, Province qui appartenoit à Philippe, Comte de Flandre. On s'y battit avec acharnement: FLORENT abandonné de ses alliés, fut dangereusement blessé, pris, & envoyé à Bruges avec quatre-cent Gentilshommes qui avoient eu le même sort (*s*). De douze mille hommes qui

(*r*) Notez que l'Evéché d'Utrecht s'étendoit alors au Nord de la Hollande jusqu'à Bodegrave, & à l'Orient jusqu'à Node. De là cette façon de parler entre Node & Bodegrave. *Voy.* Matth. *Analect. Tom. V. p.* 578. 580. Heda, *p.* 198. *&c.*

(*s*) Meyer. *ad an.* 1165. *Chronic. Flandr. M. S. by* Scriver. *Graaven.*

FLORENT III. qui composoient l'armée alliée, cinq mille tombèrent sous le fer ennemi, & l'on en compta jusqu'à deux mille de blessés. Le vainqueur tint FLORENT en prison pendant deux à trois ans, jusqu'à ce que l'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Liége lui obtinrent la liberté; mais une liberté qu'il acheta au prix d'un traité de paix des plus honteux. Il fut signé à Bruges
1168. le 27. Février 1168. nouveau stile * (*t*). Entre autres articles ce fatal Traité portoit que les Hollandois ne garderoit la partie de Zélande située à l'Occident de l'Escaut, qu'à titre de Fief relevant de la Flandre, & que les Flamans seroient exempts à perpétuité des péages que les Comtes de Hollande avoient établis en divers endroits.

Dans ces tristes circonstances & durant la détention de FLORENT, les Kennemerlandois s'étoient brouillés avec les Frisons, & ceux-ci vainqueurs avoient désolé le païs, pillé Alkmaar, brulé même en 1166. toute cette ville, à son Eglise près, qui seule n'avoit rien souffert des flammes. Dès que FLORENT se vit en liberté il marcha contre eux; son armée vint
1169. camper à Schoorle le 22. Janvier 1169. Une partie de la noblesse Hollandoise qui accompagnoit le Comte, s'étant écartée pour aller bruler le village de Schaagen, fut surprise par l'ennemi. Les Frisons la taillèrent en pièces; & quoique l'hi-

(*t*) *Vid. Thes. Anecd.* Martin. *&* Durand. *T.* 1. *col.* 1035. P. d'Oudegherst *Chron. & Ann. de Flandre*, *ch.* 77. *Voyez aussi* Dumont *Corps Diplom. T. I. Part. I. p.* 87.

* C'est-à-dire, en supposant que l'année commence au 1. Janvier.

l'histoire ne nous apprenne pas ce que FLO- FLO-
RENT fit après ce desastre, on voit assez claire- RENT
ment qu'il ne lui fut pas possible de se relever III.
des suites de cette malheureuse journée (*u*).
Au moins ne conste-t-il pas que depuis les Fri-
sons lui aient été entièrement soumis.

L'année d'après fut funeste à tout le païs, & 1170.
suspendit les querelles qui l'affligeoient, pour
l'accabler par de plus terribles desastres. Une
affreuse tempête fit déborder la mer avec tant
de fureur que la Hollande, toute la Frise, &
l'Evéché d'Utrecht en furent inondés. L'inon-
dation surprit comme en un clin d'œil, la Nord-
Hollande. Elle fut générale aux environs de
Staveren en Frise; & jusqu'aux piés des murs
d'Utrecht on prit des merlans, sorte de poissons
qui ne se trouvent que dans l'Océan (*w*).

Depuis cette fatale époque jusqu'à la mort
de Godefroi, Evêque d'Utrecht, tout paroit
avoir été tranquille en Hollande. Il faut seule-
ment en excepter les brouilleries qu'eut ce Pré-
lat avec Egbert, Seigneur d'Amstel, son Vas-
sal. Mécontent de lui & l'accusant de détour-
ner à son profit tous les revenus de cette Sei-
gneurie, il l'avoit cité à comparoitre, & Eg-
bert ne l'aïant pas fait, il avoit obtenu qu'il
fût mis au Ban de l'Empire. Mais enfin l'Ar- 1177.
chevêque de Cologne termina ce différent.
Egbert renonça avec serment à tout ce qu'il pos-
sédoit en fief dans l'Amstel, & convint de ne
le posséder desormais que comme simple Stede-
hou-

(*u*) W. Procurator *ad an.* 1166. M. Stoke, *p.* 50-51.

(*w*) Godef. Monach. *ad an.* 1170. W. Procurator *an.* 1170. & Beka *in Godefr. p.* 54.

FLO-RENT III. houder ou Lieutenant de l'Evêque. Mais de-là dans la suite les démélés éternels des Seigneurs d'Amstel avec les Evêques d'Utrecht (*x*). Je n'ajoute qu'un mot: c'est qu'à en juger par les termes de la convention qui reconcilia Egbert avec Godefroi, on a tout lieu de croire que dans la Seigneurie en question étoit un endroit nommé *Amstel*, qui donnoit son nom aux eaux dont il étoit environné, & que dans la suite aïant été muni d'un *dam* ou d'une digue, il prit de-là le nom d'*Amstelredam*, & devint ainsi l'origine de cette grande & puissante ville qui porte aujourd'hui celui d'Amsterdam, si fameux dans tout l'Univers. Quoiqu'il en soit, la convention dont il s'agit doit être pour le plus tard de l'année 1177. car Godefroi mourut au
1178. commencement de 1178. au-moins a-t-on encore une lettre de lui dont la date est de cette année (*y*); il l'écrivit à l'occasion d'un des quatre Forts qu'il avoit fait bâtir dans ses Etats, savoir celui de Horst, du côté de la Gueldre & dont il s'agit ici, celui de Montfort sur les frontières de la Hollande, celui de Vollenhove en Overyssel pour tenir les Frisons en bride, & celui de Woerden pour s'assurer, à soi & à ses Successeurs, une retraite en cas de besoin. Ce Prélat, plutôt né pour les affaires du Monde, où il auroit signalé son courage & sa politique, que pour celles de l'Eglise, avoit gou-

(*x*) Buchel. *ap. Hedam*, *p.* 175. C. P. Hoynck van Papendrecht *Anal. Belg. T. III. Part. I. p.* 323.

(*y*) Buchel. *ad Hedam*, *p.* 176. Godefr. Monachus *ad an* 1178. *Chron. de Traject, p.* 331. *apud* Matth. *Anal. Tom. V.* Heda, *p.* 174. *Anonym. de reb. Ultraj. c.* 3.

gouverné 18. ans le siége d'Utrecht. FLORENT réussit à faire élire en sa place *Baudouin* de Hollande, son propre frère; la paix entre les deux Etats en fut le fruit, au détriment des Frisons, sur lesquels les deux frères remportèrent quelques avantages les années suivantes. FLORENT III. 1182. 1184.

On ne peut pas en dire autant d'une autre guerre où Baudouin entraîna FLORENT. A son avènement à l'Episcopat, il ordonna que tous les feudataires de son Siége eussent à faire une nouvelle reconnoissance de leurs Fiefs. De ce nombre étoit Henri I. Duc de Brabant, ou plutôt de Lorraine, comme il se nommoit. Ce Duc tenoit la Veluwe en fief de l'Evéché; Gerard II. Comte de Gueldres, qui la possédoit actuellement, la tenoit de Henri en arrière fief; & comme personne ne se présenta, ni de la part du Comte, ni de la part du Duc, pour faire la reconnoissance qu'exigeoit Baudouin, celui-ci se croyant dans le cas de la dévolution, envoya des troupes qui se saisirent de la Province. Les autres coururent de leur côté aux armes. Pendant quatre ans ils se désolèrent mutuellement. La Veluwe & le Comté de Zutphen, qui depuis peu avoit passé dans la maison des Comtes de Gueldre, souffrirent beaucoup, ainsi que Deventer qui au-contraire relevoit de l'Evêque. Mais enfin l'Empereur Frédéric décida en 1188. par une sentence provisionnelle, que la Veluwe demeureroit au Comte de Gueldre, & son fils & successeur HENRI VI. prononça depuis en 1191. un jugement définitif, par lequel lui Empereur confera de nouveau le fief de la Veluwe à Baudouin, 1188.

FLORENT III. douin, à condition qu'il l'accorderoit de même en fief à Henri, Duc de Brabant, avec pouvoir de le transmettre à ses héritiers, même en ligne féminine, ce que celui-ci fit en faveur d'Othon II. Duc de Gueldre, qui avoit succédé à son frère Gerard (z).

A peine cette affaire étoit-elle finie, qu'un évènement inattendu engagea FLORENT dans une nouvelle entreprise, à laquelle la gloire & le fanatisme de ce tems-là l'appelloient. On apprit en Europe que Saladin, Soudan d'Egypte, depuis l'an 1171. avoit battu les Chrétiens en Syrie, & pris la ville de Jérusalem le 2. d'Octobre 1187. Aussitôt Clément III. invita tous les Princes à se croiser pour aller reconquérir cette ville & chasser les
1189. infidèles. L'Empereur Frédéric leur en donna l'exemple *. FLORENT l'accompagna avec son fils Guillaume, Othon, Comte de Gueldre, Philippe, Comte de Flandre, & un grand nombre d'autres Souverains; les deux prémiers avec quantité de grands y périrent. Frédéric
1190. se noya dans le Cydnus en Cilicie †. FLORENT tomba malade à Antioche d'une maladie qui attaqua toute l'armée, & il y mourut (a).

Son fils aîné THIE'RI VII. qui étoit demeuré en Hollande, lui succéda sans difficulté. Comme Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, étoit

(z) *Vid.* Heda *in* *Balduin.* Godefrid. Monach. *ad an.* 1187. 1188.

(a) M. Stoke *in* FLORIS III. *p.* 57. 58.

* Philippe II. Roi de France, Richard I. Roi d'Angleterre, & quantité d'autres Princes furent de cette troisième Croisade.

† *Maimbourg* Hist. des Croisades, Liv. V, p. 180. 181.

étoit aussi péri dans la Croisade sans laisser d'enfans, il auroit bien voulu profiter de cette occasion pour se delivrer du vassalage de la Zélande occidentale, qu'il tenoit en fief de la Flandre depuis le honteux accord de 1168. (*b*) mais il tâcha en vain d'y intéresser l'Empereur HENRI VI. fils & successeur de Frédéric I. Henri, qui avoit aidé Baudouin, Comte de Hainaut, à succéder à Philippe dont il avoit épousé la fille, lui confirma le Fief sur le païs en question: ainsi THIE'RI ne le tint jamais de l'Empire que comme un arrière fief, dont il dut le prémier hommage au Comte de Flandre.

THIE'RI VII.

1192.

Il ne jouït pas longtems en paix de ses Etats. Guillaume, son frère unique, de retour de la Terre sainte, se brouilla avec lui, se retira chez les Frisons, & lui déclara la guerre (*c*). THIE'RI assembla une armée considérable pour le ranger au devoir, & il alloit marcher contre lui quand il apprit que les Flamans avoient fait une invasion dans l'Ile de Walcheren (*d*). On n'en sait la raison que par conjecture. THIE'RI avoit obtenu de Henri VI. la permission de relever le péage de Geervliet, & d'exiger un droit d'entrée de cinq pour cent de tous les vaisseaux des sujets de l'Empire, y compris nommément les Flamans (*e*). Cela étoit contraire à l'Article X. du Traité de 1168. D'ailleurs on prétend que THIE'RI abusoit de la permission qu'il avoit obtenuë & exigeoit jus-

(*b*) On en voit le Diplome dans *J. F. Foppens Nov. Diplom. collec. c.* 75.

(*c*) M. Stoke, *p.* 59.

(*d*) J. à Leydis, *Lib.* XIX. *c.* 2.

(*e*) Mart. & Durand, *Thes. Anec. T. I. col.* 661.

THIE'RI VII. 1195. jusqu'au dix pour cent (*f*). Quoiqu'il en soit, pour faire face à ses ennemis il partagea son armée en deux corps. A la tête de l'un il alla chercher Baudouin; pendant que son épouse Aleit, fille de Thiéri, Comte de Clèves, prit avec un courage supérieur à son sexe, le commandement de l'autre, pour attaquer Guillaume & les Frisons. Un heureux succès couronna leur entreprise. THIE'RI battit les Flamans & les obligea à vuider la Zélande. Aleit défit Guillaume (*g*), & par l'entremise des trois oncles des deux Princes, réunis avec Ada, leur mère, on fit un accommodement, en vertu duquel THIE'RI céda à son cadet tout ce qu'il possédoit dans le Comté d'Oostergo & Westergo, que l'on nommoit alors communément l'Oost-Frise (*h*) *.

Le nouveau Comte de Frise, car c'est ainsi que THIE'RI le nomma depuis, fut d'abord inquiété par Henri de Kraen, Comte de Kuinder & maître du Château de ce nom. On croit que THIE'RI l'appuyoit sous main. Guillaume le réduisit & le chassa. Ensuite ne se défiant de rien il vint faire un tour en Hollande pour voir sa mère Ada, qui tâcha de le détourner de se rendre auprès de THIE'RI, en l'avertissant qu'elle craignoit qu'il ne le retint prisonnier (*i*).

1196. THIE'RI étoit actuellement à Horst dans l'Evé-

(*f*) Meyer. *ad an.* 1195.
(*g*) M. Stoke, *p.* 59. 60. W. Procurator *ad an.* 1195.
(*h*) W. Procurator *&* M. Stoke.
(*i*) M. Stoke *in* DIRK VII. *&* Beka *in Bald.* II.

* Voyez ci-dessus an 1165.

l'Evéché d'Utrecht; Baudouin, ſon oncle, é-toit mort, & les ſuffrages du chapitre partagés étoient tombés, les uns ſur *Thiéri*, frère du défunt, & Prévôt du Dome à Utrecht, les autres ſur *Arnoud*, Prévôt de Déventer, qu'Othon, Comte de Gueldre, ſoutenoit. L'Empereur n'oſant pas décider la quérelle, renvoya les Compétiteurs par devant le Pape. Ils ſe rendirent à Rome, & pendant ce tems, la geſtion du temporel de l'Evéché demeura proviſionellement au Comte de Hollande, mais au grand mécontentement du Comte de Gueldre, qui ſe rendit maître de l'Over-Yſſel où il commit les derniers excès. Arnoud étant mort à Rome, Céleſtin III. donna la Mitre à Thiéri, mais celui-ci de même étant décedé à Pavie, le Clergé d'Utrecht élut *Thiéri II.* des Comtes d'Aare, Prévôt de Maeſtricht, auquel le Comte de Hollande, toujours maître de Horſt, ne s'empreſſa pas de rendre le temporel de l'Evéché (*k*). THIERI VII.

Son frère Guillaume l'étant venu voir dans cette citadelle, au mépris des avertiſſemens d'Ada, leur mère, il l'y retint priſonnier comme elle l'avoit prédit. Heureuſement il s'évada & alla ſe réfugier chez le Comte de Gueldre qui lui donna ſa fille en mariage, deſorte que THIERI le voyant fortifié de cette nouvelle alliance, ne penſa plus qu'à s'accommoder avec eux. Dès ce moment toute l'attention des Comtes de Hollande & de Gueldre ſe concentra ſur les moyens de ſe conſerver & d'étendre leur autorité dans l'Evéché d'Utrecht & ſes 1197.

(*k*) M. Stoke & Beka *in Theod. II.*

THIERRI VII. ses dépendances, où tout étoit en combustion du côté de Déventer & du païs de Drenthe (*l*), & ailleurs.

De son côté le Prélat pour se délivrer d'eux, s'avisa de penser à lever en Frise quelques déniers à titre de pétition ou d'impôt; il se rendit sur les lieux dans cette vuë. Le Comte Guillaume à qui, par le Traité de 1165. appartenoit de droit la moitié de tous les revenus que l'Evêque pouvoit percevoir en Frise, tomba à l'improviste sur Staveren, pénétra dans le Cloître où il étoit, & l'emmena prisonnier au Fort d'Oosterzée. Mais quelques Frisons regardant cette démarche comme un attentat contre le Ciel, enlevèrent Thiéri & le remirent en liberté. Guillaume avertit du tout les Comtes de Hollande & de Gueldre. Ils étoient près. Ce dernier fondit sur l'Over-Yssèl & prit Déventer. Le prémier vint mettre le siége devant Utrecht. Dans sa détresse Thiéri appella à son secours Henri, Duc de la Basse-Lorraine, ou du Brabant, qui d'abord trouva le moyen de surprendre Othon & de le faire son prisonnier (*m*).

1202. Le Comte de Hollande quitte Utrecht, vole au sécours de son allié, va assiéger Bois-le-Duc, depuis peu bâtie, s'en rend le maître & emmène, avec un grand butin, Guillaume & Henri Seigneur de Kuik, tous deux frères du Duc de Brabant. Ce Duc accourt, il atteint les Hollandois près du village de Heusden, il les défait, & le Comte lui-même tombe dans ses fers (*n*).

Voi-

(*l*) *Anonym. de rebus Ultraj. cap.* VI. *& seqq.*

(*m*) Id. *c.* 13. *&* Beka *in Theod. II.*

(*n*) M. Stoke *in* DIRK VII. *&* W. Procurator *an.* 1202.

Voilà donc la Gueldre & la Hollande sans chefs, & l'on en prévoit sans peine les suites. Les Troupes de l'Evêque font de tous côtés des courses dans cette dernière. Ils mettent le feu par-tout dans la Veluwe. Déventer est reconquis; Zutphen assiégé se rend; tout plie devant le vainqueur, & les deux Comtes prisonniers ne sont relachés au bout d'un an qu'aux conditions les plus onéreuses. On a encore le détail de celles que dut subir le Comte de Gueldre, qui le rendirent feudataire du Duc de Brabant, & le dépouillèrent de plusieurs terres & droits (*o*). Quant au Comte de Hollande, il paroit que d'un côté il fut obligé à se reconnoitre Vassal de l'Evéché d'Utrecht (*p*), & que de l'autre il fut réduit à ne tenir plus qu'à titre de fief relevant des Ducs de Brabant (*q*), la plus ancienne partie de la Hollande, savoir Dordrecht & ses eaux, Dussen, le païs de Stryen, & celui de Waalwyk, &c. (*r*), s'engageant en outre à servir ces Ducs contre tous leurs ennemis, à l'exception seulement de l'Empereur; conditions honteuses dont les Comtes de Hollande ne purent se relever que quatre-vingt ans après, tant furent fatales les suites de cette malheureuse journée de Heusden! THIE'RI ne survécut pas à cet odieux Traité. A peine étoit il arrivé à Dordrecht qu'il y tomba malade & y mourut au mois de Novembre de cette même année 1203.

THIE'RI VII.

1203.

(*o*) Miræi *Don. Belg. Lib.* II. *c.* 84. *Et Diplom. Belg. c.* 73. *Tom. I. Oper. Diplom.*

(*p*) Heda, *p.* 188.

(*q*) Butkens *Trophées du Brab. Preuves p.* 52. 53. Dumont *Corp, dipl. Tom. I. Part. I. p.* 129.

(*r*) M. Stoke, *ib.* Beka *in Theod. II. aliique.*

LIVRE VIII.

ADA *avec* LOUÏS, GUILLAUME I. FLORENT IV. GUILLAUME II. *depuis* 1203. *à* 1256.

ADA. 1203. THIE'RI VII. ne laissa en mourant qu'une fille, nommée ADA. Il fit assez connoître que son intention auroit été de la laisser sous la tutèle de son frère, le Comte Guillaume, & des Nobles de Hollande. Mais Aleid sa femme, qui n'avoit rien à espérer de favorable de Guillaume, sut adroitement parer le coup (*a*). Dès qu'elle vit son époux décedé, elle résolut de marier sa fille à *Louïs*, Comte de Loon ou Loos, en Lorraine *. C'étoit un fief de l'Evéché de Liége, qui faute d'héritiers légitimes revint à cet Evéché en 1372. Divers des Nobles de Hollande favorisoient ce mariage (*b*): d'autres en plus grand nombre y étoient contraires, entre autres Philippe de Wassenaer qui se déclara hautement pour donner la tutèle d'ADA au Comte Guillaume. Mais avant que le corps du défunt fût inhumé, les nôces furent consommées à Dordrecht.

A la prémière nouvelle, Guillaume accourut de Frise, & arrivé au Zype, sur les frontières du Kennemerland, il fit demander des passèports pour entrer en Hollande, & y venir visiter

(*a*) W, Procurator, *an.* 1203. M. Stoke, *p.* 64. 65.
(*b*) *Liter. Adel. Comit. ap.* Rymer, *Act. pub. Angl. T. I. P. I. pag.* 46.

* C'est à-dire, toujours dans la Basse Lorraine ou en Brabant.

ter le tombeau de ſon frère à Egmond. Sur le refus qu'on lui en fit, il repaſſa le Zuyderzée. Ceux d'entre les Nobles qui étoient mécontens, ſe hâtèrent de le rappeller. On l'aimoit en Zélande. Philippe de Waſſenaer après l'avoir ſécrettement reçu dans ſa maiſon à Waſſenaer, le fit de même paſſer à Vlaarding. Là il s'embarqua pour la Zélande, & arrivé à Ziriczée il y fut reçu aux acclamations des peuples, qui le proclamèrent Comte avec toutes les démonſtrations poſſibles de joie (*c*). ADA.

Pendant ce tems-là Aleid & les nouveaux mariés faillirent à être enlevés. Ils étoient à Haerlem, & ſe rendoient à Egmond, afin d'aſſiſter au ſervice qui s'y faiſoit pour l'ame du défunt. On les avertit. Gysbrecht d'Amſtel prêta ſes domeſtiques pour tranſporter Aleid & le Comte *Louïs* au cœur de la nuit à Utrecht: ADA alla ſe renfermer dans le Burgt, ou Château de Leide, dont les Nobles de ſon parti s'étoient emparés. Egmond, Baniard, Philippe de Waſſenaer vinrent l'y aſſiéger. Elle ſe rendit. On confia ADA à la garde du Seigneur de Teilingen, qui avoit l'honneur de lui être allié. Enſuite le Comte Guillaume étant arrivé, il l'envoya à l'Ile du Texel, où ſelon nos Chroniques, elle fut traitée d'une manière aſſortie à ſon rang (*d*); mais Aleid ſe plaint dans une de ſes Lettres que nous citions il n'y a qu'un moment, qu'elle y étoit retenuë dans une inſupportable captivité (*e*). Elle n'y demeu- GUILLAUME I.

(*c*) M. Stoke, *in Ada.* W. Procurat. *an.* 1203.
(*d*) *Ongenoemde Klerk*, p. 93.
(*e*) *Lit. Adel, ubi ſup.*

GUILLAUME I. meura pas longtems : Le Comte GUILLAUME la fit passer en Angleterre (*f*), & il s'écoula bien des années avant qu'elle pût en revenir.

Le corps des Nobles, qui de toute ancienneté tenoit le prémier rang dans la Nation, s'étoit de plus en plus rendu nécessaire aux Comtes. Ceux qui le composoient & qui étoient tous faits Chevaliers (*g*)*, ou par les Comtes eux-mêmes ou par d'autres Grands, soit temporels soit spirituels, étoient distingués par leur naissance, leurs biens & leurs emplois (*h*). On les qualifioit de *Heeren* ou Seigneurs, pendant qu'on ne donnoit que le titre de *Knaapen* aux autres Gentilshommes. Depuis l'établissement des fiefs ils en avoient reçus divers des Comtes, soit pour les recompenser soit pour se les attacher, & plus d'une fois de leur côté ils s'étoient fait un honneur de remettre leurs terres aux Comtes, pour les recevoir ensuite d'eux comme leurs feudataires (*i*), mais décorées de priviléges plus ou moins considérables. Souvent les maisons qu'ils avoient dans leurs terres, étoient des Châteaux ou espèce de Forteresses, autour desquelles venoient s'établir les gens qui dépendoient d'eux, & qui par ce moyen jouïssoient de

(*f*) Matth. *Anal. Tom. III. p.* 125.

(*h*) *Diplom. Flor. IV. An.* 1230. *apud* Matth. *in Anonym. de reb. Vltraj. p.* 148.

(*i*) On en voit un exemple pour Binkhorst du tems de Guillaume III. dans *Riemer*, Beschr. van 's Gravenhage, *Tom. I. pag.* 61. un pour Nyenrode en ce même tems dans *Matth.* de Jure Glad. c. xv. un autre pour Viane du tems du Duc Albrecht, en 1372. dans le même *Matth.* fundat. & fata Eccl. *p.* 691.

(*g*) * On voit ce qu'ils étoient tenus de promettre en cette qualité dans *Beka*, *p.* 77.

de quelques priviléges & de plus de fureté. De là l'origine de plufieurs villages, & même de quelques bourgs fur lefquels les Nobles avoient des droits, & où fous le bon plaifir des Comtes ils exerçoient quelque jurisdiction. De-là dans la fuite toutes les Seigneuries ont été regardées comme des fiefs du Comté, mais feulement héréditaires pour les mâles, foit qu'elles euffent le droit de haute & baffe Juftice, foit qu'elles n'euffent que le dernier *. Sans doute que plufieurs des prémières ne font pas venuës de la main des Comtes, mais il eft fort apparent que les fecondes font émanées d'eux ou par vente ou en pur don. Nous ne fommes entrés dans ce petit détail que pour faire mieux comprendre tout le credit que les Nobles de Hollande devoient avoir dans l'Etat, particulièrement en toutes les affaires qui concernoient la guerre & la paix. Il eft plus que vraifemblable que de toute ancienneté les Comtes avoient un Confeil compofé de ces Seigneurs, comme ils l'eurent certainement dans la fuite (*k*). A mefure que les guerres fe multiplièrent ils devinrent plus néceffaires & pour le confeil & pour l'action. Leur influence dans le Gouvernement augmenta de jour en jour. Leurs tîtres & leurs droits fe multiplièrent. Avec eux on concertoit & on entreprenoit la guerre. Par leur miniftère on faifoit la paix: ils en fignoient les traités: ils étoient les Garands des conditions de ces trai-

GUILLAUME I.

(*k*) M. Stoke, *in Willen II. p. 87. in Flor. V. pag. 98. in Jan. I. p. 146.*

* On appelle dans le langage du païs les Fiefs du prémier ordre *Hooge Heerlykheden*, & ceux du fecond ordre *Ambagtsheerlykheden*.

GUIL-LAU-ME I. traités ; & souvent les Puissances étrangères mettoient plus de confiance à la parole d'un certain nombre de Nobles qu'à celle des Comtes eux-mêmes.

1204. Avec tant de lustre on comprend sans peine que les Nobles ne furent pas un médiocre appui pour GUILLAUME I. Cependant ils ne le soutinrent pas sans peine. *Louïs*, son compétiteur, avoit de son côté de très-illustres partisans, les Evêques de Liége & d'Utrecht, le Duc de Limburg, le Margrave de Namur, & quelques Nobles de Hollande, entre autres Ysbrand & Gérard de Haerlem, Henri de Ryswyk & Jean Persyn. GUILLAUME après avoir fait construire deux Forts pour se couvrir contre ceux d'Utrecht, savoir l'un à Bussche, aujourd'hui Boskoop, l'autre à Zwadenburg, à présent Zwammerdam, gagna la Zélande, laissant le Rhynland sous les soins de Guillaume de Teilingen & de Philippe de Wassenaer, pendant que Wouter d'Egmond & Albert Baniard veilloient sur le Kennemerland.

Ces deux derniers à la tête des Kennemerlandois marchèrent à Amstel, percèrent la digue, brulèrent le château, & s'étendant par Wesep & Muyden jusqu'à Breukelen, ils désolèrent tout le païs (*l*). D'un autre côté l'Evêque d'Utrecht s'empara du Fort de Bussche, prit Florent, frère de GUILLAUME, qui y commandoit, l'envoya prisonnier à Ter Horst, & poussa sa pointe jusqu'à Leide, plus avant en Hollande qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avoit fait (*m*). Ce-

(*l*) W. Procurator, *an.* 1204. M. Stoke, *in Ada*, *p.* 68.

(*m*) W. Procurator, *ib.* & G. Monachus, *an.* 1204.

Cependant *Louïs* s'avançoit du Brabant où il avoit assemblé son armée. Toute la Zud-Hollande plia sous ses armes. Il vint jusqu'à Leide, alors en Nord-Hollande, y joignit ses troupes à celle de l'Evêque, & alla se soumettre les Kennemerlandois qui ne lui résistèrent guères. Ensuite il réduisit en cendres le château de Beverwyk, alors appellé St. Agtendorp, où Baniard commandoit, & celui du Comte d'Egmond eut après cela le même sort. Outre cela Philippe de Namur, Gouverneur de la Flandre pour Baudouin IX. son frère, qui étoit allé en Croisade à Jerusalem, fit une descente dans l'ile de Walcheren, & Hugues de Voorn dans celle de Schouwen. GUILLAUME ne leur échappa qu'à grand peine. Caché sous des filets dans un petit bâteau de pêcheurs, il se déroba ainsi aux poursuites de ses ennemis (*n*). GUILLAUME I.

Bientôt les Zélandois mécontens de *Louïs*, le rappellèrent. GUILLAUME en donna avis à ses fidèles amis. Egmond, Teilingen & Wassenaer, mirent tout en œuvre pour lui procurer des troupes & pour le relever (*o*). *Louïs* avoit son camp à Voorschooten. En y apprenant cette nouvelle, il y apprit encore que les Kennemerlandois revoltés avoient forcé Leide, & s'y étoient logés pour le tenir en bride, en attendant que GUILLAUME revint de Zélande & l'attaquât d'un autre côté. Il eut été imprudent d'attendre son arrivée. *Louïs* marche droit à Leide, reprend cette ville, bat les rébelles & fait périr nombre de ses ennemis, après quoi il retourne victorieux à Voorschooten.

(*n*) M. Stoke, *p.* 71.

(*o*) W. Procurator, *ib.*

GUILLAUME I. ten. Là il apprend que le Comte GUILLAUME débarqué de Zélande est déjà à Ryswyk, que quantité de Hollandois y ont grossi son armée & qu'il s'y est fortifié. Sur le champ il détache le Comte de Limburg pour aller le reconnoitre. Celui-ci effrayé de la contenance & de l'état des ennemis, fait proposer un accommodement à GUILLAUME. On le refuse. Il retourne à Voorschooten & y mène avec lui la terreur & l'effroi. Aux nouvelles qu'il y répand l'armée se débande, prend la fuite, laisse tentes, armes, vivres, marchandises, tout enfin, & tire de toutes ses forces vers Utrecht le long du Rhin. GUILLAUME accourt, atteint la queuë des fuyards, les taille en pièces, secondé par les femmes mêmes du païs qui en tuent quantité, & s'enrichit d'un immense butin, pendant que *Louïs* arrive à Utrecht accompagné d'un petit nombre de personnes. GUILLAUME s'avance ensuite vers le château d'Asperen & le prend. Par contre l'Evêque d'Utrecht s'empare de Dordrecht, & GUILLAUME obligé à acheter la paix de ce Prélat, la conclut en effet, moyennant mille marcs d'argent qu'il lui compte (*p*), en se reconnoissant son Feudataire, par une convention où il s'engage entre autres à ne plus empêcher le cours du Rhin à Zwammerdam ni ailleurs, à observer pour la Frise le traité de 1165. & à quelques autres articles (*q*). *Louïs* avoit aussi fait un traité avec l'Evêque, mais celui de GUILLAUME le rendit infructueux, & GUIL-

LAU-

(*p*) *Anonym. de Reb. Ultraj. c.* 15.

(*q*) *Apud* Hedam, *pag.* 188.

LAUME tranquille de ce côté-là, acheva de s'attacher les Seigneurs de son parti, en leur alloüant les biens des Nobles du parti de *Louïs* qu'il confisqua, & dont le Comte Florent ne fut pas le moins avantageusement partagé. GUILLAUME I.

Tant d'échecs & tant de pertes n'abbatirent pas le courage de *Louïs*. L'année suivante il fit des recruës dans le païs d'Utrecht, & engagea Philippe de Namur à se jetter sur l'ile de Schouwen. GUILLAUME s'y rendit & se montra tout prêt à donner bataille à l'ennemi dont il n'avoit pu empêcher la descente (*r*). Mais quoique nos Chroniques n'en disent rien, il faut que les évènemens ne lui aient pas été favorables, puisqu'il fut contraint de faire la paix à des conditions fort dures. Les Ecrivains Flamans parlent d'un siége de Ziriczée qu'entreprirent alors leurs compatriotes (*s*). Peut-être GUILLAUME se laissa-t-il renfermer dans cette ville. Quoiqu'il en soit, on a encore le traité par lequel il céda à *Louïs* non seulement toute la Hollande, excepté le Doüaire de sa mère Ada, dont la reversibilité lui fut accordée, mais encore l'ile de Duiveland, & quelques autres Etats en Zélande. De son côté *Louïs* consentit qu'il gardât toute la Zélande occidentale jusques aux frontières de Flandre, & quelques biens dans l'ile de Voorn, avec la jouïssance annuelle de quatre cent livres sur le péage de Geervliet, où il établiroit lui-même un Receveur. Enfin dans ce traité les Flamans ne furent pas oubliés. *Louïs* s'engagea à se reconnoitre leur feudataire dans tout

1205.

1206.

(*r*) W. Procurator *an.* 1205.

(*s*) Meyer. *an.* 1203.

GUILLAUME I.

tout ce qui lui étoit alloué en Zélande, & il fut ſtipulé que le château & la ville de Leda, c'eſt-à-dire probablement, de Leide, avec tous les biens allodiaux que *Louïs* poſſédoit dans ce Burgraviat, il les tiendroit de même en fief des Flamans (*t*). Ce traité, dont nous n'avons rapporté que les articles principaux, eſt daté de Bruges en Octobre 1206. Mais l'hiſtoire ne confirme pas qu'il ait été exécuté dans toutes ſes parties. Nos Chroniques portent expreſſément que *Louïs* étant parti de devant Utrecht avec ſon armée, gagna ſon Comté de Loon*, & que depuis il ne mit plus le pié en Hollande, deſorte que GUILLAUME demeura maître de tout le païs depuis le Hond juſqu'à la Lauwers. On ſait d'ailleurs que *Louïs* & ſa femme firent hommage de tous leurs biens en Hollande à Henri, Duc de Brabant, à l'exception du Château & Burgraviat de Leide, cédés au Comte de Flandre, & que de ſa part le Duc de Brabant s'obligea à maintenir *Louïs* contre GUILLAUME, ſi celui-ci venoit à rompre la paix (*u*). Les Papes Innocent III. & Honorius III. ſe mélèrent auſſi de ce différent (*w*), mais c'eſt trop s'y arrêter.

Il faut pourtant que nous diſions encore un mot ſur un article du traité dont nous avons à deſſein renvoyé de parler juſques à cet endroit. Il

(*t*) *On trouve ce Traité dans les Analecta de* Matth. *Tom. III. pag.* 126.

(*u*) Butkens, *Trophées du Brabant Preuves, p.* 57.

(*w*) Matth. *Anal. Tom. III. p.* 130.

* M. *Stoke*, cité en cet endroit, ajoute que le Comte de Loon regagna la Flandre, ſur des Lettres qu'il reçut, & qui l'avertiſſoient que les différens avec les Flamans étoient entièrement accommodés.

Il regarde la Comtesse ADA. GUILLAUME GUIL-
s'engagea solemnellement à l'aller chercher en LAU-
personne en Angleterre, ou à y envoyer un Am- ME I.
bassadeur pour cet effet; mais il se hâta tout aussi peu de satisfaire à ce point du traité qu'à
tous les autres. Une Lettre qu'Aleid écrivoit 1207.
au Roi Jean, son frère, en 1207. & où en l'assurant que le mariage du Comte de Loon avec ADA, s'étoit fait du consentement des Nobles, elle le prie de fermer l'oreille aux bruits calomnieux qu'on avoit portés jusqu'à lui (*x*), cette lettre, dis-je, donne lieu de croire qu'apparemment on doutoit en Angleterre de la légitimité du mariage d'ADA, & qu'on jugeoit convenable à la tranquillité de la Hollande, de retenir cette jeune Comtesse le plus longtems qu'on pourroit. Enfin *Louïs*, son époux, s'avisa de faire un traité d'union avec le Roi Jean, par lequel il s'engageoit, entre autres, de favoriser comme lui le parti de l'Empereur Othon IV. traité qui pour le dire en passant, est le prémier que nos Comtes paroissent avoir fait avec l'Angleterre, & qui ne pouvoit pas procurer à *Louïs* beaucoup d'appui, parce que Jean étoit en guerre avec la France, & très-mal avec ses propres sujets. Apparemment pourtant que le retour d'ADA en fut le fruit. Elle revint: on ignore en quelle année, & tout ce qu'on sait d'elle ultérieurement, c'est qu'il conste par quelques actes auxquels elle a signé, qu'elle ne mourut pas avant l'année 1218. (*y*). On convient

(*x*) Rymer, *Act. Pub. Angl. T. I. P. I. pag.* 46.

(*y*) Miræi, *Op. Dipl. T. II. c.* 40. *&* 69.

GUILLAUME I. vient que ce ne fut pas en Hollande, & l'on assure qu'elle fut inhumée à Herkenrode (z).

Pour entendre ce qui vient d'être dit, que le Comte de Loon s'étoit engagé avec Jean, Roi d'Angleterre, de favoriser l'Empereur Othon IV. il faut prendre une idée de ce qui se passoit alors dans l'Empire. Henri VI. décedé en 1197. avoit avant sa mort fait couronner Roi de Sicile, son fils FRE'DE'RIC, agé de neuf mois seulement. Le bas âge de ce Prince le fit mépriser & empêcha qu'on ne le choisît Roi des Romains. Les Princes de l'Empire s'assemblèrent. Ils élurent les uns Philippe, frère de Henri VI. les autres Othon, Duc de Saxe. Pour le prémier se déclarèrent entre autres, outre le Roi de France Philippe Auguste *, THIE'RI VII. qui vivoit alors, & son frère l'Evêque d'Utrecht. Du côté du second parurent avec le Pape Innocent III. Richard I. Roi d'Angleterre, & ensuite Jean, son frère, tous deux Oncles d'Othon. Voilà pourquoi *Louïs*, Comte de Loon, qui étoit d'abord du parti de Philippe, se rangea à celui d'Othon, pendant qu'au contraire GUILLAUME I. se déclara pour PHILIPPE (*a*), que son compétiteur lui-même, qui devint son gendre, reconnut, à condition qu'après sa mort il seroit fait Empe-
1208. reur à sa place. Cette mort arriva en 1208. Philippe fut indignement assassiné à Bamberg. OTHON

(z) Mantel. *Hist. Lossens*, *pag.* 157. & Matth. *Anal. Tom. II. p.* 132.

(*a*) Butkens, *Trophées du Brabant Preuves*, *p.* 56.

* Notre Auteur lui associe le Pape. C'est une erreur manifeste, personne ne contribua davantage à faire élire Othon, que le Pape Innocent III. Voy. *Heiss* & le Président *Hénault*.

OTHON IV. lui succéda. Mais bientôt un parti lui opposa le jeune Frédéric, & pendant que le Comte *Louïs*, qui n'avoit plus besoin de l'Angleterre, parce que sa femme lui avoit été renduë, se déclara pour ce dernier (*b*), GUILLAUME prit prudemment le parti d'Othon, qui par une lettre patente datée de Nimègue le 13. de Janvier 1213. ou selon notre manière de compter 1214. lui confirma „ tous les fiefs qui „ avoient été possédés par FLORENT & „ THIE'RI, de glorieuse mémoire, Comtes „ de Hollande (*c*)."

GUIL-LAU-ME I.

1213.

La même année GUILLAUME fit un traité d'alliance défensive avec l'Angleterre, dont le Roi s'engagea à lui payer annuellement un subside de quatre cent marcs d'argent, en vuë duquel ce Comte se reconnut son vassal (*d*). Conséquemment il ne put que prendre part dans la guerre qui s'éleva entre l'Angleterre & la France. Jean avoit été excommunié par Innocent III. pour avoir refusé de faire un Archevêque de Cantorberi au gré de ce Pape, & sa couronne avoit été donnée au Roi de France. Abandonné de ses sujets il s'étoit raccommodé avec le Pape, en rendant son Royaume feudataire & tributaire du St. Siége. Cependant Philippe-Auguste qui s'étoit mis en état de s'emparer de l'Angleterre dont Innocent III. lui avoit fait don, ne voulut pas s'en désister. De tous ses vassaux Ferdinand, Comte de Flandre, étoit le seul qui s'y opposoit. Philip-

(*b*) *Epist. Joan. Reg. Angl. in Act. Pub. Angl. Tom. I. P. I. pag.* 71.

(*c*) Mart. & Durand. *Thes. Tom. I. col.* 841.

(*d*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. I. pag.* 54.

GUILLAUME I. lippe voulut avant tout le réduire. GUILLAUME marcha au ſecours de Ferdinand que l'Empereur ſoutenoit auſſi. Malgré eux Philippe s'empara de la Flandre, mais pendant ce tems les Anglois tombèrent ſur ſa flotte, & quoique forte de 1700. voiles, choſe prodigieuſe pour ce tems-là ſi elle eſt vraie *, ils la détruiſirent preſque entièrement, & les François eux-mêmes achevèrent de la détruire en mettant le feu aux vaiſſeaux, dont le vainqueur ſe feroit
1214. emparé (e). Cette victoire réleva le courage de Jean & de ſes alliés, mais l'année d'après ils furent totalement défaits à Bouvines entre Liſle & Tournai; nombre de Seigneurs, entre autres GUILLAUME, tombèrent entre les mains des François. Philippe ne le relâcha pour de fortes rançons, qu'à condition qu'ils ne porteroient plus les armes contre lui. La Flandre fût renduë à ſon Seigneur légitime, & une trève de cinq ans avec l'Angleterre termina cette guerre qui pouvoit avoir des ſuites encore plus funeſtes (f).

La même année GUILLAUME I. ſe lia d'une manière très-étroite avec Henri, Duc de Brabant. Il y avoit dix ans qu'il étoit marié avec Aleid, Comteſſe de Gueldre, & de ce mariage étoit né un fils, qui portoit le nom de Florent. GUILLAUME demanda pour lui Mathilde, fille de Henri: elle lui fut accordée, & les conditions du mariage futur de ces deux en-

(e) Rapin. *Hiſt. d'Ang. Tom. II. p.* 320. *Edit. de la Haie* 1724.

(f) *Voy. le* P. Daniel.

* Voyez Mr. le Préſident *Hénault*.

enfans furent signées à Anvers, le 5. Novembre GUIL-
1214. (g) LAU-

Bientôt de nouvelles brouilleries entre le ME I.
Roi d'Angleterre & ses sujets mirent de nou- 1215.
veau les esprits en mouvement. Les Barons du Royaume déclarèrent leur Roi, Jean sans terre, déchu de la couronne, & appellèrent Louïs, fils de Philippe-Auguste, pour régner
en sa place. Ce Prince fait une descente en 1216.
Angleterre. GUILLAUME qui pendant sa détention en France avoit été obligé à changer de systême, l'y suit. Le nouveau Roi est couronné. Mais le Pape l'excommunie lui & ses adhérens, nommément le Comte de Hollande (h). Jean meurt d'affliction. Les Anglois se déclarent pour Henri III. son fils; & Louïs chassé repasse la mer.

Au commencement de ces troubles *Louïs* n'étoit pas demeuré tranquille à Loon. Il avoit cru l'occasion favorable pour engager l'Empereur Othon IV. à le rétablir dans le Comté de Hollande. Le Roi Jean avoit écrit lui-même à Othon pour l'animer contre GUILLAUME (i), mais cet Empereur n'avoit plus ni pouvoir ni crédit, & *Louïs* enfin mourut en 1218. (k).

GUILLAUME n'attendit pas même que la 1217.
mort l'eût délivré de ce compétiteur pour entreprendre un voyage, auquel il n'auroit sans doute point pensé s'il ne s'étoit cru bien affermi dans

(g) Butkens, *Trophées de Brabant*; *Preuves*, pag. 64. *Corps Diplom. Tom. I. P. I.* pag. 52.

(h) Matth. *Analect. Tom. III.* pag. 131.

(i) *Act. Publ. Angl. T. I. P. I. p.* 71.

(k) Mantel. *Hist. Loss.* p. 155. Miræi, *Op. Dipl. Tom. II. c.* 60. *pag.* 846. & *c.* 66. *p.* 850.

GUILLAUME I. dans la poſſeſſion de ſes Etats, ſoit en Hollande ſoit en Zélande, je veux parler du voyage de la Terre ſainte. Une nouvelle Croiſade venoit d'être publiée par Honorius III. André, Roi de Hongrie, & avec lui divers Prélats & Seigneurs avoient arboré la croix. *Othon* II. Evêque d'Utrecht * & GUILLAUME I. avec quantité de gens du païs, prirent le même parti: GUILLAUME joignit ſa flotte à celle des Anglois (*l*). La tempête les aïant diſſipés, le Comte ſe chargea du commandement. En paſſant, les Croiſés reprirent ſur l'Empereur de Maroc, la forteresse d'Alcazar, qu'il avoit enlevée aux Portugais, & remportèrent divers avantages ſur les Sarrazins en Eſpagne. Le 12.
1218. de Mai 1218. GUILLAUME mit à la voile de Lisbonne, avec une partie de ſa flotte: dans peu les vents favorables l'eurent amené devant Acre. En attendant que la ſaiſon fût favorable pour aſſiéger Jeruſalem, & d'abord que les vaiſſeaux demeurés en arrière furent arrivés, on alla eſſayer de ſe rendre maître de Damiette, ville très-forte ſur la rive orientale du ſecond bras du Nil, à un mille de la mer †, & une des clés de l'Egypte. Nous ne rapporterons point ici tout ce que l'induſtrie & la valeur des aſſié-

(*l*) *Voy. ſur cette expedition* Oliver. *Hiſt. Damiat. c. 5. in col.* Eccardi, *Tom. II.* Jac. de Vitriaco, *Hiſt. Or. Lib.* 1. *c.* 6. *& ejuſd. Epiſt. II. in* Mart. *&* Durand. *Theſ. Tom. III. c.* 289. *Comit. Holl. Exped. in Syr. apud.* Matth. *Anal. Tom. II. pag.* 26. *Et* God. Monach. *ad an.* 1217. *&c.*

* Othon II. fils de Bernard, Comte de la Lippe, avoit ſuccédé en 1215. à Othon I. fils du Comte de Gueldre, & Beaufrère de Guillaume I Comte de Hollande.

† Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades, Tom. III. p.* 252.

siégeans mirent en usage pour réussir dans ce dessein. Il suffira de dire qu'on y réussit en effet à l'aide d'une tour élevée sur deux grands navires liés ensemble. Elle étoit de l'invention de Maître Olivier, Escolâtre de l'Eglise de Cologne, fameux Prédicateur, qui après avoir prêché la Croisade en Frise, avoit voulu être lui-même de l'expédition *. Cette prodigieuse machine commandoit par sa hauteur à une autre tour qui sur le Nil défendoit l'approche de Damiette. On la fit arriver contre la tour ennemie au milieu de mille difficultés, d'une grêle de pierres, de flêches, & de ces feux d'artifices, qu'on nommoit Grégois. Tandis que les uns vont au pié tâcher de s'y faire une ouverture; & que les autres en escaladent le haut, on y accroche un pont pour y entrer. Un Seigneur Liégeois & un jeune Frison s'y jettent les prémiers. Celui-ci armé d'un fléau terrasse d'entrée un Enseigne des Sarrazins & lui enlève son drapeau. L'ennemi se trouble, plie, est massacré de toutes parts, & la tour emportée. Ensuite la division & des obstacles de tout genre rallentirent un peu l'ardeur, & retardèrent le succès des assiégeans. Mais enfin reprenant courage, ils pressèrent si vivement Damiette qu'ils l'emportèrent d'assaut le 5. Novembre 1219. après quoi GUILLAUME qui s'étoit couvert de gloire dans ce siége (m), regagna l'Europe, où l'on a

GUILLAUME I.

1219.

(m) Oliver. *Hist. Damiat.* c. 14.

* Olivier fut élu à son retour Evêque de Paderborn. C'est lui qui nous a laissé une rélation du siége de Damiette. *Maimbourg* ib. p. 256.

GUILLAUME I. 1220. a des preuves indubitables qu'il se trouvoit en 1220. au mois d'Avril pour le plus tard (*n*).

Au reste on ne doit pas être surpris de notre silence sur les actions héroïques, & sur l'ingénieuse valeur que divers Ecrivains attribuent aux Haerlemois pendant ce siége. Il passe généralement pour vrai, que par le moyen d'un vaisseau, dont la prouë étoit armée d'une scie, ils brisèrent la chaine qui fermoit le port de Damiette, & ouvrirent ainsi le passage aux assiégeans. On dit même que c'est pour perpétuer la gloire de cette action que les armes de Haerlem, qui consistent en quatre étoiles, ont été enrichies d'une épée & d'une croix *. Mais nous n'avons rien trouvé de ces faits dans les Auteurs contemporains. Il n'y a pas deux cens ans qu'ils se sont répandus (*o*). Jean de Leide, Religieux de l'ordre des Carmes à Haerlem, où il florissoit à la fin du xv. siècle (*p*), est le prémier Ecrivain que nous connoissions qui en ait parlé (*q*); & pour ne rien dissimuler, ce vaisseau armé d'une scie, afin de couper la chaine du port de Damiette, nous paroit un peu fabuleux. Sur le tout aucun de nos anciens Auteurs ne fait mention des Haerlemois au siége de cette ville. Ils ne désignent que les Frisons en général quand ils parlent des Troupes que GUILLAUME I. y conduisit.

Ce Comte heureusement de retour, trouva ses

(*n*) Heda, *p.* 212.

(*o*) Junii *Batav.* *cap.* XVII. *p.* 434.

(*p*) Trithem. *de Script. Eccles.*

(*q*) J. à Leydis, *Lib.* XVIII. *c.* 20.

* Voy. Mr. *van Loon*, Hist. Métal. des Païs-Bas, T. I. p. 157.

ses Etats en paix comme il les avoit laissés, & FLO-
ce fut au sein de cette heureuse tranquillité que RENT
deux ans après il mourut le 4. de Février 1222. IV.
On prétend qu'il avoit accordé des priviléges considérables à la ville de Dordrecht, mais nous n'en avons pas vu jusques ici le Diplome (*r*). Il n'en est pas de même des Ordonnances ou Loix que GUILLAUME I. fit publier en 1217. de concert avec Jeanne, Comtesse de Flandre, pour la ville de Middelbourg, dans l'ile de Walcheren, que les Hollandois & les Flamans possédoient alors en commun (*s*). Ce monument le plus ancien de tous ceux qui dans ce genre sont parvenus jusqu'à nous, est remarquable par plus d'un endroit (*t*).

FLORENT IV. succéda à son père. Il n'a- 1222.
voit que douze ans. Peut-être fut-il d'abord sous la tutèle de son oncle maternel Gérard, Comte de Gueldre, qui l'accompagna à Aix au couronnement de Henri, Roi des Romains (*u*), & qui l'engagea dans la guerre qu'il faisoit lui-même à l'Evêque d'Utrecht. En 1224. FLORENT fit bâtir sur son propre terrein à Loosduinen, un Monastère pour des Religieuses de l'ordre de Citeaux. Dès-lors nos Comtes paroissent avoir possédé en propriété les terres situées aux environs de la Haie, où dans la suite FLORENT se construisit un Palais (*w*).

Des

(*r*) *Vid. Handvest. van* 1252. *by* Balen *Dordrecht*, *pag.* 420.

(*s*) Boxhorn. *Theat. urb. Hol. pag.* 222.

(*t*) Boxhorn. *op Reigersb. Tom. I. pag.* 129.

(*u*) Butkens, *Troph. Pr. pag.* 68.

(*w*) *Diploma vid. apud* Miræum, *in Suppl. Tom. II. Op. Diplom. p.* 849. *Vid. &* Matth. *Anal. Tom. III. pag.* 437.

FLORENT IV. Des disputes qui s'étoient élevées entre Gérard & l'Evêque d'Utrecht, à l'occasion de quelques violences exercées par les Officiers de ce dernier, dans le païs de Salland, en Overyssel (x), ou des extorsions dont on accusoit Gérard à son péage de Lobed, depuis le Tolhuys (y), entrainèrent quantité de Seigneurs dans une guerre fâcheuse. Othon ravagea le païs de Salland, & prit les châteaux de Voorst & de Bockhorst. L'année d'après Gérard donna la chasse aux troupes peu nombreuses de cet
1225. Evêque, & fit assiéger Deventer. FLORENT vint par le Lek & brula la petite ville de Gein. Enfin le Prélat consentit à une trève. Puis par l'entremise de l'Evêque de Porto, Légat du Pape, les parties conclurent la paix (z). L'accommodement avec les Hollandois fut signé au Grebbe, le 19. d'Octobre 1225. & l'on y régla, entre autres, au gré de FLORENT que des sept écluses du Wendeldyk (a), qui garantissoient une partie de la Hollande contre les débordemens du Rhin, l'Evêque en entretiendroit

(x) Beka, *p.* 69.

(y) *Anonym. de Reb. Ultraj. c.* 18. *p.* 74.

(z) Beka, *in Oth. II. pag.* 70.

(a) Il ne faut pas entendre par le Wendeldyk les belles digues qui appartenoient à Florent, le long du Rhin & du Lek, depuis Amerongen jusqu'à Schoonhoven. Le Wendeldyk s'étendoit probablement le long de l'Y, par Velsen jusqu'auprès de Muyden. Et les écluses qu'on y avoit faites servoient à couvrir le païs contre les débordemens du Rhin, plus fréquens qu'auparavant depuis que l'embouchure de ce fleuve avoit été fermée à Catwyk. Dans le XIV. siècle les Evêques d'Utrecht étoient encore chargés de l'entretien de deux de ces écluses. *Handv. van Rynland*, pag. 12, 15, 17. *Begin, Voortg. en Einde der Erfgraaf. Bedien.* pag. 88.

droit quatre à ſes dépens. Pareillement Othon s'accorda moyennant quelques échanges de terres & une ſomme d'argent, avec le Comte de Gueldre, qui lui céda tous ſes droits ſur le Bailliage de Salland, ceſſion que Henri, Roi des Romains, confirma le 20. Février 1226. (*b*)

FLORENT IV.

Mais à peine l'Evêque d'Utrecht eut-il le tems de goûter les douceurs de la paix. La diſcorde ſe mit à Groningue entre la famille des Gelkings & celle d'Egbert, Gouverneur de la ville. On alloit en venir aux mains. Othon accourut. Sa préſence calma les eſprits: on parut s'accorder de bonne foi, mais dès qu'Othon fut reparti, Rodolphe qui commandoit à Coeverden, ralluma le feu. Les Gelkins ſurprirent Egbert & ſa famille à la campagne. Celui-ci s'échappa & paſſa en Friſe, où il avoit des amis. Aidé de leur ſecours il amaſſe quelques ſoldats, fond ſur Groningue & en chaſſe ſes ennemis. Auſſitôt Rodolphe met ſur pié tout ce qu'il peut de troupes, après avoir mis en mouvement tout le païs de Drente. FLORENT & ſon Oncle, le Comte de Gueldre, joignent des troupes à celles de l'Evêque d'Utrecht, pour mettre Rodolphe à la raiſon. Celui-ci ſe campe près de Coeverden, derrière un profond marais; l'armée de l'Evêque l'attaque, après d'inutiles tentatives pour le ramener au devoir. Le combat commence dans le marais. Les troupes du Prélat péſamment armées ne peuvent agir comme celles de l'ennemi dans un pareil terrein. Elles ſont totalement défaites. Quatre à cinq cens hommes tombent ſous l'épée

(*b*) Heda, *p.* 197.

FLORENT IV.

pée de l'ennemi. Rodolphe n'épargne personne. Othon lui-même, pris dans le combat, est traité avec une indigne barbarie. On lui arrache la peau de la tête à l'endroit où est la couronne Episcopale, on l'égorge & on l'enfonce dans les bouës du marais. Son frère Thiéri, Prévôt de Deventer, est blessé à mort à la tête. Le Comte de Gueldre & Gysbert d'Amstel, tous deux aussi blessés, sont retenus prisonniers; toutes les provisions de l'armée sont enlevées; jamais défaite plus complette (*c*).

1227. Cependant Rodolphe aïant permis au Comte de Gueldre & à Gysbert d'Amstel, sur leur parole d'honneur, de jouïr de la liberté pour quelque tems, ils en profitèrent pour faite élire, à la place d'Othon II. *Wilibrand* Evêque de Paderborn. Il étoit parent des Comtes de Gueldre & de Hollande. FLORENT assista à son élection & lui donna son suffrage (*d*). On attendoit tout de l'élévation de ce Prélat, homme de valeur & consommé dans le métier de la guerre. En effet après avoir rendu la liberté aux Seigneurs que Rodolphe avoit fait prison-
1230. niers, il attaqua sans relâche les Drentois, Rodolphe fut saisi, ce perturbateur du repos public périt sur la rouë en 1230. après cela la paix fut bientôt solidement arrêtée (*e*).

Une prétenduë hérésie la troubla. Ce fut celle des Stadings, ou habitans de la ville de Stade, dans le Diocèse de Brème. Brouillés avec leur Archevêque, & soutenus par la maison

(*c*) Beka *in Oth. II. & Anonym. de Reb. Vltr. c.* 22. *& seq.*

(*d*) *Anonym. de Reb. Vltr. c.* 26.

(*e*) *Id. c.* 35. 38. *&* God. Monachus, *an.* 1231.

ſon de Brunswick-Lunebourg, qui avoit des droits ſur ce Comté, ils en étoient venus aux mains plus d'une fois avec le Prélat (*f*). Tout recemment les Stadings aidés d'Othon de Lunebourg, l'avoient défait en 1229. Il étoit frère d'Othon II. ci-devant Evêque d'Utrecht, & s'appelloit Gérard. Ne pouvant mettre les Stadings à la raiſon par les armes temporelles, il eut recours aux ſpirituelles. Il les accuſa d'héréſie, terrible accuſation depuis que le Tribunal ſanguinaire de l'Inquiſition * l'eut miſe à la mode (*g*). On étoit à-peu-près perdu dès qu'on étoit déféré. Ce païs en vit de triſtes exemples. Conrad, Dominicain de Marpourg, y fit périr je ne ſai combien de gens dans les flammes, & de l'aveu même des Ecrivains ecléſiaſtiques ſouvent contre toute juſtice (*h*); car on ne ſe donnoit pas ſeulement le tems d'examiner les coupables & de les entendre (*i*). Les Stadings étoient rébelles ſur l'article délicat du paiement des dixmes: ils avoient d'ailleurs montré peu de ſenſibilité pour l'excommunication que l'Archevêque avoit fulminée contre eux, parce qu'ils avoient chaſſé le Comte d'Aldenberg, Gouverneur d'un Fort dans le voiſinage, dont les gens s'étoient émancipés avec leurs femmes & filles (*k*); & comme cette

FLORENT IV.

(*f*) H. Corn. *Chronic. an.* 1231. *Chron. Luneburg. c.* 1405.

(*g*) *Addit. ad* Lambert. Schafnab. *an.* 1232. 1233.

(*h*) *Geſta Archiep. Trevir. c.* 170. *ap.* Mart. & Durand, *Tom. IV. p.* 242.

(*i*) God. Monachus, *an.* 1233.

(*k*) *Chronic. Erferd. an.* 1232.

* L'Inquiſition prit naiſſance en 1204. elle fut adoptée par le Comte de Toulouſe en 1229. & enfin confiée aux Dominicains par Grégoire IX. en 1233. Voy. Mr. le Préſident *Hénault*.

FLORENT IV.

te insensibilité passoit pour un crime plus noir que l'idolatrie & la magie même (*l*), on prit apparemment occasion de-là d'accuser les Stadings de commerce avec le Démon (*m*). Grégoire IX. leur imputa des abominations & des folies incroyables, une impiété & des cruautés inouïes (*n*); & pendant qu'il publioit contre eux une croisade (*o*), on assure que l'Empereur Frédéric II. les mit au ban de l'Empire (*p*). Aussitôt des essaims de Moines se répandirent de tous côtés pour prêcher contre eux; & aïant été mal reçus dans quelques villages de la Frise, ils en dénigrèrent les habitans comme autant de complices des Stadings. Le Duc de Brabant, & les Comtes de Gueldre, de Clèves, de Hollande marchèrent contre ces derniers. FLORENT vint en personne par le Weser avec trois cent voiles, selon quelques Auteurs (*q*). On se battit devant Stade, le 24. Juillet 1234. Les Stadings furent taillés en pièces. Deux mille d'entre eux au moins, demeurèrent sur la place (*r*), quantité s'enfuirent en Frise, où FLORENT, qui s'étoit signalé dans l'action, les poursuivit & les extermina. On prétend même qu'à cette occasion il conquit entièrement la Frise (*s*). Tout

(*l*) Emonis *Chron. p.* 97.

(*m*) Corn. Zandvliet, *Chronic. an.* 1232. Beka, *pag.* 75.

(*n*) *Apud* Rainald. *an.* 1233. & Fleury, *Hist. Eccl. Tom. XVII. pag.* 51. *Edit.* in quarto.

(*o*) God. Monach. *an.* 1234. Corner. *Chronic. an.* 1239.

(*p*) Beningha, *Hist. van Oostfrise, p.* 112.

(*q*) Meyer. *an.* 1233. Yperii *Chron. St. Bertini, c.* 47.

(*r*) Zandvliet *Chronic. an.* 1234.

(*s*) Yperii *Chronic. St. Bertini, c.* 47.

Tout ce qui resta des Stadings, dans l'Archevéché de Brème, fut obligé de se soumettre à tout ce qu'on voulut. Rome ne leur donna la paix qu'à ce prix.

FLORENT IV.

Quant à FLORENT il survécut de peu à ses victoires. S'étant rendu à Corbie, ville de Picardie, où le Comte de Clermont donnoit un Tournois, & l'épouse de ce Seigneur aïant trop indiscrettement célébré sa valeur & son addresse, le Comte jaloux le fit indignement assassiner le 18. ou 19. Juillet 1234. (*t*). Le Comte de Clèves vangea FLORENT, en tuant le Comte de Clermont, & l'on rapporta le corps de FLORENT en Hollande, où il fut enterré dans l'Abbaïe de Rynsburg. On a de lui des Priviléges & des Réglemens donnés en 1223. aux villes de West-Capelle & de Dombourg, alors aussi considérables que Middelbourg, dans l'ile de Walcheren (*u*).

GUILLAUME II.

GUILLAUME II. succéda à son Père, agé de sept ans, sous la tutèle d'*Othon* III. Evêque d'Utrecht, qui en 1233. avoit remplacé Wilibrand. Othon étoit frère de Florent IV. & conséquemment oncle du jeune GUILLAUME. Après le decès de Guillaume I. il avoit été Comte d'Ooftfrise, c'est-à-dire, d'Oostergo & Westergo, dont Florent lui avoit laissé la possession, mais il y renonça lorsqu'il embrassa l'état ecclésiastique (*w*). Un autre frère de Florent qui se nommoit Guillaume, est qualifié dans quelques actes de Président ou de Tuteur

(*t*) God. Monach. *an.* 1234. M. Stoke, *pag.* 79. *Oude Rymkr. ap.* Boxhorn. *op* Reygersb. *Tom. II. p.* 67.

(*u*) *Vid.* Boxhorn. *ibid.*

(*w*) W. Procurator, *an.* 1235. Beka, *pag.* 75. 76.

GUILLAUME II. teur de la Hollande (*x*), & peut-être GUILLAUME II. fut-il effectivement sous la tutèle de ses deux oncles. A peine nos Annales parlent-elles de sa minorité. On y voit seulement
1237. qu'en 1237. il aida le Comte de Clèves son parent contre l'Archevêque de Cologne, dans un démélé que le Comte de Gueldre termina (*y*).

1245. Dix ans après GUILLAUME II. fut élu Roi des Romains. Ce n'étoit pas une dignité qui méritât fort d'être ambitionnée. Frédéric II. successivement agité par Innocent III. & excommunié par Honorius III. à l'occasion de la Sicile, dont chacun vouloit être maître (*z*), l'avoit encore été par Innocent IV. dans le Concile de Lion tenu en 1245. (*a*). L'année
1246. suivante, un parti soutenu par ce Pape, avoit fait proclamer Roi des Romains, Henri, Landgrave de Thuringe, pour l'opposer à Frédéric, dont actuellement le fils Conrad étoit en possession de cette dignité *. Mais Henri ne jouït pas longtems d'une élévation qu'il n'avoit pas desirée (*b*). Après avoir remporté quelque avantage sur Conrad dans la Souabe, le froid & le manque de troupes l'aïant contraint de se retirer en Thuringe, il y mourut de la dissente-
1247. rie (*c*) au commencement de l'année 1247. †

A

(*x*) J. à Leydis *van de Heeren van Brederode*, *c.* 21. & Matth. *Anal. Tom. I. ad locum J. à Leydis.*

(*y*) God. Monachus, *an.* 1237.

(*z*) Matth. Paris. *ad an.* 1227. 1228.

(*a*) *Chron. August. an.* 1245. & Matth. Paris.

(*b*) Matth. Paris. *ib.*

(*c*) *Addit. ad* Lamb. Schafnab. *an.* 1247.

* Voyez ci-dessus, pag. 189.

† Selon *Heiss* & les meilleurs Auteurs, Henri fut blessé devant Ulm, d'un coup de flèche, dont il mourut peu de jours après.

A la nouvelle de sa mort Innocent IV. fit offrir la couronne à divers Princes, à Hako, Roi de Norwége, au Comte de Gueldre, au Duc de Brabant, qui tous la réfusèrent. Le prémier dit que son épée étoit toute prête contre les ennemis de l'Eglise, mais nullement contre tous les ennemis du Pape (*d*). Le dernier indiqua GUILLAUME II. son neveu (*e*). Il n'avoit que vingt ans, mais il étoit beau, bienfait & promettoit des qualités héroïques. Le Pape agréa ce choix. Divers Princes s'assemblèrent à Nuys (*f*), ou au Bourg de Veringe (*g*), près de Cologne, & le 3. d'Octobre 1247. GUILLAUME fut élu à la pluralité des voix Roi des Romains.

GUILLAUME II.

Le prémier soin du nouveau Roi fut d'aller se faire couronner à Aix-la-Chapelle. Pendant ce tems-là il laissa la régence de la Hollande à son frère Florent (*h*). Conrad l'avoit prévenu. Il fallut donc assiéger Aix, & pour cela trouver de l'argent. GUILLAUME n'en vit pas de moyen plus court que d'accorder des priviléges & de les faire payer. Ce fut aussi dans cette fin qu'il engagea au Comte de Gueldre la ville de Nimègue, alors ville libre & impériale, pour seize mille marcs d'argent (*i*). Le Diplome est daté du Camp devant Aix le 15. Juin 1248. Cette place ne put être forcée qu'en Octobre, & ce ne fut pas sans beau- 1248.

(*d*) Matth. Paris. *ibid. pag.* 634. 698.
(*e*) *Magn. Chronic. Belg. pag.* 243. *ou* 266.
(*f*) Albert. Stadensis, *an.* 1247.
(*g*) J. à Leydis, *Lib.* XXIII. *c.* 5.
(*h*) Matth. Paris. *an.* 1250.
(*i*) *Vid.* Buchel. *ad* Hedam.

GUIL-LAUME II. beaucoup de difficultés (*k*). GUILLAUME fut couronné le jour de la Toussaint, après avoir prémièrement été fait Chevalier à Cologne (*l*).

1249. L'année d'après il emporta Keyserswert. Ensuite l'Empereur Frédéric étant mort en Italie
1250. à la fin de 1250. CONRAD IV. son fils, se hâta d'aller prendre possession de ses Etats dans ce païs-là. GUILLAUME toujours appuyé du Pape ne pensa qu'à pousser sa pointe contre ce rival, qui avoit pris le titre d'Empereur. Pour mieux lier sa partie il épousa Elizabeth, fille d'Othon, Duc de Brunswick, & le mariage se célébra dans la ville de ce nom, le 25. Jan-
1251. vier 1251.

Avec tout cela les affaires de GUILLAUME n'avançoient pas. Il revint en Hollande, & là-même une nouvelle guerre lui attira de nouveaux embarras. Pendant le siége d'Aix-la-Chapelle il avoit donné en mariage sa sœur Aleid à Jean d'Avesnes (*m*), fils aîné de Bochard d'Avesnes & de Marguérite la Noire, fille de Baudouin IX. Empereur de Constantinople, & Comte de Flandre. Bochard étant décedé en 1218. Marguérite s'étoit remariée à Guillaume de Dampière, Seigneur en Bourgogne, & en avoit eu trois fils, qu'elle tâchoit par toutes sortes de voyes d'élever sur ses enfans du prémier lit: elle avoit même déclaré ces derniers illégitimes, sous prétexte que Bochard étoit son parent à un dégré prohibé. En

(*k*) Matth. Paris. *an.* 1248.

(*l*) Beka, & *Magn. Chronic. Belg. p.* 244.

(*m*) *Voyez sur tout ceci* Meyer. *ad an.* 1212. *usq. ad an.* 1253.

En 1244. elle étoit devenue Comtesse de Flandre par la mort de Jeanne, sa sœur, décedée sans enfans, & Jean d'Avesnes indigné lui avoit déclaré la guerre dès l'an 1246. Ensuite on avoit fait un arrangement par la médiation de Louïs IX. Roi de France, en vertu duquel toute la Zélande-Flamande étoit demeurée à Jean & à son frère Baudouin. De plus GUILLAUME avoit donné à Jean le 20. Avril 1248. jour de son mariage, tout ce que les Comtes de Hollande tenoient en fief des Rois d'Ecosse (*n*). Il y avoit ajouté le Comté de Namur, & Marguérite aïant négligé de faire relever les fiefs qu'elle tenoit de l'Empire, comme GUILLAUME l'avoit prescrit, ce Prince les avoit confisqués au profit de Jean, savoir les païs d'Aalst & de Vaals, les 4. Offices & les environs de l'Escaut. L'acte en est daté du Camp devant Francfort, le 11. Juillet 1252. (*o*).

GUILLAUME II.

1252.

Dès que Marguérite fut informée de ces dispositions, elle prit ses mesures pour avoir une bonne armée. Elle parla pourtant d'accommodement, mais ce ne fut peut-être qu'une ruse & pour gagner du tems. Quoiqu'il en soit, les Flamans firent une descente dans l'ile de Walcheren. Florent, frère du Roi, & GUILLAUME lui-même les y avoient prévenus. Le prémier tomba sur eux à la pointe du jour, le 4. Juillet 1253. près de West-Cappelle & les défit entièrement (*p*). Ce coup néanmoins ne déconcerta pas Marguérite Pour se relever el-

1253.

(*n*) *On ne sait ce que c'est que ces droits.*

(*o*) *Apud* Marten. & Dur. *p.* 1055. 1164. 1165.

(*p*) M. Stoke, *p.* 83-86. & Meyer. *an.* 1253.

GUIL- LAU- ME II. elle fit offrir le Hainaut à Charles d'Anjou, frère de Louïs IX. s'il vouloit la sécourir. Charles ne se fit pas presser. Bientôt diverses villes du Hainaut furent forcées, & le Comte d'Anjou fit mine de craindre très-peu GUIL-
1254. LAUME II. Mais aux approches de ce Monarque il quitta Enghien pour aller se renfermer dans Valenciennes. GUILLAUME l'y vint assiéger; il se retira sécrettement, & Marguérite abandonnée fut contrainte de renoncer au Hainaut pour avoir la paix (*q*), à laquelle les intrigues d'Innocent IV. ne donnèrent pas peu de facilité (*r*).

Cette même année GUILLAUME se rendit à Genève, afin de s'abboucher avec ce Pape sur le tems convenable pour son couronnement en Italie. De-là il revint faire un tour en Allemagne, où il témoigne lui-même qu'il fut bien reçu (*s*). Sa présence étant nécessaire à Utrecht il s'y transporta. Othon III. y étoit mort en 1249. & en sa place avoit été élu *Goswin* d'Amstel, neveu de Gysbrecht. C'étoit un homme simple, peu propre à ce poste, & par-dessus cela mal vu de GUILLAUME qui n'aimoit pas les Amstels. On le déposa au bout d'un an, & *Henri*, des Comtes de Viane, lui fut donné pour successeur; mais Gysbrecht d'Amstel, second de ce nom, & Herman de Woerden, piqués au vif, déclarèrent la guerre au nouveau Prélat, contre lequel pareillement Othon III. Comte de Gueldre se rangea. GUIL-LAU-

(*q*) M. Stoke, & Ypetii *Chronic. St. Bert.*

(*r*) Mart. & Dur. *Tom. I. col.* 1057. 1058.

(*s*) Beka, *p.* 87.

LAUME marchoit à ſon ſecours, quand il apprit que non loin d'Utrecht Henri avoit battu ſes ennemis, & fait les deux prémiers ſes priſonniers. Il les relâcha à la prière du Roi. On comprend néanmoins qu'ils durent acheter la paix: l'Evêque l'affermit en conſtruiſant le Fort de Vreeland, ſur le Vegt, qui ne lui couta guères, puisqu'il le fit bâtir du butin qu'il avoit fait en pillant la Veluwe. Ainſi il amena auſſi les Gueldrois à ce qu'il ſouhaitoit, & procura à ſes ſujets une tranquillité dont rien n'interrompit le cours tant qu'il vécut (*t*). GUILLAUME II.

Un accident néanmoins faillit encore à la troubler capitalement l'année ſuivante. GUILLAUME étoit venu de nouveau à Utrecht pour conferer avec Henri ſur ſon voyage d'Italie. Une main inconnuë jetta ſur ſa tête une groſſe pierre, dont il auroit pu facilement être aſſommé. Il ordonna de chercher le coupable. On ne le trouva pas. Des ſoupçons ſe ſaiſirent de ſon eſprit. Il s'aigrit contre Utrecht: il en ſortit irrité, & ne cacha pas ſon reſſentiment (*u*).

Mais ſes affaires l'appelloient ailleurs. Les Friſons s'étoient revoltés. Quoique dès l'an 1252. il eût fait conſtruire le Fort de Heemskerk (*w*), & peu après celui de Toorenburg, pour les contenir, ils n'en avoient ſupporté le joug qu'avec plus d'impatience (*x*). GUILLAUME réſolut de marcher contre eux au cœur de l'hyver à la faveur des glaces. Il pouſſa par Alcmaer & le village de Vroone juſqu'au de-là d'Oud-

(*t*) Heda & Beka *in Goswinum*.

(*u*) Beka *in Henricum*, *p.* 87.

(*w*) *Vid. apud* Orlers, *Beſchryv. van Leyden*, *pag.* 290.

(*x*) Beka *in Henr. p.* 87.

GUILLAUME II. d'Ouddorp. Là il partage ſon armée en deux corps. Brederode à qui il en confie un, donne la chaſſe à ceux du canton de Dregterland; avec l'autre il s'avance lui-même contre l'ennemi du côté de Hoogtwoude. Les Friſons étoient légèrement vêtus & armés. Les Hollandois au-contraire portoient des armes péſantes. GUILLAUME montoit un gros cheval comme lui péſamment couvert; l'ennemi l'attire ſur la glace, juſtement elle étoit moins épaiſſe là qu'ailleurs; il s'avance inconſidérément ſans prendre garde que ſes propres gens n'oſent le ſuivre, la glace manque ſous ſes pas, ſon cheval qu'il preſſe avec courage le renverſe ſans pouvoir ſe relever, & quelques Friſons feignant de ne pas le connoitre, le percent de leurs lances, ſans qu'aucun des ſiens ſe trouve à portée
1256. de le ſécourir. Ainſi périt GUILLAUME II. le 21. Janvier 1256. à la fleur de ſon âge, & en touchant au plus haut période de la gloire. L'ennemi l'enterra ſécrettement à Hoogwoude, d'où ſon fils FLORENT V. le fit dans la ſuite transporter à Middelbourg pour y être plus convenablement inhumé (*y*). Toute ſon armée fut miſe en deroute & taillée en pièces. Il n'en revint que cinq hommes des villes d'Alcmaer & Delft, trois ſeulement de celle de Dordrecht (*z*), & bien des gens ſont d'avis qu'il y eut de la trahiſon dans ce fatal évènement (*a*).

Ce Prince eſt le prémier des Comtes de Hol-

(*y*) Matth. Pariſ. *an.* 1256. M. Stoke. W. Procurator.

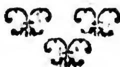
(*z*) Reygersb. *Chron. van Zeeland*, *Tom. II. pag.* 83.

(*a*) M. Stoke, *p.* 94.

Hollande, dont on ait encore aujourd'hui en original les Actes autentiques, par lesquels des Priviléges furent accordés & des Loix faites en faveur de quelques villes de la Province. Les trois villes qu'on vient de nommer en produisent des preuves certaines (*b*). On attribuë aussi à GUILLAUME II. une *Keure*, ou Ordonnance, contenant des Loix municipales pour toute la Zélande *. C'est à sa magnificence qu'on est redevable de quelques édifices remarquables, entre autres du Palais de la Cour à la Haie, commencé en 1250. ou 1252. Enfin on met GUILLAUME II. au rang des Auteurs, & on lui attribuë un Livre latin, intitulé: *Guilliel-mi II. Hollandiæ Comitis & Romanorum Regis, Agalma Religiosorum, sive Meditationes circa mysteria passionis Dominicæ*; c'est-à-dire, „ La joie des Religieux, ou Méditations sur les „ mystères de la passion de N. S. Jésus-Christ, „ par (ou pour) Guillaume II. Comte de Hol- „ lande, & Roi des Romains." Mais peut-être n'est-ce là que le titre d'un Livre qui lui appartenoit, ou que quelque Ecrivain du tems avoit composé à l'usage de ce Prince. GUILLAUME II.

(*b*) *Handv. van Will. II. by* Schrevelius, *Haarl. pag.* 218. Boxh. *Theat. urb. Holl. p.* 161. Balen *Dordrecht*, *p.* 420. 433.

* Il n'y a que peu d'années que cette pièce a été donnée au public par des mains savantes.



LIVRE IX.

FLORENT V. & JEAN I. *de* 1256. *à* 1345.

FLORENT V.

FLORENT V. avoit à peine deux ans lorsque son père Guillaume fut tué. Son oncle Florent, qu'il eut d'abord pour tuteur, si-
1256. gnala les commencemens de sa régence par un traité de paix avec Margu rite, Comtesse de Flandre, & son fils Guy, qui gouvernoit avec elle (*a*). Mais aïant été blessé mortellement dans un Tournois, qui se fit à Anvers au Prin-
1258. tems de l'année 1258. (*b*), le jeune Comte passa sous la tutelle de sa tante Aleid ou Adélaïde, Veuve de Jean d'Avesnes, depuis environ un an (*c*). Elle prit le titre de *Tutrice de Hollande* (*d*), titre trop superbe au gré des Nobles du païs (*e*), & pour se maintenir elle s'associa Henri, Duc de Brabant, qu'on vit de très-mauvais œil (*f*), mais qui heureusement ne vécut que très-peu de tems dans ce poste (*g*). La Noblesse lui substitua Othon III. Comte de Gueldre, & fils d'une grande tante du jeune FLORENT. Toute la Hollande reconnut le nouveau Tuteur; mais la Zélande prit le parti

(*a*) Butkens, *Trophées de Brabant*, *Tom. I. p.* 332.

(*b*) M. Stoke, *pag.* 95.

(*c*) Meyer. *ad an.* 1257.

(*d*) Matth. *Anal. Tom. II. p.* 529. *not.* 1.

(*e*) M. Stoke, *p.* 96.

(*f*) Boxhorn *op Reigersbergen*, *Lib.* 10. *p.* 607. & Butkens, *ibid. Preuves*, *p.* 97.

(*g*) *Spiegel historial*, *c.* 39. 40.

ti d'Adélaïde qui s'y étoit retirée avec son pu- FLO-
pille (*b*). Othon l'y alla chercher. Elle avoit RENT
assemblé une petite armée dans l'ile de Zuid- V.
beveland. Il l'y attaqua près de Vernouts-ee (*i*), la défit & depuis ce moment jusqu'à celui de la majorité de FLORENT, il demeura seul chargé du gouvernement du païs (*k*).

A la vérité sa régence ne fut marquée d'aucun évènement mémorable. Il mourut en 1271. & selon toutes les apparences, il avoit déjà remis le gouvernement à son auguste pupille en 1269. ou 1270 (*l*). FLORENT V. n'avoit guère alors que 15. à 16. ans; mais avant que de se retirer, Othon lui avoit fait épouser Béatrix, sœur de Gui, Comte de Flandre, comme on en étoit convenu par le traité de 1256 (*m*).

Un des prémiers fruits de cette révolution ce fut le retour de la confiance de FLORENT V. pour sa tante Adélaïde. Cela même acheva de soumettre la Zélande; mais il ne fut pas si facile de pacifier la Hollande, qu'une nouvelle guerre intestine agitoit depuis l'an 1268. 1268.

Les habitans du plat païs dans le Kennemerland s'étoient soulevés cette année-là. Ils l'avoient fait à ce qu'on présume, par opposition à la Noblesse de la Province, & au parti qu'elle avoit

(*b*) Beka *in Henricum*, *p.* 88.

(*i*) *Alting* croit que Vernouts-ee désigne ici l'ile de Voorn, mais sans fondement. Il paroit indubitable que Adélaïde fut défaite dans l'ile de Zuydbeveland, ou il conste par une lettre de Philippe de Bourgogne qu'il y avoit en 1430. une Ecluse dans un endroit nommé Voirnoutzee.

(*k*) M. Stoke, *pag.* 97.

(*l*) Beka *in Joan. I. p.* 92.

(*m*) M. Stoke, *p.* 98.

FLORENT V.

avoit pris dans l'affaire de la tutelle (*n*). Résolus d'exterminer s'il étoit possible tout ce qu'il y avoit de Gentilshommes en Hollande (*o*), ces mutins quoique très-puissans par eux-mêmes s'étoient ligués avec les habitans de Waterland & de la Westfrise. Déjà quantité de Seigneurs chassés de leurs Châteaux s'étoient retirés à Haerlem & s'y fortifioient. Les rebelles étoient tombés sur l'Amstelland. Gysbrecht d'Amstel, second du nom, ne pouvant leur resister, avoit eu l'addresse de se faire choisir d'eux pour leur Chef, & profitant de l'occasion pour satisfaire sa vengeance contre les gens à qui il en vouloit dans l'Evéché d'Utrecht, il avoit surpris cette ville, dont la bourgeoisie s'unissant aux Kennemerlandois avoit chassé la Noblesse & changé à son gré la magistrature. Amersfoort & tout l'Eemland avoient suivi l'exemple d'Utrecht. Amstel avoit ruïné les Châteaux des Seigneurs d'Abkoude, de Ryzenburg & de Viane, ses plus grands ennemis, & *Jean de Nassau*, successeur désigné de l'Evêque Henri, mort en 1267. étoit en Gueldre à faire d'inutiles efforts pour lever des troupes. Cependant l'hyver approchoit, & après avoir satisfait sa vengeance, Amstel avoit tout lieu de craindre que les Kennemerlandois ne lui fussent à charge. Il sçut pourtant se tirer encore de ce mauvais pas. Il leur persuada de retourner chez eux, & tout de suite ils allèrent mettre le siége devant Haerlem. On s'y défendit à merveille. Un coup de hardiesse de Jean Persyn sauva la vil-

(*n*) Heda *in Joan. I. p.* 212.

(*o*) Beka, *ibid.*

ville. Ce Gentilhomme ſort au cœur de la nuit & va mettre le feu à quelques villages des ennemis. Ceux-ci courent à leurs demeures & lèvent le ſiège pour aller éteindre les flammes. Les aſſiégés les ſuivent, & reviennent chargés de butin.

FLO-REN V.

Sur ces entrefaites l'Evêque Jean, aſſiſté d'Othon, Comte de Gueldre, avoit amené une armée aſſez conſidérable devant Utrecht. Mais ne voulant pas endommager les murailles de la ville, & voyant le peuple acharné, il prit le parti de la prudence & ſe détermina à une entrepriſe plus facile. On alla donc à Amersfort, & cette ville s'étant renduë, l'Evêque partit pour Deventer; Othon retourna en Gueldre & l'armée fut licentiée. Deux ans s'écoulèrent avant que Utrecht rentrât ſous l'obéiſſance. Pour aſſurer la paix, Jean hypothéqua le fort de Vreeland à Gysbrecht d'Amſtel, & celui de Montfort à Herman de Woorden; mais ſes ſujets en furent ſi irrités, que jamais il ne put regagner leur affection (*p*).

Au milieu de ces troubles FLORENT V. & 12
ſon Conſeil n'avoient rien entrepris contre les habitans du Kennemerland, parce qu'au fonds ces derniers s'étoient principalement tournés hors de la Province (*q*); mais en 1272. il fut arrêté d'éclater contre la Weſtfriſe, & d'en attaquer par terre les habitans juſques dans le cœur de leur païs. Quoique FLORENT eût à peine atteint ſa dix-huitième année, brulant de vanger la mort de ſon père, il réſolut de marcher

(*p*) *Vid.* Beka & Heda *in Joan. I.*

(*q*) M. Stoke, *p.* 99.

FLORENT V. cher en personne contre l'ennemi. L'armée s'assembla à Alkmaar, celle des Westfrisons s'avança jusques dans le voisinage de Vroone. Les Hollandois vinrent à sa rencontre, mais ils en furent si chaudement reçus qu'ils se débandèrent & prirent la fuite. Les Frisons les poursuivirent jusqu'à Heiligerloe, aujourd'hui Heilo, en deça d'Alkmaar. Là, arrêtés, trouvant le sable & un terrein solide, ils firent volte face, se rallièrent, & à leur tour reçurent les Frisons avec tant de valeur, qu'ils en tuèrent au-delà de huit-cent & demeurèrent maîtres du champ de bataille. Ce fut le 20. d'Août que les Hollandois remportèrent cette victoire. Ils ne perdirent que cinq cents hommes, mais de ce nombre furent quantité de gentilshommes du prémier rang (*r*).

Malgré les conseils d'Adélaïde le vainqueur résolut de pousser cette guerre. Aidé des Kennemerlandois il remporta divers avantages sur les Frisons pendant plusieurs années consécutives (*s*). Les oppositions d'Adélaïde ne servirent qu'à la brouiller avec les Nobles & avec
1277. FLORENT, jusques-là qu'enfin contrainte de sortir de Hollande avec sa famille, elle se retira chez son fils aîné Jean d'Avesne, Comte régnant du Hainaut (*t*), l'an 1277. la même année que FLORENT fut créé Chevalier à Bois-le-Duc, en présence de Jean, Comte de Brabant (*u*).

1282. Quelque tems après plus animé que jamais FLORENT se détermina à attaquer la Westfrise

(*r*) Stoke, *ibid.* Beka, *p.* 93. Wilhelm. Procurator, *an.* 1256.

(*s*) Stoke, *ibid.*
(*t*) Id. *p.* 100. 101.
(*u*) Id. *p.* 99.

frise par mer & par terre. La flotte composée de Hollandois & de Zélandois, abborda à Wydenes, où l'on avoit commencé à construire un Fort pour brider l'ennemi. Non loin de là, on en vint aux mains. Les Frisons furent battus à platte couture. L'armée victorieuse les poursuivit à deux mille de distance. FLORENT suivi d'une bande de gentilshommes, les poussa de village en village l'épée aux reins. Arrivé à Hoogtwoude, tout près du lieu où le Roi Guillaume, son père avoit été tué, il y passa au fil de l'épée nombre des vaincus & en fit plusieurs prisonniers. Parmi ces derniers un vieillard effrayé offrit à FLORENT de lui découvrir l'endroit où le corps de Guillaume avoit été enterré, s'il vouloit lui sauver la vie. On dit que cet homme, complice de ceux qui avoient fait périr Guillaume, s'étoit comme eux engagé par serment à ne découvrir jamais le lieu où ils l'avoient déposé, mais que la crainte de la mort le poussa à rompre son vœu. Quoiqu'il en soit on lui promit la vie. De son côté il tint sa parole. Florent transporté de joie fit arrêter le carnage, & se hâtant de faire exhumer le corps de son père du lieu où ses ennemis l'avoient caché, il l'envoya à Middelburg où on lui fit de magnifiques obsèques (*w*). On conserve encore à la Tour de Londres, une Lettre que FLORENT écrivit en françois à Edouard I. Roi d'Angleterre, pour lui faire part de cet heureux évènement, qu'il lui annonça en effet comme la chose du monde qui pouvoit lui faire le plus de plaisir (*x*).

FLORENT V.

Cet-

(*w*) M. Stoke, *p.* 103. Wilhelm. Procur. *an.* 1282.

(*x*) *Act. Pub. Angl. T.* I. *P.* 2. *pag.* 212.

FLORENT V. 1282. Cette même année 1282. fut achevé le Fort de Wydenes. Les Frisons se rassemblèrent pour le détruire; coup sur coup ils l'attaquèrent mais toujours inutilement (*y*); FLORENT n'auroit pas tardé à les en punir si de plus grands objets n'eussent attiré son attention. Il s'agissoit d'affermir le commerce avec l'Angleterre, qui depuis quelques années avoit été sur un pié fort incertain; il intéressoit extrêmement la Hollande, tant par les laines qu'elle tiroit du Royaume pour ses manufactures (*z*), que par les lingots d'or & d'argent dont elle faisoit sa monnoie (*a*), & qui lui venoit des mines de Devonshire (*b*); pour ne rien dire du trafic journalier que des échanges de marchandises formoit entre les deux Nations (*c*). En guerre avec les Flamans, Edouard I. avoit à cette occasion interdit le transport des laines, soit en Flandre, soit aussi tout le long de la côte voisine. Pour s'en vanger les Zélandois avoient mis en mer l'an 1275. jusqu'à quatorze capres, qui avoient extrêmement dérangé la navigation des marchands Anglois (*d*); & quoique l'année suivante Edouard eût à-peu-près rétabli sur l'ancien pié l'exportation des laines dans ce païs (*e*), il s'élevoit continuellement des différens entre les Négocians des deux Nations, que toute la prudence de leurs Souverains n'avoient

(*y*) M. Stoke, *p.* 104.

(*z*) Idem, *p.* 111.

(*a*) *Act. Pub. Angl. T. I. P. II. pag.* 235.

(*b*) Id. *T. II. P. II. pag.* 137.

(*c*) Id. *T. I. P. II. pag.* 152. 187.

(*d*) C'est là la plus ancienne entreprise des Capres de Zélande, dont il soit fait mention dans les Documens publics.

(*e*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. II. p.* 152.

voient pu prévenir (*f*). Ils cherchèrent donc à s'unir plus étroitement. FLORENT V.

Pour cet effet dès le mois de Juillet 1281. FLORENT avoit fiancé Marguerite ſa fille à Alfonſe, fils d'Edouard I. ſous des conditions qui par les mains *des Nobles & des communes des bonnes villes*, & *autant que les loix & coutumes du païs l'auroient permis*, auroient aiſément pu faire paſſer le Comté de Hollande ſous la puiſſance de l'héritier de la Couronne d'Angleterre (*g*).

Cette alliance parut d'autant plus néceſſaire au Roi & au Comte, que l'Empereur regnant avoit pris de tout autres meſures & fait de ſon côté pour la ſucceſſion éventuelle aux Etats de FLORENT, des diſpoſitions qui ne pouvoient pas lui être fort agréables & encore moins à Edouard.

Pour entendre ceci il faut abſolument crayonner en deux mots ce qui s'étoit paſſé dans l'Empire depuis la mort fatale de Guillaume en 1255. D'abord Richard, Comte de Cornouaille, frère de Henri III. Roi d'Angleterre & oncle d'Edouard I. avoit été élu Roi des Romains par un parti dont l'Archevêque de Cologne étoit le Chef, pendant que d'un autre côté, l'Archevêque de Trèves avoit fait élever à cette dignité Alphonſe, Roi de Caſtille. De là des troubles & une diviſion qui durèrent juſques à l'an 1273. intervalle qui a pris le nom d'*Interregne* dans l'Hiſtoire d'Allemagne. Au bout de ce tems-là, RODOLPHE, Comte de Habsbourg, tige de la Maiſon d'Autriche, fut élu Em-

(*f*) *Ibid. p.* 187. (*g*) *Ibid. p.* 194.

FLO- RENT V. Empereur à Francfort (*h*), & l'on comprend assez que ce nouveau Chef de l'Empire ne monta pas sur le trône avec des préventions fort favorables à FLORENT, fils de Guillaume & étroitement lié avec les Anglois. La suite le montra clairement. Regardant le Comte de Hollande & tous les Etats de FLORENT, *comme un fief qui relevoit de l'Empereur & de l'Empire*, il vendit le droit d'y succeder si FLORENT venoit à mourir sans héritiers légitimes, & le vendit à deux Seigneurs à la fois, savoir à Jean d'Avennes, Comte de Hainaut, & à Herman, Comte de Henneberg, le 13. Janvier 1276. (*i*). Tous deux étoient petits-fils de Florent IV. le prémier par Adélaïde, le second par Marguérite, fille de ce Comte, & sœur du Roi Guillaume. Apparemment qu'ils payèrent bien Rodolphe, qu'on accuse de n'avoir pas été insensible aux attraits de l'or (*k*), mais il est inconcevable que Jean & Herman aient voulu acquérir à quelque prix que ce fût, la même expectative par des Lettres patentes qui surement ne pouvoient avoir leur effet qu'au préjudice de l'un des deux. Quoiqu'il en soit, Rodolphe accorda de nouvelles faveurs à Jean d'Avennes en 1281. (*l*), & la même année la Comtesse de Henneberg étant morte, Jean acheta de son mari & de ses fils, le droit exclusif à la succession de Hollande (*m*), droit qu'il eut pu s'épargner d'acquerir au prix de tant de pei-

(*h*) N. Trivet. *Annal. ad an.* 1255, 1257, 1272.

(*i*) *Apud* Mart. *&* Durand. *Thes. Tom. I. col.* 1253, 1254.

(*k*) Trithem. *Chronic. Hirsaug. an.* 1286.

(*l*) *Thes.* Mart. *&* Durand. *T. I. col.* 1167, 1168.

(*m*) Id. *ibid. col.* 1162.

peines & de fraix, s'il avoit prévu que le cours naturel des choses le feroit passer sans difficulté dans ses mains, comme nous le verrons dans la suite. FLORENT V.

En attendant il est aisé de concevoir de quel œil Rodolphe regarda le mariage de Marguérite de Hollande, avec l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, & le peu d'espérance que FLORENT put se promettre de faire ratifier par l'Empire les engagemens du contract qui avoit été dressé à cette occasion.

Un autre évènement dut encore en changer les clauses, ce fut la naissance d'un fils à FLORENT. On lui donna le nom de Jean, & l'an 1284. en dressant à Haerlem de nouvelles conditions de mariage pour sa sœur, avec Alphon- 1284.
se, il fut arrêté que ce Prince enfant seroit envoyé dans la suite en Angleterre, qu'Edouard lui donneroit une de ses filles, & qu'ainsi un double mariage cimenteroit l'alliance entre les deux peuples (*n*); mais la Providence dont les vuës des Princes ne règlent pas le gouvernement, en avoit ordonné d'un autre manière. Alphonse agé d'onze ans mourut le 19. de ce même mois (*o*), & Marguérite sa fiancée ne lui survecut pas jusqu'à la mort de FLORENT lui-même. Il fallut donc prendre de nouvelles me- 1285.
sures, & un nouveau contract fut effectivement dressé à Haerlem l'année suivante, à la satisfaction mutuelle des parties (*p*).

Au milieu de tous ces incidens & de tous ces

(*n*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. II. p.* 234.

(*o*) Mieris *op den Ongen. Klerk, p.* 160. M. Stoke, *p.* 111.

(*p*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. III. p.* 3.

FLORENT V.

ces soins, FLORENT ne put s'empêcher de prendre part dans la guerre qui s'étoit rallumée entre l'Evéché d'Utrecht, & les Seigneurs d'Amstel & de Woerden. Depuis l'an 1274. il avoit pris des engagemens avec quelques Seigneurs de l'Evéché, & en étant requis il ne put se dispenser de leur prêter son secours pour se défendre. Il vint donc assiéger le Fort de Vreeland où commandoit Arnoud d'Amstel (*q*). En même tems on lui amena un renfort de troupes Zélandoises. Gysbrecht d'Amstel voulut en prévenir la jonction. Il les attaqua près de Loenen; on le battit & on le prit. Vreeland se rendit à discrétion & ainsi les deux frères demeurèrent à la puissance de FLORENT. Les terres du Seigneur de Woerden furent saccagées, ses biens confisqués, sa personne excommuniée par l'Evêque d'Utrecht (*r*). Ensuite Montfort obligé de se rendre, paya cher la résistance opiniatre qu'il avoit osé faire au vainqueur. La Seigneurie d'Amstelredam passa dans les mains de FLORENT, qui la donna à Jean Persyn pour le recompenser de ses services dans l'expédition contre le Kennemerland. Gysbrecht & Arnoud d'Amstel ne sortirent de leur captivité qu'au bout de plusieurs années, & selon quelques Auteurs, au bout de sept ans (*s*). L'aîné dut céder au Comte de Hollande ses droits sur le district de Naarden, Muiden, Muiderpoort, Vindelmerbroeck, & reconnoitre la donation faite à Jean Persyn. Les deux

(*q*) M. Stoke, *pag.* 102.

(*r*) *Zoen van Herman van Woerden, apud* Math. *Tom. II. de Nobil. in Præf.*

(*s*) *Spiegel historiaal, c.* 45. *p.* 203.

deux frères s'engagèrent bien solennellement à vivre en paix avec la Hollande & l'Evéché d'Utrecht (*t*), moyennant quoi le reste de leurs biens leur fut restitué à condition qu'ils en feroient hommage au Comté de Hollande. Deux ans après & à de semblables conditions fut liberé le Seigneur de Woerden. Il se reconnut Vassal de FLORENT, il s'engagea à ne marier sa fille qu'avec son agrément, il s'obligea à ne donner jamais retraite sur ses terres à ceux qui auroient été exilés de la Hollande (*u*). Et de son côté FLORENT tint si religieusement les promesses qu'il fit à ces Seigneurs, qu'on trouve dans la suite Gysbrecht d'Amstel & Herman de Woerden à la tête de ses principaux Conseillers (*w*), & qu'on voit le nom du prémier au nombre des vingt Chevaliers de St. Jaques qu'il créa à la Haie en 1290. (*x*).

FLORENT V.

1287.

Tout étant tranquille du côté d'Utrecht, FLORENT crut qu'il étoit tems de penser à réduire une fois pour toutes sous son obéissance les peuples de la Westfrise. A la faveur de deux inondations consécutives, qui avoient mis presque tout ce païs-là sous l'eau, aussi bien que la Zélande entière, excepté les iles de Walcheren & de Wolfaartsdyk (*y*), il ordonna à Bréderode d'aller par le Zuiderzée descendre dans leur païs. Séparés les uns des autres par l'inondation, & dépourvus de bâteaux pour

(*t*) *Zoen van Amstel apud* Math. *ibid.*

(*u*) *Zoen van Herm. van Woerden, ubi sup.*

(*w*) M. Stoke, *p.* 114.

(*x*) Miræi, *Donat. Belg. Lib. I. c.* 134. *Tom. I. Oper. Diplom. p.* 441.

(*y*) M. Stoke, *p.* 104.

FLO-RENT V.

pour se réunir, ils ne purent résister; Brédérode passa sans difficulté d'un village à l'autre faisant par-tout reconnoitre FLORENT Seigneur de la Frise, jusqu'à ce que les eaux s'étant retirées, le Comte arriva en personne, suivi d'une bonne armée, pour achever de se soumettre le païs. Dans ce dessein il avoit déjà fait construire quatre Forts, situés de la manière la plus convenable, celui de Medenblik, qui subsiste encore, & qui ouvroit en tout tems l'entrée du Dregterland; celui de Niewenburg près d'Alkmaar sur les confins de Kennemerland; celui de Middelburg à peu de distance du précedent, & vers le côté oriental du Zype celui d'Eenigenburg, qui étoit pour les Hollandois comme la clé de la Westfrise. A ces quatre Forts FLORENT en ajouta un cinquième, qu'il n'eut pas le tems d'achever & auquel il donna le nom de Nieuwendorn (z). Puis s'étant rendu au commencement de 1288. à Toorenburg, autre Château que son père avoit construit, il y reçut l'hommage des habitans de la plûpart des villages du païs, qui, en le reconnoissant pour leur Seigneur, s'engagèrent à s'armer à ses ordres, à lui payer dixmes & impôts, & à consentir qu'il fît à son gré des grands chemins dans toute la Westfrise, ce qu'il ne manqua pas d'exécuter (a).

Ceux du Dregterland se soumirent de même & autorisèrent FLORENT à construire sur leur territoire tels Forts, ou Bourgs qu'il trouveroit à propos (b). Il leur accorda des priviléges, il

(z) Idem, *p.* 305.

(a) *Groote Chron. divis.* XIX. *c.* 14.

(b) *Handvest. van Dregterl. p.* 48.

il fit battre de la monnoie à Medemblik (*c*), & si l'on en croit un ancien Auteur, aïant traversé le Zuiderzée il alla se faire reconnoitre Seigneur de Staveren (*d*); on a en effet un Diplome de FLORENT V. qui accorde des privilèges à cette ville (*e*): malgré tout cela pourtant on revoque la chose en doute (*f*). FLORENT V.

Les succès de FLORENT en élevant sa puissance, firent craindre les suites de sa grandeur. La Noblesse de Zélande fut la prémière à prendre des mesures pour en arrêter les progrès; & l'on assure que FLORENT lui en fournit un prétexte des plus légitimes par les impôts dont il surchargea le païs, impôts qui tombèrent sur les Nobles d'une manière beaucoup plus onéreuse que sur le peuple (*g*). Les Seigneurs de Renesse & de Borselen depuis longtems ennemis, se reconcilièrent à cette occasion; ils formèrent sécrétement une ligue, dans laquelle entrèrent non seulement la plupart des Gentilshommes de la Zélande, mais encore plusieurs Hollandois. Il fut conclu qu'on intéresseroit Gui, Comte de Flandre, dans cette querelle, & que pour humilier FLORENT on tâcheroit de lui enlever toute la Zélande qui est à l'occident de l'Escaut.

Ce Comte en eut le vent, & prévoyant toutes les suites d'une association si dangereuse, il prit le parti de se rendre les villes favorables en mul-

(*c*) Windenesse, *Beschr. van* Medembl. *in* Blauws *Stedeboek*.

(*d*) *Ongen. Klerk, pag.* 158.

(*e*) Schotanus, *Friesch. Hist. bylag. p.* 13.

(*f*) Orlers, *Beschr. van Leyden*, *p.* 306.

(*g*) Wilhelm. Procurat. *an.* 1287.

FLORENT V. multipliant leurs priviléges, ſans toutefois laiſſer ſoupçonner qu'il ſe fût apperçu de ce qu'on tramoit. Bientôt le myſtère n'en fut plus un. Gui étoit irrité de ce que ſon gendre avoit fait une alliance avec Jean d'Avennes, Comte du Hainaut, & promis d'aſſiſter ce dernier contre lui. Il leva le masque, & croyant réellement l'occaſion favorable pour faire la conquête de l'ile de Walcheren, il embarqua des Troupes & ſe diſpoſa à aller aſſiéger Middelburg. Mais FLORENT à qui cette ville étoit dévouée, lui donna une marque de confiance qui acheva de l'attacher entièrement à ſes intérêts. Il y envoya ſon épouſe Béatrix & le jeune Comte Jean, ſon fils unique, qu'il fit exprès revenir d'Angleterre dans cette vuë. Les Bourgeois de Middelburg ſe defendirent avec un courage héroïque: preſſés néanmoins ils étoient déjà convenus de ſe rendre à un certain jour s'il ne leur venoit point de ſecours auparavant, lorsqu'en effet FLORENT étant arrivé avec une bonne flotte à Ziriczée, & la nouvelle s'en étant répanduë, Gui ſe hâta de lever le ſiége & de vuider l'ile de Walcheren.

De ſon côté FLORENT licentia ſon armée: il fit plus; à la ſollicitation de Jean II. Duc de Brabant, que Gui avoit prié de ſervir de Médiateur entre lui & ſon gendre, il ſe rendit à Biervliet, où il eut à peine mit le pié que Gui le fit arrêter. Outré de cette perfidie, Jean ſomma Gui de libérer le Comte de Hollande, & ſe conſtitua priſonnier à la place de FLORENT, qui une fois en liberté refuſa de ſe mettre de nouveau à la merci de ſon beau-père, deſorte que Jean demeura en priſon juſqu'à ce que

que Gui voulut bien le relâcher. * Un Auteur prétend qu'à cette occasion FLORENT fit hommage à ce dernier de l'ile de Walcheren (*b*); mais on ne trouve rien de semblable dans les autres Historiens. FLORENT reçut en grace une partie des Gentilshommes Zélandois qui s'étoient declarés contre lui: il s'assura de quelques autres. La Hollande demeura tranquille, & tout ce feu s'éteignit probablement en 1288. ou 1289. sans avoir duré plus d'un an. A la vérité quelques années après, Gui recommença les hostilités, mais avec encore moins de fruit. Les Flamans furent défaits partout en 1295. & perdirent pour longtems l'envie d'essayer de nouvelles invasions.

FLORENT V.

1289.

Au milieu de ces guerres, le commerce prosperoit par une suite de l'étroite alliance des Hollandois avec les Anglois, dont on remplissoit fidellement les conditions de part & d'autre (*i*). La ville de Dordrecht étoit devenuë comme l'étape des laines d'Angleterre, pendant que d'ailleurs elle faisoit un gros commerce en vins, grains, sel, bois, fer & autres sortes de marchandises. Les vaisseaux du païs portoient de tout aux Anglois (*k*), qui connoissoient eux-mêmes très-peu nos côtes,

(*b*) Wilh. Procurat. *ib.*

(*i*) M. Stoke, *p.* 111.

(*k*) On passoit alors en Angleterre de 's Gravesande, du Texel, des iles de Goerée, de Schouwen & de Walcheren. C'est ce qu'atteste un Ecrivain Arabe du XII. siècle, cité par *Grotius* Append. Epist. 494.

* *Melis Stoke* prétend que le Duc de Brabant étoit d'intelligence en tout cela avec le Comte de Flandre, mais que poussé par les reproches de Florent, & couvert de honte, il répara sa perfidie en se mettant à la place de Florent que Gui refusoit de relâcher.

FLORENT V. tes (*l*), & il conste que dès-lors ils avoient la permission de pêcher le harang sur celle d'Angleterre aux environs de Jarmouth, sans pouvoir y être molestés ou troublés en aucune manière (*m*).

Cette union réciproque des deux peuples auroit dû ce semble être cimentée, par les services que FLORENT tâcha de rendre à Edouard dans une affaire de grande conséquence. Alexandre III. Roi d'Ecosse, étant décedé en 1289. & n'aïant laissé pour héritière qu'une petite fille issuë d'Erik, Roi de Norwègue, Edouard
1290 l'obtint pour son fils. Elle se mit en chemin, & mourut en route (*n*). Par cette mort Edouard frustré de l'espérance de réunir dans sa maison les deux couronnes, se borna à travailler pour faire reconnoitre la souveraineté de l'Angleterre sur l'Ecosse. La difficulté étoit de concilier les intérêts de tous les prétendans au trône. On n'en comptoit pas moins de treize. De ce nombre étoit FLORENT, par sa bisayeule Adélaïde, femme de Florent III. & fille de Henri, Prince-Royal d'Ecosse, mort en 1142. Mais il fut le prémier à reconnoitre que l'Ecosse dépendoit de l'Angleterre, & ensuite à renoncer à ses droits en faveur de Jean de Balliol, arrière petit-fils de David, Comte de Huntington (*o*), frè-

(*l*) *Edouard* I. écrivoit à l'Empereur Adolf, *Ne les portz ne les arrivages de Holland, ne sont mie si bons, ne si connuz de nos mariniers, come ceux de Flandre*, Act. Publ. Angl. T. I. P. III. pag, 181.

(*m*) On a là-dessus une Lettre patente d'*Edouard* I. datée du 28. Sept. 1295. *Act. Publ. Angl.* ibid. pag. 49.

(*n*) Trivet. *ad an.* 1289, 1290.

(*o*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. III. p.* 95-111.

frère d'Adélaïde, & le plus proche héritier de la couronne en ligne directe. Probablement FLORENT V. ne perdit rien à tout cela (*p*), mais son exemple fut suivi, & le nouveau Roi prêta serment de fidélité à Edouard *. FLORENT V.

Cependant FLORENT de retour en Hollande, aïant requis le secours d'Edouard contre les Flamans, eut la mortification d'un refus (*q*). Edouard avoit besoin de Gui contre Philippe *le Bel*, Roi de France. Il fit épouser la fille du prémier à son fils, aussi appellé Edouard (*r*); transporta le commerce lucratif des laines, de Dort à Bruges & à Malines (*s*), & acheva de s'attacher le Comte de Flandre par de gros subsides (*t*). Le Roi de France présumant sans peine le mécontentement de FLORENT, profita de l'occasion. Il le fit sonder par Robert, Comte d'Artois, neveu de ce Comte. FLORENT poussé par l'intérêt & par la vengeance, prêta l'oreille aux propositions qu'on lui fit; & s'étant assuré en sécret du consentement de quelques-uns des principaux Nobles de Hollande & de Zélande, il partit avec eux pour Paris, où, le 9. de Janvier 1296. il conclut a- 1296.
vec Philippe un traité d'alliance offensive & défensive des plus étroites (*u*), que ces Seigneurs signèrent avec lui.

Quel-

(*p*) M. Stoke, *p.* 110.

(*q*) M. Stoke, *pag.* 110. 114.

(*r*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. III. pag.* 143. 150.

(*s*) Meyer. *an.* 1294. 1296. & Stoke, *p* 111.

(*t*) Meyer. *an.* 1294.

(*u*) Leibnitz, *Cod. Dipl. pag.* 34. *Corps Diplom. T. I. P. I. p.* 295.

* Il faut voir tout le détail de cette affaire dans la vie d'Edouard I. par *Rapin*.

FLORENT V. Quelques Historiens vont jusqu'à dire que par ce Traité FLORENT vendit son païs à la France, dont il se reconnut le Vassal. Mais ces Auteurs n'ont pas fait attention, que dans ce tems-là, c'étoit la coutume de donner des subsides en manière de fief, sous la redevance d'un service militaire & sous la condition de l'hommage (*x*). D'ailleurs on n'a qu'à jetter les yeux sur le Traité, pour se convaincre que FLORENT y prit toutes les mesures nécessaires à la sureté & à l'indépendance de ses Etats, en même tems qu'il y garda toutes les bienséances requises, tant envers Edouard qu'envers l'Empereur ADOLPHE de Nassau, aïant fait stipuler qu'il ne seroit tenu à aucune descente dans le Royaume du prémier, ni à aucune hostilité contre le second, parce que la Hollande étoit fief de l'Empire.

Malgré tout cela ce fatal Traité couta la vie à FLORENT, & pour ne rien dissimuler, si les passions de quelques Seigneurs du païs hâtèrent sa mort, ce fut la vengeance d'Edouard I. qui la causa. Aux prémières nouvelles de l'alliance que FLORENT venoit de conclurre, Edouard lui fit dire qu'il retenoit son fils prisonnier. FLORENT répondit qu'il le pouvoit, mais que pour lui, son parti étoit pris, & qu'il ne changeroit ni de mesures ni de sentiment. Le Roi piqué, tâcha d'aigrir le jeune Comte contre son père, en lui faisant remarquer combien cette fière réponse montroit d'indifférence pour lui; ensuite il lui rendit sa liberté, mais dans le fonds de son cœur il jura la perte de FLORENT (*y*).

Pour

(*x*) *Voyez* Rapin, *T. II. pag.* 415.

(*y*) *Spiegel historiaal*, c. 43.

Pour venir à ses fins, le prémier instrument dont Edouard se servit fut Jean, Seigneur de Kuik. Les Seigneurs de ce petit païs n'aimoient pas les Comtes de Hollande. D'ailleurs Jean étoit depuis longtems pensionné d'Edouard (z). Il se prêta donc volontiers à perdre FLORENT; & dans cette vuë il s'attacha à profiter du mécontentement de divers Nobles, à la tête desquels on nomme Gerard de Velzen, Gysbrecht d'Amstel, Herman de Woerden, & avec eux Jean de Heusden, Guillaume de Teylingen, Alewyn, & quelques autres, dont Wolferd de Borselen & Jean de Renesse étoient les principaux (a). FLORENT V.

On leur attribuë à tous en général plusieurs raisons de mécontentement, & deux entre autres qui bien que vraisemblables, ne sont pourtant pas démontrées. On prétend que FLORENT avoit annobli à la fois une quarantaine de riches Bourgeois, & c'est un anonyme qui florissoit environ cinquante ans après sa mort, qui l'atteste (b). Ensuite on accuse FLORENT d'avoir voulu laisser ses Etats à un fils naturel, au préjudice du Comte Jean; & il est vrai qu'en effet il cherissoit tendrement Witte de Haamstede, qu'il avoit eu, à ce qu'on dit, d'une Demoiselle de la maison de Heusden (c), mais ce n'est que sur la foi d'un Historien Anglois qu'on le dit (d), & l'on sent assez que les Anglois eurent intérêt à accréditer des bruits de cette nature.

Ce

(z) M. Stoke, p. 117.
(a) Idem, *pag.* 117, 122, 132, 134.
(b) *Ongen. Klerk*, p. 162.
(c) Scriveri *Oud-Batav.* p. 276. & Boxhorn *op* Reigersb. *T. II. p.* 104.
(d) N. Trivet. *an.* 1296.

K 4

FLORENT V.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les divers Seigneurs que l'on a nommé, prétendoient pour la plupart avoir des raiſons perſonnelles de ſe plaindre de FLORENT; ſur-tout Gerard de Velzen dont il avoit autrefois fait décapiter un parent (e), & dont même, ſi l'on en croit l'opinion commune, il avoit violé l'épouſe, qui étoit fille de Herman de Woerden (f).

Après s'être donc ſécrettement ouvert avec ces Seigneurs, Jean de Kuik les aſſembla à Berg-op-Zoom. Là il ne fut queſtion que de ſavoir ſi en perdant le Comte on ne s'attireroit pas l'indignation de ſon fils. De Kuik aſſura que non: il promit la protection du Duc de Brabant, du Comte de Flandre & du Roi d'Angleterre. On le crut; les mécontens ſe lièrent par un écrit (g) & le ſcélèrent de leur
1297. ſceau (h). L'année d'après ils s'aſſemblèrent encore à Cambrai, & en préſence de l'Evêque de Durham pour le Roi Edouard, & de deux Plénipotentiaires du Duc de Brabant & du Comte de Flandre, il fut conclu „ qu'on tâ„ cheroit de ſe ſaiſir de FLORENT pour l'en„ voyer en Angleterre & l'y enfermer ſa vie „ durant, pendant lequel tems le Comte Jean, „ ſon fils, gouverneroit en ſa place (i)." Ainſi d'abord on n'en vouloit pas à ſes jours (k).

Ce fut lui même qui hâta ſa perte. Les affaires ne lui aïant pas permis juſques-là d'exécu-

(e) *Spiegel hiſtoriaal. c.* 45.

(f) Id, *c.* 43.

(g) M. Stoke, *p.* 117.

(h) *Spiegel hiſtoriaal, c.* 45.

(i) Beka *in Joh. II. pag.* 98.

(k) W. Procurator, *an.* 1296.

cuter tout ce qui avoit été arrêté en 1285. dans l'accord fait entre lui & Gysbrecht d'Amſtel, il ſe rendit à Utrecht pour y mettre la dernière main. C'étoit un piége qu'on lui avoit tendu, & où il y a toute apparence que l'Evêque *Guillaume* de Malines, ſucceſſeur de Jean II. eut bonne part. Tout ſe paſſa amicalement. Les Seigneurs de Zuylen devoient recevoir de ceux d'Amſtel & de Woerden, la ſomme de cinq cent livres. FLORENT en paya quatre cent pour eux. Ces affaires étant achevées on alloit ſe mettre à table, lorsqu'une pauvre femme remit, à ce qu'on aſſure, un billet à FLORENT, dans lequel on l'avertiſſoit de ſe rappeller ces paroles du Pſalmiſte: *Celui qui avoit paix avec moi, ſur lequel je m'aſſurois, & qui mangeoit mon pain, a levé le talon contre moi.* Apparemment que quelque choſe de ce qui ſe tramoit avoit tranſpiré par l'indiſcrétion de quelqu'un. FLORENT ne fit que rire de l'avis. Il lut tout haut le billet, le déchira, & ſe mit à table entre Woerden & van Amſtel, d'où au bout de quelque tems, il ſe leva pour aller prendre un moment de repos. Pendant qu'il dormoit on arrangea tout de la meilleure manière, & à ſon reveil on lui propoſa une partie de chaſſe à l'oiſeau. Il y topa avec empreſſement: d'Amſtel voulut prendre les devans, il lui promit de le ſuivre, & après lui avoir porté un verre d'amitié, il le laiſſa partir. Enſuite ſans attendre que ſes gens fuſſent prêts, il partit lui-même, n'aïant avec lui que le fils du Comte de Hainaut, un jeune Seigneur de Voorne & quelques laquais. A demi lieu d'Utrecht il rencontra Amſtel, Velzen, Woerden & divers autres des conjurés.

FLORENT V.

FLORENT V.

rés. Ce dernier ſaiſit ſon cheval par la bride. Les autres l'environnèrent. FLORENT crut longtems qu'ils badinoient, mais desabuſé par le langage qu'on lui tenoit, il voulut tirer l'épée. Velzen le prévint & le ménaça de lui fendre la tête s'il entreprenoit de réſiſter. Hors d'état de le faire il ſe rendit. On le conduiſit en toute diligence au Château de Kroonenburg ſur le Vegt & de là à celui de Muyden, d'où l'on comptoit de le tranſporter par mer en Angleterre, & où Velzen entre autres lui fit ſouffrir mille indignités.

Un évènement de cette importance ne pouvoit pas être longtems ſécret. Dès que le bruit de la détention de FLORENT ſe fut répandu, on juge ſans peine de l'effet qu'il produiſit. Dans le Kennemerland, dans le Waterland & plus encore dans la Weſtfriſe, tout le peuple ſe mit en mouvement. Bientôt le Château de Muyden fut comme bloqué, ſur-tout du côté du Zuyderzée, qui ſe couvrit d'une multitude de bâteaux. Mais cette populace étoit ſans chef. Aucun des Nobles du païs n'accourut. Le ſeul de Grebber, Gentilhomme Friſon, qui étoit attaché au Comte, & actuellement à ſon ſervice, oſa ſe donner quelques mouvemens.

Cependant les conjurés inquiets, & ne voyant aucun jour à exécuter leur prémier deſſein, réſolurent de mener FLORENT par terre, ou en Flandre ou en Brabant. C'étoit déjà le cinquième jour depuis qu'il étoit en leur puiſſance. On le couvre d'un mauvais habit, on le jette à cheval, on l'y lie piés & mains, on lui met un gand dans la bouche pour l'empêcher de crier, & déjà par des chemins détournés, &

au

au travers des marais, on étoit arrivé près de Muyderberg, entre Muyden & Naarden, quand Velzen, qui avoit pris les devans, trouva une troupe de gens de cette ville, qui lui demandèrent qu'on leur rendît leur Comte. A ces mots Velzen retourne à toute bride sur ses pas, & va avertir ses complices de ce qui se passe. Dans l'embarras sa haine devient fureur, il tire son épée & la lève aussi haut qu'il peut pour fendre la tête à FLORENT, mais le cheval de ce dernier s'étant cabré, le coup lui abbat les deux mains liées ensemble; FLORENT tombe avec sa monture dans un fossé, où ses ennemis achèvent de lui faire jusqu'à vingt blessures, il expire entre les bras des gens de Naarden, qui arrivent trop lentement pour le sauver; ses assassins prennent la fuite, mais la vengeance divine les poursuit, & les uns plutôt, les autres plus tard, ils portèrent ou dans l'exil ou dans les supplices, la juste peine de leur attentat, qui rendra à jamais mémorable dans nos Annales le 27. ou 28. Juin de l'année 1296. (*l*).

FLORENT V.

Telle fut la fin tragique de l'infortuné FLORENT V. le XXe. des Comtes de Hollande, plus grand & plus puissant qu'aucun de ses dévanciers. En 1288. il avoit pris le titre de Seigneur de Frise, dont il avoit vaincu les peuples, & l'année d'après celui de Comte de Zélande. C'est lui qui acquit à la Hollande la souveraineté sur les Seigneuries d'Amstel & de

(*l*) Tous ces détails sont tirés du *Spiegel historiaal*, c. 47. de *Beka* in Joh. II. & sur-tout de *Melis Stoke*, Auteur contemporain & instruit par un témoin oculaire.

FLORENT V. de Woerden. Il bâtit à une lieuë de Haerlem dans les Dunes, au midi de cette ville, la Maison de plaisance de *Vogelenzang*, où il faisoit souvent des parties de chasse avec la Noblesse, & donnoit souvent des fêtes aux Dames, aussi bien qu'à la Haie dont il avoit étendu la Cour commencée par son père. Les peuples l'aimèrent, les Grands le haïrent, & rien ne contribua tant à le perdre que les liaisons trop étroites où il entra avec les prémiers Potentats de l'Europe. Béatrix, son épouse, étoit morte environ trois mois avant lui. Il fut enterré à Rynsburg, mais de longtems la mémoire de ses vertus & de sa bonté ne s'effaça dans les cœurs (*m*).

JEAN I. JEAN, fils unique de Florent, étoit en Angleterre quand son père fut inhumainement tué. Agé à peine de quinze ans, il lui falloit un Tuteur, & la Noblesse étoit divisée. Le parti des Meurtriers de Florent portoit Wolferd de Borselen, ou Thiéri, Comte de Clèves; le reste des Nobles & la ville de Dort se déclaroient pour Jean d'Avennes, Comte du Hainaut & cousin du défunt. Après bien des intrigues & des violences, les prémiers plièrent; le Comte de Clèves se retira (*n*), celui de Hainaut prit les rênes du Gouvernement (*o*), & comme le Roi d'Angleterre en témoignant ses regrets du barbare assassinat de Florent (*p*), avoit souhaité qu'on envoyât une Ambassade solennelle, pour ramener en Hollande le nouveau Com-

(*m*) M. Stoke, *p.* 215.
(*n*) Id. *pag.* 135, 136.
(*o*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. III. p.* 171.
(*p*) Id. *ib. pag.* 165.

Comte, les Nobles & les Villes nommèrent à JEAN I.
cette fin une Députation considérable (q),
dont Thiéri de Bréderode fut le Chef. Ce Seigneur fit les fraix du transport (r). La Députation arrivée, les nôces de JEAN avec la Princesse Royale Elizabeth, se célébrèrent à Gipwyk, le 7. Janvier 1297. Edouard paya à son 1297.
gendre les sommes qu'il avoit promises, il termina par sa médiation les différens qui subsistoient entre la Hollande d'une part, la Flandre & le Brabant de l'autre: il écrivit à l'Empereur Adolphe, pour le prier de dispenser JEAN de lui aller faire hommage en personne; en un mot il fit tout ce qui lui étoit possible pour assurer la grandeur & le repos de son beau-fils, à qui il donna pour Conseillers Ferrer & Havering, en lui faisant promettre par serment qu'il ne s'écarteroit jamais de leurs avis sans son consentement (s).

Pendant que tout cela se traitoit en Angleterre, l'Evêque d'Utrecht sut profiter des circonstances pour son intérêt particulier. Aïant poussé ceux de Westfrise à se révolter, ils prirent Muyden qu'ils lui donnèrent (t), & tout de suite ils se rendirent maîtres de tous les Forts que Florent avoit destinés à les tenir en bride, à la réserve de celui de Medemblik qui leur résista par la valeur d'Egmond, & qu'ils bloquèrent dans l'espérance de l'affamer (u).

Pour comble de disgraces les Flamans secrétement attirés par Wolfert de Borselen, que la chû-

(q) *Ibid. pag.* 170.

(r) W. Procurator, *an.* 1296.

(s) *Act. Publ. Angl. T. I. P. III. pag.* 169-173.

(t) Heda, *p.* 228.

(u) M. Stoke, *p.* 137, 138. Beka, *pag.* 101.

JEAN I. chûte de son parti en Hollande remplissoit de crainte, & encouragés par Edouard, qui appréhendoit la tutelle de Jean d'Avennes, trop lié avec la France, les Flamans, dis-je, avoient fait une invasion dans l'ile de Walcheren & y assiégeoient Middelburg. Mais bientôt le feu fut éteint. Jean d'Avennes part pour la Zélande. Les Flamans lèvent le siége, & vuident l'ile; il arrive à Middelburg & ne trouve plus d'ennemis (*w*). De là il se rembarque & va délivrer Medemblik, tout prêt à pousser plus avant dans la Westfrise, quand la gelée qui survint l'obligea à congédier ses troupes, & à se retirer à Haerlem (*x*).

A peine s'y étoit-il rendu qu'il apprit l'arrivée du Comte JEAN en Zélande. On débita que les vents l'avoient contraint de débarquer à Veere, dont Borselen étoit le Seigneur; mais il y a toute apparence que c'étoit pour se concerter avec lui & son Conseil. JEAN n'étoit pas venu sans secours. Le Roi d'Angleterre avoit pris soin de le munir, & il arrivoit tous les jours des vaisseaux du côté de Zélande dont la destination n'étoit pas obscure. Le Comte de Hainaut ne s'y trompa point. Il prévit l'orage, & il se retira en dépit de Borselen qui dépensa, dit-on, plusieurs mille livres pour l'enlever s'il avoit pu, mais qui par sa retraite devint le tuteur de JEAN avec toute l'autorité possible (*y*).

La prémière chose que JEAN arrivé en Hollande y entreprit, ce fut de réduire la Westfrise: il y réussit si heureusement que jamais depuis

(*w*) M. Stoke, *p.* 138, 139.

(*x*) Id. *pag.* 140, 141.

(*y*) Id. *p.* 146, 146.

puis ce païs n'a essayé de se soustraire à la domination de la Hollande, dont il fait encore à présent partie (z). Et l'Evêque d'Utrecht qui à la faveur des troubles, avoit eu la folie de précher une Croisade contre les Hollandois, pendant que les armes à la main, & aidé de quelques Frisons, il essayoit de s'étendre dans le Waterland, fut si bien reçu, qu'à peine il put se sauver en Overyssel dans une légère barque (a). JEAN I.

Ces glorieux succès enflèrent le cœur du Régent. D'abord il sçut tirer du Comte JEAN un Ecrit assermenté, qui lui garantissoit sa dignité & son crédit (b); Ensuite il ne garda plus de mesures: il chassa du Conseil Bréderode & Renesse, & peu satisfait d'avoir fait passer les biens de la maison de Voorne dans la sienne par un double mariage, il sut par des confiscations s'approprier encore beaucoup d'autres terres, nommément les Seigneuries de Woerden & de Benskoop, & pour s'en assurer la possession, il fit bâtir un petit Fort entre Woerden & Harmelen, dont on voit encore les fossés (c). Outre cela il engagea la Hollande à se liguer avec les Flamans dans la guerre contre la France, & mena JEAN en personne au secours de Gui, son grand-père, jusqu'à Gand, où par bonheur Edouard I. qui s'y rendit aussi, conclut une Trève avec Philippe le Bel, pour eux comme pour lui-même (d). En-

(z) Id. *ibid.*
(a) Id. *p.* 153, 154. Beka, *p.* 102.
(b) Matth. *Anal.* T. *V.* *p.* 549.
(c) M. Stoke, *pag.* 149-158.
(d) *Act. Publ. Angl.* T. *I. P. III. pag.* 190. 192.

JEAN I. Ensuite la guerre s'étant rallumée avec l'Evêque d'Utrecht, Borselen en profita encore pour se faire adjuger le Fort d'Yſſelſtein, que l'on prit à l'ennemi (*e*). Mais ce qui acheva de le rendre odieux aux peuples, ce furent les coups qu'il porta au commerce, par les changemens indiscrets qu'il fit dans les monnoies. On ne chercha donc plus que l'occasion de le perdre, & il la fournit.

1299. Aloud, Baillif de la Sud-Hollande, aïant à propos de deux criminels, voulu disputer aux Echevins de Dordrecht, le droit dont ils jouïssoient par privilége authentique de Guillaume I. de connoitre seuls des crimes commis dans l'enceinte de leur ville (*f*), & Borselen, dont Aloud étoit la créature, aïant voulu le soutenir, l'affaire s'échauffa au point, qu'il fut résolu d'assiéger Dordrecht pour en mettre les bourgeois & le Magistrat à la raison. Ceux-ci se défendirent avec courage & repoussèrent de tous côtés leurs ennemis. Aloud le fit savoir à Borselen, qui ne se croyant pas en sureté à la Haie, en partit sécrettement dans la nuit avec le jeune Comte, à dessein de le mener en Zélande, où il se promettoit de prendre de meilleures mesures. Par-tout où il passoit il faisoit rompre les ponts après lui, pour retarder la course de ceux qui s'aviseroient de le poursuivre. Mais au prémier bruit du départ de Borselen & de son auguste pupille, tout fut en combustion à la Haie. Elizabeth jetta les hauts cris de ce qu'on lui avoit enlevé son époux. La

(*e*) M. Stoke, *p.* 157.
(*f*) M. Stoke, *p.* 159. Beverwyk, *Dordrecht. pag.* 303.

La multitude entra en fureur. On se mit à poursuivre les fuyards. Ils s'étoient embarqués à Vlaardingen, mais comme le calme arrêtoit leur navigation, on fit force de rames pour les atteindre & on y réussit. Ramenés en Hollande JEAN gagna la Haie. Borselen fut jetté dans les prisons de Delft, que le peuple de cette ville sut bientôt se faire ouvrir, & en moins de rien on l'eut mis en pièces (*g*). Peut-être selon quelques-uns sa mort fut-elle particulièrement l'ouvrage de Jean d'Avennes (*h*): nos anciens Auteurs n'en disent rien; tout ce qu'on y voit c'est que divers Seigneurs des maisons de Duivenvoorde, Zandhorst, Haerlem, & autres y eurent la main (*i*). Aloud finit comme son protecteur. Ceux de Dordrecht le forcèrent dans son château de Kraijestein, & avant qu'il fût arrivé dans la ville où on l'emmenoit, il fut massacré par la populace avec cinq de ses gens (*k*). JEAN I.

Ces tragiques évènemens furent suivis d'une révolution soudaine en faveur de Jean d'Avennes. Il revint en toute diligence reprendre la tutelle de son neveu, qui le reçut à bras ouverts, le reconnut son Tuteur pour quatre ans, & lui donna une autorité absoluë. Tous les biens que Borselen avoit usurpés furent réunis au domaine du Comte. Le nouveau Régent pour affermir son crédit, se ligua avec les principales villes du païs, Dordrecht, Middelburg, Zirikzée, Leiden, Delft, Haerlem, Alkmaar & Ger-

(*g*) W. Procurator, *an.* 1297. *& seq.* M. Stoke *p.* 167. 168.

(*h*) Meyer. *ad an.* 1303.

(*i*) Matth. *Anal.* *T. I.* *p.* 745.

(*k*) W. Procurator *&* M. Stoke, *ibid.*

JEAN I. Gertruydenberg, par un accord solemnel, dont la principale clause étoit un engagement sacré à ne jamais cesser de poursuivre les meurtriers de Florent V. & leurs adhérans (*l*). Cela fait, le Régent conclut la paix avec la Westfrise. Le jeune Comte donna des Loix nouvelles à ses habitans (*m*), accorda à Enkhuisen rang entre les villes, & tout annonçoit un avenir heureux & tranquille, à cela près que JEAN se trouva saisi de la fièvre à Haerlem (*n*). Apparemment que le mal ne parut pas de conséquence, puisque d'Avennes partit pour la France, sans en attendre les suites; mais au bout de quelques jours la dissenterie survint, & malgré tous les remèdes qu'on y opposa, JEAN I. fut fauché dans la prémière fleur de l'âge, le 10. de Novembre 1299. Il est vrai qu'il courut des bruits sur sa mort, peu honorables à d'Avennes. On le taxa d'avoir empoisonné le Comte (*o*); mais un Auteur contemporain le disculpe de cet attentat (*p*), en quoi sans doute il mériteroit plus de créance s'il n'étoit pas contemporain. La vérité est que d'Avennes qui étoit étroitement allié avec Philippe le Bel (*q*), avoit beaucoup de part aux bonnes graces & à la confiance de ce Monarque. Ainsi il se peut fort bien que Philippe l'eut mandé par des raisons qu'on ignore.

Quoi-

(*l*) Schryver *op 't Goudsch Kronyk*, *p.* 178. Goudhoeven *Kronyk*, *p.* 352. Orlers *Leyden*, *p.* 316. Balen, *Dord. p.* 726. *& ailleurs.*

(*m*) M. Stoke, *p.* 175.

(*n*) W. Procurator, *pag.* 549.

(*o*) *Voy. Spiegel historiaal*, *cap.* 47. Meyer. *ad an.* 1303.

(*p*) M. Stoke, *pag.* 175, 176.

(*q*) Durand. *&* Martene, *Thes. T. I. c.* 1282--1294.

Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture, JEAN I. ne laiſſa point d'enfans d'Elizabeth d'Angleterre, ſon épouſe. Cette Princeſſe ne demeura dans le païs que deux ans depuis ſa mort, autant de tems qu'il en fallut pour aſſurer l'exécution de ce qui avoit été précedemment arrêté touchant ſon douaire. De retour en Angleterre, elle s'y maria en ſecondes nôces avec le Comte de Hereford & Eſſex, dont le père l'avoit accompagnée en Hollande environ ſix ans auparavant (*r*). JEAN I.

(*r*) *Act. Publ. Angl. T. I. P. IV. pag.* 14, 17, 26. N. Trivet. *Annal. ad an.* 1302.

LIVRE X.

JEAN II. & GUILLAUME III. 1299—1345.

AVEC Jean I. s'éteignit au bout de quatre ſiècles la prémière race des Comtes de Hollande. Nous l'allons voir remplacée par des Princes de la Maiſon de Hainaut. D'Avennes étoit le plus proche parent du défunt; ſon autorité étoit reconnuë dans tous le païs: ainſi quoique abſent il ne trouva point d'obſtacle à remplacer ſon neveu. La ville de Dordrecht lui conféra toutes les dignités de ce dernier (*a*), & d'Avennes arrivé en toute diligence, reçut pareillement les ſoumiſſions & le ferment de fidélité des autres villes (*b*), pendant que de JEAN II.

(*a*) *On en trouve l'acte dans la deſcription de Dordrecht par* Balen, *pag.* 128.

(*b*) M. Stoke *pag.* 177.

JEAN II. de son côté sans doute, il jura selon l'usage d'observer les Loix du païs. C'est sous le nom de JEAN II. qu'il est connu dans l'Histoire, & que nous devons desormais le désigner.

1300. Son prémier soin fut de ramener tous ceux qui avoient eu part à l'assassinat du Comte Florent, ou qui étoient liés avec la famille des Borselen. Le nombre en étoit grand en Zélande; & il avoit d'autant plus de raisons de les ménager, qu'on ne l'aimoit pas en Flandre. A la vérité Renesse avoit fait quelques pas pour se rapprocher, mais ces démarches demeurèrent infructueuses. Bien plus; ce Seigneur lié aux Borselen, excita une révolte en Zélande, & tous les efforts de JEAN ne purent empêcher qu'il ne se rendît maître de l'ile de Schouwen, à la seule ville de Zirickzée près (*c*). Une flotte qu'il fit venir de Hollande, n'échappa en partie à la fureur des vents, que pour éprouver celle des mécontens de l'ile de Walcheren. Gui de Hainaut qui la commandoit avec Reimerswaale, fut fait prisonnier, & ils ne le relâchèrent qu'en échange des fils de Borselen qui étoient au pouvoir de JEAN. Pour comble de disgrace les Flamands alloient se joindre aux Zélandois, lorsque la guerre qu'ils eurent à soutenir de la part de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, les en empêcha (*d*). On entama des négociations de paix, sous la médiation de la France, mais Renesse sut les rompre (*e*). D'un autre côté, JEAN se reconcilia non seulement avec le Duc de Brabant

(*c*) M. Stoke, *ib.*

(*d*) Guil. Nang. & Meyer. *ad an.* 1300.

(*e*) M. Stoke, *p.* 179. 180.

bant par un traité solemnel d'alliance, mais JEAN II. encore contre ses engagemens & sa parole, avec les Seigneurs de Kuik & de Heusden, ce qui lui fit beaucoup de tort. Piqué au vif Renesse se lia plus fortement que jamais au parti contraire, particulièrement avec Borselen. Ce dernier passa à la Cour de l'Empereur ALBERT d'Autriche, persuada à ce Prince que les Comtés de Hollande & de Zélande étant des fiefs mouvans de l'Empire, ils lui étoient dévolus par le décès de Jean I. sans enfant, & que la possession qu'en avoit prise JEAN II. étoit absolument illégale. Le raisonnement étoit faux, s'il est vrai que les Comtés de Hollande & de Zélande n'étoient pas des fiefs masculins dont la succession ne fût ouverte qu'aux héritiers mâles du Vassal, & qu'ils étoient des fiefs mixtes auxquels succède le plus proche héritier du défunt sans distinction de sexe; mais l'ambition & l'esprit de conquête ne sont pas si délicats sur la validité de leurs titres. Albert s'imagine n'avoir qu'à fondre sur la Hollande pour s'en emparer. Il annonce sa marche par des lettres circulaires; il vient à la tête de ses troupes jusqu'à Nimègue. JEAN plus fort que lui, s'avance à sa rencontre, & au-lieu de l'attendre il se retire à Cranenburg, où le Comte alloit le poursuivre quand par l'entremise de l'Archevêque de Cologne, la paix se conclut le 15. d'Août, à condition que JEAN se reconnoitroit Vassal de l'Empire (*f*). Trois jours après arrivèrent les Zélandois par le Lek avec cent voi-

(*g*) Beka *in Wilhelmum* II. M. Stoke *p.* 181, 182.

JEAN II. voiles, mais Albert leur déclara que c'étoit trop tard (*g*).

Ils n'en furent pas quittes pour s'en retourner ſans rien faire. JEAN avoit chargé ſon fils le Comte d'Ooſtervant (*h*) & Witte de Haamſtéde de profiter de l'abſence des troupes Zélandoiſes. Ils le firent habilement, ils s'emparèrent des iles de Walcheren, de Schouwen & de Zuidbeveland. Ils enlevèrent Berg-op-zoom à l'ennemi, & le Comte d'Ooſtervant traita ſi rigoureuſement les priſonniers qu'on fit alors, qu'il en garda toute ſa vie le ſurnom odieux de *Jean ſans pitié* (*i*).

De ſon côté ſon Père ne ſe négligeoit pas. Il attendit la flotte Zélandoiſe à Dordrecht. Aïant appris qu'elle deſcendoit le Wahal, il remonta par terre & par eau pour la chercher. Les Zélandois s'étoient déjà avancés jusqu'à Werkendam, qui étoit alors la prémière place de Hollande de ce côté-là. Informés des approches du Comte, ils remontèrent jusqu'à Worcum, feignant de vouloir pouſſer jusqu'à Heusden: puis laiſſant tout d'un coup leurs vaiſſeaux, ils tirèrent vers Schoonhoven, où Katz, qui en étoit le Seigneur, les favoriſoit; mais la bourgeoiſie leur ferma ſes portes & força Katz dans la citadelle. Les Zélandois trompés dans leur attente, abandonnèrent leurs vaiſſeaux aux Hollandois, & gagnèrent comme ils purent la Flandre, d'où ils infeſtèrent dans la ſuite les côtes de la Zélande. On les appelloit les *Bannits*

(*g*) M. Stoke, *p.* 183.

(*h*) C'étoit un Comté du Hainaut, & Bouchain en étoit l'endroit le plus remarquable.

(*i*) M. Stoke, *p.* 187.

nits ou Exilés. Le Comte JEAN victorieux de tous côtés, vint à Middelburg & y licentia son armée : ensuite aïant rémis la régence de Zélande à son fils, & celle de Hollande à son Frère le Comte Gui, il partit pour ses Etats de Hainaut (*k*). JEAN II.

Les Bannits crurent l'occasion favorable. Ils se présentèrent devant Goes dans l'ile de Zuid-beveland. Mais JEAN revint sur ses pas, envoya le Comte d'Oostervant en Hainaut, battit les rébelles le 1. de l'année 1301. & n'exécuta son voyage qu'au printems, laissant la Zélande sous les yeux de son troisième fils, le Comte Guillaume, qui seulement agé de quinze ans avoit déjà signalé son courage, & auprès duquel Gui se rendit (*l*). 1301.

Un voisin inquiet profita de cette absence; c'est de *Guillaume* II. Evêque d'Utrecht que nous parlons. Ce Prélat, détesté dans son Diocèse où Boniface VIII. l'avoit placé de sa propre autorité, avoit été quelque tems en prison. Sorti des fers il s'étoit rendu à Rome pour y solliciter sa démission. Le superbe Pontife l'avoit renvoyé avec des lettres pour l'Evêque de Munster, à qui il ordonnoit de le soutenir; & lui-même aïant levé une petite armée dans l'Overyssel, s'étoit présenté devant Utrecht qui lui avoit fermé ses portes (*m*). N'osant essayer d'en faire le siége il se replia sur la Hollande, & prétextant que les Seigneuries d'Amstel & de Woerden que Jean II. avoit confisquées au profit de son Père Gui, ainsi que tous

(*k*) *Ib. p.* 188. 189.
(*l*) *Ib. p.* 190. 191.
(*m*) Beka *in Wilhelm.* II. *p.* 103.

JEAN II. tous les biens de ceux qui avoient concouru à l'assassinat de Florent (*n*), avoient relevé de son Evéché, il alla y mettre tout à feu & à sang (*o*).

Quoique sans chef, les Hollandois surent se défendre. Thiéri de Wassenaer, Henri Burgrave de Leide, Philippe de Duivenvoorde & quelques autres d'entre les Nobles se mirent à la tête des Bourgeois des grandes villes, & allèrent chercher l'ennemi. Guillaume ne les attendit pas. Ils le suivirent & l'atteignirent près d'Utrecht, le 4. Juillet 1301. On se battit chaudement, l'Evêque fut tué; une victoire complette couronna la valeur des Hollandois (*p*).

Au bruit de l'invasion, Gui accourut de Zélande & trouva l'ennemi dompté. JEAN revint du Hainaut & pensa à élever ce frère sur le siége d'Utrecht. Les voix furent partagées dans le Chapitre : les uns élurent Adolphe de Waldek, les autres *Gui*; mais ce dernier étoit trop bien appuyé pour ne pas l'emporter sur son compétiteur. Il se maintint seize ans, & toujours dans une étroite union avec la Hollande (*q*).

LE Comte JEAN repartit bientôt pour le Hainaut. Il laissa la régence à son fils d'Oostervant qui ne la garda pas longtems. Les Flamands en vouloient au Hainaut : il y eut une action près de Cambrai; & ce jeune Comte

(*n*) *Vid.* C. P. Hoynck van Papendrecht, *Anal. Belg. Tom. III. P. I. p.* 325.

(*o*) M. Stoke *p.* 191.

(*p*) M. Stoke, Beka, & W. Procurator *ad an.* 1300.

(*q*) Beka *in Guidonem*, *p.* 105. M. Stoke *p.* 184.

te y fut tué (*r*). Guillaume son cadet semble JEAN II.
avoir été mis à la tête du gouvernement en sa place (*s*), cependant il ne quitta pas la Zélande.

De là pour faire une diversion avantageuse 1302.
en faveur de son Père, à qui les Flamans venoient d'enlever Lessines, il tomba sur les côtes de Flandre en 1302. & revint à Armuide après avoir eu quelque succès. Mais aïant imprudemment licencié son armée, les Flamans aidés des *Bannis*, firent à leur tour une invasion qui eut de grandes suites. Ils emportèrent toute l'Ile de Walcheren, avec Middelburg, vinrent assiéger Zirikzée, se présentèrent à l'entrée de la Meuse & répandirent tant de consternation en Hollande, que JEAN qui y étoit revenu, fut contraint de faire avec eux en 1303. une paix honteuse par laquelle il leur cé- 1303.
da toute la Zélande jusqu'à la Meuse, sans s'y réserver d'autre place que Zirikzée (*t*).

Encore les Flamans ne se contentèrent-ils 1304.
pas longtems de ces prémiers avantages. Instruits que JEAN étoit tombé malade à la Haie, ils rompirent perfidement la paix qu'ils avoient jurée. Tout se mit en mouvement. Le Comte malade prit le parti de se faire transporter en Hainaut, d'où il ne revint plus. Le jeune Guillaume prit le commandement, aidé de son oncle Gui, Evêque d'Utrecht, & admirablement secondé par les Nobles de Hollande, qui s'armèrent à leurs dépens, pendant que de leur côté les Bourgeoisies pleines d'une généreuse é-

(*r*) M. Stoke *p.* 195.
(*s*) Id. *ib.*
(*t*) Id. *pagg.* 197 -- 205.

JEAN II. émulation, fournirent un double contingent de troupes. Guillaume créé Chevalier en fit à son tour jusqu'à quarante-huit pour animer la noblesse. On s'étoit rendu à Zirickzée. Là on se rembarqua pour croiser sur le Gouwe, entre Schouwen & Duiveland, sur le passage des Flamans. Ils arrivent aïant à leur tête Gui, fils du Comte de Flandre, qui avoit déjà commandé dans les précedentes campagnes en l'absence de son Père, retenu prisonnier par les François. Renesse étoit avec Gui. On en vient aux mains le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux de l'année 1304. les Hollandois sont défaits, leur noblesse est en partie taillée en pièces, l'Evêque d'Utrecht est pris par l'ennemi, & Guillaume à peine échappé gagne Zirickzée avec les fuyards (*u*). Les vainqueurs font mine de vouloir l'y assiéger; mais gagnant la Hollande, ils viennent à l'embouchure de la Meuse, sommer toute la Nord-Hollande de les reconnoitre pour Souverains. On donnoit alors ce nom au païs situé entre la Meuse & le Kennemerland. Tout y plia devant l'ennemi. Delft, Leide, Gouda, Schiedam, Schoonhoven ouvrirent leurs portes; Dordrecht & Haerlem seules tinrent ferme (*w*).

Peu s'en fallut néanmoins que les Flamans ne fussent arrêtés par les Brabançons au fort de leur gloire. Jean II. Duc de Brabant, croyant aussi pouvoir rompre ses engagemens avec profit, n'hésita pas à le faire. Il s'avanca jusqu'aux

(*u*) Beka, W. Procurator, M. Stoke, *pagg.* 209. 212. *Spiegel histor. c.* 66. Beka *in Guid. p.* 106. M. Stoke *pagg.* 212-214. *Spiegel histor. ib.*

(*w*) Meyer. *an.* 1304.

qu'aux portes de Dordrecht, après s'être empa- JEAN II.
ré de Gertruidenberg & de tout le plat païs: Gui vint s'aboucher avec lui, mais ils ne purent pas s'entendre. Chacun auroit voulu être maître de Dordrecht. Les Brabançons assiégèrent le Château de Merwède qui le couvroit. Ce Château se défendit. Nicolas de Putten qui commandoit dans la ville, fit diverses sorties à propos, chassa l'ennemi, reprit Gertruidenberg, & le Duc défait alla cacher sa honte dans les lieux d'où il étoit venu (*x*).

Pendant ce tems-là les Flamans s'avancèrent jusqu'à Utrecht & y mirent le siége. Deux factions y vinrent aux mains: celle qui prévalut ouvrit les portes au Comte de Flandre. Il en changea le Magistrat. Ensuite il prit des mesures pour élever à l'Episcopat son neveu, Guillaume de Juliers; & déjà les trois Provinces de Hollande, Zélande, & Utrecht paroissoient avoir entièrement changé de Maître, quand en un clin d'œil on vit une heureuse révolution rendre au païs sa liberté (*y*).

Witte de Haamstéde, fils naturel de FLORENT V. étoit demeuré à Zirickzée auprès du Comte Guillaume. Dès que la flotte Flamande eut mis à la voile pour la Hollande, il s'embarqua sur un vaisseau dans le dessein de voir de plus près ce qui se passeroit. Il prit terre à Zandvoort. On lui dit comment presque toutes les villes avoient d'abord ouvert leurs portes à l'ennemi, & que le Kennemerlandt même étoit ébranlé. A ces nouvelles, après avoir témoi-

(*x*) M. Stoke *pagg.* 214-219. Balen *Dordrecht p.* 731.

(*y*) M. Stoke *p.* 215. Beka *p.* 106. & 196. 197.

JEAN II moigné ſon indignation de tant de foibleſſe, il ranime le courage des fidèles partiſans de la liberté qui ſe trouvoient autour de lui, part à leur tête, & va ſe préſenter à Haerlem, où on le reçoit à bras ouvert. Le Magiſtrat lui remet le commandement. Il écrit de là aux autres villes au nom de Guillaume. Leur frayeur ſe diſſipe. Delft, Leide, Schiedam, Vlaardingen chaſſent les Flamans. Guillaume arrive avec du ſecours; Schoonhoven eſt emporté; Witte couvert de gloire, reçoit de ſes glorieux ſuccès le titre de *Fléau des Flamans* (z).

Gui de Flandre & Reneſſe étoient alors à Utrecht. Le prémier par le conſeil du ſecond s'enfuit au plus vite, avec quelques troupes, à Gouda, où il les fit embarquer dans des batteaux qui ſe trouvèrent heureuſement ſur l'Iſſel; & après avoir formé le projet d'une entrepriſe ſur Zirikzée, qu'il n'oſa pourtant pas exécuter, il regagna l'Eſcaut, & de là la Flandre (*a*).

De retour chez ſoi Gui n'eût rien de plus preſſé que d'équipper une bonne flotte pour relever ſes affaires. Les Flamans ſe trouvoient dans une ſituation fâcheuſe. Edouard I. les avoit abandonnés en faiſant le paix avec la France, dès le 20. Mai 1303. (*b*) * & Philippe le Bel appuyoit le Comte JEAN. Malgré tout cela Gui alla aſſiéger Zirikzée, la ſeule ville de Zé-

(z) M. Stoke, *p.* 216-225. Meyer. *an.* 1304.

(*a*) Beka, *p.* 106. M. Stoke, *ib.*

(*b*) Rymer. *Act. Publ. Angl. T. I. Part. IV. p.* 24, 25.

* Selon le P. *Daniel* Gui avoit ſur ſa flotte quinze mille Flamans ſans compter quelques troupes de Zélande.

* Voyez auſſi le P. *Hengsle* an. 1303.

Zélande qui n'avoit pas encore plié. Le siége fut terrible: la ville cruellement attaquée se défendit avec une vigueur inexprimable: l'ennemi desespérant de la forcer, convertit le siége en blocus; & elle auroit été dans peu affamée, si un prompt secours ne l'eût délivrée (*c*). JEAN II.

Guillaume convoqua à Schiedam *tout le Conseil de Hollande* (*d*), c'est-à-dire vraisemblablement, ce qu'on a depuis appellé les *Etats*, composés des Nobles & des Députés des villes, & c'est pour la prémière fois qu'il est fait mention de ce Conseil dans les anciens Documens. Il s'assembla sans doute à Schiedam, pour y hâter par sa présence l'équipement d'une flotte, qui bientôt fut en état de mettre en mer. Mais auparavant elle s'accrut du renfort considérable de seize galères & de vingt vaisseaux bien armés, que le Roi de France envoya au secours des Hollandois. Cette flotte auxiliaire étoit commandée par l'Amiral Reinier Grimaldi, Génois & grand homme de mer, que Philippe avoit pris à son service (*e*). * Elle vint joindre celle de Hollande à l'embouchure de la Meuse, & ensemble elles allèrent chercher l'ennemi devant Zirickzée. Le choc y fut fort vif de part & d'autre. D'abord la marée défavorable à Grimaldi empêcha d'agir quelques-uns de ses bâtimens, & le força à s'éloigner. Gui crut n'avoir qu'à le

(*c*) M. Stoke, *p.* 223-230.

(*d*) Balen, *Dordr. p.* 731. *Ongenoemde Klerk. p.* 198.

(*e*) Meyer, *an.* 1304. J. Villani, *Lib. VIII. c.* 77.

* Le P. *Daniel. an.* 1303.

JEAN II. le pourſuivre pour le défaire, & fit pour cela force de voiles vers l'entrée de la nuit: Grimaldi & Guillaume ſe rangèrent en ordre de bataille, & le reçurent avec un courage dont les effets ſe firent bien tôt remarquer. De leurs vaiſſeaux, où ſelon l'uſage de ce tems il y avoit des eſpèces de petits Châteaux pleins de ſoldats, * ils firent pleuvoir un déluge de flèches & de pierres ſur l'ennemi. Les Flamans ne reſtèrent pas en arrière. L'air étoit obſcurci, & le bruit entendu à un mille de diſtance. Enfin minuit avoit déjà ſonné lorsque Grimaldi fit faire à ſes galères une manœuvre qui fut déciſive. Pluſieurs allèrent droit à l'abordage, & emportèrent d'aſſaut quelques vaiſſeaux ennemis. Le deſordre ſe mit entre les autres; il y en eut qui voulurent gagner l'Eſcaut, mais les vents contraires leur en fermèrent l'entrée. Les uns échouèrent, les autres furent pris. Le jour vint. Gui de Flandre ſe trouvoit encore ſur le Gouwe avec cinq vaiſſeaux. Grimaldi l'approcha avec quatre galères. Il mit toutes ſes voiles pour s'échapper; mais l'Amiral l'arrêta, ſes troupes ſautèrent à l'abordage. Gui forcé ſe rendit après une vive réſiſtance, ſoit à Guillaume ſoit à Grimaldi. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que ce dernier l'envoya à Paris (*f*). † On

(*f*) M. Stoke, *p.* 231-243. W. Procur. *an.* 1304. Meyer, *an.* 1304. *Spiegel hiſt. c.* 67.

* *Daniel.* ib.

† Vers ce tems-là, dit le *P. Daniel*, le vieux Comte de Flandre mourut dans ſa priſon, laiſſant trois de ſes fils Priſonniers entre les mains du Roi de France, juſte châtiment de ſa revolte contre ſon Souverain. Au contraire M. le Préſident *Henault* parle du Comte de Flandre comme remis en liberté le 23, Août 1304. & peu après mort à Compiegne agé de 84 ans. *Mezeray* tient à peu près le même langage; mais il obſerve qu'il étoit revenu à Compiegne ſelon ſa parole, c'eſt-à-dire, pour rentrer en détention.

On prit aussi nombre de ces Zélandois dont nous avons parlé plus haut sous le nom de *Bannis* ; ils payèrent de leur vie la révolte dont ils s'étoient rendus coupables (*g*). Le même jour qui étoit le 11. d'Août, les Flamans levèrent à la hâte le blocus de Zirickzée, abandonnant leurs munitions de guerre & de bouche ; & Guillaume qui depuis dix-sept jours étoit sous les armes, entra victorieux dans la ville pour y goûter quelque repos (*h*). Les jours suivans on prit jusqu'à cinq mille des Flamans qui s'étoient retirés dans les Dunes de Zudbeveland. Middelburg chassa de son sein ceux qui s'en étoient emparés; les autres villes l'imitèrent, & toute la Zélande reconnut de nouveau son légitime Souverain (*i*). JEAN II.

Quand Renesse apprit à Utrecht tous les malheurs de son parti, on peut croire qu'il ne se trouva pas médiocrement en peine. Tout bien pésé, il crut que dans l'impuissance de se soutenir, brouillé comme il l'étoit avec Gui de Flandre, & détesté de Guillaume, le plus sage parti étoit de mettre sa personne en sureté par la fuite. Il se hâta donc de quitter Utrecht. Accompagné de divers Seigneurs qui lui étoient dévoués, il alla passer le Lek vis-à-vis de Beuzighem ; & il se croyoit en sureté quand Jean de Beuzighem, Seigneur de Culembourg, avec un autre Gentilhomme, les seuls du païs qui fussent demeurés fidèles à la maison de Hainaut, fondirent sur lui à l'improviste avec quelque monde, & le tuèrent avec la plupart de ceux

(*g*) W. Procurator, *ib.* 249.

(*h*) M Stoke, *p.* 244.

(*i*) Id. *p.* 250-252.

JEAN II. ceux qui l'avoient ſuivi, le 15. Août de cette même année (*k*). Quelques-uns en font monter le nombre jusques au de-là de cent, & y comptent deux fils de Gysbrecht d'Amſtel (*l*).

JEAN II. eut la conſolation d'apprendre avant ſa mort, cette grande & heureuſe révolution. Toujours infirme depuis quelque tems il déceda le 22. d'Août, après un gouvernement de cinq années. C'étoit un bon Prince mais trop foible : s'il eût réprimé avec plus de ſévérité les Borſelen & les Zélandois de leur faction, il y a toute apparence qu'il auroit prévenu les malheurs dont nous venons de voir l'heureuſe iſſuë.

GUILLAUME III. GUILLAUME III. ſon fils, reçut à Zirickzée la nouvelle de cette mort. Toute la Zélande, & bientôt la Hollande & la Weſtfriſe, le reconnurent unanimément (*m*). Il étoit né de Philippine de Luxembourg, fille de Henri, Comte de ce nom, qui depuis fut Empereur ſous celui de Henri VII.

Dès l'année qui ſuivit celle de ſon élévation aux Comtés de Hollande & de Zélande, il alla prendre poſſeſſion de ſes Etats du Hainaut: de là il paſſa en France, où il fut compris dans l'accommodement que cette Cour fit avec les Flamans; & Philippe le Bel lui donna en mariage *Jeanne* de France, fille de ſon frère Charles de Valois. L'Evêque de Soiſſons bénit ce mariage à l'Abbaïe de Longepont, le jour de l'Aſcenſion (*n*). C'eſt le dernier évènement

(*k*) *Ongenoemde Klerk*, *pag.* 200, 201. Zuedert de Culemberg. *Origin. Culemb.* *p.* 593.

(*l*) M. Stoke, *p.* 255.

(*m*) Id. *pag.* 256-260.

(*n*) M. Stoke, *p.* 260-262.

ment que célèbre *Melis Stoke*, auteur de cette fameuſe Chronique rimée qui nous a dirigé dans le récit de tant de faits arrivés les derniers vingt à trente ans dont nous venons de parler. Stoke avoit commencé cet ouvrage ſous les auſpices & par les ordres de Florent V. il le finit au mariage de GUILLAUME III. qui n'avoit guères alors que dix-neuf ans. GUILLAUME III.

De retour dans ce païs, ce Prince y trouva tant en Hollande qu'en Zélande, la Nobleſſe brouillée avec les Bourgeois & le Peuple. Les Nobles ne payoient rien à l'Etat. Seulement en cas de guerre, ils devoient fournir en hommes un certain contingent & ſuivre le Comte comme ſes Vaſſaux. Les Bourgeois, outre qu'ils fourniſſoient un certain nombre de leurs concitoyens, les uns plus les autres moins, en tems de guerre, payoient tous les ans ou tous les trois ans, une capitation perſonnelle d'une partie de leur revenu; & quand les Comtes faiſoient des Pétitions pour des cas extraordinaires, comme pour fournir à des fraix de mariage dans leur famille, ou à ceux d'un voyage à la Cour de l'Empereur, ou à des meſures néceſſaires lorsqu'on appréhendoit la guerre, c'étoit à eux d'y pourvoir. Les gens du plat païs participoient de même à ces charges. Perſonne n'en étoit exempt que par impuiſſance de contribuër, ou en vertu d'un privilége ſpécial. Tout cela varioit ſelon les beſoins. C'étoit les Echevins des lieux qui dreſſoient l'état de ces taxes tous les trois, quatre, cinq ou ſept ans, & qui en recevoient le provenu. Tantôt on payoit un *penning* par *livre*, tantôt un tiers moins; mais ni les Nobles ni le Clergé n'étoient compris

 dans

GUIL-LAUME III. dans cette contribution. Les villes qui depuis un demi ſiècle étoient devenuës conſidérables, s'en plaignoient avec d'autant plus de raiſon, que de nombreux & fréquens annobliſſemens aggravoient la condition de la Bourgeoiſie. Le murmure étoit général : mais GUILLAUME en prévint ſagement les ſuites. Dans une aſſemblée des Nobles & des Echevins des villes, qui ſe tint à la Haie vers le mois d'Août, il fut arrêté que perſonne ne ſeroit exempt de contribuër aux charges publiques, hormis ceux d'entre les Nobles qui prouveroient légalement qu'ils étoient tels de naiſſance (*o*).

Le mois précedent la paix s'étoit concluë entre le Roi de France & les Flamans; & de part & d'autre tous les priſonniers avoient été relâchés; ce qui avoit rendu Gui à l'E-
1306. véché d'Utrecht. Par une ſuite des arrangemens de cette paix, GUILLAUME conclut au mois de Mai de l'année 1306. une trève de quatre ans avec Robert III. nouveau Comte de Flandre, & frère ainé de ce même Gui qui avoit fait la conquête de pres-
1307. que tout ce païs (*p*). L'année d'après il fit auſſi un accord avec Jean II. Duc de Brabant, par lequel ce dernier renonça pour toujours à la mouvance de la Sud-Hollande, qu'il regardoit comme un fief dépendant de lui (*q*). En
1308. 1308. on envoya une députation en Angleterre pour quelques démélés de commerce, particulièrement au ſujet de la pêche du harang (*r*). E-

(*o*) Boxhorn, *Theatr. urb. Holl. p.* 60.

(*p*) Meyer, *an.* 1305. Boxhorn, *op Reigersb. Tom. II. p.* 619.

(*q*) Butkens, *Troph. du Brab. Preuv. p.* 140.

(*r*) *Act. Pub. Angl. Tom. I. P. IV. p.* 150.

EDOUARD II. se prêta avec facilité à une négociation, mais elle traîna plusieurs années. GUILLAUME III.

Le terme de la Trève avec les Flamans étant expiré en 1310, Robert de Flandre alla attaquer le Hainaut, pendant qu'avec une bonne flotte il vint tenter une descente en Hollande, ou en Zélande (s). GUILLAUME n'avoit que de la Cavallerie. Quand il voulut lever de l'Infanterie, les Hollandois & les Zélandois refusèrent de s'y prêter, disant que c'étoit assez pour eux de défendre leurs côtes. Il fallut donc faire la paix; & les Historiens Flamans attestent qu'elle fut très-favorable à leur nation. GUILLAUME se reconnut Vassal des Comtes de Flandre pour la Zélande occidentale, promit à Gui, frère de Robert, une pension annuelle, équivalente au revenu de la Zélande, renonça à tous droits sur le Païs de Waas & des quatre Offices, & accorda à tous ceux qui restoient en Flandre d'entre les *Bannis* ou leurs descendans, la liberté de rentrer dans la possession de leurs biens (t). 1310.

Vers ce tems-là arriva un de ces évènemens inconcevables dont l'humanité & la Religion sont également revoltées; je parle de la destruction des *Templiers*. C'étoit un Ordre de Chevalerie, fondé par Hugues de Paganis, Géofroy de St. Aumer, & sept autres, l'an 1118. En se dédiant au service de Dieu à la façon des Chanoines réguliers, ces Chevaliers s'étoient engagés spécialement à garder le St. Sépulchre à Jérusalem, & à défendre les Pélerins qui s'y ren-

(s) *Ib. Tom. II. P. I. p. 61. P. II. p. 6, 11, 147, 150.*

(t) Meyer, *an.* 1310.

GUILLAUME III. rendoient, contre les insultes des Infidèles. Une maison qu'on leur accorda sur les lieux près du Temple, leur fit donner le nom de Templiers. Dans la suite, lorsque les lieux saints furent tombés entre les mains des Infidèles, les Templiers se répandirent par toute l'Europe, où, en moins de deux siècles ils surent acquérir tant de terres, de richesses, & de pouvoir, qu'ils commencèrent à faire ombrage aux Souverains. On les chargea des plus horribles & des plus ridicules accusations, & le 13. Octobre 1307, Philippe le Bel les fit arrêter dans toute l'étenduë de son Royaume. Ensuite leur procès leur fut fait, & convaincus, dit-on, des crimes les plus énormes, entre autres d'avoir renié Jésus-Christ, adoré une tête dorée, & commis les plus grandes abominations, on les fit périr dans les flammes, ou au milieu des supplices les plus cruels. En Portugal, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, partout on sévit contre eux, quoiqu'avec moins de rigueur qu'en France. Généralement leurs biens furent confisqués, & Clement V. supprima leur Ordre dans le Concile de Vienne en
1312. Dauphiné, le 22. Mai 1312. par une Bulle qu'il y publia en présence de Philippe le Bel, de son frère Charles de Valois, & de ses trois fils. *

Gui, Evêque d'Utrecht, assista à ce même Concile, & ce fut là qu'on prétend qu'il refusa la pourpre (*u*). Il s'étoit trouvé deux ans

(*u*) Beka, *p.* 107.

* On a tiré une partie de ce récit du Traité de M. *Dupuy* sur condamnation des Templiers. Paris 1685. 12.

ans auparavant dans un Synode Provincial à Cologne *, où, entre autres réglemens qui se firent, on arrêta que desormais on commenceroit l'année selon la coutume de l'Eglise de Rome, à Noël & non à Paques, ainsi qu'on le pratiquoit auparavant. Dès lors donc, c'est-à-dire, dès l'an 1310. cet usage s'établit dans ce païs pour les affaires ecclésiastiques ; mais on y conserva encore l'ancien usage pour les affaires civiles, & l'on donna au vieux stile, le nom de stile de la Cour (*w*). GUILLAUME III.

Pour revenir aux Templiers, on ne sait pas trop comment ils furent traités dans ce païs-ci : Ce que quelques auteurs ont avancé, que sur une prétenduë lettre de GUILLAUME III. le Magistrat de Zirickzée les fit tailler en pièces (*x*), est fort suspect, vu le ton despotique qu'on fait prendre au Comte dans cette pièce. Tout ce qu'on sait de certain, c'est que les biens des Templiers furent confisqués au profit de l'Ordre des Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem, le même que celui des Chevaliers de Malthe, encore connu aujourd'hui dans les Provinces-Unies sous le nom de St. Jean.

En 1313. l'Evêque d'Utrecht, après avoir pacifié quelque différens avec les Frisons (*y*), & ensuite avec quelques Seigneurs de son Diocèse, mourut subitement le 29. de Mars (*z*). C'é- 1313.

(*w*) Labbe, *Concil. Tom. XI. p.* 1517. *apud* Fleury, *Tom. XIX. p.* 160, 162.

(*x*) Boxhorn, *Nederl. hist. p.* 185.

(*y*) Beka, *p.* 107, 108. Ubb. Emm. *Rer. Frisic. Lib. XIII. c.* 189.

(*z*) Beka, *ib.*

* Le 9. Mars 1310. & jours suivans. Il ne s'y trouva que trois Evêques, avec l'Archevêque de Cologne. Voy. l'*Art de vérifier les dattes.*

GUILLAUME III. C'étoit en apparence une des plus grandes pertes que pût faire GUILLAUME III. mais il sut si bien manœuvrer auprès du Chapitre, qu'il réussit à mettre en la place de son Oncle, *Fréderic de Zierik*, son proche parent, lequel vécut constamment dans sa dépendance (*a*).

Le prémier fruit de cette élection, fut la réunion des Seigneuries de Woerden & d'Amstel aux domaines de la Hollande, qui déjà s'étoient accrus de la Seigneurie d'Amsterdam, donnée à la maison de Persyn par Florent V. & ensuite acquise sans doute de cette maison, encore au profit de la Hollande, puisque Gui de Hainaut donnoit des Loix & des Priviléges à Amsterdam en 1300 (*b*).

1314. La guerre contre les Flamans recommença lorsqu'on s'y attendoit le moins. LOUÏS X. dit *Hutin*, ou le Mutin, en succédant à son Père Philippe le Bel, vers la fin de 1314. trouva beaucoup de confusion dans les affaires; & cette confusion même enhardit Robert, Comte de Flandre, à ne pas tenir ses engagemens avec la France. Il fallut donc reprendre les armes.

1315. Louïs somma GUILLAUME de faire une diversion dans le païs ennemi. Il ne se fit pas presser de rompre une paix onéreuse: il équipa une bonne flotte, & alla par l'Escaut tomber sur le païs de Waas, d'où après quelques excursions il revint sans beaucoup de gloire, aïant été peu secondé par les François dont les pluies continuelles avoient arrêté les efforts (*c*).

Ces

(*a*) Beka, *P. III.* & Matth. *Anal. Tom. III. p.* 211.

(*b*) *Ongenoemde Klerk, p.* 187.

(*c*) Beka, *p.* 108. Meyer, *an.* 1315.

Ces pluïes firent périr les grains dans la terre. Une cruelle famine en fut le fruit, & à la famine se joignit la peste : heureusement l'année suivante fut très-abondante. D'ailleurs il est fort apparent qu'on reçut des bleds du Nord; ainsi l'on se vit bientôt délivré de ces fléaux terribles (*d*).

GUILLAUME III.

Il paroit aussi que la guerre de Flandre cessa d'être poussée. *Philippe* V. dit *le Long*, aïant succedé en 1316. à Louïs X. son frère, qui n'avoit laissé qu'une fille, chercha la paix. Après bien des négociations, une trève se conclut; les Flamans la rompirent; on recommença à négocier, & la paix ne fut sérieusement signée qu'en 1320. Ce ne fut même que trois ans après, que, par la médiation de *Charles* IV. dit le Bel, qui avoit succedé à son frère Philippe en 1322. tous les différens entre les Flamans & les Hollandois furent pleinement terminés. Le Traité se fit à Paris entre Louïs, petit fils & successeur de Robert Comte de Flandre d'une part, & GUILLAUME III. de l'autre. On y convint de divers articles, dont le principal fut, que le Comte de Flandre renonçoit à toutes ses prétentions sur la Zélande, & au Traité de 1310. pendant que de son côté GUILLAUME cédoit tous ses droits sur les païs d'Alost & de Waas, sur les quatre Offices, & sur le Gerardmont (*e*). Ainsi finirent ces longs & funestes différens des Comtes de Hollan-

1316.

1317.

1320.

1322.

1323.

(*d*) Balen, *Dordr. p.* 493. W. Procurator, *an.* 1314. 1315.

(*e*) Meyer. *an.* 1322. P. d'Oudegeest, *Chron. de Flandre, fol.* 246.

* Voy. dans le P. *Daniel* l'hist. de Philippe V.

GUIL-LAUME III. lande & de Flandre pour la poſſeſſion des Iles de la Zélande. Le Traité dont nous venons de parler, termina ces différens pour toujours; & depuis on vit une paix durable entre les deux Nations contribuër à leur mutuelle proſpérité (*f*).

Il eſt vrai d'un autre côté que par ſes liaiſons avec la France, GUILLAUME s'engagea à des dépenſes conſidérables, dont toute la charge retomba ſur ce païs (*g*). Il parut au Couronnement de Charles IV. avec toute la magnificence poſſible. D'ailleurs il étoit dans le goût des Tournois, ſorte de ſpectacle qui coûtoit beaucoup (*h*). Mais ce qui péſa le plus à la nation, ce
1324. furent les mariages de ſes filles. Dans une même année, ſavoir en 1324. il donna *Jeanne* à Guillaume, Comte de Juliers, & *Marguérite* à *Louïs* de Bavière, Empereur depuis l'an 1314. ſous le nom de LOUÏS V. Pour cet effet il fit des pétitions extraordinaires en Hollande & en Zélande; & il paroit qu'elles furent très-fortes, car au-lieu qu'on ſait qu'en de ſemblables occaſions Leide n'avoit payé que dix livres (*i*), Haerlem cinq (*k*), Delft vingt (*l*) on trouve que dans celles dont il s'agit, Dordrecht ne paya pas moins de cinq cent (*m*) pour le mariage de Marguérite. Ceux du Kennemerland aïant oſé refuſer à GUILLAUME le don gratuit qu'il leur demandoit, à moins qu'il

(*f*) W. Procurator, *an.* 1323. 1330.
(*g*) Id. *Ib. an.* 1322.
(*h*) Id. *an.* 1323.
(*i*) J. van Hout, *Dienſtb. van Leyden, fol.* 9.
(*k*) Schrevel. *Haerlem.* p. 231.
(*l*) Boxhorn. *Theat. Holland.* p. 161.
(*m*) Balen, *Dordr.* p. 734.

qu'il ne leur accordât de nouveaux priviléges, Guil-
non feulement il leur en témoigna fon indigna- laume
tion, mais loin de leur accorder les nouveaux III.
priviléges qu'ils follicitoient, il les dépouilla de leurs anciennes prérogatives, dans lesquelles ils ne rentrèrent qu'en 1346. tant fon pouvoir étoit grand & fa domination abfoluë (*n*)!
Au contraire il donna à la ville de Dordrecht 1325.
tant de droits, qu'elle devint l'étape de toutes les marchandifes étrangères, & qu'on ne pouvoit les recevoir que par fon canal; ce qui faillit à occafionner une guerre civile en 1325.

Mais une affaire qui auroit pu aifément avoir 1326.
des fuites plus funeftes, c'eft le mariage auquel Guillaume confentit entre *Philippe* fa fille & Edouard Prince de Galles. Ifabelle, époufe d'Edouard II. étoit fœur de Charles le Bel. Les deux beaux-frères étoient brouillés: fous prétexte de les reconcilier elle paffa la mer; mais fon vrai deffein étoit de chercher de l'appui contre les Spencers favoris d'Edouard II. & qui gouvernoient fous fon nom. Pour ne pas venir en perfonne faire hommage de la Guienne à Charles, Edouard II. céda cette Province à fon fils, qui avoit accompagné Ifabelle: l'hommage fe fit par ce jeune Prince; la paix fut concluë, & l'ouvrage de la reconciliation étant confommé, Edouard rappella la mère & le fils. Ifabelle au-lieu de partir cherchoit tous les jours de nouveaux prétextes; l'Amour, dit-on, la retenoit encore plus que la Politique. Enfin pourtant les cris d'Edouard II. les let-

(*n*) W. Procurator, *an.* 1324. *Hand. van Kennemerl. fol.* 9.

GUILLAUME III.

lettres du Pape, les ordres de Charles, & la bienséance l'obligèrent à faire semblant de se rendre. Isabelle sécrettement mais de concert avec son frère, quitte Paris, vient à Valenciennes avec le jeune Edouard, passe de là en Hollande & y est reçuë de GUILLAUME à bras ouvert; il fiance sa fille au jeune Prince, il donne à la Reine des vaisseaux & des troupes, dont son frère Jean de Hainaut, ou de Beaumont, prend le commandement. A leur arrivée en Angleterre le Royaume se revolte en faveur de la Reine, les Spencers sont pendus, Edouard II. est déposé par le Parlement; il donne sa démission; le fils est couronné sous le nom d'*Edouard* III. & l'infortuné Père détenu dans une prison, y périt d'un fer chaud que deux scélerats lui font entrer dans le fondement, pour satisfaire aux ordres sécrets de la Reine, aussi puissante que cruëlle *. Jean de Beaumont revint comblé de présens. Le mariage du nouveau Roi avec Philippe de Hainaut se consomma en 1328. & GUILLAUME en personne passa la mer pour la présenter au Monarque à qui il l'avoit fiancée (o).

Aux risques que ce Comte courut dans cette affaire, qui pouvoit s'y aisément prendre un autre tour, nous devons nécessairement ajouter ceux auxquels il s'exposa par le mariage de sa fille Marguérite avec Louïs de Bavière.

Henri VII. successeur d'Albert I. sur le trône de

(o) *Act. Pub. Angl. Tom. II. P. II. p.* 198. 203.

* On a tiré tout ce qu'on vient de lire, du P. *Daniel* & de Mr de *Rapin*, sur-tout du dernier. Voyez aussi *W. Procurator*, *an.* 1325. 1327. & *Froissart*, *Vol. I. c.* 9. 10.

de l'Empire, étant mort en 1313. cinq des Elec-teurs avoient élu en sa place Louïs de Bavière, petit fils naturel de Rodolphe I. & les deux autres, Fréderic d'Autriche, fils d'Albert. Chacun des deux compétiteurs eut ses partisans. *Louïs* V. gagna GUILLAUME par une renonciation solemnelle à tous les droits que les Empereurs pouvoient avoir sur la Hollande, la Zélande & la Westfrise, dont néanmoins il seroit toujours fait hommage à l'Empire comme d'un fief de sa mouvance. La Lettre qui contient cette renonciation, fut écrite d'Aix-la-Chapelle le 21. Novembre 1314. GUILLAUME donc se déclara pour Louïs, dont le parti victorieux écrasa celui de Fréderic; & Louïs afin de s'attacher le Comte encore plus étroitement, épousa en troisième nôces Marguérite de Hainaut, sa fille. Jean XXII. ce Pape fameux par tant d'endroits, étoit la seule Puissance qui refusoit de reconnoitre le nouvel Empereur. Il l'excommunia, il souleva contre lui toute l'Italie, & d'Avignon où il s'étoit retiré, il lui suscita une multitude d'ennemis. Louïs résolut de porter ses armes jusques dans Rome, mais l'argent lui manquoit. Il écrivit lettres sur lettres à GUILLAUME pour l'exhorter, & comme son beau-Père & comme un des membres les plus distingués du St. Empire, à le sécourir. Les affaires n'étoient pas encore terminées en Angleterre: dès qu'elles le furent GUILLAUME résolut de mener lui-même des troupes à l'Empereur; & il l'auroit fait, si quelques démélés entre les Seigneurs de Valkenburg & le Duc de Brabant ne l'eussent retenu; à quoi peut-être contribuèrent encore davantage les prières de la Noblesse du païs.

GUILLAUME III.

1327.

Ce-

GUIL-LAUME III. Cependant Louïs arrivé à Rome avec son épouse, s'y fit couronner le 7. Janvier 1728. & comme Jean XXII. ne gardoit plus de me-
1328 sures avec lui, il fit élire en sa place Pierre Rainalucci, Dominicain de la ville de Corbière, auquel on donna le nom de Nicolas V. qui renonça dans la suite au Pontificat. L'an-
1329. née d'après Louïs étant revenu en Allemagne, GUILLAUME se donna des peines infinies pour le reconcilier avec Jean XXII. par le moyen de son beau-frère *Philippe* VI. dit de Valois, qui étoit monté depuis peu sur le trône de France, après la mort de Charles le Bel,
1330. décedé en Février 1328. Il fit plus. Il se mit en tête d'aller traiter lui-même avec ce Pontife, & partit pour Avignon avec une escorte de huit cens Cavaliers, dans la vuë de s'aboucher avec lui; mais à trois journées de cette ville, Jean XXII. lui fit dire de s'épargner la peine de pousser plus avant, parce qu'il ne lui accorderoit pas seulement une audience. GUILLAUME piqué rebroussa chemin: le Pape qui avoit eu le tems de réfléchir, envoya après lui deux Seigneurs qui l'atteignirent à Francfort. Il les traita comme le Pape l'avoit traité, partant pour la Hollande sans daigner les voir. Il ne renonça pas néanmoins à offrir ses offi-
1332. ces pour procurer la paix. En 1332. il vint encore dans ce dessein à Francfort conférer avec Louïs, mais ce fut avec aussi peu de succès qu'il en avoit eu précedemment. Ses voyages & ses projets coutèrent de grosses sommes à l'Etat, & n'empêchèrent pas que Louïs ne poursuivît Jean XXII. jusqu'à sa mort, & n'étendît son indignation jus-

jusques sur Benoit XI. son successeur (*p*). GUILLAUME III.

Il ne faut pas croire cependant que GUILLAUME donnât tellement ses soins aux affaires étrangères qu'il en négligeât ses intérêts dans le païs. Il avoit l'œil à tout. Fréderic II. Evêque d'Utrecht, étant mort en 1322. & la même année son successeur, *Jaques* de Oudshoorn, étant aussi décedé, il fut mettre à sa place, par l'autorité de Jean XXII. Jean de Diest, ou *Jean* III. qui toute sa vie lui fut absolument dévoué (*q*). Deux ans après les digues du Lek s'étant rompuës, & les eaux aïant inondé une partie de la Hollande, il en hâta la réparation avec tant de force, que ceux du Chapitre de St. Jean d'Utrecht aïant osé se refuser à ses ordres, il vint dans le territoire de Mydrecht enlever les bestiaux & les biens, appartenoit à ce Chapitre, & réduisit même le village en cendres (*r*). En 1329. l'Evêque fut obligé de lui donner le Château de Vreeland en gage de l'argent qu'il lui devoit. Il paroit de même qu'il s'empara de la Seigneurie de Hagestein, après avoir joint ses troupes à celles du Prélat en 1331. pour en détruire le Château, dont le Châtelain remuant incommodoit le païs (*s*): en un mot GUILLAUME ordonnoit à-peu-près en Maître dans tout l'Evéché.

Et comme Jean, foible & endetté par-dessus les yeux, étoit absolument hors d'état de le croiser, il résolut de profiter de la circonstance pour

(*p*) W. Procurator, *an.* 1324-1332.

(*q*) Beka, *p.* 112-115. W. Procurator, *an.* 1332.

(*r*) W. Procurator, *an.* 1325.

(*s*) Beka, *p.* 114, 115. Matt. *de Jure gladii c.* 12, *p.* 176.

GUIL-LAUME III. pour se soumettre cette partie de la Frise qui est à l'Orient du Zuiderzée, & où il semble que les Comtes de Hollande n'avoient plus rien à dire, si ce n'est dans Staveren dont ils étoient Seigneurs depuis Florent V. en 1290. * Plus d'un évènement attira les regards de GUILLAUME sur les Frisons. Dans une assemblée qu'ils avoient tenue en 1323. ils avoient unanimement résolu de défendre leur liberté les armes à la main contre quiconque entreprendroit d'y donner atteinte, & de les mettre sous le joug (*t*). Cela même peut-être avoit porté GUILLAUME à établir en 1325. deux habitans de Staveren, comme Baillif & Juge de sa part dans cette ville & dans son territoire; mais les Frisons les aïant chassés, GUILLAUME prit la chose si haut, qu'aussitôt une flotte vint le long du Zuiderzée, montrer son pouvoir aux coupables. Il fallut que l'Abbé de St. Odulfs, alors de la prémière autorité dans Staveren, & avec lui quelques Députés de la ville, vinssent à Haerlem faire leurs soumissions au Comte, reconnoitre ses droits, & même lui rendre hommage (*u*). Ceci arriva au mois de Mai 1328. On a encore une description autentique de la manière dont les Comtes de Hollande étoient reçus en Frise, quand ils alloient recevoir cet hommage. Rien de plus solemnel que cette cérémonie (*x*). Quatre des prémiers Gentilshommes élevoient leur nouveau Seigneur sur un

(*t*) Egg. Beningha, *Hist. van Oostfr. Lib. I. c.* 139.
(*u*) W. Procurator, *an.* 1325. 1328.
(*x*) Beka, *p.* 114. Matth. *Anal. Tom. III. p.* 219.

* Voyez ce qui en a été dit sur les années 1165 & 1290.

un bouclier qu'ils ſoutenoient de leurs épaules, GUIL-
pendant que les autres lui prêtoient ſerment de LAUME
fidélité. Mais il falloit qu'il fût muni de Let- III.
tres patentes de l'Empereur. On trouve entre les Chartres qui ſe conſervent dans la Chambre des fiefs à la Haie, celles que Louïs V. donna à GUILLAUME, & par leſquelles il enjoignoit aux Grietmans, Conſeillers & Communes d'Ooſtergo & Weſtergo, de le reconnoitre pour leur Seigneur légitime. Elles ſont datées de Spire le 14. Juin 1330. Depuis cette affaire les Friſons demeurèrent ſoumis, & n'eurent à ſouffrir que de la mer débordée, qui en Novembre 1334. après une violente tempête, ſubmer-
gea pluſieurs de leur villages, & fit périr quan- 1334.
tité de perſonnes (*y*). Cette tempête cauſa auſſi de grands dommages en Zélande & en Hollande. La dernière, ainſi que l'Evéché d'Utrecht, avoit déjà beaucoup ſouffert depuis quelques années du débordement des rivières (*z*).

Au reſte dès ce tems-ci la ſanté de GUILLAUME, ſouvent allité par la goutte & par d'autres infirmités, ne lui laiſſa plus la même activité qu'auparavant. Il eſt fort probable qu'il avoit depuis peu cédé le Comté de Zélande à ſon fils, qui en prend le titre dès l'an 1333. (*a*), & en 1334. dans un Traité fait avec le Duc de Brabant (*b*), pendant que GUILLAUME ne s'y qualifie ſoi-même que de Comte de Hainaut & de Hollande, au-lieu qu'en 1331. il prenoit encore le titre de Comte de Zélande (*c*).

Il

(*y*) Matth. *Anal. Tom. V. p.* 547.

(*z*) W. Procurator, *an.* 1322. 1325.

(*a*) Boxhorn *op Reigersb. Tom. II. p.* 620.

(*b*) Butkens *Preuves*, *p.* 166.

(*c*) Matth. *de Jure gladii*, *c.* 12. *p.* 176.

GUIL- Il étoit dans cet état de foiblesse lorsqu'en
LAUME 1336. Edouard III. son gendre, lui envoya u-
III. ne ambassade, pour l'engager dans la guerre
1336. qu'il avoit résolu de faire à la France. Les liaisons de GUILLAUME avec Philippe de Valois, son beau-frère, s'étoient un peu refroidies depuis que ce dernier avoit détourné le Duc de Brabant de marier son fils à Elisabeth de Hainaut, quatrième fille de GUILLAUME, & lui avoit fait épouser Marie de France, sa propre fille. Ainsi GUILLAUME n'eut pas de répu-
1337. gnance à entrer dans les vuës d'Edouard. Mais comme Prince de l'Empire il voulut un prétexte pour joindre ses armes à celles des Anglois contre la France. Ce prétexte fut de défendre les frontières de l'Empire; & c'est sur ce pié qu'il conclut, tant pour lui que pour son fils, un Traité formel avec Edouard, le 24. de Mai 1337. (*d*), Traité dont il ne vit pas l'effet, car sa foiblesse ne fit qu'augmenter, & il mourut à Valencienne, quinze jours ou trois semaines après l'avoir signé, c'est-à-dire, le 6. ou le 7. de Juin (*e*), laissant avec son fils Guillaume, quatre filles, Marguérite, Philippe, Jeanne & Elisabeth.

Jusques à GUILLAUME III. la Hollande n'avoit été gouvernée par aucun Comte d'un rang si éminent parmi les Souverains. Marié à une fille de Charles de Valois, nièce de Philippe IV. Roi de France, il étoit beau-frère de Philippe VI. actuellement regnant. L'Empereur Louïs V. & Edouard III. Roi d'Angleter-

(*d*) *Act. Publ. Angl. Tom. II. P. III. pag.* 168.

(*e*) Matth. *Anal. T. I. p.* 63. Beka, *p.* 115. Troisfart, *Tom. I. c.* 30.

terre étoient ſes gendres. Les plus grands Princes recherchoient ſon amitié. Après avoir arraché le païs aux Flamans, il en aſſura la tranquillité contre leurs efforts & ceux des Brabançons. Tout preſque plia devant lui dans l'Evéché d'Utrecht comme dans ſes Etats, & aucun de ſes dévanciers n'avoit porté auſſi loin que lui l'autorité ſur les Friſons. Juſte, vaillant, affable, on ne lui a reproché que de s'être trop mêlé des affaires des autres Potentats, d'avoir quelques fois négligé la Hollande pour le Hainaut, & peut-être encore d'avoir manqué d'égards pour le Clergé. Un auteur contemporain ne le cache pas (*f*). Ce qui embarraſſe, c'eſt de ſavoir à quel titre GUILLAUME III. porta le ſurnom de *Bon* ou de *Pieux*. Il n'y a point d'apparence que cette glorieuſe qualification lui eut été donnée par les Moines, lui qui les avoit tenu dans une ſi grande dépendance, juſqu'à défendre qu'on leur vendît ni terres, ni ſeigneuries, ni dixmes, pour ne pas diminuër ſes revenus (*g*). Qui ſait néanmoins ſi le déſir que ce grand Prince avoit témoigné de favoriſer une Croiſade qu'on propoſoit en 1324. (*h*), & de ſe porter en perſonne ſur les Lieux ſaints, ne lui auroit pas mérité de la part du Clergé le nom de *Pieux*? Il ne faut quelques fois qu'un évènement particulier, pour procurer aux Princes des éloges ou des titres qui n'aſſortiſſent point le reſte de leurs actions.

GUILLAUME III.

GUIL-

(*f*) W. Procurat. *paſſim*, & *apud* Scriver. *Beſchryv. van alle Graaven*, &c. Tom. II.

(*g*) Brandt *Hiſt. der Reform. Tom I. p.* 25.

(*h*) W. Procurator, *an.* 1332. Marin. Sanuto, *Epiſt. XVI. XVII. XIX. XXI.*

M

GUILLAUME IV. GUILLAUME IV. ſuccéda à ſon Père, agé d'environ dix-neuf ans, & déjà marié avec Jeanne, fille de Jean III. Duc de Brabant, qui lui avoit été promiſe dès qu'elle nâquit, mais dont il n'eut jamais d'enfans (*i*).

Son prémier ſoin fut de ratifier l'alliance que Guillaume III. venoit de conclurre avec l'Angleterre (*k*). Edouard III. ſut y faire entrer le Duc de Brabant, & preſque toutes les autres puiſſances des Païs-Bas; mais Guillaume étoit l'ame de cette ligue, & ſa mort en arrêta l'activité.

1338. Les Confédérés qui eurent une entrevuë à Anvers, avec Edouard vers le mois de Juin 1338. ne purent ſe réſoudre à déclarer la guerre à la France, comme lui, tant que l'Empire dont ils relevoient, ne le leur ordonneroit pas. On ſe raſſembla à Halle au mois d'Août, & l'on s'y affermit dans ces ſentimens. Mais enfin le Comte de Juliers travailla ſi efficacement à la Cour impériale, ſous la protection de l'Impératrice, ſœur de la Reine d'Angleterre, que Louïs créa Edouard Vicaire de l'Empire, avec pouvoir d'en armer les Vaſſaux & de faire battre de la monnoie au nom de l'Empereur (*l*).

1339. Quelques Hiſtoriens ont prétendu qu'en vertu de ce Vicariat, Edouard érigea le Comté de Gueldre en Duché (*m*) l'an 1339. Mais il con-

(*i*) W. Procurator, *an.* 1330. 1331. 1333.

(*k*) On s'eſt trompé dans le *Corps diplomatique*, *Tom.* I. *P.* II. *n.* CCXXXIII. *p.* 61. en attribuant ce renouvellement d'Alliance à Guillaume III. Voyez les *Act. Pub. Angl. T.* II. *P.* III. *p.* 179.

(*l*) Froiſſart, *Vol.* I. *c.* 33. 35.

(*m*) Rapin, *Tom.* III. *p.* 174.

conſte par la Lettre patente de cette érection, que ce fut l'Empereur lui-même qui la fit (*n*), & qui par ce même acte, accorda à *Reinoud* II. nouveau Duc de Gueldre, de pouvoir faire frapper de la monnoie de même valeur que celle des Comtes de Hainaut & de Hollande, qu'il appelle *ſes fidèles Comtes de l'Empire.* GUILLAUME IV.

Depuis le IXe. ſiècle, les Comtes de Hollande jouïſſoient en effet du droit de battre monnoie, ſans qu'on ait pu découvrir juſqu'à préſent, s'ils ſe l'étoient donné eux-mêmes, ou s'ils l'avoient reçu des Empereurs, ainſi qu'en 937. la ville d'Utrecht le reçut d'Othon I. (*o*). On a encore des ſous de Thiéri VII. & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs (*p*). Florent IV. fit battre de la monnoie à Dordrecht & Florent V. à Médenblick, qui jouïſſoit déjà antérieurement de ce privilége (*q*). Dans la ſuite les Comtes en firent frapper en d'autres endroits de la Zud-Hollande, nommément à Gertruidenberg, comme on le voit par un acte MS. du 18. Décembre 1394. & ce fut le Comte Jean de Bavière qui fixa la Monnoie de l'Etat à Dordrecht, pendant que celle qu'on frappoit en Weſtfriſe, continua d'être frappée à Médenblik juſqu'au XVIe. ſiècle, qu'on ſtatua qu'elle le feroit alternativement à Médenblik, à Hoorn & à Enkhuiſen (*r*). Quoiqu'il en ſoit, il conſte par le fait qui nous a engagé dans cette digreſſion, qu'à l'entrée de la régence de

(*n*) *Geldr. Placaatb. Tom. I. Prelim. p.* 1. Froiſſart. *Tom. I. c.* 33.

(*o*) Heda, *p.* 81. 85.

(*p*) Balen *Dordr. p.* 679.

(*q*) Lunig *Reichs-Archiv. P. Spec. Cont.* 2. *Abtheil*, 5. §. 75. *p.* 291.

(*r*) Brandt, *Enkh. pag.* 203.

GUIL-LAUME IV. de GUILLAUME IV. les monnoies du païs étoient ſur un pied floriſſant.

Pour revenir aux grandes affaires, Edouard en qualité de Vicaire du St. Empire Romain, ordonna aux Princes ſes alliés, d'ouvrir la campagne par le ſiége de Cambrai (*s*). L'Empereur écrivit aux villes de Hollande, qu'elles euſſent à fournir leur contingent de troupes: ſa lettre à la ville de Harlem exiſte encore; ſi quelqu'un doutoit que la Hollande fut alors réputée un fief de l'Empire, il n'a pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux ſur ce document (*t*).

Dans la crainte que le ſiége de Cambrai ne trainât en longueur, Edouard le fit lever, & commanda à l'armée de marcher en Picardie. GUILLAUME refuſa d'entrer en France: ce n'étoient pas ſes conditions (*u*): Edouard lui permit de ſe retirer, mais en même tems fit défiler les troupes Angloiſes par le Hainaut, autre manquement contraire au traité (*w*). GUILLAUME en fut ſi outré qu'il alla avec cinq cens lances, ſe jetter dans le camp du Roi de France, où il fut reçu à bras ouvert (*x*). La campagne finit: Edouard regagna l'Angleterre ſans avoir rien fait.

1340. L'année ſuivante un incident rendit GUILLAUME à ſes Alliés. Ceux de Haſpre en Hainaut avoient fait une courſe dans le Cambreſis: les François non contens de les chaſſer, pous-

(*s*) Froiſſart, *T. I. c.* 33.

(*t*) Beka, *p.* 115. J. à Leydis, *lib. XXVIII. c.* 3. Boxhorn, *Theat. Holl. pag.* 133.

(*u*) Froiſſart, *T. I. c.* 39.

(*w*) *Act. Pub. Angl. T. II. P. IV. p.* 50.

(*x*) Froiſſart, *ib. c.* 41.

poufsèrent jufqu'à Hafpre & le réduifirent en cendres. GUILLAUME quitte le camp de Philippe, chaffe les François, convoque à Mons une affemblée de fes Confeils du Hainaut, de Hollande & de Zélande. La guerre y eft déclarée à la France. GUILLAUME entre dans ce Royaume les armes à la main. Bientôt le Hainaut eft faccagé par les François. GUILLAUME laiffe le foin de la Hollande à fon oncle Jean de Beaumont, part pour l'Allemagne & pour l'Angleterre; enfuite il fe trouve avec les Anglois au camp de Vilvoorden, après qu'Edouard a battu la Flotte françoife devant l'Eclufe en Flandre. Pendant que l'on va faire le fiége de Tournai, il s'empare de Mortaigne, de St. Amand, & de quelques autres places; mais une trève fe conclut par l'entremife de Jeanne de Valois, fa mère, qui après cette bonne œuvre, quitte le monde, & prend à Valenciennes l'habit de religieufe dans l'Abbaïe de Fontaneile (y). La trève arrêtée d'abord pour neuf mois dura un an. 1341.

GUILLAUME IV.

Au milieu de tant de mouvemens & d'une guerre qui intéreffoit tant de Souverains, Amfterdam, ou comme on l'appelloit alors, Amftelredam, faifoit des progrès confidérables dans le commerce. Quoique petite encore dans fon enceinte, elle envoyoit des Vaiffeaux dans la Mer baltique, d'où ils rapportoient diverfes chofes néceffaires au païs. Par le Zuiderzée elle fourniffoit l'Overyffel de grains, de bois, de fer, de bierre; & par l'Efcaut elle en pourvoyoit le Brabant

(y) Froiffart, ib. c. 46-64. Contin. Nangii, an. 1340, 1341.

GUILLAUME IV. bant & la Flandre (z); c'étoient néanmoins les Vénitiens qui primoient dans ce tems-là pour le Négoce maritime, mais s'il faut en croire un Ecrivain fameux d'alors, au jugement de ces mêmes Vénitiens, les habitans de ce païs étoient réputés pour d'habiles gens de mer (a). Quoiqu'il en soit, la figure qu'Amsterdam commençoit à faire, ne pouvoit que lui acquérir beaucoup de considération. GUILLAUME
1342. lui accorda le 9. Octobre 1342. avec divers priviléges, les prérogatives communes aux autres villes, d'avoir son Baillif & ses Echevins pour y administrer la Justice (b).

Peut-être que ce furent les relations que le commerce avoit établies entre la Hollande & le Nord, qui conduisirent GUILLAUME à prendre part à la guerre que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique faisoient aux Païens de la Lithuanie: cet Ordre avoit été fondé dans les mêmes vuës que celui des Templiers. Au commencement du XIIIe. siècle quantité de Chevaliers étoient établis en Prusse (c), d'où ils étoient toujours aux prises avec les Païens du voisinage, particulièrement avec les Lithuaniens & les Russes. Divers Princes d'Allemagne leur envoyoient du secours. GUILLAUME s'étoit déjà du vivant de son père, trouvé à deux expéditions contre ces peuples barbares; & comme apparemment ils troubloient le commerce de la Mer baltique, il se prêta pour une troisième fois

(z) *Handvest. van Amst. van 1387. passim.*

(a) Marin. Sanuto, *secreta fidelium crucis, Lib. II. Part. IV. c. 18.*

(b) *Handvest. van Amst. fol. 2.*

(c) Fleury, *Hist. Eccl. T. XV. p. 529. T. XVII. p. 4, 5, 492. Edit. de Brux.*

fois à une expédition contre eux, accompagné de quatre cens hommes de Cavallerie (*d*); mais à leur arrivée ils trouvèrent l'ennemi défait, de-sorte que GUILLAUME étoit déjà de retour avant le commencement de l'année 1345. (*e*).

GUILLAUME IV.

On prétend qu'en revenant il passa à Cologne, où les Etats de l'Empire assemblés lui offrirent la Couronne impériale, du vivant même de Louïs V. ce qu'il refusa (*f*). D'autres disent que Louïs lui aïant offert d'ériger la Hollande en Duché, il l'en remercia (*g*).

Arrivé en Hollande GUILLAUME n'y fut pas longtems en repos. Les affaires étoient à Utrecht sur un pied qui lui donna du chagrin. L'Evêque Jean III. étant mort le 1. de Juin 1340. le Chapitre s'étoit partagé. Les uns par égard pour GUILLAUME, avoient élu Jean d'Arkel; les autres à la recommandation du Duc de Gueldre, avoient choisi Jean de Bronkhorst. On en avoit écrit à *Benoit* XI. successeur de Jean XXII. & ce Pape sous ombre d'accorder les deux partis, avoit donné l'Evéché à *Nicolas* Capuci, qui au bout d'un an aima mieux abdiquer que de venir résider à Utrecht. Il avoit donc fallu faire une nouvelle nomination, & Jean d'Arkel qui se trouvoit alors à Avignon, à la suite de *Clément* VI. successeur de Benoit XI. avoit obtenu du nouveau Pontife cette nomination tant recherchée. Désigné dans le

(*d*) J. à Leydis, *Lib. XXVIII. c.* 11.

(*e*) Quarante deux ans après, Ladislaus Jagellon, Roi de Pologne, amena les Lithuaniens au Christianisme. Voyez *Fleury*, Tom. XX. pag. 353.

(*f*) J. à Leydis, *Lib. XXVII. c.* 11. Matth. *Anal. Tom. III. p.* 602.

(*g*) Veldenaar, *Chron. p.* 78.

GUIL- le mois de Mai 1342. *Jean* IV. étoit venu
LAUME prendre possession au bout d'un an en 1343. (*b*),
IV. & d'abord par ses soins, il avoit en deux ans
1343. de tems dégagé une partie de ses domaines, particulièrement ceux de l'Overyssel, sur lesquels le Duc de Gueldre avoit prêté de l'argent. Cependant comme cela ne suffisoit pas pour relever ses affaires, il prit la singulière résolution de se retirer en France, & partit pour Grenoble
1345. vers l'an 1345. dans l'intention d'y vivre en homme privé, & d'employer ensuite ses épargnes à acquiter les dettes de son Siége (*l*). Mais avant de partir il offensa GUILLAUME. Sans le consulter il donna la régence de son Diocèse à son frère Robert d'Arkel (*k*), ce qui étoit d'autant plus imprudent & ingrat, que non content de travailler à son élévation, GUILLAUME, que l'Empereur Louïs avoit nommé *Momber*, ou Régent de l'Evéché durant la vacance (*i*), avoit choisi pour son substitut dans cette dignité le propre père de l'Evêque.

Dans sa colère, GUILLAUME emprunta des villes de Hollande & de Zélande, une bonne somme d'argent, avec promesse de ne l'employer que contre Utrecht, & de ne faire aucune nouvelle petition qu'il n'eût acquitté cette dette. Les Nobles cautionnèrent pour lui auprès des villes; encore se firent-elles acheter en demandant de nouveaux priviléges qu'elles obtinrent (*m*).

Avec

(*b*) Beka, *p.* 115, 117. Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 340, 349.

(*i*) Matth. *Anal. Tom. II. pag.* 670.

(*k*) Beka, *p.* 117.

(*l*) Matth. *Anal. Tom. V. p.* 353. & *T. III. p.* 603.

(*m*) J. van Hout, *Dienstb. der Stede Leyden*, *p.* 25.

Avec ce secours GUILLAUME eut bientôt une armée, & vint en droiture assiéger Utrecht le 20. Juin 1345. Avec treize beliers il la battit sans relâche pendant cinq semaines consécutives sans pouvoir la forcer. Au bout de ce tems-là & à la faveur d'une nuit obscure, il étoit occupé à sonder la profondeur d'un fossé au pié des murailles, lorsqu'il fut blessé d'une flêche à un talon. Sur ces entrefaites l'Evêque averti de la situation d'Utrecht, arriva de France, courut à Jean de Beaumont, & par sa médiation obtint une trêve jusqu'au onzième de Septembre, mais GUILLAUME n'y consentit qu'à une condition assez dure. Il fallut que quatre cent bourgeois d'Utrecht vinssent en habits legers, sans ceinture, tête nuë & piés nuds, se jetter à ses piés dans sa tente, & lui demander pardon (*n*). Quelques-uns ajoutent, qu'aïant fait abbattre un pan de muraille de la ville de vingt verges de long, on lui donna toute une ruë, qui abboutissoit à cette ouverture, & que depuis on nomme encore la Ruë Hollandoise (*o*).

GUILLAUME IV. 1345.

Peut-être à l'expiration de la trêve GUILLAUME auroit-il recommencé les hostilités; mais quelques remuemens des Frisons, qui supportoient impatiemment les impôts qu'il exigeoit d'eux, le déterminèrent à aller les mettre à la raison (*p*). Il partit de Dordrecht avec une bonne flotte. Jean de Beaumont, son frère, qui descendit le prémier, non loin de Staveren, alla d'abord charger l'ennemi & fut repoussé. GUIL-

LAU-

(*n*) Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 359.

(*o*) *Chronic. de Trajecto, pag.* 358, 360.

(*p*) Sibr. Leonis, *Vita Abbat. Hort. div. Virg. ap.* Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 257.

GUIL-LAUME IV.

LAUME arrivé n'eut pas la patience de ranger son arméc. Par petits corps de troupes il alla s'engager dans des escarmouches contre des pelotons de Frisons épars çà & là. Ils le tuèrent près du village de Verrega, dans le voisinage de Staveren, mirent en fuite ses troupes, & les suivirent jusques à leurs vaisseaux le 26. ou 27. Septembre (q), après en avoir fait périr près de quatre mille hommes (r). De ce nombre furent divers Seigneurs tant du Hainaut que de Hollande & de Zélande. Jean de Beaumont ne se sauva qu'à grand peine. Le corps de GUILLAUME ne se trouva qu'au bout de dix jours. On le transporta à Bolswaard: il y fut inhumé dans un Cloître (s).

A la nouvelle de sa mort tout fut en deuil dans le païs. La Comtesse-Doüairière au desespoir confisqua tous les biens des Frisons dans la Hollande, & leur fit tout le mal qu'elle put ailleurs, jusqu'à faire mettre en flammes un Cloître qu'ils avoient dans l'ile de Marken près de Monnikendam, & à en faire jetter dans la mer tous les Religieux. Depuis elle se remaria à Venceslaus, Comte de Luxembourg, fils de Jean, Roi de Bohème (u).

Selon quelques Auteurs contemporains de GUILLAUME IV. (w), ce fut lui le prémier qui permit que les fiefs masculins qui relevoient de lui, au-lieu de passer indivisiblement

(q) Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 258. *Tom. I. p.* 51.
(r) Beka, *pag.* 118.
(s) Idem, *ibid.*
(t) Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 258.
(u) J. à Leydis, *Lib. XXVIII. c.* 14.
(w) Philip. à Leydis, *de cura Reip. cap.* 79. *pag.* 276.

GUILLAUME IV.

ment à l'un des plus proches héritiers pour un prix équitable, pussent être partagés entre plusieurs propriétaires. De-là dans la suite tant de différens sur le droit de Patronage, sur celui de bâtir des moulins, & sur d'autres droits seigneuriaux.

LIVRE XI.

MARGUERITE, GUILLAUME V. ALBERT, GUILLAUME VI. 1345——1417.

MARGUERITE. 1345.

IL ne pouvoit rien arriver de plus funeste au païs que la mort de Guillaume IV. Ce coup fatal y donna lieu à une guerre civile dont cent cinquante ans purent à peine épuiser les horreurs. Sous les noms trop fameux de *Hoekschen* & de *Kabbeljauschen*, deux factions ennemies mirent tout en combustion. Les Nobles prirent parti contre les Nobles, les Villes contre les Villes, les Bourgeois contre les Bourgeois, & tout le peuple courut aux armes, sans en excepter le sexe même; en vain essaieroit-on de décrire les malheurs qui en furent le triste fruit.

Guillaume n'aïant point laissé d'enfans il s'agissoit de savoir qui lui succederoit dans ses différens Etats. Jean de Beaumont, oncle du défunt, sçut d'abord par surprise se faire adjuger le Comté de Hainaut (*a*). Peut-être même se fit-il aussi donner la régence de ceux de Hollande & de Zélande. Ce qui porteroit à le soupçonner, quoique les Auteurs ne le disent pas, c'est qu'entre les privilèges du Kennemerland il s'en trou-

(*a*) Froissart, *vol.* I. *chap.* 17.

MARGUERITE. trouve deux émanés de lui (*b*). Apparemment que son autorité ne se soutint point. Il commença par se liguer avec l'Angleterre, mais Philippe VI. Roi de France, sut ensuite le gagner en lui payant une pension aussi forte que celle qu'Edouard lui donnoit (*c*).

Les plus proches parens de Guillaume IV. c'étoient ses quatre sœurs; MARGUERITE, femme de l'Empereur Louïs V. *Philippe*, épouse d'Edouard III. Roi d'Angleterre; *Jeanne*, mariée à Guillaume, Comte de Juliers, & *Elizabeth*. Les deux dernières ne se donnèrent aucun mouvement pour la succession. Les loix & la coutume l'adjugeoient à MARGUERITE, comme à l'aînée (*d*); cependant Edouard se mit en devoir de la lui disputer, ou tout au moins d'en tirer quelque chose à la faveur des circonstances. Il donna procuration à Jean de Beaumont pour ses intérêts, & quand celui-ci eut changé de parti, il les confia au Comte de Kuick & à quelques autres, avec plein pouvoir de transiger en son nom (*e*).

Mais Louïs ne perdit point de tems à se prévaloir de sa qualité de Chef de l'Empire, pour déclarer que le Hainaut, la Hollande, la Zélande & la Frise, qui en étoient des Fiefs, étoient dévolus sur la tête de MARGUERITE. Il en fit la déclaration dans la diette de Nuremberg le 15. Janvier 1346. Les Nobles, les
1346. villes, & le plat-païs reçurent ordre de reconnoi-

(*b*) Voy. le *Groot Plakaat-Boeck. Tom. V. p.* 713. & les *Handvest. van Kennemerland, fol.* 9.

(*c*) Froissard, *ibid.*

(*d*) Henric. Rebdorf, *an.* 1345.

(*e*) *Act. Publ. Angl. T. II. Part. IV. p.* 187, 190, 198.

noitre en MARGUERITE leur Souveraine, MARGUERITE.
ſeule héritière légitime de Guillaume IV. Et ſans doute afin de prévenir toute entrepriſe du côté d'Edouard, Louïs s'engagea à avoir l'œil ſur la Hollande, la Zélande & la Friſe, pour empêcher que ces Etats fuſſent jamais aliénés, ou ſeulement ſoumis en titre de fief à qui que ce fût, ſans le conſentement de MARGUERITE (*f*).

Tout ſembloit favoriſer cette Princeſſe. Les intrigues & les tentatives précedentes d'Edouard faiſoient rédouter ſa puiſſance. Autant qu'on la craignoit dans le païs, autant la France en appréhendoit l'aggrandiſſement. Ainſi MARGUERITE avoit tout lieu de compter & ſur l'appui de cette Cour, & ſur les diſpoſitions favorables des peuples qu'elle venoit gouverner. Elle ſe hâta donc; & quoique la ſaiſon fût aſſez rude, elle partit avec Albert, le plus jeune de ſes trois fils, qui n'avoit encore que neuf ans (*g*) *. Pour éviter les piéges que les Anglois pourroient lui tendre, elle traverſa la Lorraine, & par la France elle gagna le Hainaut, où on la reconnut pour Souveraine, à condition qu'elle ne toucheroit pas un ſou des revenus de l'Etat, jusqu'à ce que les dettes de ſon frère fuſſent payées (*h*).

Arrivée en Hollande, & preſſée de prévenir tout

(*f*) Beka *in Joan. IV.* Matth. *Anal. Tom. III. p.* 234. *Supplem. au Corps Diplom. T. I. P. II. p.* 161.

(*g*) *Louïs* qui étoit l'aîné, avoit reçu le jour à Rome l'an 1328. *Guillaume* qui étoit le ſecond, étoit né à Francfort l'an 1330. *Albert* étoit le troiſième.

(*h*) Albert. Argentin. *an.* 1346.

* Dans la ſuite Louïs & Marguerite eurent encore un fils nommé Othon.

MARGUERITE.

tout incident en s'y faisant d'abord prêter hommage, elle s'engagea pour cela à ne faire la guerre à aucune Puissance étrangère sans le consentement des Nobles & des Villes, promettant qu'au cas qu'elle violât cet engagement, elle ne forceroit personne à prendre les armes (*i*). Amsterdam obtint d'être à perpetuïté unie au Comté de Hollande (*k*). Plusieurs autres villes stipulèrent des priviléges à leur avantage, que quelques-unes perdirent dans la suite (*l*). En Zélande tout se régla sur le même pied qu'en Hollande.

Quand Edouard sçut ce qui se passoit, il proposa un accommodement; il offrit de mettre ses prétensions en arbitrage; & donna plein pouvoir à Thiéri, Seigneur de Montjou, Valkenburg & Voorne (*m*); mais MARGUERITE n'eut garde d'entendre à ses propositions, jusqu'à ce que le mauvais état de ses affaires l'obligea de recourir à ce Prince, & même de lui offrir quelque part au Gouvernement, comme nous le dirons tout à l'heure.

A peine elle jouïssoit de ses nouvelles dignités, que Louïs la manda auprès de sa personne. Il étoit en Bavière. Une puissante ligue s'étoit formée contre lui. Ses ennemis avoient élu Roi des Romains Charles, fils de Jean Roi de Bohème; & pour se soutenir contre ce parti formidable, Louïs avoit grand besoin de conseils. Cependant on eut bien de la peine en Hollande à consentir au départ de MARGUERITE. Afin de

(*i*) *Groot Plakaatb. Vol. V. pag.* 753.

(*k*) *Handv. van Amst. fol.* 4.

(*l*) Philip. à Leydis, *de cura reip. c.* 78. *p.* 272.

(*m*) *Acta Publ. Angl. Tom. II. Part. IV. pag.* 202.

de calmer les esprits, l'Empereur déclara par des Lettres patentes du 15. Janvier 1346. que son fils aîné Louïs renonçoit à toute prétension sur ce païs, que son second fils *Guillaume* y succéderoit à sa mère, & qu'en cas qu'il mourût sans enfans, Albert le remplaceroit (*n*). En conséquence de cet arrangement *Guillaume* fut confié au Comte de Katzenellebogen, & déguisé parmi ses domestiques, il arriva en Hollande avant la fin de l'année. MARGUERITE partit en Novembre. *Guillaume* ne s'occupa que du soin de se faire des créatures. Il prenoit le titre modeste d'*Expectant des Comtés de Hollande & de Zélande* (*o*), mais sous main il ne travailloit qu'à supplanter sa mère, & qu'à la dépouiller de son vivant.

MARGUERITE.

L'Evêque d'Utrecht *Jean*, quatrième du nom, que nous avons dit être de la famille des Arckels, mit d'abord obstacle à ses desseins. Ce Prélat, résolu de profiter du changement & de la foiblesse du Gouvernement, s'étoit saisi d'Emmènes, avoit forcé Oudewater, & s'avançoit dans le païs. *Guillaume* alla le chercher. On se battit dans le voisinage de Schoonhoven, & les Hollandois défaits eurent recours à une trève qui ne devoit expirer que le jour de la St. Martin de l'année 1350.

1348.

Guillaume en profitoit pour pousser ouvertement ses vuës ambitieuses, & il le faisoit avec d'autant plus de succès que l'Empereur, attaqué d'une apoplexie dans une partie de chasse, étoit subitement décédé le 11. d'Octobre 1347. (*p*). Par-

(*n*) Albert. Argentin. *an.* 1346.

(*o*) Vide *Balen Dordrecht*, *pag.* 505, 506, 741.

(*p*) Albert. Argentin. *an.* 1347.

MARGUERITE. Par-là, MARGUERITE n'avoit pu quitter la Bavière; & l'on comprend sans peine l'embarras où elle se trouvoit. Le nouvel Empereur CHARLES IV. n'étoit rien moins que de ses amis. D'ailleurs on faisoit courir le bruit qu'il alloit appuyer les prétensions des enfans d'Edouard & ceux du Comte de Juliers (*q*). Ainsi pour se délivrer de ses inquiétudes, MARGUERITE prit le parti d'abdiquer en faveur de
1349. *Guillaume*. Le 5. Janvier 1349. selon notre manière de compter, elle le fit solemnellement par ses Lettres patentes données à Munich (*r*), & depuis acceptées & confirmées à Gertruidenberg, par un grand nombre des Nobles de Hollande & de Zélande, ainsi que par les villes de Dordrecht, de Middelburg, de Zirickzée, de Gertruidenberg, de Leiden, de Delft, de Harlem, d'Alkmaar, d'Amsterdam, & d'Oudewater, qui étoient alors les plus considérables du païs. Toutes nos Chroniques attestent, que, de son côté *Guillaume* s'engagea à payer à MARGUERITE, qui ne s'étoit réservée que le Hainaut sa vie durant, une somme annuelle de dix mille vieux Schildes, ou Ecus, monnoie dont on ignore aujourd'hui la valeur, avec promesse que les Nobles & les villes ratifieroient cet engagement (*s*). Cela fait, il prit le titre de Comte, & quelques Nobles avec quelques villes lui firent hommage (*t*).

Tout paroissoit donc être tranquille. *Guillaume* résidoit en Hollande, & MARGUERITE en

(*q*) Id. *an.* 1348.
(*r*) *Groot Plakaatb. III. Deel fol.* 1. Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 561.
(*s*) J. à Leydis, *Lib.* XXIX. *cap.* 2. Veldenaer, *pag.* 84.
(*t*) Balen *Dordr. p.* 740.

en Hainaut. Mais le nouveau Comte différoit de procurer l'enregîtrement des Lettres qui assuroient la pension annuelle de sa mère, & dès la première année MARGUERITE ne fut point payée. Elle accourt, travaille, & fait si bien, que Guillaume à son tour résigne sa dignité, & que par des Lettres patentes datées de Gertruidenberg le 27. Septembre 1350. il délie du serment de fidélité ceux qui lui avoient prêté hommage (*u*).

MARGUERITE. 1350.

Voilà donc MARGUERITE de nouveau Comtesse de Hollande & de Zélande (*w*). Il semble que pour se mieux maintenir, elle voulut donner quelque part au gouvernement à Louïs, son aîné (*), mais les choses changèrent bientôt de face.

Guillaume ne tarda pas de se repentir de ce qu'il avoit fait. Il voulut en revenir. Tout le monde n'étoit pas content du Gouvernement; il fut écouté. Bien des Nobles le favorisèrent. Delft se déclara ouvertement pour lui dans une assemblée qui se tint à Gorcum en sa présence. Quelques autres villes suivirent cet exemple. Dans peu *Guillaume* se trouva à la tête d'un puissant parti (*x*).

La Comtesse étoit en Hainaut où on lui porta ces fâcheuses nouvelles. Piquée au vif, & n'osant se promettre tout l'appui nécessaire de la part de la Noblesse & des villes qui lui étoient demeurées fidèles, elle prit la résolution étonnante

(*u*) Id. *ibid. pag.* 741.
(*w*) Id. *ibid. pag.* 487. & Albert. Argentin. *an.* 1351.
(*x*) J. à Leydis, *Lib.* XXIX. *c.* 17.

* Louïs étoit Electeur de Brandebourg.

MARGUERITE. nante de se jetter dans les bras du Roi d'Angleterre, & sous certaines conditions, elle lui offrit de se démettre de la régence pour quelques années en sa faveur, s'il vouloit la défendre contre l'entreprise de *Guillaume* (*y*).

Dès ce moment le feu éclata de part & d'autre avec une violence extrême. Les adhérens de MARGUERITE furent de tous côtés poursuivis par ceux de *Guillaume*, qui dans la suite reçurent le surnom de *Kabbeljaauwschen*, ou Cabillaux, qui signifie *merlus*, pour donner à entendre, qu'il leur seroit aussi facile de triompher de leurs ennemis, qu'il est aisé à ces gros poissons d'engloutir les petits. Mais ceux-ci prirent le nom de *Hoekschen* ou *Houks*, comme qui diroit des *Hameçonniers*, faisant comprendre par là que de même que les plus gros poissons se laissent prendre à l'hameçon, ainsi ils comptoient de faire périr leurs adversaires. Les *Houks* prirent des bonnets rouges: les *Cabillaux* s'en firent de gris; & l'animosité des uns contre les autres dégénéra bientôt en fureur.

D'abord plus nombreux & plus puissans que les *Houks*, les *Cabillaux* fondirent sur les châteaux des Nobles de ce parti, & avant que l'année 1350. fût expirée, ils en détruisirent jusqu'à dix-sept dans l'absence des Gentilshommes à qui ils appartenoient, & qui s'étoient rendus en Hainaut auprès de MARGUERITE. On ne sait où étoient ces Châteaux, à l'exception de trois qui furent sinon détruits, au moins vivement pressés. C'est Roozenburg près du village de Voor-

(*y*) *Act. Publ. Angl. T. III. Part. I. pag.* 58, 59, 60, 62, 64.

Voorschote, à une lieuë de Leide, Binkhorst MAR-
entre Voorburg & Wassenaer, & Polanen entre GUERI-
Harlem & Amsterdam. On assure que ce fut TE.
au siége de Roozenburg, qu'on se servit de poudre à canon, pour la prémière fois dans ce païs (z), environ douze ans après qu'on avoit commencé à en faire usage en France.

L'année 1351. vit les deux partis aux mains 1351.
sur mer. Ce fut devant l'ile de Walcheren, & non loin de Veere, où MARGUERITE avoit assemblé une flotte, composée d'Anglois, de Zélandois & de ses sujets du Hainaut. Après un combat opiniâtre, *Guillaume* vaincu, se trouva heureux de pouvoir ramener les débris de sa flotte en Hollande (*b*).

Cet échec néanmoins ne servit qu'à l'animer. Le 23. de Mars, il s'engagea de plus fort avec les Nobles & les villes de son parti, à mettra tout en œuvre pour chasser les *Houks* du païs, & à ne faire jamais de paix avec eux que d'un commun consentement. En même tems il déclara son frère Albert pour son héritier légitime s'il venoit à mourir sans enfans (*c*).

Par la teneur de ce Traité il conste qu'entre les Nobles & les Gentilshommes, qui suivoient le parti de *Guillaume*, étoient les Seigneurs d'Arkel, d'Egmond, de Waterland, de Heemskerk, de Wateringen, de Molenaer, de Bloemesteyn, de Culemburg, de Noordeloos, de To-

(z) *Voy.* Van der Hoeve *Handv. Chron. Tom. I. pag.* 131.

(a) Du Cange, *Glossar. voc. Bombarda.*

(b) Beka *in Joan. IV.* J. à Leydis, *Lib.* XXIX. c. 18.

(c) *Groot Plakaatb. Vol. III. pag.* 2.

MARGUERITE. Toloise, & avec eux Dordrecht, Delft, Leiden, Harlem, Amsterdam, Alkmaer, Médenblick, Oudewater, Gertruidenberg, Schiedam, Rotterdam, & dans la suite Vlaerdingen (*d*), comme aussi apparemment Gorcum, dont Jean van Arkel étoit Seigneur. Du côté de MARGUERITE étoient d'entre les Nobles, les Duivenvoorde, les Polanen, les Binkhorst, Brederode, van Riede, Boekhorst, Heemstede, Meerenstein, Oudshoorn, Thiéri de Raphorst, & Gerard de Poelgeest; d'entre les Gentilshommes van der Burg, Prêtre; Jean de Noordwyk, les frères de Raphorst, van der Made, de Ever, & plusieurs autres; mais point de villes, quoique Gouda & Schoonhoven, dont Jean de Beaumont étoit Seigneur, ne se déclarèrent pas contre elle.

Les deux partis en vinrent aux mains de nouveau sur mer le 4. Juillet dans le voisinage de la Brille. MARGUERITE y eut du dessous. Brederode, Florent de Heemstede, Constantin de Renesse, & plusieurs autres des Seigneurs de la faction des *Houks* y périrent. MARGUERITE prit le parti de passer en Angleterre pour y demander la médiation d'Edouard. *Guillaume* l'y suivit, y sollicita la même grace pour lui-même, & y épousa Mathilde, fille du Duc de Lancastre (*e*). Edouard fit comme médiateur entre la mère & le fils, quelques actes d'autorité, mais ils ne décidèrent de rien (*f*). A la fin il chargea Jean de Beaumont & Walraven de

(*d*) *Ibid. pag.* 3.

(*e*) Matth. *Anal. Tom. I. p.* 65. J. à Leydis, *Lib.* XXIX. *c.* 19.

(*f*) *Act. Pub. Angl. Tom. III. Part. I. pag.* 69, 74, 75, 77, 81-87.

de Luxemburg de prononcer. Ils le firent le 27. Décembre 1354. & il fut convenu „ que „ *Guillaume* demanderoit pardon à sa mère du „ passé, qu'elle le lui accorderoit de bonne „ grace, qu'elle lui céderoit en outre la Hollande, la Zélande & la Frise, & que gardant le Hainaut elle se contenteroit d'une „ pension annuelle, prise sur les revenus des „ Etats auxquels elle renonçoit en faveur de „ son fils (*g*)."

MARGUERITE. 1354.

Ce fut ainsi que les Comtés de Hollande & de Zélande, avec la Seigneurie de Frise, sortirent de la maison de Hainaut & furent portés dans celle de Bavière. *Guillaume* accorda d'abord un acte d'abolition pour toutes les violences qui avoient été commises de part & d'autre durant la guerre qui s'étoit élevée entre sa mère & lui. MARGUERITE se retira à Valenciennes, y établit sa résidence, & y mourut peu après le 13. Septembre 1355. 1355.

GUILLAUME V.

La prémière chose que fit le nouveau Comte, ce fut de déclarer la guerre à l'Evêque d'Utrecht. Ce Prélat, après avoir passé par bien des épreuves, aïant trouvé le moyen de raccommoder un peu ses finances, s'étoit imaginé qu'au milieu des divisions qui déchiroient la Hollande, il pourroit impunément reculer les bornes de son Diocèse (*h*). En conséquence il s'étoit permis plus d'un acte d'hostilité (*i*); mais GUILLAUME sut en arrêter le cours. Il se voyoit maître absolu par la mort de Marguerite; les *Houks* n'osoient remuër, les *Cabillaux* étoient

(*g*) *Groot Plakaatb. Vol. III. pag.* 4.

(*h*) J. à Leydis, *Lib.* XXIX. *c.* 13. XXX. *c.* 2-8.

(*i*) Beka *in Joan. IV. p.* 117.

GUIL-LAUME V. étoient à ses ordres; il éclatta donc, & s'avança avec une armée jusqu'au village de Koten, près de Wyk-te-Duursteede. Inutilement l'Evêque voulut engager les bourgeois d'Utrecht à s'armer pour lui, les Seigneurs d'Yssélstein, de Culemburg & de Viane sécrettement dévoués à GUILLAUME, les en détournèrent (*k*). Emmènes rentra sous la domination Hollandoise, & quoique dès l'ouverture de la campagne de
1356. 1356. Jean eût forcé les villes de Wesep & de Muyden (*l*), il reçut depuis tant d'échecs, qu'il se vit forcé de recevoir la loi de GUILLAUME, en se prêtant à une paix qui assura à ce dernier les seigneuries d'Amstel & de Woerden pour fruit de ses peines (*m*).

Une nouvelle acquisition étendit les Etats de GUILLAUME l'année suivante. Ce fut celle de la ville & seigneurie de Heusden. Cette seigneurie appartenoit encore dans le IX. siècle à la maison des Comtes de Clèves & de Teisterband (*n*). Jusques vers la fin du XIII. siècle tous ceux qui l'avoient possédée s'étoient reconnus les Vassaux de cette maison. Alors Thiéri, Comte de Clèves avoit cédé ses droits sur Heusden à Florent V. (*o*), mais les Ducs de Brabant prétendoient que Heusden étoit un fief de leur mouvance, & que de toute ancienneté les Comtes de Clèves eux-mêmes leur en avoient fait hommage. Cette prétention subsistoit encore, malgré quelques arrangemens faits en

(*k*) J. à Leydis, *Lib.* XXX. *c.* 9.

(*l*) Id. *ibid. c.* 10.

(*m*) Id. *Lib.* XXIX. *cap.* 14. XXX. *c.* 11-13. Boxhorn *op* Weldenaar, *pag.* 376.

(*n*) J. à Leydis, *Lib.* IV. *c.* 12.

(*o*) Id. *Lib.* XXIV. *cap.* 21.

en 1319. par Guillaume *le bon* pour achever de l'éteindre (*p*). Il étoit réservé à GUILLAUME V. de l'anéantir. Un différend survenu entre Venceslaus de Luxembourg, actuellement Duc de Brabant, & Louïs Comte de Flandre, lui en fournit l'occasion. Ils avoient épousé les deux sœurs, Jeanne & Marguerite, filles de Jean III. Duc de Brabant, & ce dernier étant décedé sans héritiers mâles, Venceslaus lui avoit succédé comme mari de l'aînée. Louïs demandoit la dot de Marguérite, il la demandoit les armes à la main, & déjà il s'étoit emparé de plusieurs places. Venceslaus embarrassé s'addressa à GUILLAUME, & implora son secours. Il avoit des liaisons avec lui par sa femme. Jeanne, quand il l'avoit épousée, étoit veuve de *Guillaume* IV. oncle de GUILLAUME V. ainsi il étoit naturel que dans le besoin il eût recours à ce dernier. Mais avant que de s'engager GUILLAUME exigea de Venceslaus une entière renonciation à ses droits quelconques sur la ville de Heusden & ses dépendances. Le Duc y consentit. GUILLAUME l'engagea à céder Malines au Comte de Flandre. La paix se fit à ces conditions (*q*), & depuis Heusden a constamment fait partie de la Hollande.

GUILLAUME V.

Cette affaire terminée, GUILLAUME passa en Angleterre, où il en avoit d'autres à finir avec son oncle Edouard. Le voyage ne fut pas long, il en revint vers le mois d'Août de cette même année 1357. (*r*), & alors éclatta en lui la funeste

(*p*) Butkens, *Troph. de Brabant Preuv. pag.* 153.

(*q*) Butkens, *ubi sup. & pag.* 191. J. à Leydis, *Lib.* XXX. *cap.* 16.

(*r*) *Act. Pub. Angl. Tom. III. Part. I. pag.* 144.

GUIL-LAUME V. neſte maladie qui lui mérita le ſurnom de *furieux*. On prétend qu'il tomba dans cet état de démence par une ſuite des remords que ſa conduite envers ſa mère lui cauſa. D'autres ſoupçonnent qu'on l'avoit empoiſonné en Angleterre. Il en eſt au contraire qui ſoutiennent qu'il n'étoit pas tout-à-fait fou, mais que la réſolution que l'on prit de le renfermer pour plus de ſureté, le fit paſſer pour tel. C'eſt démentir les auteurs contemporains (*s*). D'ailleurs GUILLAUME avoit déjà donné des ſignes de dérangement & de férocité. Un de ſes Sécrétaires en avoit été la victime. Sous prétexte qu'il avoit reçu le Sacrement de l'autel avec quelque irrévérence, il avoit d'abord ordonné qu'on le brûlât vif (*t*). De retour d'Angleterre il tua de ſes mains Gérard de Wateringen ſans aucun prétexte. Ainſi étant hors d'état de ſe conduire & moins encore de gouverner, il fallut le mettre en ſureté. Vers la fin de Novembre (*u*) on le renferma à la Haie, d'où enſuite il fut tranſporté au Quesnoi, où il demeura dans ce triſte état de détention & de folie environ treize ans juſques à ſa mort (*v*).

1358. On prévoit ſans doute qu'il n'en falloit pas davantage pour rallumer les flammes d'un feu mal éteint. A peine GUILLAUME V. fut confiné que les *Houks* commencèrent à lever la tête. Le Duc *Albert* de Bavière, étant l'héritier préſomptif des Comtés de Hollande & de Zélande, comme nous l'avons vu, il étoit na-

(*s*) Philip. à Leydis, *de cura Reip. caſ.* LXI. & LXX.

(*t*) Id. *ib. caſ.* LXX.

(*u*) De Riemer, *Beſchr. van s'Gravenh. Tom. I. cap.* IV. *pag.* 184, 188.

(*v*) J. à Leydis, *Lib.* XXX. *cap.* 17.

naturel de jetter les yeux ſur lui pour la régen- GUILLAUME V.
ce, juſqu'à ce que ſon frère fût mort ou guéri. Les *Houks* furent unanimes là-deſſus, mais ce n'étoit pas le compte des *Cabillaux* qui prétendoient être les maîtres. Guidés par une aveugle ambition, ces mêmes gens qui s'étoient déclarés contre l'Impératrice Marguerite, propre fille de Guillaume III. diſant qu'ils ne vouloient pas être gouvernés par une femme, proposèrent de préférer au frère de GUILLAUME V. la femme de ce dernier, Mathilde de Lancaſtre, qui étoit étrangère. Mais les *Houks* manœuvrèrent ſi bien, que du conſentement de Mathilde, & en ſon nom comme au nom des Nobles & des villes, *Albert* fut déſigné le 23. de Février 1358. *Ruwaard*, *Inſpecteur & Protecteur* du païs (*w*). Dordrecht en donna l'exemple, d'autres villes l'imitèrent, & le 6. de Mars furent addreſſées à *Albert* des Lettres patentes, dattées de Rotterdam, que Mathilde elle-même ſigna.

Louïs confirma environ trois mois après, ſes renonciations précedentes à tous droits ſur ce païs, excepté ſur le canton de Voorn, & ſur le Burgraviat de Zélande, qu'il conſerva avec une penſion de quatre cent florins ſur le péage de Dordrecht (*x*).

Mais *Albert* n'attendit pas ſi longtems à ſe faire inſtaller. Les villes de Hollande lui firent hommage dans les mois de Février & de Mars, & celles de Zélande en Avril. En recevant la régence, il promit, que „ pendant la maladie „ de GUILLAUME il gouverneroit par le moyen „ des

(*w*) Balen, *Dordr. pag.* 746. Schrevel. *Harlem*, *pag.* 236. *Groot Plakaatb. Vol. IV. pag.* 1.

(*x*) *Groot-Plakaatb. Vol. III. pag.* 6.

GUIL-LAUME V.

„ des bonnes villes & par les conſeils de ceux „ qu'il établiroit de concert avec elles pour cet „ effet, faiſant droit dans tous les cas ſelon les „ us & loix du païs: & s'engageant en outre „ à s'appliquer au paiement des dettes de ſon „ frère, tant dans l'intérieur qu'au dehors, en „ ſuivant les avis des dites villes & de ſon Con- „ ſeil." De leur côté les Nobles & les villes promirent au Régent, de „ lui être fidèles, de „ l'aider de leurs avis à gouverner le païs, ſpé- „ cialement à aſſoupir toute diſſenſion (*y*)."

La tranquillité néanmoins ne fut pas de longue durée. Soit que le bien du païs le demandât effectivement, ſoit pour affoiblir les *Cabillaux* qui rempliſſoient toutes les magiſtratures, ſoit pour recompenſer les *Houks* qui l'avoient ſervi, *Albert* „ prétendant qu'il étoit le maître „ de dépoſer quand il lui plaiſoit les Echevins „ des villes, même dans le courant de l'année, „ & de les remplacer ſelon ſon bon plaiſir, ſoit „ qu'il ſe trouvât en Hollande, ſoit qu'il fût ab- „ ſent," voulut mettre ce droit en exécution; ce qui lui réuſſit en divers endroits (*z*), mais à quoi il trouva auſſi de grandes oppoſitions, ſurtout à Delft (*a*), de même qu'à ce qu'il fit, d'ôter le Bailliage du Kennemerland à Jean de Bloemenſtein, l'un des Seigneurs du parti des *Cabillaux*, pour le donner à Rénaud de Brédérode, fils ainé du Seigneur de ce nom, l'une des prémiers têtes de la faction des *Houks* (*b*).

Quand

(*y*) Boxhorn *op Reigersb. Tom. I. pag.* 293.

(*z*) Schrevel. *Harlem*, *pag.* 238. Boxhorn *op Reigersb. Tom. I. pag.* 409.

(*a*) Matth. *Anal. Tom. I. pag.* 65.

(*b*) J. à Leyd. *van de Heeren van Brederode*, c. XXXIII. *pag.* 629.

Quand Rénaud voulut aller prendre possession de son emploi, les *Cabillaux* lui dressèrent une embuscade à Castricum; trois de ses gens furent tués; il se sauva avec bien de la peine dans l'Eglise du village où les païsans le défendirent, & les aggresseurs s'étant retirés dans le château de Heemskerk, il fallut qu'*Albert* les y fît assiéger par le Seigneur de Polanen, qui ne put en venir à bout qu'après onze semaines. Alors ils capitulèrent. Wouter de Heemskerk, avec ses consors, fut jetté en prison, d'où il ne sortit qu'au bout de quelques années pour rentrer dans sa seigneurie; mais étant mort sans enfans, elle fut réunie aux domaines de la Hollande (*c*).

GUILLAUME V.
1359.

Pendant que Polanen assiégeoit le château de Heemskerk, la ville de Delft courut aux armes. Sous la conduite des Seigneurs de Nyenrode, de Kervena, de Woerd, & de quelques autres, les bourgeois avec quelque milice, allèrent raser les châteaux de Polanen & de Binckhorst; puis venant à la Haie ils y forcèrent les prisons du Comte, & en emmenèrent les prisonniers à Delft (*d*). *Albert* étoit en Zélande. Il accourut en diligence. Dès le 1. Avril il fit assiéger Delft, mais quoiqu'en personne devant cette ville (*e*), il ne lui en coûta pas moins de dix semaines pour la réduire. Elle capitula. Les bourgeois demandèrent pardon à *Albert*, payèrent quarante mille vieux écus d'amande, & eurent la douleur de voir leurs murailles rasées. Des Nobles qui les avoient commandés, van

(*c*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 3.

(*d*) Id. *ibid. cap.* 5.

(*e*) Balen, *Dordrecht. p.* 509.

GUILLAUME V. van der Voerd fut le seul qu'on put saisir. Il paya de sa tête sa témérité. Les autres gagnèrent Heusden, s'y maintinrent pendant un an, & n'obtinrent leur grace à la sollicitation d'Otton d'Arkel, très-bien venu auprès d'*Albert*, qu'à condition qu'en vuidant le château de Heusden, ils iroient pour deux ans en pélerinage à Jérusalem (*f*).

Ce fut par le credit de ce même d'Arkel, qu'on vit du moins pour un peu de tems, les esprits se calmer en Hollande. Malheureusement, tout étoit brouillé en Gueldre, & deux anciennes maisons, celle des *Heekeren*, & celle des *Bronkborst*, y représentoient trop bien les deux factions des *Houks* & des *Cabillaux*. Rénaud II. sous qui la Gueldre avoit été érigée en Duché, avoit en mourant l'an 1343. laissé deux fils d'Eléonor d'Angleterre, fille d'Edouard III. savoir Rénaud & Edouard. Le prémier étoit d'un caractère froid & pésant; le second vif & plein d'ambition, ne se vit qu'à regret obligé de lui obéir, & ne perdit aucune occasion de le chagriner. Les *Bronkborst* l'appuyoient pendant que les *Heekeren* soutenoient *Rénaud*. Tout le peuple étoit partagé & se déchiroit. Enfin on en vint aux mains près de Thiel le 25. de Mai 1361. Rénaud vaincu fut jetté en prison, & Edouard généralement reconnu Duc de Gueldre (*g*).

Il étoit bien difficile que la Hollande vît tous ces mouvemens d'un œil tranquille. Depuis le mariage de Guillaume I. avec Adélaïde de Guel-

(*f*) Id. *ibid. cap.* 6.

(*g*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 7. Pontan. *hist. Geldr. Lib.* VII. *pag.* 261-277.

Gueldre, les deux maisons régnantes avoient été plus ou moins liées. Cela même avoit engagé les *Bronkhorst* à chercher de l'appui dans GUILLAUME V. & dans les *Cabillaux*, mais à l'élévation d'*Albert* la chance avoit tourné, & les *Heekeren* trouvèrent dans ce Duc & dans les *Houks* des amis tout prêts à les défendre. *Edouard* paya de hardiesse. En 1362. il déclara la guerre à *Albert*, mais il lui en coûta cher. Tout le plat-païs dans la Gueldre fut ruïné. L'aggresseur n'obtint la paix qu'à condition qu'il épouseroit Catherine, fille du Vainqueur, dès qu'elle seroit en âge (*b*). Et en effet ce mariage se célébra neuf ans après, mais à peine Edouard survequit à cette époque. Un perfide domestique l'assassina (*i*).

GUILLAUME V.

1362.

La Gueldre étant tranquille, *Albert* pensa à profiter des circonstances pour changer la dignité de Régent contre celle de Comte. Ce qui l'embarrassoit le plus, c'étoient les prétensions du Roi d'Angleterre au chef de sa femme. *Albert* commença par engager les Etats de Hollande & de Zélande, à décider dans une assemblée qu'il convoqua à Gertruidenberg en 1364. que ce Monarque n'avoit aucun droit sur le païs, & à confirmer toutes les résolutions précedentes en faveur de son frère comme Comte, & de lui-même comme *Ruward* (*k*). Ensuite accompagné de quelques membres de la Noblesse, il passa en Angleterre avec plein pouvoir des villes de traiter avec Edouard III. & par bonheur Edouard eut be-

1364.

(*b*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 9.
(*i*) Id. *ibid. cap.* 12.

(*k*) Boxhorn *op* Reigersb. *Tom. I. pag.* 68.

GUILLAUME V. besoin de lui. En guerre avec CHARLES V. Roi de France, il crut devoir s'attacher la Hollande (*l*), il renonça à tous les droits de son épouse, & *Albert* qui étoit bien avec la France changea de parti (*m*).

1371. Avant que cette négociation fût finie, *Albert* fit une autre démarche. Ce fut de demander à la Cour impériale de le revêtir des dignités de GUILLAUME, dont la folie continuoit. *Charles* IV. lui accorda sa demande, & considerant toujours ce païs-ci comme un fief de l'Empire, il ordonna aux habitans par des Lettres patentes de l'an 1371. de respecter desormais dans le Duc *Albert*, leur Comte légitime, & dans sa postérité le droit de lui succéder (*n*). Cependant *Albert* ne quitta le titre de *Ruward* qu'en 1389. Apparemment que les peuples ne se crurent pas suffisamment autorisés à le reconnoitre avant la mort de GUILLAUME.

Une somme que l'Evêque d'Utrecht s'étoit engagé de payer à GUILLAUME V. pour la cession de la forteresse de Vreeland, donna lieu vers ce tems-ci à une nouvelle guerre. *Jean* V. Comte de Vernenbourg, avoit succédé en 1364. à d'Arkel*, que le Pape Urbain V. avoit transféré à l'Evéché de Liége. Il lui fut impossible de dégager Vreeland pendant son Episcopat, qui ne fut que de dix ans & qui fut fort peu heureux. Urbain lui donna pour successeur *Ar-*

(*l*) *Act. Publ. Angl. T. III. Part. II. pag.* 110, 196, 197.

(*m*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 14. Froissard, *Vol. I. cap.* 257. *pag.* 326.

(*n*) *Diplom. Caroli IV. apud* Schannat. *Vindem. Liter. Tom. II. pag.* 143.

* Il étoit déjà Evêque de Munster. Voy. *Bek*.

Arnoux II. des Comtes de Hoorne *. Celui-ci loin de payer se mit en devoir de se défendre. Il enleva Muyden & Wesep, restitués à la Hollande en 1356. *Albert* lui prit de son côté divers châteaux. Enfin la paix se fit en Mars 1375. Il en coûta à Arnoux la forteresse de Gildenburg, près de Viane sur le Lek, qui fut rasée: Vreeland demeura entre les mains du Seigneur de Putten, jusqu'au remboursement de la somme duë à la Hollande sur cette place. Arnoux paya trois mille vieux écus à *Albert* en dédommagement des fraix de la guerre (*o*); après quoi le Prélat ne s'occupa presque plus qu'à réduire divers Seigneurs de son Diocèse, qui vivoient indépendans dans leurs châteaux, dont une partie furent démolis (*p*), jusqu'à ce qu'en 1379. il fut élevé à l'Evéché de Liége, & laissa celui d'Utrecht à *Florent de Wevelikoven* (*q*).

GUILLAUME V.

1374.

1375.

Avant que la guerre contre ceux d'Utrecht fût terminée, il s'éleva de nouveaux différens pour les limites du territoire de Heusden, entre les Hollandois & les Brabançons. Divers Seigneurs armèrent des deux côtés & en vinrent à des voies de fait. Il y eut bien des châteaux ruïnés, des terres ravagées, des violences commises. Venceslaus fit une invasion en Hainaut. A la fin ce

(*o*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *cap.* 23, 24. *Append. ad* Bekam, *pag.* 275. & Matth. *de jure gladii*, *cap.* 14. *pag.* 232, 234.

(*p*) J. à Leydis, *Lib.* XXX. *c.* 27, 30.

(*q*) Id. *ibid. cap.* 31.

* Les Papes à la faveur des divisions du Clergé & des Seigneurs d'Utrecht, s'étoient peu-à-peu mis en possession de donner des Evêques à ce Diocèse, sans avoir égard aux droits du Chapitre. Plusieurs de ces Prélats, étant étrangers, ne firent que multiplier les sujets de division.

GUILLAUME V. ce Duc & *Albert* s'abouchèrent à Gertruidenberg dans le mois d'Août 1374. On choisit des arbitres de part & d'autre, & tout fut pacifié par un traité solemnel (*r*).

1379. Une affaire plus sérieuse éclatta peu d'années après; ce fut la revolte des Gantois contre Louïs de Male, Comte de Flandre. Ce Prince, homme de plaisir & presque uniquement occupé de ses galanteries & de ses fêtes*, étoit détesté de ses sujets. Il indiqua au Printems de l'année 1379. un Tournoi à Gand, & voulut mettre un impôt sur cette ville pour fournir aux fraix. Les Gantois répondirent *qu'une ville libre ne se laissoit point mettre d'impôts.* Sous la conduite de Philippe d'Arteville, fils d'un Brasseur de bierre, qui sous le règne de Philippe de Valois avoit été à la tête d'une semblable revolte †, ils coururent aux armes, entraînèrent dans leur revolte plusieurs villes, & s'assûrèrent de plu-
1380. sieurs autres (*s*). *Albert* prit le parti de Louïs contre ces mutins, mais les Hollandois & les Zélandois leur fournissoient des vivres, & sans eux peut-être Louïs, qui tenoit leur ville bloquée en 1381. seroit venu à bout de les rédui-
1381. re par la faim. Bien loin d'y réussir les Gantois le pressoient lui-même de tout côté, Oudenarde étoit aux abois, il fallut que CHARLES VI. Roi de France, vint en personne § avec une puissante armée au secours du Comte. Les rébel-

(*r*) Butkens, *Trophées de Brabant Preuves*, pag. 198.

(*s*) Meyer. *an.* 1379, 1380, 1381.

* Voy. le P. *Daniel* sur l'année 1382.

† Là même.

§ Ce Monarque n'avoit pas encore 14. ans, mais le Duc de Bourgogne, gendre du Comte de Flandre, & maître du Gouvernement, l'engagea dans cette querelle.

belles s'avancèrent jusqu'à Rosebeque §§. On GUIL-
en vint aux mains le 27. de Novembre 1382. LAU-
Les François remportèrent une victoire com- ME V.
plette, & ce coup rétablit les affaires presque 1382.
desespérées de Louïs (*t*). Cependant il ne
vit pas la fin de cette revolte *: aïant pris querelle avec le Duc de Berri au sujet du Comté de Boulogne, il fut mortellement blessé, & mourut en effet au mois de Janvier de l'année
1384. (*u*) †, laissant ses Etats à *Philippe*, Duc 1384.
de Bourgogne, qui avoit épousé Marguerite, sa
fille unique. Un des prémiers exploits de ce 1385.
nouveau Souverain fut le siége de Dam. Il en confia le soin à *Guillaume*, Comte d'*Oostervant*, fils d'*Albert* (*v*) §, qui s'en acquita dignement; la place fut emportée, & les Gantois enfin demandèrent la paix: elle fut concluë à Tournai le 18. de Décembre 1385. (*w*), par l'entremise entre autres d'*Albert*, qui la signa avec la Duchesse de Brabant & d'autres Seigneurs (*x*).

Au milieu de tout cela la Gueldre n'avoit pas été tranquille. Après la mort d'Edouard que celle de Rénaud suivit de près, les *Heekeren* prétendirent donner le gouvernement à Mathilde, leur sœur. Elle étoit veuve du Duc de

(*t*) Ægidius de Roya & Meyer. *ad an.* 1382.

(*u*) Meyer. *an.* 1383.

(*v*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 34.

(*w*) Meyer. *an.* 1385.

(*x*) Martene & Durand, *Thes. Anecd. Tom. I. cap.* 1621, 1624. *Corps Diplom. Tom. II. Part. I. pag.* 198.

§§ Village entre Deinse & Harlebec au delà de la Lis.

* Edouard III. Roi d'Angleterre vint au secours des Gantois avec une nombreuse armée, qui débarqua à Calais. Voy. *Daniel* an. 1383.

† *Mezerai* & *Daniel* disent simplement qu'il tomba malade à St. Omer & y mourut.

§ Le P. *Daniel* dit que Charles VI. assiégea Dam en personne.

GUIL-LAU-ME V. de Clèves, & par le conseil d'Arnoux, Evêque d'Utrecht, on la remaria à Jean de Chatillon, Comte de Blois, Seigneur de Gouda & de Schoonhooven, pour augmenter par ce mariage son credit en Hollande, où il semble qu'on avoit d'abord reconnu le Comte de Blois (y). Mais les *Bronkborst* firent mieux. Ils s'étoient déclarés pour *Guillaume*, fils du Duc de Juliers. Ils demandèrent & obtinrent pour lui Catherine de Hollande, fille d'*Albert* & veuve du defunt Duc Edouard. L'Evêque d'Utrecht eut beau s'opposer les armes à la main à l'établissement de Guillaume, toute la Gueldre le reconnut (z), & en 1383. il reçut ce Duché avec le Comté de Zutphen des mains de l'Empereur VENCESLAUS, comme un fief de l'Empire.

1386. Trois ans étoient à peine écoulés qu'il s'éleva entre ce jeune Prince & Jeanne, Duchesse de Brabant, grande tante d'*Albert*, un démélé qui eut des suites. Chacun d'eux prétendoit que la ville de Grave lui appartenoit. *Albert* pris pour arbitre, décida en faveur de la Duchesse. Guillaume piqué ruïna Grave, & pour mieux résister à Jeanne qui étoit alliée de la
1387. France, il fit avec *Richard* II. Roi d'Angleterre un traité (a), qui faillit à le ruïner. *Charles* VI. envoya une armée dans le Duché de
1388. Juliers en Juillet 1388. De là elle entra en Gueldre. *Guillaume* aux abois fut obligé de faire la paix, de céder Grave aux Brabançons & de renon-

(y) *Voy. dans* Matth. *de Jure gladii*, *c.* XIV. *p.* 238.

(z) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 22.

(a) *Act. Pub. Angl. T. III. P. IV. p.* 5, 85, 90.

noncer à son alliance avec l'Angleterre (*b*). Richard tâcha de s'en dédommager en faisant entrer dans ses intérêts *Albert*, qui avoit dès l'année 1382. fait un traité de commerce avec les Anglois (*c*); les négociations recommencèrent (*d*), mais *Albert* eut la prudence de ne rien conclurre. GUILLAUME V.

Ce fut vers ce tems-là & probablement au mois d'Avril de l'année 1389. qu'on lui apporta la nouvelle de la mort de GUILLAUME V. dans sa prison au Quesnoi. Les Historiens qui placent cet évènement en 1377. (*e*), ou 1379. (*f*), ont sans doute ignoré qu'il subsiste plusieurs lettres d'*Albert* jusqu'à l'an 1389. où il prend le simple titre de *Ruwaard* (*g*), sans qu'il s'en trouve aucune jusqu'à cette époque où il prenne le titre de Comte. Il faut donc nécessairement placer à cette année 1389. la mort de GUILLAUME, ou se résoudre à dire, que les peuples laissèrent écouler dix à onze ans, avant que de reconnoitre *Albert*, ce qui ne nous paroit pas vraisemblable. 1389.

ALBERT installé dans sa nouvelle dignité fixa son séjour en Hollande & sa résidence à la Haie. Il étoit veuf depuis trois ans; mais *Alette*, fille de Jean de Poelgeest, avoit su lui plaire. Elle vivoit à la Cour, & maîtresse de ce Prince elle y avoit pris un ascendant marqué sur son esprit aussi bien que sur son cœur; elle étoit ALBERT.

(*b*) Froissard, *Vol. III. c.* 96-118.
(*c*) *Act. Pub. Angl.* T. *III. Part. III. pag.* 145.
(*d*) Ib. *P. IV. pag.* 32.
(*e*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 29.
(*f*) Meyer. & de Roya, *ad an.* 1379.
(*g*) *Handv. van Amst. pag.* 6. & 7. Schrevel. *Harlem*, *pag.* 239.

ALBERT. étoit la distributrice de toutes ses graces, rien ne se faisoit que par ses conseils, & comme son père étoit du nombre des *Cabillaux*, elle ne perdoit aucune occasion de les favoriser. On pense aisément de quel œil les *Houks* virent cette inclination, & quel effet elle produisit sur le jeune Comte d'Oostervant. Brulé du désir d'avoir part au gouvernement, mais écarté des affaires & toujours déservi auprès de son père par la jeune & imprudente *Alette*, il ne put cacher le chagrin qui le devoroit; les *Houks* l'aigrirent, & se prêtant à leurs conseils, la perte d'*Alette* fut résoluë. Un soir, (ce fut la veille
1390. du 22. de Septembre 1390,) cette fille infortunée se vit tout d'un coup assaillie dans la Cour même par des gens armés, qui la blessèrent de divers coups, & l'étendirent sur le carreau avec Guillaume Kuser, maître d'hôtel d'ALBERT, qui avoit voulu la défendre. De ces meurtriers le seul Philippe de Bloote est connu. Tous se hâtèrent de prendre la fuite, pendant que le Comte d'Oostervant qui les avoit employés, demeura tranquillement à la Haie (*b*).

ALBERT dans son affliction ne fit de longtems aucune recherche. Enfin sollicité par le père de Kuser il se reveilla. Cinquante quatre tant Seigneurs que Gentilshommes d'entre les *Houks*, avoient disparus; on les fit citer. De ce nombre étoient Philippe Burgrave de Leide, Thiéri Seigneur d'Asperen avec ses fils, les deux jeunes Seigneurs de la Lek, Henri Burgrave de Montfort, Jean de Heemstede, Philippe de Polanen, & le Seigneur de Duivenvoor-

(*b*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 42, Veldenaar, *p.* 95.

voorde. Pas un ne comparut. On les condamna par coutumace à perdre la vie & leurs biens. Le Comte d'Oostervant voulut interceder pour eux. ALBERT refusa de l'entendre. Il fit plus ensuite ; par un placard publié en 1394. „ il per„ mit à tous ses sujets, tant en Hollande qu'en „ Zélande, de tuër tout meurtrier qui se trou„ veroit dans le païs là où il les découvriroient, „ sans que ni le Comte ni aucun autre pût les re„ chercher pour les en punir (*i*)." C'étoit désigner assez clairement ceux qui avoient trempé dans l'assassinat d'*Alette*: ils ne le furent pas moins dans la jussion qu'ALBERT fit au Baillif & à la Justice de Woerden & d'Oudewater, de saisir tous autant de ceux qui avoient eu part au meurtre de Kuser, qu'ils en pourroient attraper (*k*). Avant tout cela le Comte d'Oostervant inquiet, & craignant que son père ne le fît arrêter, avoit quitté la Haie & s'étoit allé jetter dans le château d'Altena qu'ALBERT lui avoit donné (*l*). Son départ ou plutôt sa fuite enhardit les Nobles d'entre les *Cabillaux* à ne plus garder de mesure. Jean, fils d'Otton d'Arkel, qui depuis 1389. étoit revêtu de l'emploi de *Stadbouder de Hollande, Zélande & Frise* (*m*), signala son zèle contre lui. On fit si bien à force de représentations, qu'on persuada à ALBERT que son fils étoit mal intentionné pour le Gouvernement, & qu'il falloit qu'il eût trempé dans l'assassinat d'*Alette*, puisqu'il avoit osé s'entremettre en faveur de ses meurtriers.

ALBERT.

1393.

Plein

(*i*) Boxhorn *op Veldenaar*, *pag.* 183.

(*k*) *Handv. van Oudewater*, *pag.* 309.

(*l*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *cap.* 47.

(*m*) Id. *ibid. cap.* 40.

AL-BERT. 1394. Plein de ces funestes idées, ALBERT en suivit enfin l'impression. Il avoit un second fils. C'étoit le Comte *Jean*, qui dès l'an 1390. avoit été nommé à l'Evéché de Liége quoiqu'il eût à peine seize ans, & qui paroissoit n'attendre que la confirmation du Pape pour prendre la mitre. ALBERT lui donna l'importante seigneurie de Voorne, dont il venoit d'hériter par le décès de sa cousine Mathilde (*n*); on trouve même qu'il le fit Seigneur de Woerden & de Gooiland (*o*).

C'étoit montrer pour le cadet une affection qui n'annonçoit rien de bon à l'ainé, & qui ne pouvoit que brouiller les deux frères. *Jean* ne tarda pas à se dégouter de l'état qu'il avoit embrassé. L'ambition lui ouvrit une autre perspective, & l'éclat que fit ALBERT acheva sans doute de nourrir ses espérances.

Résolu de punir le Comte d'Oostervant, il alla en personne l'assiéger dans son château d'Altena, mais à son approche ce Comte s'étoit retiré à Bois-le-Duc. ALBERT força la place avec de la grosse artillerie, dont l'usage commençoit à devenir commun, & la rasa; pendant que Kuser faisoit subir le même sort aux châteaux de Hodenpyl, Duivenvoorde, Zandhorst, Heemstede, Warmond & Paddenpael. Oostervant effrayé prit le parti de se retirer en France, & il y resta jusqu'à l'année suivante, comme nous le verrons.

Il ne faut pas laisser ignorer ici, que dans cette espèce d'exil, ce fut un riche marchand d'Am-

(*n*) Id. *ibid.* c. 41. *Privil. van den Briel en Voorne*, *pag.* 94.

(*o*) *Handv. van Amst. pag.* 17, 19. *van Wesep pag.* 49.

d'Amſterdam, nommé *Guillaume Eggert*, qui fournit généreuſement au jeune Comte les moyens de ſubſiſter. Ce ſervice eut des ſuites qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Dès qu'Ooſtervant eut ſuccédé à ALBERT, il ſe ſouvint de ce qu'Eggert avoit fait pour lui. Il l'éleva au poſte de Tréſorier, ou Receveur Général de Hollande. Il lui permit de plus de conſtruire un château dans ſa ſeigneurie de *Purmer*, & telle eſt l'origine de la ville de *Purmerende*, dont Eggert fut le Seigneur, jusqu'au 15. de Juillet 1417. qu'il mourut à Amſterdam, où on l'enterra dans l'Egliſe de St. Catherine, aujourd'hui l'Egliſe neuve (*p*). ALBERT.

Pour revenir au Comte d'Ooſtervant, ſa diſgrace ne dura pas longtems. Les Friſons hâtèrent ſon retour. Depuis la défaite & la mort de Guillaume IV. en 1345. ces peuples n'avoient rien eu à démêler avec la Hollande. Guillaume V. n'avoit pas eu le loiſir de penſer à eux. ALBERT étoit pacifique. Ce furent eux-mêmes qui ſe l'attirèrent ſur les bras. Les villes de Friſe ſe gouvernoient par leurs loix municipales. Le plat-païs obéiſſoit aux Nobles ſous le nom de *Grietmannen*, & ceux-ci dans leurs châteaux fortifiés prétendoient ne relever que de l'Empire. Mais la discorde les mit aux priſes les uns contre les autres. Pendant que les *Houcks* & les *Cabillaux* déchiroient la Hollande, les *Heekeren* & les *Bronkhorſt* la Gueldre, on vit toute la Friſe ſe partager entre les *Vetkoopers* & les *Schieringers*, ces derniers pour la

(*p*) Matth. *de Jure Glad.* c. v. *Handv. van Kennemerl. p.* 46. J. à Leydis *Lib.* XXXII. *c.* 30. *Regeer. Lyſt van Amſt. ad an.* 1414. & 1417.

AL-BERT. la plupart de la populace, les prémiers d'entre les familles les plus distinguées (*q*). En vain dans une assemblée tenuë à Groningue dès l'année 1361. les deux partis s'étoient en apparence rapprochés (*r*); ce ne fut là qu'une paix platrée qu'une dispute personnelle acheva d'anéantir. Un Gentilshomme Frison nommé Ten Broeke, ou van Broekmeer, dont les biens étoient au de-là de l'Eems, dans le territoire de Groningue, & en Frise, aïant eu dispute avec quelques autres Gentilhommes, & ne s'étant pas trouvé le plus fort, vint en 1381. se jetter dans les bras d'ALBERT, lui donner ses biens en fief, & implorer sa protection (*s*). L'occasion étoit trop favorable pour n'en pas profiter; cependant ALBERT laissa couler bien du tems
1395. & jusques en 1395. avant de se déterminer & de porter la guerre au sein des Frisons divisés. Il avoit levé des troupes, mais il lui manquoit un Général.

Quelques-uns prétendent que le Comte d'Oostervant saisit cette circonstance pour lui demander pardon & lui offrir ses services (*t*). D'autres veulent qu'aïant seulement sollicité la permission d'aller servir en Hongrie sous *Jean*, fils de Philippe Duc de Bourgogne, ALBERT lui offrit de prendre plutôt le commandement de son armée, pour aller reconquerir cette portion de l'héritage de ses Pères, que l'infidélité des Frisons lui avoit fait perdre (*u*). Quoi qu'il en

(*q*) Van der Schelling *Tiendrecht*, *Tom. II. p.* 2. E. Beningha, *Hist. van Oostf. Liv. I. c.* 174.

(*r*) Ub. Emmius, Lib. XIV. *p.* 200, 206.

(*s*) Id. *ibid. p.* 217.

(*t*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 50.

(*u*) Froissart, *Tom. IV. c.* 68. *p.* 204.

en soit, ALBERT & Oostervant se reconciliè- ALBERT. rent; ce dernier reparut à la Cour avec divers Seigneurs du parti des *Houcks*, & le Duc leur rendit à tous sa faveur.

Le rendez-vous de l'armée fut à Enkhuisen. Avec les troupes nationales, elle étoit composée de François, d'Anglois & d'Allemans. La France & l'Angleterre avoient fait une trève que le mariage de Richard II. avec Isabelle, fille de Charles VI. avoit cimentée. ALBERT étoit très-bien avec ce dernier, il se lia aussi avec le prémier par un nouveau traité (*v*). L'Empire ne lui refusa pas non plus du secours. Les Anglois débarquèrent en Zélande sous le commandement du Comte de Cornouailles. Les François vinrent aussi par mer aïant à leur tête, outre l'Amiral de France, les Comte de St. Pol & de Namur. Entre les Hollandois de distinction se firent remarquer Philippe de Wassenaer, Burgrave de Leide, Jean de Brederode, d'Asperen & divers autres Seigneurs de la faction des Houcks. Parmi les Zélandois Florent & Nicolas de Borselen, Philippe de Kortgeene & plusieurs autres. Toutes les villes se distinguèrent par leurs efforts, sur-tout Amsterdam & Hoorn. Le Hainaut fournit de l'argent & nombre de Gentilshommes (*x*).

Ce fut le 22. d'Août que toute l'armée s'embarqua sur des vaisseaux que nos Chroniqueurs font monter à quatre mille, tant grands que petits (*y*); ce qui paroit exageré, puisqu'il semble que

(*v*) *Act. Publ. Angl. T. III. P. IV. p.* 101.

(*x*) Froissart, *Tom. IV. c.* 75, 76.

(*y*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 51.

ALBERT. que ce païs-ci n'en fournit pas cinq cent pour son compte (z).

Les Frisons avoient eu tout le tems néceſſaire pour se préparer à la bien recevoir. Ils avoient fait un traité d'alliance très-étroit avec *Frideric* III. ſucceſſeur de Florent dans l'Evéché d'Utrecht (a). Enſuite ils avoient formé le deſſein de tomber ſur l'ennemi dès qu'il paroitroit, réſolus, diſoient-ils, de mourir en Friſons libres plutôt que de ſubir un joug étranger. Mais à peine avoient-ils trente mille hommes très-mal armés, à oppoſer à une armée de cent mille, qui étoit pourvuë de tout. Ces trente mille hommes partagés en trois corps allèrent ſe poſter derrière une digue vis-à-vis l'endroit où ALBERT devoit aborder. ALBERT débarqua le 24. & chaſſa tout de ſuite ſix mille Friſons qui s'avançoient pour s'oppoſer à ſa deſcente. Le lendemain fut employé à ranger ſon armée en ordre de bataille. Dès le jour ſuivant il fallut en venir aux mains près de Kuinder, dont le Seigneur & les fils paſſèrent dans le camp Hollandois. Les Friſons furent entièrement défaits, après avoir combattu en deſeſpérés, aimant mieux périr que de ſe rendre : auſſi aſſure-t-on, qu'à peine en fit-on cinquante priſonniers. L'armée victorieuſe ſe répandit de toutes parts, s'empara de preſque toutes les petites villes, & pendant cinq ſemaines conſécutives pilla & brûla nombre de villages. ALBERT avoit ſon quartier dans le Cloitre de St. Odulfe à Staveren. Il prit des meſures pour changer la

(z) Van Loon, *Aloude Regeer. Tom. IV. p.* 378.

(a) Matth. *Not. ad Anonym. Ultraj. p.* 93.

le Régence du païs, en la confiant à un Conseil ALBERT.
composé de quatorze membres, sept à sa nomination, & sept à celle des Frisons: ensuite ne voulant pas attendre l'hyver, & comptant ces peuples & ceux de Groningue desormais soumis, il se hâta de regagner Enkhuysen avec le corps de Guillaume IV. son oncle dont il venoit de venger la mort, & qu'il avoit fait tirer du tombeau où les Frisons l'avoient précedemment inhumé (*b*).

Mais un an étoit à peine écoulé qu'ils re- 1398.
commencèrent à lever la tête. ALBERT avoit laissé garnison à Staveren aux dépens de la Hollande (*c*), les bourgeois l'en chassèrent (*d*). Ceux de Groningue firent pis, ils tombèrent à l'improviste sur quelque infanterie Hollandoise qu'on avoit logée à Stitzum, & la poussèrent vers le Damsterdiep, où elle se noya. Ce furent les *Schieringers* qui commirent cette violence. Eppo Nittersum les mena ensuite à Groningue, & ménagea une étroite alliance entre cette ville & les Ommelanden, alliance qui fut le prémier pas de l'union, qui a subsisté depuis entre ces deux Etats, comme ne faisant plus qu'un corps. Le grand & principal engagement qu'ils prirent, ce fut de chasser les Hollandois (*e*).

L'on ne sçut pas plutôt à la Haie ce qui se passoit, qu'ALBERT donna ordre de rassembler les troupes en toute diligence à Enkhuizen. Le Com-

(*b*) Sicke Beningha, *Chronic. in Broueri. Annal. mediii ævi. p.* 407. & E. Beningha, *Hist. van Oostfr. Lib. I. c.* 174. J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 51.

(*c*) *Privil. van den Briel en Voorne, p.* 50.

(*d*) J. à Leydis, *ibid.*

(*e*) Joan. de Leminge, *Chronic. van Groning. p.* 73. Egg. Beningha, *c.* 180.

AL-BERT. Comte d'Oostervant, accompagné de Jean d'Arkel, Jean de Bréderode, Arnold d'Egmond & de divers autres Seigneurs, alla en prendre le commandement. On débarqua au Lemmer, & en allant à Staveren par le Geesterland, on tailla en pièces un corps ennemi qui osa se montrer: Staveren assiégé capitula. Les vaincus se soumirent, s'engagèrent à plus de fidélité, & promirent de payer annuellement au vainqueur six sous par maison. Oostervant mit ordre à leur Régence & se rembarqua (*f*).

1399. L'année d'après vit de nouveaux mouvemens. Les Frisons s'avisèrent de fortifier Molkweren, pour tâcher de là de reprendre Staveren à la prémière occasion favorable. Oostervant fut bientôt sur pied. Le Comte Jean son frère, nommé à l'Evéché de Liége, & beaucoup de Noblesse le suivirent. Ils parcoururent toute la Frise, & exigèrent par-tout des pro messes de fidélité. Groningue même dut faire hommage à ALBERT, hommage que l'Evêque d'Utrecht révandiquant ses droits, sçut faire retracter dans la suite (*g*). Oostervant avant que de repartir, nomma Florent d'Alkemade, l'un des Nobles de Hollande, Gouverneur de toute la Frise, & Gerard d'Egmond Burgrave de Staveren (*h*).

Quelques Auteurs veulent qu'après ces expéditions ce Comte alla en Hainaut; d'autres l'envoient en Lombardie (*i*) avec cent hommes d'armes, au service de l'Empereur ROBERT. Ce

(*f*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 53.
(*g*) Id. *ib.* *c.* 59.
(*h*) Id. *ib.* *c.* 56.

(*i*) *Vid. apud* Martene & Durand *Vet. Monum. T. IV.* *c.* 56.

Ce qu'il y a de vrai c'eſt qu'enhardis par ſon AL-
abſence, les indomptables Friſons ſe remirent BERT.
encore à aſſiéger Staveren. ALBERT fit par- 1400.
tir d'Egmont & Bréderode au ſecours de cette place. A leur arrivée l'ennemi leva le ſiége, & alla ſe cantonner à Molkweren. Bréderode voulut les y forcer; mais il échoua, il fut bleſſé, on le prit, cependant il ſçut échapper à ſes gardes, & il ſe ſauva (*k*). Enfin ALBERT dut conclurre une trève avec les Friſons & les Groningois (*l*). Pendant qu'elle dura, il paroit qu'ils ne le reconnurent point pour leur Seigneur, & que Staveren fut la ſeule place, ou du moins la ſeule place de marque, qui demeura au pouvoir de la Hollande.

Cette trève paroit d'abord ſurprenante. Mais le nerf de la guerre manquoit. ALBERT avoit épuiſé ſes coffres & les finances de l'Etat. Il avoit vendu ou engagé presque tous ſes domaines (*m*); & les villes qui avoient toujours été prêtes à lui fournir de l'argent pour des priviléges dont il étoit très-prodigue, n'en avoient plus le moyen. D'ailleurs les Friſons ſurent ſe ménager l'appui de *Henri* IV. Roi d'Angleterre. Un des motifs dont ils s'étoient ſervi pour engager ce Prince à ne pas donner du ſecours à ALBERT, eſt ſingulier; „c'eſt, diſoient-ils, „ qu'Albert avoit à ſa ſolde une ſorte de Pi- „ rates, nommés Likedelers, (c'eſt-à-dire, „ gens qui partagent tout entre eux également) „ qui

(*k*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 57.

(*l*) Ub. Emmius, *Rer. Friſ. Lib.* XVII. *p.* 243. Egg. Beningha, *Hiſt. van Ooſt-Friſ. Liv. I. c.* 178. *p.* 164.

(*m*) *Handv. van Hoorn*, *p.* 84. *Handv. van Kennemerl*, *p.* 867.

ALBERT. „ qui étoient ennemis de Dieu & de tous les „ bons marchands (n)." Avec cela ces Frisons eux-mêmes faisoient beaucoup de mal au commerce des Anglois, ainsi Henri ne fut pas fâché de les gagner. Enfin pour comble de disgraces la revolte de d'Arkel éclata à-peu-près vers ce même tems, & donna en Hollande tant d'occupation à ALBERT qu'il n'eut guère le tems de penser à la Frise.

Il y avoit dix ans que Jean d'Arkel étoit Stadhouder & Receveur de Hollande sans avoir rendu ses comptes. ALBERT, que le Receveur de la Zélande Orientale, Bruftyn van Herwyne, avoit déjà très-mal servi, voulut absolument qu'Arkel montrât ses Livres. Il étoit ambitieux, fier, & souvent ses voisins, ses parens, sa mère même avoient souffert de son caractère haut & difficultueux. Il refusa d'obéir, disant que c'étoient les ennemis qu'il avoit dans le Conseil qui vouloient l'obliger à cette reddition de comptes pour lui faire de mauvaises affaires. Le Comte d'Oostervant autorisé à l'amener à la raison y échoua, déclara les biens qu'il avoit en Hollande confisqués, & le bannit à
1401. perpétuité du païs. D'Arkel courut aux armes, déclara la guerre à ALBERT, & débuta par assiéger Oudewater, une de plus fortes places de la frontière. Les bourgeois la défendirent avec bravoure. Il s'en vengea sur le château de Giessemberg, & alla mettre tout en feu dans l'Alblas-

(n) *Act. Publ, Angl. T. IV. c.* I. *p.* 3. Egg. Beninghe, *Hist. van Oostfr. Liv. I. c.* 202.

(o) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 52. 54. Matth. *Anal. Tom. V. p.* 238. *Veldenaer, p.* 91.

blasserdam (*p*). L'année suivante, nouveaux AL-
ravages. D'Arkel ruïna le Krimpenerwaard, battit BERT.
plusieurs petits corps des bourgeoisies de diver-1402.
ses villes, & réduisit Niewpoort en cendres
(*q*). En un mot il fallut en venir à l'attaquer
dans les formes. Moyennant un nouvel em-
prunt auquel les villes se prêtèrent, ALBERT
assembla en 1403. une armée que grossirent 1403.
comme auxiliaires des troupes Angloises, avec
des bandes d'Utrecht & de Clèves. Sur-tout
ALBERT, tant en son nom qu'en celui du Comte Guillaume d'Oostervant, s'étoit lié très-étroitement avec la ville d'Utrecht, par un traité que nous pouvons bien appeller un traité de partage, puisqu'il s'y agissoit principalement de la disposition des biens du rébelle qu'on se promettoit de réduire (*r*).

De son côté, d'Arkel prit ses mesures. Divers Seigneurs, tant Allemans que Gueldrois, lui donnèrent des troupes, particulièrement l'Abbé de Marienwaard, à qui il fit hommage de sa seigneurie d'Arkel (*s*). Mais son attention principale fut de se bien fortifier dans sa ville de Gorcum, qu'il prévit sans peine qu'on assiégeroit. Le Comte d'Oostervant vint en effet l'attaquer dans cette ville. Le siége fut des plus opiniâtres; il coûta la vie de part & d'autre à beaucoup de monde, & déjà il avoit duré vingt & deux semaines (*t*), quand l'Evêque de Liége arriva au camp de son frère, & fit pro-
po-

(*p*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI *c.* 60.

(*q*) *Ib. c.* 61. *App. ad* Bekam.

(*r*) Matth, *Anal. T. V. p.* 578. Burman. *Utr. Jaarb. T. I. p.* 5, 8, 11, 14.

(*s*) *De gestis Dominorum de Arkel, in* Matth. *Anal. T. V. p.* 230.

(*t*) Veldenaar, *p.* 99.

AL-BERT. poser à d'Arkel un accord, dont la condition essentielle étoit: „ qu'il demanderoit pardon à „ genou à ALBERT, & que l'étendard de ce „ dernier seroit arboré un jour entier sur le „ château d'Arkel." Selon toutes les apparences, d'Arkel en auroit fait bien davantage pourvu qu'on ne lui demandât plus la reddition de ses comptes. Il se soumit donc sans peine à la condition proposée, & ALBERT de son côté ne fut pas fâché de voir finir une guerre intestine qui n'aboutissoit qu'à miner le païs (*u*).

1404. Il est vrai que ce ne fut là qu'une bonace, mais ALBERT n'en vit pas la fin. Le 12. de Mars 1404. il mourut à la Haie agé d'environ 67 ans, après en avoir employé 46 à gouverner le païs, soit en qualité de Ruwaard, soit en qualité de Comte. De sa prémière femme, Marguerite fille de Louïs Duc de Brieg en Silésie, il eut trois fils; *Guillaume*, Comte d'Oostervant, qui lui succéda; *Albert* à qui il laissa quelques Etats en Allemagne, & *Jean*, nommé à l'Evéché de Liége. Il en eut encore quatre filles, Catherine, qui eut successivement deux Ducs de Gueldre pour maris; Marguerite, qu'épousa Jean Duc de Bourgogne, & deux Jeannes, dont l'une aussi appellée Ida, se maria à Albert Duc d'Autriche, & l'autre au Roi de Bohème (*v*). En seconde nôces ALBERT avoit épousé Marguerite de Clèves, dont il n'eut point d'enfans, & qui après sa mort alla, dit-on, résider à la maison de Clèves, maison magnifique qu'il lui avoit, à ce qu'on prétend, fait

(*u*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 62. *De gest. Domin. de Arkel*, *p.* 230.

(*v*) *Magn. Chron. Belg. p.* 232.

fait bâtir en 1394. dans le voisinage de Harlem (*x*). Nous ne parlons point ici de plusieurs enfans naturels qu'ALBERT laissa. Un des plus considérables fut Guillaume, le prémier des Seigneurs de Schagen & la souche de la famille de ce nom. C'est lui qui par une digue construite près du Zype dessécha ce terrein & en fit un lieu habitable (*y*). ALBERT.

Divers Historiens ont célébré la piété, la modération & la justice d'ALBERT, mais à dire vrai, on ne sauroit le regarder comme un grand Prince. Il n'avoit ni courage, ni fermeté. Pendant quarante six ans qu'il gouverna le païs, il ne se trouva à aucune action tant soit peu remarquable. Le siége de Delft fut son plus bel exploit. On dit que si le Comte d'Oostervant n'avoit pas pris le commandement de l'armée contre les Frisons, jamais ALBERT n'auroit sçu se résoudre à cette guerre. Quelle foiblesse dans l'affaire d'Arkel! Quelle imprudente facilité à multiplier les priviléges des villes pour quelque argent! Comment ne laissa-t-il pas mépriser son autorité par les négocians du païs, qui sans égards pour ses défenses ne cessèrent de faire entrer toutes sortes de provisions dans la ville de Gand!

L'état où il laissa ses finances, dépose hautement qu'il ne mettoit point d'ordre dans ses affaires, & qu'il étoit d'une foiblesse impardonnable. Il mourut si obéré que Marguerite de Clèves répudia publiquement son hoirie, selon les loix & les us du païs (*z*). Et ce qu'il y a de singulier, c'est

(*x*) Scriver. *Graaven*, p. 387.

(*y*) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. c. 64. XXXII. c. 28.

(*z*) *Politike Regeering*, &c. *van den Briel*, p. 310.

ALBERT. c'eſt que cette même année la Ducheſſe douairière de Philippe de Bourgogne, beau-père du Comte d'Ooſtervant, ſe vit obligée de faire un ſemblable éclat, preſque avec les mêmes cérémonies (*a*).

Au reſte, pluſieurs Ecrivains ſont dans la penſée que ce fut ſous ALBERT que fut érigée la *Cour de Hollande*, autrement la *Cour de Juſtice*, qui réſide actuellement à la Haie. Il n'y a point de doute que du tems de ce Comte, il n'y eut effectivement un Conſeil, qui le plus ſouvent, ou même toujours, ſiégeoit à la Haie (*b*), ſoit qu'il fût le Conſeil des Domaines des Comtes, ſoit qu'il fût leur Conſeil privé. Leur Tréſorier, ou Receveur Général, en étoit le chef (*c*). On y décidoit les différens entre les Nobles & les villes, & tout ce qui intéreſſoit les Domaines (*d*). Il eſt appellé tantôt Conſeil de Hollande (*e*), tantôt Conſeil des trois païs de Hainaut, de Hollande, de Zélande, & de Friſe (*f*), tantôt Haut Conſeil de Hainaut, Hollande, & Zélande (*g*). Cependant il ſemble que ce ne fut que vers l'an 1428. dans le tems que le Hainaut reprit un Conſeil à part (*h*), ſous Philippe de Bourgogne, que le Conſeil de Hollande fut mis ſur le pied d'une Cour de Juſtice, à laquelle

(*a*) Monſtrelet, *Tom. I. c.* 18. Paſquier *Recherches*, *&c. Liv. X. p.* 376.

(*b*) *Handv. van Kennemerland*, *pag.* 25. 27. *Van Leeuwen*, *Roomſch - Holl. Regt*, *IV. Boek XXXV. Deel*, *pag.* 463.

(*c*) Schrevel. *Harl. p.* 256.

(*d*) Balen, *Dordr. p.* 498.

(*e*) Burm. *Utrecht Jaarb*, *T. I. p.* 23.

(*f*) Boxhorn, *op* Veldenaar, *p.* 185.

(*g*) Balen, *ib*, *p.* 489.

(*h*) *Groot Plakaatb. Vol. III. p.* 15.

le il y auroit appel des Tribunaux inférieurs, & qui constamment résideroit à la Haie (*i*). AL-BERT.

Une chose qui n'est pas contestée, c'est que sous ALBERT les villes achevèrent d'acquérir un grand credit dans l'Etat, & qu'il ne s'y faisoit plus rien de quelque importance sans leur concours. Dordrecht, Harlem, Delft, & Leide, étoient les principales. Gouda qui perdit son dernier Seigneur dans la personne de Jean de Blois en 1398. leur fut ajoutée. Amsterdam suivit de près. On les appelloit les *grandes villes.* Sous les Comtes de la maison de Bourgogne & de la maison d'Autriche, elles formèrent avec les Nobles les Etats de la Province (*k*).

Par l'aggrandissement des villes, s'accrut le relief des Bourguemaîtres, & des *Vroedschappen*, ou Conseils de chaque ville. Laissant au Baillif ou Schout, & aux Echevins que les Comtes nommoient, le soin d'administrer la justice, les Bourgemaîtres prirent le rang sur eux, & s'attribuèrent les finances, avec les affaires civiles (*l*). Dès l'an 1340. il y en avoit eu à Dordrecht (*m*), & ensuite dans les autres villes, mais ce n'est que sous ALBERT que leur autorité, & la permanence des Conseils de ville fut bien affermie.

Sa mort n'apporta d'ailleurs aucun changement aux affaires. GUILLAUME VI. son fils ainé, dont nous avons déjà tant parlé sous le nom de Comte d'Oostervant, lui succéda. Il re- GUIL-LAUME VI. 1405.

(*i*) *Ibid. p.* 643.

(*k*) Balen, *Dordr. p.* 522. J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* 55. *Handv. van Amst. p.* 73.

(*l*) Schrevel. *Harl. p.* 236.

(*m*) Balen, *pag.* 269.

GUILLAUME VI. reçut l'investiture de sa dignité dans les mois de Janvier & Février 1405. à Dort, à Harlem, à Amsterdam, & dans les autres villes. On ne lui fit pas la moindre difficulté.

A peine cependant il avoit pris les rênes du gouvernement, que la faction des *Cabillaux* allarmée du credit que les *Houcks* alloient avoir sous un Comte qui avoit toujours été lié avec eux, commença à remuër à Harlem, à Amsterdam, à Delft, & sur-tout à Dordrecht, où
1406. l'on en vint en 1406. aux dernières extrémités. Il fallut assiéger les *Cabillaux* dans un fort qu'ils s'étoient construits dans la ville même, & ce ne fut qu'au commencement de l'année suivante, que tout se pacifia par le changement de la Magistrature (*n*).

GUILLAUME y auroit mis ordre plutôt, mais d'Arkel continuoit à lui donner de l'occupation. Il avoit pris & pillé Worcum, & il s'étoit fortifié non seulement dans son château d'Arkel près de Gorcum, mais encore dans trois autres châteaux voisins, Gasperne, Hagestein, & Everstein qui lui appartenoient, & qu'il fallut assiéger dans les formes. Après bien des peines, GUILLAUME aidé des troupes d'Utrecht en vint à bout; on les détruisit entièrement, & l'on conclut une trève avec Guillaume d'Arkel, fils de Jean, l'auteur dangereux de tous ces troubles (*o*).

Ce fut au siége de Hagestein que GUILLAUME VI. fit entourer ses retranchemens d'un enclos fait de branches de saules entrelacées, qui

(*n*) Balen, *Dord. passim.*

(*o*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *c.* 4. *De Vermeerd.* Beka, *p.* 326.

qui renfermoit ſon camp & la place comme dans un parc. Quand il ſigna la capitulation il ſe ſervit d'un ſceau repréſentant ce clayonnement, qui depuis a paſſé dans les monnoies, ſous la forme d'un parc, où l'on voit renfermées tantôt les armes de la Province, tantôt une femme qui la repréſente *. GUILLAUME VI.

La trève ne dura pas longtems. GUILLAUME aſſembla une armée que fournirent les Nobles, les villes & tout le plat-païs. Quelques villages & quelques Gentilhommes du Kennemerland offrirent de ſe racheter de cette expédition pour de l'argent. On y conſentit d'autant plus volontiers qu'on en avoit grand beſoin pour louër des troupes ſelon l'uſage qui dès lors devenoit commun (*p*).

D'Arkel eut le chagrin de voir ſon propre fils ſe ſoulever contre lui. Ce dernier vouloit la paix. Il profita d'un voyage que ſon père étoit allé faire en Gueldre, pour l'y obliger. Quand il revint, Gorcum & le bourg de Leerdam lui fermèrent leurs portes; enſuite le père & le fils s'étant reconciliés à Bois-le-Duc, les amis que celui-ci avoit à Gorcum appréhendant les ſuites d'un accord dans lequel ils n'avoient pas été compris, cette ville refuſa de les recevoir l'un & l'autre. Elle fit plus; elle appella GUILLAUME, le reconnut pour Seigneur d'Arkel, & lui donna l'inveſtiture de cette ſeigneurie, qu'il reçut auſſi à Leerdam; quelques villes ſe cotiſèrent pour les fraix de cet-

(*p*) Van Loon, *Alouď. Regeer. T. IV. p.* 357.

* Voy. *Alkmade* Munt der Graaven van Holl. fol. 98.

GUILLAUME VI. cette cérémonie, & GUILLAUME leur engagea les revenus du Kennemerland & de Westfrise, jusqu'à un entier remboursement (*q*). Il mit une garnison de cinq cens hommes dans Gorcum, & se retira.

Mais les d'Arkels ne s'étonnèrent pas de ses succès. A la faveur d'une nuit épaisse, le fils sut s'introduire dans Gorcum & en chassa les Hollandois. *Reinaud* II. Duc de Gueldre, gendre de d'Arkel, déclara la guerre à la Hollande (*r*). D'Arkel lui transporta sa seigneurie à condition qu'elle ne pourroit jamais être démembrée du Duché de Gueldre (*s*). Les hostilités commencèrent de part & d'autre, GUILLAUME éleva un Fort à Dalem dans le quartier de Thiel, sur les limites des terres de
1408 d'Arkel, au Printems de l'année 1408. & il se préparoit à pousser avec vigueur ses ennemis lorsqu'ils consentirent à une trève de trois ans.

On dit que ce fut Jean de Bavière, Evêque désigné de Liége, qui contribua le plus à cette paix provisionnelle (*t*). Il avoit ses raisons pour cela. Evêque sans avoir jamais pris les ordres (*u*); brouillé depuis cinq ou six ans avec ses sujets qui l'avoient dégradé & lui avoient donné pour successeur Thiéri de Pervis, jeune homme de dix-huit ans, il se trouvoit pressé dans Maestricht où on l'assiégeoit (*v*). Il recourut donc à l'assistance de son frère, & GUIL-

(*q*) *Handv. van Rotterd. agter* Lois, *Chron. p.* 285.

(*r*) Matth. *Anal. Tom. III. p.* 332.

(*s*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *c.* 8. Pontanus, *Hist. Gelr. Lib.* VIII. *p.* 379. Boxhorn *op* Veldenaar, *p.* 187.

(*t*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *c.* 8.

(*u*) Monstrelet, *T. I. c.* XXXI. *fol.* 27.

(*v*(J. à Leydis, & Monstrelet.

GUILLAUME ne se fit pas presser. Aux troupes nationales il joignit nombre de levées. Jean Duc de Bourgogne, son beau-frère, vint, aussi bien que le Comte de Namur, le renforcer. Henri IV. Roi d'Angleterre, envoya de même quelque secours à Maestricht (*w*). On fondit sur le païs de Liége, & le 23. de Septembre on y livra près d'Othey * aux rébelles, une bataille décisive. Ils furent totalement défaits & très-rudement châtiés (*x*). Jean disposa de tout à son gré, toujours Evêque, ou désigné Evêque jusqu'à l'an 1417. qu'il abdiqua comme nous le dirons en son tems. GUILLAUME VI.

La trève avec le Duc de Gueldre étant expirée, on reprit les armes de part & d'autre. 1411. GUILLAUME fit un emprunt des villes de Hollande, qui le mit en état d'envoyer quelques vaisseaux sur le Zuiderzée, avec lesquels il incommoda extrêmement Harderwyk, Elburg & les lieux voisins (*y*). Amersfoort lui facilita les moyens de pénétrer d'un autre côté dans la Veluwe, où il mit en cendres la petite ville de Nieuwkerk. Reinaut se détermina enfin à 1412. la paix. Elle se conclut le 26. Juillet de l'année suivante 1412. Le Duc de Gueldre moyennant cent mille écus argent de France, transporta au Comte de Hollande toutes ses prétensions sur Gorcum & le païs d'Arkel, qui depuis ce tems-là furent & sont demeurés réunis à la Province. Guillaume d'Arkel livra la ville, & fit

(*w*) *Act. Publ. Angl. T. IV. P. I. p.* 119.

(*x*) J. à Leydis, & Monstrelet.

(*y*) Schrevel. *Harl. p.* 251. *Hand. van Rotterd. agter* Lois, *Chron. p.* 290.

* Hist. du Comté de Namur par le P. *de Marne*, Livre IV. pag. 6.

GUIL-LAUME VI.

fit pareillement cession de tous ses droits. Le Duc son beau-frère pour l'en dédommager, lui donna le château d'Oyen, avec la seigneurie de Born, & cinq mille Ryksdallers sur le péage de Lobed (z).

Le vieux d'Arkel toujours intraitable, n'entra pour rien dans tout cela. Il avoit des biens en Brabant, il s'y retira. Mais en 1415. GUILLAUME le fit enlever sur la frontière par quelques Gentilhommes pour bonnes raisons. On l'amena à la Haie, où il fut renfermé dans la prison qu'on nomme *la Porte*. Il fut ensuite confiné à Gouda, puis à Sévenberg, où il étoit encore prisonnier en 1425. (*a*). Libéré bientôt après, il mourut à Leerdam en 1428. (*b*). Les causes de sa détension étoient, comme nous venons de l'insinuër, des plus graves.

Quelques Seigneurs, & le Duc de Gueldre lui-même avoient averti GUILLAUME que durant la guerre on avoit conspiré contre lui. Il soupçonna d'abord Jean, Seigneur d'Egmond, & son frère Guillaume d'Yssélstein. Tous deux lui étoient suspects par plus d'un endroit. L'ainé n'étoit pas venu depuis des années lui faire sa cour à la Haie; il avoit refusé de contribuër aux fraix de la guerre. Ils étoit d'ailleurs gendre de d'Arkel, & voilà pourquoi le Duc commença par faire arrêter ce dernier. D'Arkel interrogé déclara sous serment la vérité, & nomma les coupables, mais sans qu'il transpirât rien de sa confession. En 1416. le bruit se répandit que

(*z*) Matth. *Anal.* *T. V.* p. 588.
(*a*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. c. 22.
(*b*) *De gestis Domin. de Arkel*, p. 236.

que c'étoit Egmond & Yſſelſtein, & qu'ils avoient réſolu de faire périr GUILLAUME. Egmond prit les bruits avec hauteur, & parla de ſe rendre à la Haie. On le cita, il ne comparut point, & alla au contraire ſe renfermer dans Yſſelſtein, une des plus fortes places dans ce tems-là. GUILLAUME le fit condamner par contumace à être banni & à avoir ſes biens confiſqués. Enſuite il envoya ſommer Yſſelſtein, & ſur le refus des deux frères il ſe mit en devoir de l'aſſiéger. Mais par l'entremiſe de quelques Seigneurs, entre autres de Gaasbeeck, un de leurs parens, ils s'obligèrent à livrer la place, à vuider le païs, & à n'y rentrer jamais ſans la permiſſion de GUILLAUME. On leur aſſigna une penſion annuelle, ainſi qu'à leur mère, & GUILLAUME reçut l'inveſtiture de la ſeigneurie d'Yſſelſtein (*c*).

GUILLAUME VI.

Gaasbeeck dont on vient de faire mention, étoit un des Seigneurs les plus puiſſans de l'Evêché d'Utrecht. Il poſſédoit entre autres les ſeigneuries d'Abkoude & de Wyk-te-Duurſteede. Son oncle à qui elles avoient appartenu, étoit mort ſans autre héritier qu'une fille nommée Jeanne, qu'avoit épouſé Jean de Bréderode, mais actuellement ils s'étoient ſéparés. Le mari s'étoit fait Chartreux à Utrecht, & la femme étoit auſſi dans un Cloître à Wyk-te-Duurſteede. Gaasbeeck, quand le Seigneur d'Abkoude & de Wyk-te-Duurſteede mourut, perſuadé que l'état de ſa couſine lui donnoit tout droit à ces ſeigneuries, s'en étoit mis en poſſeſſion. Mais Bréderode ſortit de ſon Couvent

(*c*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *c.* 17, 21, 22.

GUILLAUME VI. vent avec la permission du Pape, à ce qu'il disoit, & aïant à main armée enlevé sa femme, ils allèrent se mettre en état de reprendre ce qu'ils croyoient leur appartenir. L'Evêque d'Utrecht ne souffrit pas que cet attentat demeurât impuni. Il envoya des troupes à Wyk-te-Duursteede. On saisit Bréderode & sa femme. Celle-ci fut renfermée dans le Cloître d'où on l'avoit tirée, & Bréderode remis à Gaasbeeck fut jetté en prison, où il demeura jusqu'à la mort de son épouse. Cette mort assura à Gaasbeeck la possession de ses riches seigneuries (*d*). Bréderode ne rentra point dans l'état monastique. Gaasbeeck se représentera de nouveau dans la suite aux yeux du lecteur.

1413. Pour reprendre l'ordre des affaires & des tems dont la guerre d'Arkel nous a écartés, le prémier objet qui se présente, c'est une nouvelle émeute à Utrecht en 1413. Il y avoit comme par-tout deux factions. Alors dominoit la faction Hollandoise, ou des *Ligtenberg*, famille puissante, qui en effet tâchoit d'entretenir une étroite liaison entre l'Evêché & la Hollande, & qui avoit fait prendre les armes contre les d'Arkel. On accusa quelques personnes de ce parti d'avoir voulu vendre Utrecht à GUILLAUME. La multitude s'attroupa, on les chassa de la ville, ils offrirent en vain de se justifier, les violences continuèrent; enfin ils se mirent sous la protection de GUILLAUME, qui agit si efficacement à Utrecht que le calme y fut rétabli, & le parti des *Ligtenberg* relevé, après quoi

(*d*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *c.* 7. *De Vermeerder- de* Beka, *pag.* 384.

quoi il honora lui-même la ville de sa présen- GUIL-
ce (*e*). LAUME

Pendant ces troubles GUILLAUME perdit VI.
la seule ville que les Hollandois possédoient encore en Frise. Marguerite sa mère, qu'il laissoit gouverner en son absence (*f*), avoit si bien sçu manœuvrer avec les Frisons, que de tems en tems la trève concluë avec eux avoit été renouvellée; mais cette Duchesse étant morte en 1412. & la trève expirée au Printems de l'année 1414. les Frisons de Westergo 1414.
tombèrent à l'improviste sur Staveren, en chassèrent la garnison, & eurent le plaisir de se voir délivrés des Hollandois, parce que GUILLAUME se trouvoit dans des circonstances qui le mettoient dans l'impossibilité de se vanger. Il perdit donc Staveren & conclut une nouvelle trève en attendant mieux (*g*).

C'étoient les affaires de France qui occupoient GUILLAUME tout entier. Il avoit donné *Jaqueline*, sa fille unique, en mariage à *Jean*, Duc de Tourraine, second fils de Charles VI. Roi de France & d'Isabelle de Bavière, dont le père Etienne, Duc de Bavière, avoit été frère consanguin du Duc Albert. Jean n'avoit que dix-huit ans, & Jaqueline n'en avoit que quatorze. Leur mariage avoit été arrêté à Compiegne en 1406. (*h*) mais il ne fut célébré qu'en 1415. On en dressa le contract à la 1415.
Haie

(*e*) Id. *ibid. c.* 18. *De Vermeerderde* Beka, *p.* 342, 347. Burman *Utr. Jaarb. Tom. I. pag.* 174.

(*f*) Ubbo Emm. *Lib* XVII. *p.* 243. *Handvest. van Kennemerl. pag.* 664. *van Rhynland*, *pag.* 30, 34. *Privil. van Texel*, *p.* 16, 19.

(*g*) J. à Leydis, *ib. cap.* 19. Ub. Emm. *ibid. pag.* 258.

(*h*) Monstrelet, *Vol. I. cap.* XXVII

GUILLAUME VI.

Haie le 16. d'Août. Il est remarquable par plus d'un endroit. GUILLAUME s'y qualifie de *Seigneur absolu* de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Frise, en même tems qu'il y soumet les mariés aux loix de ces païs, sous serment de les observer & d'en maintenir les priviléges, ce qui n'annonce nullement un pouvoir absolu & arbitraire. Il y fait envisager ces païs comme des fiefs, constamment reconnus pour tels par tous les Comtes ses prédécesseurs, comme par lui-même, c'est-à-dire, indubitablement pour des fiefs de l'Empire. Enfin comme le Duc Jean étoit étranger, il y ordonne que ni lui ni Jaqueline ne pourront donner aucun emploi à des étrangers; statuant au surplus par rapport à la succession, que les trois païs reviendront après la mort des mariés, à l'aîné de leurs fils, ou au défaut de mâle à l'aînée de leurs filles (*i*).

Après la consommation du mariage les nouveaux époux allèrent établir leur résidence en Hainaut, d'où ils venoient de tems en tems en Hollande. L'année n'étoit pas encore expirée qu'ils reçurent la nouvelle de la mort de Louïs, prémier Dauphin. Par là Jean hérita de cette dignité & devint l'héritier présomptif de la Couronne de France. On a encore diverses lettres de Jaqueline, où elle prend le titre de *Dauphine de Vienne*, mais elle n'eut pas beaucoup de tems à le porter.

La France étoit dans un desordre inexprimable

(*i*) *Groot Plakaatb. Tom. III. pag. 6.* Matth. *Anal. Tom. V. pag. 596.*

ble *. Dès l'an 1392. Charles VI. avoit donné des marques de folie qui dégénérèrent en fureur, de manière pourtant que pendant tout le reste de sa vie il eut de bons intervalles. Les Ducs de Bourgogne & de Berri avoient pris l'administration des affaires à l'exclusion du Duc d'Orléans, frère du Roi. Mais le prémier (Philippe de Bourgogne) étant mort en 1404. ce dernier reprit du crédit. Jean, dit *sans peur*, fils & successeur de Philippe, ne put le souffrir. Il mit tout en œuvre pour débusquer le Duc d'Orléans, & il en vint à bout. Bientôt Jean se vit supérieur & maître de la régence du Royaume. Traversé néanmoins & se défiant des intrigues de son compétiteur avec qui il avoit feint de se reconcilier, il le fit assassiner à Paris le 23. Novembre 1407. (*k*), & couvrit son crime de diverses raisons d'Etat, qui jointes à son pouvoir formidable lui valurent l'impunité. D'abord rien ne lui resistoit. Cependant s'étant éloigné de la Cour pour aller soutenir l'Evêque de Liége dans la guerre de 1408. dont nous avons parlé, le Roi saisit le moment, vint à Paris, donna la régence au Dauphin Louïs, & malgré les lettres d'abolition qui avoient été accordées au Duc de Bourgogne, lui fit faire son procès comme à un assassin, & Jean fut déclaré ennemi de l'Etat; GUILLAUME VI. le reconcilia avec la Cour (*l*). Jean revint à Paris. Les maisons de Bourgogne & d'Orléans, ou com-

GUILLAUME VI.

(*k*) Monstrelet, *Tom. I. cap.* XXXVI.

(*l*) Monstrelet, *ibid. c.* XLIX.

* On a ajouté dans ce qui suit au recit de l'Auteur quelques particularités, empruntées du *P. Daniel* & du Président *Henault*.

GUILLAUME VI.

comme on parloit alors, les factions des *Bourguignons* & des *Armagnacs* *, firent la paix. Mais elle fut aussitôt rompuë qu'arrêtée. Jaloux du pouvoir exorbitant du Duc de Bourgogne, les Princes du sang se liguèrent. Le Duc d'Orléans, fils de celui qui avoit été assassiné, appella les Anglois † pour se soutenir. Ils firent une descente en Normandie; mais on trouva le moyen de les engager à retourner chez eux, & les partis firent encore la paix à Auxerre en 1413. §. Le Duc de Bourgogne ne put pourtant pas être longtems le maître. Ses violences unirent le Dauphin Louïs au Duc d'Orléans §§. Le Roi les écouta & déclara la guerre au Duc de Bourgogne, qui quitta la Cour & gagna la Flandre, d'où il revint avec une armée jusqu'aux portes de Paris. Repoussé il fut vivement poursuivi. Le Roi s'achemina en personne vers la Flandre pour le suivre, mais ce Monarque étant alors retombé dans ses accès de frénésie, la Comtesse de Hollande, sœur du Duc de Bourgogne, prit ce tems pour le reconcilier avec le Dauphin. Elle se rendit à Péronne dans cette vuë, & eut le bonheur de ne pas échouër (*m*). La paix se publia au Quesnoi le 16. d'Octobre 1414. *. Mais cette fois encore elle ne dura que très-peu.

Henri V. fils & successeur de Henri IV. Roi d'Angleterre, fit une nouvelle descente en Nor-man-

(*m*) Monstrelet, *ibid. c.* CXXVI. CXXVII.

* Ce nom venoit aux Orléanois du Comte d'Armagnac, beau-père du Duc d'Orléans.
† Le P. *Daniel* & le Président *Henault* sont exprès là-dessus.
§ Voyez le P. *Daniel*.
§§ Id. *ibid.*
* Le P. *Daniel*.

mandie, où il emporta la ville de Harfleur: GUILLAUME VI.
mais les maladies s'étant mises dans son armée & les vivres y manquant, il résolut de gagner Calais. Les François le poursuivirent dans sa retraite, ne voulurent entendre à aucune proposition de sa part, ils lui livrèrent bataille à Azincourt, dans l'Artois, où ils furent défaits & battus à platte couture le 25. Octobre 1415 *. Le Duc de Bourgogne eut deux frères tués dans cette fatale journée, mais pendant que Henri V. regagnoit l'Angleterre, l'ambition lui suggera de profiter des circonstances pour remonter au timon du gouvernement. A la tête d'une armée il vint droit à Paris, & en demanda l'entrée sous prétexte de saluër le Roi. Louïs Dauphin, & le Comte d'Armagnac l'avoient prévenu, & il en étoit de nouveau aux intrigues & aux négociations, lorsque la mort faucha le prémier, & rendit le Duc de Touraine héritier présomptif de la Couronne, comme on vient de le dire. Mais le nouveau Dauphin étoit suspect à la Cour par plus d'un endroit; ses liaisons avec la maison de Bourgogne, son long séjour à la Haie, l'étroite alliance qui se fit à Valencienne entre lui, GUILLAUME, 1416.
& le Duc de Bourgogne (*n*); leur intelligence avec les Anglois; un voyage que GUILLAUME fit à Londres avec l'Empereur SIGISMOND; tout cela donna lieu à d'Armagnac de représenter ce jeune Prince au foible Monarque sous des couleurs peu favorables. De son côté GUILLAUME ne voulut jamais consentir que

(*n*) Monstrelet, *Tom. I, c.* CXLI.

* Le P. *Daniel*.

GUIL-LAUME VI. 1417. que le Dauphin, mandé à la Cour coup ſur coup, y allât riſquer ſa perſonne. Enfin de retour d'Angleterre, où nous avons vu qu'il s'étoit ſéparé mécontent de Sigismond (*o*), il amena lui-même ſon gendre à St. Quentin. Sous prétexte de l'éloignement, la Reine refuſa de s'y rendre pour y avoir une entrevuë avec eux. Ils s'avancèrent donc juſqu'à Compiegne. Là, le Comte à ſon tour refuſa à la Reine de venir avec ſon gendre à Paris, ſi l'on ne permettoit pas que le Duc de Bourgogne fût du voyage. Cette Princeſſe étant repartie, GUILLAUME la ſuivit pour voir le Roi, à qui il fit la propoſition d'agréer que le Duc eût auſſi l'honneur de le ſaluër. Charles répondit qu'il y penſeroit. On réſolut d'arrêter le Comte, mais ſécrettement averti par quelque partiſan caché du Duc de Bourgogne, il ſe ſauva à Compiegne (*p*). En y arrivant il trouva le Dauphin à l'extrémité. C'étoit, diſent les Hiſtoriens françois (*q*), un abſcès dans la tête, qui s'étant déchargé dans la gorge l'étouffa *. Mais les Ecrivains anglois & ceux de ce païs dépoſent qu'il fut empoiſonné (*r*), peut-être même par ſa propre mère (*s*); & il faut avouër que les circonſtances donnent tout lieu de préſumer que la mort de

(*o*) Windeck. *Vita Sigism. int.* Menken. *Germ. Script. Tom, I. pag.* 1164. J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *cap.* 20.

(*p*) *Voy. la continuation de la Chronique de Flandre par* Sauvage, *pag.* 250. & *Corps diplomatique, Tom. II. Part. II. pag.* 100.

(*q*) Monſtr. *ib. c.* CXLII

(*r*) J. à Leydis, *Lib.* XXXII. *cap.* 26.

(*s*) Ægid. de Roya, *an.* 1417.

* *Daniel.*

GUILLAUME VI.

de ce jeune Prince ne fut pas naturelle. Il expira le 4. d'Avril 1417. fans laiffer d'enfans. Jaqueline n'avoit que feize ans.

Pendant que les François tranfportoient à Paris le corps du Dauphin, GUILLAUME regagna le Hainaut, plein de penfées bien différentes de celles qu'il avoit roulé depuis quelque tems dans fon efprit. Sur le refus que Sigismond lui avoit fait de donner l'inveftiture de fes Etats à Jaqueline en cas que Dieu vint à le retirer, il avoit convoqué les Nobles & les villes en Octobre 1416. & le 15. de ce mois il avoit été réfolu fous ferment dans cette asfemblée, qu'au cas que GUILLAUME vint à mourir fans enfant mâle, les Nobles & les villes reconnoitroient Jaqueline, Dauphine de Vienne, pour fon héritière légitime, qu'ils lui prêteroient aide & obéiffance envers tous, & qu'ils la défendroient de leur vie & de leurs biens contre tous fes ennemis (*t*).

Après cet arrangement pour fa fucceffion, GUILLAUME n'avoit plus héfité à s'embarquer dans les affaires de fon gendre, dont l'élévation ne pouvoit que lui tenir fort à cœur. Mais il ne lui furvéquit pas longtems. Une tumeur lui étoit reftée à la cuiffe, de la morfure d'un chien. Elle avoit groffi & étoit devenuë douloureufe. On en fit l'ouverture crainte d'accident. Mais depuis ce moment les forces de GUILLAUME s'affoiblirent de jour en jour, jufqu'au dernier de Mai qu'il déceda à Bouchain (*u*), agé de cinquante deux ans, après une

(*t*) *Groot Plakaatb. Vol. III. pag.* 8. Heda, *p.* 280. Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 599.

(*u*) Monftrelet, *ibid. c.* CXLIV.

GUILLAUME VI.

une régence de treize, qui auroit ſans doute été encore plus glorieuſe pour lui, & plus avantageuſe au païs, s'il eût pris moins de part dans les affaires des maiſons de France & de Bourgogne. Il lui en coûta probablement la Friſe; quoique la perte de Staveren fût bien compenſée par l'acquiſition des ſeigneuries d'Arkel & d'Yſſelſtein qu'il réunit à la Hollande.

Marguerite de Bourgogne, ſon épouſe, Princeſſe d'un mérite diſtingué & très-entenduë dans les affaires, ne mourut que longtems après GUILLAUME. Il n'avoit point eu d'autre enfant d'elle que Jaqueline (*v*), mais il laiſſa des enfans naturels; Louïs dont l'Hiſtoire ne nous apprend rien; Everard qui bâtit le château de Hoogtwoude en Friſe, & fut le prémier Seigneur de ce lieu; & Béatrix qui fut mariée en prémières nôces à Philippe de Dorp, & en ſecondes nôces à Jean de Voerde, Seigneur de Vliet (*w*).

(v) J. à Leydis, *Lib.* XXXI. *c.* I, 27.

(w) Id. *Lib.* XXXII. *cap.* 29.



LIVRE XII.

JAQUELINE DE BAVIÈRE, & PHILIPPE DE BOURGOGNE.

1417——1442.

JAQUELINE étoit en Hainaut lorsque Guillaume VI. y finit ses jours, comme on vient de le dire. Accompagnée de Marguerite de Bourgogne & au milieu d'une Cour, composée des Seigneurs les plus dévoués à sa maison, elle trouva d'autant moins de difficultés à se faire donner sans délai l'investiture de ce Comté, que le Duc de Bourgogne qui se rendit d'abord auprès d'elle, hâta par sa présence cette cérémonie (*a*). JAQUELINE.

Cela fait, rien n'importoit davantage que de venir sans délai en Hollande, où les *Cabillaux* commençoient à remuer (*b*). Déjà les deux frères d'Egmond avoient forcé Ysselstein à main armée. Il est vrai que Bréderode & Montfort, assistés des bourgeoisies de Hollande & de Westfrise, ainsi que de celles d'Utrecht & d'Amersfoort, eurent bientôt repris cette forteresse, dont ensuite ces derniers obtinrent l'entière démolition (*c*). Il est vrai encore que les *Houks* s'étoient assurés de la plupart des places de Hollande dont la fidélité étoit suspecte; que Philippe de Wassenaer, Burgrave de Leide, s'étoit trans-

(*a*) Ægid. de Roya, *ad an.* 1417.
(*b*) *Magn. Chron. Belg. pag.* 301.
(*c*) *Goudsche Chron. pag.* 120. Veldenaar, *pag.* 110. Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 602. Burman. *Utr. Jaarb. Tom. I. pag.* 223.

JAQUELINE. transporté avec des amis affidés à Amsterdam, & que par les soins de Jean de Viane, Leerdam se trouvoit pourvuë de tout ce qu'il falloit, & d'une bonne garnison. Cependant le plus sûr étoit que JAQUELINE se hâtât, & elle n'y perdit point de tems. Vers la fin de Juin de cette année 1417. & immédiatement après la réduction d'Ysselstein, elle arriva en Hollande. Toutes les villes, excepté Dordrecht (*d*), la reconnurent pour leur Souveraine. Pas une en Zélande ne lui refusa l'hommage. Elle leur confirma leurs priviléges à toutes, & tout sembloit promettre des jours heureux sous la domination de la jeune Comtesse, lorsque l'ambition de *Jean de Bavière*, son oncle, toujours Evêque désigné de Liége, sans en être encore l'Evêque sacré selon les canons de l'Eglise, mit tout en feu dans le païs.

Ingrat au zèle de Guillaume VI. pour le rétablir dans ses Etats, dès que ce Prince eut fermé la paupière, cet indigne Prélat commença à se donner des mouvemens pour dépouiller son unique héritière, si même il n'avoit pas déjà pris ses mesures de longue main pour y réussir. Sécrettement lié avec la ville de Dordrecht, toute dévouée à la faction des *Cabillaux*, il s'y rendit en personne, & résolu de renoncer une bonne fois à l'Etat ecclésiastique, qu'il n'avoit embrassé qu'à moitié, il s'y fit déclarer *Ruwaard* du païs (*e*). La Brille, où en qualité de Seigneur de Voorne, il avoit beaucoup de crédit, lui conféra le même titre; mais en vain il solli-

(*d*) Veldenaar, *p.* 111.

(*e*) *Regeer-Lyst by* Balen, *pag.* 285.

licita les autres villes de le lui accorder, elles répondirent ſans détour qu'elles demeureroient fidèles à exécuter les dernières volontés de Guillaume VI. qui, en les chargeant de marier ſa fille à *Jean*, Duc de Brabant, avoit par cela même déſigné ce Duc comme le ſeul Ruwaard que le païs pouvoit avoir (*f*). JAQUELINE.

Cette réſiſtance piqua *Jean de Bavière*. Il ne garda plus de meſures. Egmond & Arkel devinrent ſes alliés. Quelques Seigneurs Gueldrois joignirent des troupes à celles qu'il fit venir de Liége. Il marche à Gorcum & s'en empare. JAQUELINE s'y rend en toute diligence à la tête de ſes fidèles ſujets, & du ſecours que lui amènerent ceux d'Utrecht & d'Amersfoort. De la citadelle qu'un ſimple foſſé ſéparoit de la ville on attaque cette dernière. Les auxiliaires que nous venons de nommer, y font une brèche & entrent les prémiers dans Gorcum. Les Hollandois ſuivent avec le reſte de l'armée. Arkel, à la tête de 3500. hommes, fait ferme dans une ruë. On ſe mêle avec fureur. JAQUELINE victorieuſe voit plus de mille de ſes ennemis mordre la pouſſière avec celui qui les commande. Egmond eſt fait priſonnier. Pluſieurs Gueldrois ont le même ſort, & du côté des Hollandois le brave Bréderode, l'un des plus zélés partiſans de JAQUELINE, eſt le ſeul homme de marque qu'elle ait à pleurer (*g*).

Ce coup d'eſſai de *Jean de Bavière* ne laiſſa pas

(*f*) J. à Leydis, *Lib. XXXII. cap.* 27.

(*g*) Matth. *Rer. Amersf. Script. pag.* 238. Burman. *Jaarb. Tom. I. p.* 209. Veldenaar, *p.* 111. Monſtrel. *Vol. I. cap.* 182.

JAQUE-LINE. pas de doute aux Hollandois ſur les meſures qu'ils devoient prendre pour maintenir leur jeune Souveraine dans ſes droits. Ils ſe hâtèrent de conclurre ſon mariage avec JEAN, Duc de *Brabant*, fils d'Antoine, dont la Ducheſſe Douairière de Hollande étoit ſœur. Ce Prince avoit ſuccédé à ſon père en 1415. d'abord après la bataille d'Azincourt, où il avoit été tué. Actuellement il n'avoit guère que quinze ans. En le mariant à ſa couſine germaine, héritière des Comtés de Hainaut, Hollande, & Zélande, on réuniſſoit ces Etats à ceux qui déjà rendoient la maiſon de Bourgogne ſi formidable. Jean *ſans peur*, Duc de Bourgogne, & Marguerite ſa ſœur, hâtèrent autant qu'ils le purent la concluſion de cette affaire. On obtint de *Martin* V. (*b*), qui occupoit alors le St. Siége, les diſpenſes néceſſaires. Le mariage fut
1418. béni à la Haie en Mars 1418. (*i*). Les villes & le plat-païs reconnurent *Jean*, ſans difficulté, Comte de Hollande & de Zélande, & d'abord il en prit le titre (*k*).

Ce mariage auquel *Jean de Bavière* n'avoit pu réfuſer ſon conſentement, jetta ſon ambition dans le plus cruël embarras. D'un côté il étoit peu ſatisfait du vain titre de *Ruwaard*, accordé par les ſeules villes de Dordrecht & de la Brille. De l'autre, quelle apparence de faire tête à la maiſon de Bourgogne, de lever le maſque avec ſuccès contre preſque toutes les villes de Hollande, & de débuſquer JAQUELINE, pour

(*b*). *Magn. Chron. Belg.* *pag.* 340. 362. Ægid. de Roya, *an.* 1417.

(*i*) *De Vermeerderde* Beka, *pag.* 360.

(*k*) Schrevel. *Haarl.* *p.* 252.

pour monter à la souveraineté en sa place ? Tout autre accablé par le poids de ces réflexions eut renoncé à ses vuës, ou du moins attendu un tems plus favorable pour les laisser éclater. Mais *Jean de Bavière* n'étoit pas homme à plier ; son esprit fertile en ressources sçut lui en suggérer dans ces circonstances, qui ne réussirent que trop bien, pour le malheur de JAQUELINE. JAQUE-LINE.

On n'a sans doute pas oublié que l'Empereur Sigismond n'étoit pas trop bien avec Guillaume VI. & qu'il avoit refusé à ce Comte d'assurer la succession à JAQUELINE. *Jean de Bavière* bâtissant sur ce principe, résolut de s'attacher à Sigismond, & de le faire servir à l'exécution de ses projets. L'Empereur étoit actuellement avec *Martin* V. au Concile qui s'étoit assemblé à Constance, pour travailler à la Réformation de l'Eglise, qu'il ne réforma point. Comme *Jean* avoit besoin de l'un & de l'autre pour son dessein, il saisit le moment, & leur envoya quelques personnes affidées, pour traiter avec eux. Il fit proposer à Sigismond d'agréer qu'il épousât Elizabeth, Duchesse de Luxemburg, veuve de Duc Antoine de Brabant, de qui elle n'avoit point eu d'enfans. Elle étoit cousine de Sigismond, & l'on a tout lieu de croire qu'elle avoit quelque mécontentement du Duc *Jean de Brabant*, son beau-fils. *Jean de Bavière* demandoit avec la main d'Elizabeth, les Comtés de Hollande, de Zélande & de Hainaut, comme dévolus de droit sur sa tête par la mort de son frère sans héritier mâle ; enfin il exigeoit que Sigismond se joignît à lui, pour lui faire obtenir du Pape la permission

JAQUELINE. sion de renoncer à l'Evéché de Liége, & de réprendre l'état séculier.

L'Empereur toujours animé contre la maison de Guillaume VI. & ravi d'ailleurs de pouvoir procurer à sa parente un aussi bel établissement, prêta volontiers l'oreille à toutes les propositions de *Jean de Bavière*; il lui fit obtenir du Pape les dispenses qu'il demandoit, & par des Lettres patentes addressées de Constance le 13. de Mars, aux Nobles & aux villes des trois Comtés, il déclara la Hollande, la Zélande & le Hainaut dévolus au futur époux d'Elizabeth (*l*).

Ces Lettres portoient en substance, que „ le „ Comte Guillaume, Vassal & Membre de „ l'Empire, étant décedé sans enfans mâles lé„ gitimes, ses Etats étoient de droit revenus à „ Sigismond, en qualité de Roi des Romains; „ qu'il les avoit transportés à Jean, frère de „ Guillaume, pour être par lui possédés com„ me un fief relevant de l'Empereur & de „ l'Empire; que si Jean, fils de feu Antoine „ de Bourgogne, & Jaqueline, fille du feu „ Duc Guillaume, se sont mis en possession „ desdits Etats, c'est sans la permission de „ l'Empereur; qu'ainsi il ordonne à tous les ha„ bitans des trois Comtés, de reconnoitre pour „ leur vrai Souverain Jean de Bavière & ses „ légitimes descendans en ligne masculine, les „ déliant pour cet effet du serment de fidéli„ té, qu'ils ont dû prêter à Jean de Brabant & „ à Jaqueline (*m*)."

Dès

(*l*) Ægid. de Roya, *an.* 1417. *Magn. Chron. Belg. p.* 340.

(*m*) *Dipl. Sigism. inter Act. Publ. Angl. Tom. IV. Part. III. pag.* 44.

Dès ce moment *Jean de Bavière* prit le titre de Comte, entre autres dans une publication qu'il fit le 20. de Juin 1418. publication remarquable par les priviléges qu'il y accorda, non seulement à sa fidèle ville de Dordrecht, mais encore à toutes les villes de Hollande & de Zélande en commun, auxquelles il disoit que quand elles lui auroient donné l'investiture, „ il permettoit qu'elles s'assemblassent en un „ Corps, ou Conseil, pour leur bien & celui du „ païs, pourvu que ce ne fût jamais contre sa „ personne, ses Etats, & sa souveraineté (*n*)" Jusqu'à cette époque les villes ne s'assembloient point en commun dans de certains tems, pour former une Diète, ou un Conseil, à moins qu'elles n'y fussent appellées par une Convocation en forme, émanée soit du Comte, soit de son Stedehouder ou Lieutenant. Desormais elles pourront se convoquer elles-mêmes. C'est à ce prix que *Jean de Bavière* veut les gagner. Mais elles ne donnèrent pas dans le piége. Celui qui accordoit le privilége pouvoit le revoquer. D'ailleurs la clause qu'il y attachoit le rendoit dangereux. Aucune des villes donc ne changea de parti: Harlem, Delft, & Leide, qui étoient les plus recherchées, se lièrent plus fortement que jamais à JAQUELINE. Toutes se concertèrent pour lui fournir de l'argent (*o*), & pour aller assiéger Dordrecht, ainsi qu'elle le souhaitoit.

JAQUELINE.

On en vint donc incessamment à des hostilités mutuelles; & dans peu tout le païs se vit ex-

(*n*) Balen, *Dordr. pag.* 522.

(*o*) *Handv. van Rotterd. pag.* 293. 296. *Handv. van Oudewater, pag.* 585.

JAQUELINE. exposé aux violences des deux partis. Les pirateries des gens de Dordrecht & de ceux de la Brille (*p*), hâtèrent le siége de la prémière. C'étoit la place d'armes de *Jean de Bavière*. De là sortoient ses troupes pour leurs expéditions. Là elles rentroient avec leur butin. Enlever cette place à l'ennemi, c'étoit probablement mettre fin à la guerre civile. JAQUELINE & son époux vinrent donc l'assiéger vers la fin de Juin, mais le succès ne répondit ni à leurs vœux ni à leurs efforts. Au bout de six semaines le siége étoit aussi peu avancé que les prémiers jours. Les assiégés d'intelligence avec quelques personnes qui se trouvoient dans les troupes qu'avoit fourni le Brabant, faisoient échouër par ce moyen une partie des entreprises que l'on formoit contre eux (*q*). Le fourage manquoit dans l'armée, & les finances de l'État fournissoient si peu de ressources, que Philippe de Wassenaer, alors Trésorier, fut obligé d'emprunter, sur sa parole & même sur gages, en donnant jusqu'à dix pour cent (*r*). Les Brabançons, qui s'étoient postés au village de Nyle, furent les prémiers à lever le siége & & à se retirer, après avoir mis le feu au Fort qu'ils avoient élevé. L'ennemi tomba sur leur arrière-garde, fit un grand butin, & ravagea tout le païs jusqu'aux portes de Gertruidenberg. En levant le siége de leur côté les Hollandois, qui s'étoient établis à Papendrecht, laissèrent la défense d'un Fort qu'ils y avoient aussi construit, à

(*p*) Herman Corneri *Chron. c.* 1232. Boxhorn *op* Reigersb. *Tom. II. p.* 152.
(*q*) Herm. Corner. *ibid.*
(*r*) *Mémoire M. S. des comptes de* Philip. Enghebrecht.

à Adrien, fils naturel du Comte Albert, mais ceux de Dordrecht l'eurent bientôt pris l'épée à la main. Adrien y fut massacré avec nombre de soldats (*s*). *Jean de Bavière* encouragé par ces prémiers succès, marcha droit à Rotterdam. La ville surprise se rendit le 10. d'Octobre (*t*), & ce coup heureux rendit le vainqueur maître d'une partie considérable de la Hollande. JAQUELINE.

Pour prévenir ses progrès ultérieurs, JAQUELINE & son époux pensèrent à faire la paix, sous la médiation du Duc de Bourgogne, qui s'étoit offert aux deux partis. *Jean de Bavière* n'avoit garde de s'y réfuser. La paix ouvroit un nouveau champ à ses intrigues. Il accepta la médiation du Duc; on choisit Worcum pour la tenuë des conférences, mais le Duc trop occupé en France pour pouvoir quitter, y envoya à sa place *Philippe* son fils, Comte *de Charolois.* L'ouverture s'en fit au commencement de l'année 1419. On y convint de XXVIII. articles que l'oncle & la nièce jurèrent le 13. Février sur les Evangiles, & dont nous ne saurions laisser ignorer le précis à nos lecteurs. 1419.

Ils portoient en substance: „ I. Qu'il y au-
„ roit une reconciliation sincère entre les par-
„ ties, & que les dommages soufferts par les
„ uns & par les autres seroient tenus pour
„ compensés. II. Que Dordrecht avec le Bail-
„ liage & la Surintendance des Digues de la
„ Sud-Hollande, Gorcum & le païs d'Arkel,
„ Leer-

(*s*) Veldenaar, *pag.* 115. 116. *Magn. Chron. Belg. p.* 362. *Verm.* Beka, *p.* 368.

(*t*) Velden. *p.* 117. *Verm.* Beka, *p.* 371.

JAQUELINE. „ Leerdam & ſon territoire, enſemble les cantons de Schoonerwoerd & de Hageſtein, ainſi que la ville de Rotterdam, demeureroient à *Jean de Bavière*, moyennant qu'il reconnût les tenir en fief de *Jean de Brabant* & de JAQUELINE. III. Que les priſonniers de côté & d'autre, ſeroient relachés & les exilés rappellés, à l'exception des deux frères d'Egmond, dont le cas ſeroit renvoyé au Duc de Bourgogne; & que Gérard de Heemskerk, partiſan de *Jean de Bavière*, ſeroit dédommagé par voie d'arbitrage des dommages cauſés à ſes Châteaux & à ſes Dunes, &c. IV. Qu'en cas que JAQUELINE vint à déceder ſans enfans mâles, *Jean de Brabant* remettroit à *Jean de Bavière* la ſouveraineté des trois Comtés, &c. V. Que dès la date du préſent contract, ces païs ſeroient gouvernés pendant cinq ans par les deux Ducs de *Brabant* & de *Bavière* en commun; qu'ils nommeroient en commun le Conſeil & le Tréſorier; item les Schouts & Echevins des villes, les Baillifs & autres Magiſtrats du plat-païs, bien entendu qu'ils tiendroient leur commiſſion de *Jean de Brabant*, auquel ils prêteroient ſerment de fidélité, ainſi qu'à JAQUELINE, & ſous eux à *Jean de Bavière*; qu'encore que les fortereſſes demeureroient à la garde de *Jean de Brabant* & de ſon épouſe, on en choiſiroit les Commandans en commun, & qu'au cas du décès de JAQUELINE ſans enfans, ces fortereſſes ſeroient remiſes à *Jean de Bavière*. VI. Que les comptes des revenus publics ſeroient rendus par le Tréſorier & le Conſeil à JAQUE-

„ LI-

„ LINE & aux deux Ducs; mais que tous les „ déniers appartiendroient à JAQUELINE & „ à son époux; que *Jean de Bavière* ne pour- „ roit venir en Hollande avec plus de soixante „ chevaux, pour l'entretien desquels & de leurs „ palfreniers, on lui paieroit par jour une som- „ me de vingt écus. VII. Que par Lettres ex- „ presses *Jean de Bavière* renonceroit à tous „ droits acquis sur les trois Comtés, en vertu „ d'aucunes Brefs du Pape, ou Lettres de l'Em- „ pereur, moyennant quoi le Duc & la Duchesse „ s'engageroient à lui payer dans deux ans, ou „ un peu plus tard, à Rotterdam, à la Brille, ou „ à Gorcum, *cent mille* Nobles Anglois d'or *, „ sous la garantie des Nobles & des villes de „ Hollande & de Zélande, *pour autant qu'ils* „ *y voudroient consentir*. VIII. Que les privi- „ léges de Dordrecht seroient confirmés & les „ dommages de Rotterdam bonifiés, &c. (*u*)."

JAQUE-LINE.

En conséquence de cette Convention, les villes de Dordrecht & de Rotterdam, avec tous les villages ressortissans du Bailliage de la Sud-Hollande, furent dégagés du serment de fidélité envers *Jean de Brabant* & JAQUELINE, & ne reconnurent que *Jean de Bavière* pour leur légitime Souverain (*w*). Dès lors, ce dernier prit le titre singulier d'*Enfant de Hainaut*, *de Hollande & de Zélande* (*x*), ou encore dans la

(*u*) *Groot Plakaatb. Vol, III. fol.* 9.

(*w*) Balen, *Dord. p.* 525.

(*x*) *Handv. van Amst. p.* 19. 20. *Handv. van Weesep, p.* 5.

* Le *Noble Anglois* ou l'*Angelot* vaut encore jusqu'à sept florins de Hollande. Voyez *Simon van Leeuwen*, Rooms Hollands recht, *Lib. II. c.* 15.

JAQUELINE. la suite, celui de *Ruwaard & Hoir*, ou Héritier de ces Etats (*y*).

Telles furent les conditions principales de la paix que *Philippe de Charolois* procura par sa médiation. Il ne faut pas être bien clairvoyant pour appercevoir qu'il y sacrifia les intérêts de son cousin germain & de sa cousine germaine, à ceux de son oncle maternel; mais l'évènement seul a pu dévoiler le motif d'une conduite si peu naturelle; ce motif en effet n'est plus douteux. A la mort de *Jean de Bavière* tout le mystère se découvrit. On trouva qu'il avoit fait *Philippe* son héritier, & sans doute que ce fut à ce prix qu'il acheta de lui les conditions d'un Traité, par lequel JAQUELINE & son époux furent si injustement dépouillés. En travaillant pour *Jean de Bavière*, c'étoit pour ses propres intérêts que *Philippe* travailloit, comme nous le verrons dans la suite.

Les intrigues de l'ancien Evêque de Liége ne se bornèrent pas à ce qu'on vient de lire. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance, par ce qui est stipulé dans l'article XIII. du Traité de Worcum, que *Jean de Bavière* ne se mêleroit point des affaires du Gouvernement dans le Duché de Brabant, qu'il y entretenoit de sécrettes pratiques, au préjudice de la tranquillité publique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à peine on avoit conclu la paix en Hollande, qu'il fallut que JAQUELINE & son époux se transportassent en Brabant, pour y aller pacifier par leur présence, des troubles qui divisoient les Nobles & le Peuple (*z*).

Jean

(*y*) Veldenaar, *p.* 118. *pag.* 363. Meyer, *ad an.* 1420.

(*z*) *Magn. Chron. Belg.*

Jean de Bavière profita de l'occasion, pour étendre son crédit. L'article qui faisoit dépendre la nomination aux emplois, du bon plaisir de JAQUELINE, comme du sien, le génoit. Il vouloit favoriser les *Cabillaux*, ses fidèles partisans; mais ses mains étoient liées; il essaya donc de s'affranchir à cet égard. Non content de donner de son chef des emplois à ses créatures dans quelques villes (*a*), il poussa les choses jusqu'à changer toute la Régence d'Amsterdam hors du tems marqué pour cela (*b*). JAQUELINE.

Les autres villes en prirent ombrage. Leide 1420. où le Burgrave Philippe de Wassenaer, l'un des principaux Seigneurs de la faction des *Houks*, avoit tout à dire, se ligua avec les villes d'Utrecht & d'Amersfoort, que *Jean de Bavière* chagrinoit (*c*). Selon toutes les apparences JAQUELINE encouragea sous main cette ligue, ne pouvant mieux faire actuellement, pour défendre ceux d'Utrecht & divers Seigneurs de ses partisans qui y entrèrent (*d*). Par des Lettres Patentes du 18. ou du 28. Mars 1420. Fréderic, Evêque d'Utrecht, Guillaume de Bréderode, Philippe de Wassenaar, Jean Burgrave de Montfort, Jean de Heemstede, avec les villes de Leide, d'Utrecht & d'Amersfoort, déclarèrent hardiment la guerre à *Jean de Bavière* (*e*), & sur le champ fondirent sur les terres des *Cabillaux*; Quik, Raaphorst, & diverses autres maisons seigneuriales furent détruites. Les Leidois s'em-

(*a*) *Magn. Chron. Belg. pag.* 363.
(*b*) *Regeer-Lyst, an.* 1419.
(*c*) *Groote Chron. Divis. XXVIII. cap.* 12.
(*d*) Matth. *ad Rerum Amersfort. Script. pag.* 244.
(*e*) Veldenaar, *pag.* 113. *De Vermeerderde* Beka, *pag.* 382.

JAQUELINE. s'emparèrent du château de Rynenburg, & désolèrent toutes les campagnes des ennemis le long du Rhin. Mais bientôt on vit la scène entièrement changée. *Jean de Bavière* marcha droit à Leide, & non content d'avoir saccagé tous les châteaux que ses ennemis tenoient dans le voisinage, il mit le siége devant cette ville. Leide parla de capituler, forcée de le faire par la famine. Il fallut reconnoitre ce Prince en qualité de *Ruwaard*, & lui céder le Burgraviat, qui dès ce moment sortit de la maison de Wassenaer, & demeura depuis réuni pour toujours au Comté de Hollande (*f*). A ce prix Leide fut délivrée le 17. Août, après un siége de plus de neuf semaines. Il lui en coûta avec cela une bonne somme, que le Duc exigea pour s'indemniser de ses fraix (*g*).

D'abord après la reddition de cette place, *Jean de Bavière* tourna ses pas d'un autre côté, & mena son armée sur les frontières du Brabant. Sans doute qu'il avoit dessein d'en dépouiller en tout ou en partie le Duc *Jean*, son neveu, comme il lui avoit enlevé une partie des Etats de JAQUELINE.

Jean de Brabant, aussi petit génie que foible de constitution, vivoit dans une indolence indigne d'un Prince de son rang. Uniquement occupé de la chasse, ou d'autres frivoles plaisirs, il laissoit gouverner son païs à des gens de néant qui abusoient de sa confiance. Les affaires y étoient dans un desordre général. On parloit haute-

(*f*) Dix ans après Jean de Bavière ceda le Burgraviat de Leide à Jaqueline.

(*g*) Orlers *Leyden*, *pag.* 3.

tement de donner un Régent à l'Etat, & ſelon JAQUE-
toutes les apparences *Jean de Bavière* d'intelli- LINE.
gence avec le Conſeil Brabançon, viſoit à ce poſte (*b*).

Pour couvrir ce nouveau projet il vint mettre le ſiége à Gertruidenberg. La ville lui ouvrit ſes portes, mais la citadelle ſe défendit, & Thiéri de Merwede qui y commandoit, tint bon ſi longtems, que par ſa réſiſtance il fit manquer à *Jean de Bavière* le coup qu'il méditoit (*i*). Pendant qu'il s'obſtinoit à vouloir emporter cette place, les Grands du Brabant jettèrent les yeux ſur Philippe, Comte de St. Pol, & frère de leur Duc, pour lui donner la Régence. Philippe étoit en France: il vint en toute diligence prendre le gouvernement qu'on lui offroit; & d'abord inſtruit des menées de *Jean de Bavière*, ſon prémier ſoin fut de prendre des meſures pour écarter un ennemi ſi dangereux. Il fit armer nombre de petits vaiſſeaux, qui déſolèrent la navigation des Hollandois & des Zélandois. Pour s'en vanger, *Jean* permit à ces derniers de piller Zandvliet & Lillo; mais il ne ſe hazarda pas à pouſſer ſa pointe (*k*). La paix fut bientôt faite entre lui & le Comte de St. Pol (*l*).

Sous ce manteau néanmoins il ne fit que continuër ſes intrigues. *Jean de Brabant*, aigri par ſes ſoins contre le Comte de St. Pol, & ne pouvant ni ſouffrir que l'autorité fût dans ſes mains, ni la réprendre, donna dans un nouveau piége. Il

(*b*) Meyer. *an.* 1420. Monſtrelet, *Vol. I. c.* 235.
(*i*) Veldenaar, *pag.* 119.
(*k*) *Vermeerderde* Beka, *pag.* 389--392.
(*l*) Ægid. de Roya, *ad an.* 1419.

JAQUELINE. Il se prêta à une entrevuë avec *Jean de Bavière*. Les deux Ducs se rendirent à Gorcum, & cette conférence sécrette acheva de perdre dans le public celui de Brabant. On répandit que ce dernier avoit consenti à prolonger la part que *Jean de Bavière* avoit dans le gouvernement des trois Comtés, pour sept ans au-delà des cinq dont on étoit convenu. On publia qu'il lui avoit cédé le Marquisat d'Anvers. En un mot on débita tant de choses, que les esprits & les cœurs des Brabançons en furent plus que jamais aliénés (*m*).

JAQUELINE elle-même, qui depuis longtems vivoit dans un froid marqué avec son imbecille époux, ne put plus y tenir; elle ne cacha plus son mécontentement, & bientôt elle en vint à un éclat. A dire la vérité cette Princesse n'étoit pas née pour un homme de la trempe de *Jean*. Agée à peine de vingt ans, belle, bien faite, robuste, & d'une aimable vivacité, ses sentimens égaloient sa naissance (*n*); déjà dans plus d'une occasion, montrant un courage supérieur à son sexe, elle avoit donné des preuves frappantes de sa capacité dans l'art de gouverner (*o*); comment auroit pu lui plaire un Prince qui n'avoit ni cœur ni esprit? Victime de la politique, à laquelle les Grands sont si souvent obligés de faire les plus cruëls sacrifices, JAQUELINE n'avoit donné la main au foible *Jean* qu'à regret. Ensuite elle ne l'avoit accompagné en Brabant que malgré elle (*p*), &

(*m*) *Vermeerderde* Beka, *pag.* 390. 396.

(*n*) Olivier de la Marche, *Mém. Introd. p.* 51.

(*o*) Monstrelet. *Vol. I. c.* 235.

(*p*) *Vermeerderde* Beka, *p.* 378.

& là elle en avoit reçu tous les ſujets de mé- contentement imaginables. Non ſeulement il avoit d'abord renvoyé en Hollande toutes les Dames qui étoient attachées à ſa perſonne, pour ne compoſer ſa maiſon que des Dames du païs (*q*), mais on prétend qu'il ne daignoit pas même dérober à ſes regards une familiarité très-ſuſpecte avec la fille d'un Gentilhomme Brabançon qu'il aimoit (*r*). JAQUELINE.

Cependant les Hiſtoriens de ce tems-là conviennent tous, que rien n'indiſpoſa davantage JAQUELINE contre lui que ſa négligence & ſon incapacité dans le Gouvernement (*s*). Déjà elle ſe voyoit dépouillée d'une partie de ſon patrimoine. Actuellement le Brabant étoit en danger. Ainſi afin de ſauver ce qui lui reſtoit encore, elle ne vit rien de mieux que de faire diſſoudre ſon mariage, pour ſe donner à un époux qui fût capable de la maintenir, elle & ſes Etats. On croit, & la choſe eſt fort vraiſemblable, que dès l'an 1419. elle avoit jetté les yeux ſur Humphroi, Duc de Glocester, frère de *Henri V.* Roi de la Grande Brétagne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'au commencement de 1420. elle étoit ſécrettement en correſpondance avec Henri, & qu'elle lui écrivoit à Paris où il étoit (*t*). Le Monarque entra dans ſes vuës. Il lui conſeilla de paſſer en Angleterre, & il ſe fit fort en ce cas d'obtenir ſans peine du Pape la caſſation de ſon mariage, avec toutes les diſpenſes néceſſaires pour en contracter un nouveau.

Il

(*q*) Divæi *Rer. Brab. Lib. XVIII. p.* 226.

(*r*) Ægid. de Roya *ad an.* 1419.

(*s*) Monſtrelet, *ib.*

(*t*) *Act. Pub. Angl. T. IV. P. III. p.* 147.

(*u*) Monſtrelet, *ibid.*

JAQUE-LINE. Il n'étoit plus queſtion que d'exécuter ce projet, voici comment s'y prit JAQUELINE. Tout d'un coup elle diſparut de la Cour de Brabant, & ſe rendit à Valencienne auprès de Marguerite ſa Mère, qui y réſidoit. Là elle ſe concerta avec un Gentilhomme du Hainaut, nommé Eſcaillon, tout dévoué à la Cour d'Angleterre. Il tint à ſes ordres une ſoixantaine de maîtres, JAQUELINE feignit de vouloir aller à Bouchain pour s'y établir; d'Eſcaillon l'attendoit dans un lieu dont ils étoient convenus, & au bout de deux jours il l'eut conduite à Calais (*u*), d'où elle paſſa immédiatement en An-
1421. gleterre, à la fin de Février 1421 (*w*). Henri V. reçut JAQUELINE à bras ouverts, il lui aſſigna une penſion de cent Livres par mois, pour tout le tems qu'elle paſſeroit en Angleterre, & on l'y combla d'honneurs. Cependant ſon mariage traîna quelque tems, ſoit par égard pour *Jean de Bavière*, qui envoya auſſitôt une députation à Henri pour le prier de ne rien précipiter, ſoit par ménagement pour la maiſon de Bourgogne, que Henri avoit intérêt de ne pas offenſer, ſoit peut-être ſimplement parce que la diſpenſe néceſſaire n'en fût pas auſſi aiſée à obtenir qu'on l'avoit eſpéré, il s'écoula environ deux ans avant que cette grande affaire fût terminée (*x*).

Mais laiſſons un moment JAQUELINE, & voyons comment ſon départ fut regardé deçà la Mer. Le Duc de Brabant le prit d'abord ſur un ton qui annonçoit des ſentimens. Il mit des troupes ſur pied, il vouloit, diſoit-il, commencer par

(*u*) Monſtrelet *ibid.*

(*w*) Ægid. de Roya *an.* 1421. *Act. Pub. Angl. T. IV. P. IV. p.* 8.

(*x*) *Act. Pub. Angl. T. IV. P. IV. p.* 25.

par se rendre maître de Bruxelles, il essaya, & il échoüa (y). JAQUELINE.

En Hollande & en Zélande rien ne résista plus à *Jean de Bavière*. Il sut si bien mettre à profit les circonstances, qu'au moyen de quelques secours qu'il envoya en Frise aux *Schieringers* pour les soutenir contre les *Vetkopers*, il engagea les Frisons de ce parti, & même ensuite les Groningois, à le reconnoitre comme leur Seigneur, à des conditions très-avantageuses pour lui (z).

D'un autre côté, cette année 1421. fut des plus funestes à la Hollande. Le 21. d'Avril un grand incendie consuma le tiers des maisons d'Amsterdam, avec plusieurs édifices publics (a).

Mais cet accident ne fut rien en comparaison des suites de l'affreuse tempête, qui, la nuit du 18. Novembre, submergea un des plus beaux cantons de la Sud-Hollande. Depuis l'an 1366. on avoit considérablement rétréci le lit de la Meuse entre les villages de Hardingsveld & de Werkendam, dans l'Alblasserwaard, par des digues destinées à renfermer des terreins d'une grande étenduë. Un vent impétueux de Nord-Ouest aïant élevé avec fureur les eaux de la mer, & obligé celles de la rivière à refluër avec violence vers leur source, les digues surchargées d'un poids énorme, ne purent se soutenir. Elles se rompirent près de Werkendam, entre Dort & Gertruidenberg. Plus de soixante & douze villages furent engloutis sous les ondes. Il y périt un nombre prodigieux de personnes, & la perte que

(y) *Verm.* Beka *p.* 396.

(z) E. Benninga *Hist. van Oostfr. Lib.* I. c. 209, 217, 221.

(a) *Verm.* Beka, *p.* 398.

JAQUE-LINE. que causa cette inondation, fut si grande, qu'une multitude de familles, entre lesquelles il y en avoit de distinguées, tombèrent dans la dernière misère (*b*). On prétend que la ville de Dort fut alors détachée de la terre ferme, & se trouva placée dans une Ile par ce débordement. Peu à-peu l'industrie des habitans a desséché une partie des terres inondées, & relevé la plupart des villages engloutis. Il en reste pourtant plus d'une vingtaine sous les eaux. En 1514. on découvrit encore les sommités des tours de plusieurs (*c*); & sans doute que si le païs n'eut pas été agité par des guerres continuelles, on n'auroit pas manqué de travailler à dégager ce beau canton des ondes qui le couvrent. La chose n'eut été rien moins qu'impossible.

Revenons à JAQUELINE, que nous avons laissée en Angleterre. Il eut été naturel que le Roi se fût addressé à Martin V. pour obtenir la dissolution du mariage de cette Princesse. Ce Pontife reconnu par le Concile de Constance pour seul Pape légitime, étoit seul en droit de prononcer; mais c'étoit lui qui avoit légitimé le mariage de JAQUELINE avec le Duc de Brabant, son cousin, ainsi on ne pouvoit guère attendre de lui qu'à présent il le déclarât illégitime. On s'addressa donc à l'Antipape Benoit XIII, qui, déposé par le Concile de Pise en 1408. ne conservoit plus que l'Espagne dans son obédience. Charmé de donner encore cette marque d'autorité, il accorda le divorce qu'on lui demandoit, & permit à JAQUELINE de se remarier (*d*). Mais

(*b*) Veldenaar, *pag.* 119.

(*c*) Chrysost. Neapol. *Epist. de Holland. in* Scriver. *Bat. illustr. p.* 130.

(*d*) Monstrelet, *Vol. II. fol.* 23.

Mais un nouvel obstacle y mit empêchement; JAQUELINE.
ce fut la mort de Henri V. qui en laissant la
Couronne à *Henri VI.* son fils, laissa la régence
du Royaume au Duc de Glocester en Août 1422. 1422.
Dans ces circonstances le Duc ne put pas se marier avant la fin de cette année, ou même au commencement de la suivante. Tout-ce dont on est sûr, c'est que la chose étoit faite dans le mois de Mars 1423, car on trouve dans le Recueil des Actes publics, une Requête dattée du 7. * de ce mois, qui lui est addressée sous le titre de Comte de Hainaut, Hollande, & Zélande (*e*). Et comme ce n'étoit pas un vain titre que le Duc de Glocester ambitionnoit, il ne tarda pas de travailler pour s'en procurer la réalité.

L'entreprise étoit assez difficile. Il n'y avoit pas moyen d'y réussir sans le secours de l'Angleterre, & alors les Anglois, maîtres de la plus grande partie de la France, avoient besoin de toutes leurs forces pour achever leur conquête. D'un autre coté, s'il étoit facile de dépouiller le Duc de Brabant du Hainaut, il ne l'étoit pas d'arracher la Hollande & la Zélande des mains de *Jean de Bavière.* Enfin ces deux Princes étoient assurés de l'appui du Duc de Bourgogne. Il étoit leur héritier présomptif, tant qu'ils n'avoient pas d'enfans. Les attaquer c'étoit l'attaquer.

Jean sans peur ne vivoit plus, Charles VII. ou le Dauphin, l'avoit fait poignarder le 10. Septembre 1419. *Philippe* son fils, dit le *bon*, lui avoit succedé. C'est ce même Philippe, Com-

(*e*) *Act. Pub. Ang. T. IV. P. IV. p.* 90.

* Selon *Rapin* cette requête est du 5. de Février.

JAQUELINE. Comte de Charolois, qui au commencement de cette année-là avoit fait ſigner à JAQUELINE le fatal Traité de Worcum. * On peut croire ſans peine, qu'étant aſſuré comme il l'étoit d'hériter de *Jean de Bavière*, & probablement de JAQUELINE, ſi elle fût demeurée dans les bras du Duc de Brabant, il ne vit pas ſans dépit ſon nouveau mariage, ni ſans réflexions les ſuites qu'il pouvoit avoir.

Les Anglois avoient beſoin de lui. C'étoit au Duc de Betford, frère du Duc de Glocester, que Henri V. avoit confié la régence de la France. Il réſidoit à Paris, d'où il commandoit toutes les troupes qui alloient, ce ſemble, achever la conquête de ce Royaume †, & immortaliſer la minorité de *Henri VI.* ſon neveu. C'eſt à lui que le Duc de Bourgogne s'addreſſa pour prévenir les ſuites du mariage de Duc de Gloceſter. Il lui repréſenta, que le mariage précedent de JAQUELINE avec le Duc de Brabant aïant été légaliſé dans toutes les formes par le Pape Martin V. n'avoit pu ſe diſſoudre; il lui fit ſentir le préjudice que Gloceſter feroit à la cauſe commune, ſi dans un tems où l'on ne pouvoit avoir aſſez de troupes pour achever la conquête de la France, il ſe ſervoit de celles de l'Angleterre pour ſes intérêts particuliers; & afin d'entraîner encore plus ſurement Betford, il lui donna ſa propre ſœur Anne de Bourgogne en mariage, au commencement de Mars 1423. Betford ſe chargea de faire com-
1423. prendre tout cela à ſon frère, & de le détourner de

* Voyez ci-deſſus pag. 339. &c.
† Voyez *Rapin* ſur l'an. 1424.

de ses desseins; mais l'évènement ne répondit pas à son attente. L'ambition fascina les yeux du Duc de Glocester; il déclara tout net qu'il étoit résolu de prendre incessamment possession des Comtés qui appartenoient de droit à l'époux de JAQUELINE, & refusa absolument de s'en rapporter là-dessus à la décision du Pape, comme on le lui proposoit (*f*). JAQUELINE.

En effet les nouveaux Epoux passèrent la mer dès le mois d'Octobre, & vinrent débarquer à Calais avec des troupes *. Le mois suivant ils s'acheminèrent vers le Hainaut, dont toutes les villes, à l'exception de Halle, leur ouvrirent leurs portes, & leur prétèrent serment de fidélité.

Le Duc de Bourgogne apprit ces nouvelles avec d'autant plus de surprise, que comptant sur l'efficace des sollicitations du Duc de Betford, il avoit cru que le Duc de Glocester n'avoit amené des troupes, que pour renforcer celles de son frère. Mieux instruit, il donna ordre d'assembler en toute diligence une armée en Flandre & dans l'Artois, pour la joindre à celle que le Comte de St. Pol, frère du Duc de Brabant, assembloit de son côté. Et dans la lettre qu'il écrivit à ses Généraux, il exposa entre autres, qu'étant convenu avec le Duc de Betford d'un expédient pour terminer la querelle, en recourant à la médiation du Pape, le Duc de Brabant l'avoit accepté, mais que le Duc de Glocester n'avoit pas tenu parole. Ce der-

(*f*) Monstrelet, *Vol. II. pag.* 10, 18.

* *Rapin* dit qu'elles consistoient en un corps de cinq mille hommes.

JAQUE-LINE. 1424. dernier aïant appris cette particularité de la lettre de Philippe, lui écrivit de Mons le 12. Janvier 1424. qu'il n'avoit pas dit la vérité. Philippe offensé lui répondit qu'il mentoit, & offrit de soutenir ce qu'il avoit avancé, en champ clos, dans un combat singulier. Glocester accepta le défi, & marqua le jour de St. George pour ce combat (g).

Pendant que ces deux Princes s'outrageoient ainsi mutuellement, Braine en Hainaut fut investie par le Comte de S. Pol. La garnison angloise qui n'étoit que de deux cens hommes capitula; mais les milices de Brabant violèrent la capitulation, passèrent les Anglois au fil de l'épée, & mirent le feu à la ville *.

Malgré tout cela les deux partis convinrent d'une trève, dans l'attente du combat singulier qui devoit décider leur querelle. Mais le Duc de Betford qui avoit été choisi pour juge de ce combat, aïant décidé qu'il n'y avoit pas des raisons suffisantes pour en venir à cette extrémité (h), Glocester régagna l'Angleterre, laissant JAQUELINE à Mons, aux instances pressantes des habitans, qui s'engagèrent par serment à périr plutôt qu'à ne lui pas demeurer fidèles.

Cependant à peine le Duc de Glocester fut hors du païs, que les Brabançons rompirent la trève, & surent engager diverses villes du Hainaut à reconnoitre le Duc *Jean*. Marguerite de

(g) Monstrelet, *ib. p.* 10-21.

(h) Monstrelet & Ægid. de Roya, *ad an.* 1424.

* C'est de *Rapin* qu'on emprunte cette circonstance de la prise de Braine.

JAQUELINE.

de Bourgogne, Comtesse Douairière de Hollande, convint sécrettement avec son neveu Philippe, qu'on travailleroit à soumettre tout le Hainaut à *Jean*, qu'on tâcheroit de se saisir de JAQUELINE, & que Philippe la feroit garder jusqu'à ce que Rome eût prononcé sur la légitimité de son mariage. En conséquence de cet accord sécret, le siége fut mis devant Mons. JAQUELINE s'apperçut, mais trop tard, qu'on alloit indignement la livrer. Elle écrivit au Duc de Glocester, qu'elle étoit perduë s'il ne venoit à son secours. Dans cette Lettre elle le nommoit son *honoré Seigneur & Père*; elle la datta de *la perfide & traitresse ville de Mons* le 6. de Juin; mais sept jours après, cette infortunée Princesse avoit déjà dû se rendre, & selon le projet de sa mère, elle fut remise à Philippe, son cousin, qui l'envoya à Gand pour y être gardée (*i*).

Au desespoir de se voir prisonnière, JAQUELINE sut dissimuler, & par ce moyen sans doute, moins sévèrement gardée, elle eut l'addresse d'en profiter. Un jour (c'étoit au commencement de Septembre) elle se déguisa en homme, & tout de suite accompagnée de Thiéri van Merwede (*k*), ou selon d'autres d'Arnoud Spiering & d'Arnoud van Aalburg (*l*), elle poussa droit à Anvers, d'où elle gagna Worcum, & de là Oudewater, Schoonhoven, & Gouda, dont Jean de Viane lui fit ouvrir les portes (*m*). Ce

(*i*) Divæi, *Rer. Brab. Lib. XVIII. p.* 238. Dynter, *Chron. de Brab. Liv.* 6. *pag.* 208. *Corps Diplomat. T. II. P. II. pag.* 308. Monstrelet, *Vol. II. p.* 25.

(*k*) Meyer, *an.* 1425.

(*l*) Divæi, *Rer. Brab. ib.*

(*m*) Veldenaar, *p.* 124.

JAQUE-LINE. 1425. Ce grand évènement fut bientôt ſuivi d'un autre, dont les ſuites changèrent entièrement la ſcène des affaires publiques. *Jean de Bavière* mourut à la Haie le 6. Janvier 1425. (*n*) On prétend qu'il fut empoiſonné par Jean de Voerde, Seigneur de Vliet, un de ſes intimes (*o*). On ajoute que ſe ſentant empoiſonné & ſoupçonnant de Vliet, celui-ci ſaiſi par ſes ordres, & aïant avoué, fut coupé en quatre quartiers, que le Prince mourant fit planter aux quatre coins de la Hollande (*p*). Il eſt des Ecrivains qui ont débité que Marguerite de Bourgogne eut part à cet empoiſonnement (*q*). Quoi qu'il en ſoit, il conſte par un traité qui ſe fit trois ans après entre Philippe & JAQUELINE, que *Jean de Bavière* étoit mort de mort violente, & que les vrais Auteurs de ce crime étoient inconnus (*r*).

A l'ouverture du teſtament de Jean, on vit la vérité de ce que nous avons avancé plus haut, que ce Duc avoit aſſuré à *Philippe* tous ſes droits ſur le païs. *Philippe* eut la modeſtie de ne pas prendre le titre de Comte. Il ſe contenta de celui de *Ruwaard & Héritier* (*s*), & encore comme s'il le tenoit du Duc de Brabant. Ce dernier fut reconnu Comte de Hollande & de Zélande (*t*) ſans qu'on fît la moindre mention de JAQUELINE. S'étant rendu dans le

(*n*) *Vermeerd.* Beka, *p.* 406. Schrevel. *Harl. pag.* 257.
(*o*) *Magn. Chron. Belg. p.* 340.
(*p*) Herm. Corneri, *Chron. a.* 1262.
(*q*) Meyer. *an.* 1424.
(*r*) *Groot Plakaatb. Vol. III. fol.* 17.
(*s*) Schrevel. *Harl. p.* 258.
(*t*) Boxhorn. *op* Reigersb. *Tom. II. pag.* 197.

le païs, il y confirma tous les priviléges donnés aux villes par Jean de Bavière ; il s'engagea à ne donner aucune charge à des Etrangers, à ne point faire frapper de monnoie, & à ne rappeller aucun des *Houks* exilés, qu'avec l'agrément du Conseil & des villes (*u*). Ensuite avant de régagner le Brabant, il établit Jaques de Gaasbeek pour son Stedehouder en Hollande, si toutefois ce ne fut pas *Philippe* qui le nomma. Gaasbeek établit sa résidence à la Haie. Le Duc *Jean* retourna chez lui (*w*). JAQUELINE.

Il étoit à peine parti qu'on vit arriver *Philippe*. Toutes les villes qui avoient fait hommage au Duc de Brabant, le reconnurent en qualité de *Ruwaard* (*x*).

Pendant ce tems JAQUELINE étoit à Gouda, toujours dans l'attente des secours qu'on lui avoit fait espérer d'Angleterre; mais le Duc de Glocester, croisé par l'Evêque de Winchester son oncle, avoit les mains liées. Ce Prélat, tout puissant dans le Conseil du Roi, s'étoit hautement opposé au mariage du Duc avec JAQUELINE. Il déclara en face à son neveu, qu'on ne donneroit à cette Princesse ni troupes ni argent.

La situation de JAQUELINE étoit d'autant plus triste que dès le commencement de l'année Gaasbeek avoit entrepris de réduire les villes de Hollande qui s'étoient données à elle. Schoonhoven avec sa citadelle assiégée dès-lors, avoient déjà fait une glorieuse résistan-ce

(*u*) Shrevel. Boxhorn. Veldenaar, *Groot Plakaatb. Vol. III. fol.* 13.

(*w*) *Groot Chron. Divis. XXVIII. c.* 27.

(*x*) Veldenaar, *pag.* 126.

JAQUELINE. ce pendant près de ſix mois, par la valeur de Florent van Kyfhoek qui y commandoit ; & en levant le ſiége le dernier d'Août, l'ennemi n'avoit conſenti qu'à une trève de ſix ſemaines (y).

Pour couvrir Gouda d'un côté, JAQUELINE avoit été obligée de faire percer la digue de l'Yſſel, & de mettre tout le Schieland ſous l'eau. Mais de l'autre côté cette ville demeuroit acceſſible le long du Rhin & de la Gouwe, & les villes du parti des *Cabillaux* réſolurent en effet de l'attaquer de ce côté-là. L'affaire étoit des plus ſérieuſe. En s'y prenant de la ſorte on auroit pu coupé à JAQUELINE toute communication tant avec Oudewater qu'avec ceux d'Utrecht ſes fidèles alliés: ainſi elle ſe réſolut à tenter la fortune d'un combat. Elle alla chercher l'ennemi ; on en vint aux mains proche d'Alfen le 21. Octobre, ou quelques jours plus tard (z). La victoire ſe déclara pour elle, & les *Houks* triomphans rentrèrent dans Gouda avec les drapeaux de Leide, de Harlem & d'Amſterdam, glorieuſement enlevés aux *Cabillaux* (a).

1426. Ce ſuccès releva le courage des *Houks*, d'autant plus qu'on leur annonça bientôt des ſecours de l'Angleterre. * Le Duc de Gloceſter avoit obtenu une ſomme du Parlement, &

(y) Veldenaar, *p.* 124, 125.

(z) *Goudſche Chron. fol.* 127.

(a) *Groote Chron. Diviſ. XXVIII. c.* 38.

* Il paroit par le recueil des actes publics, que le Parlement pria le Roi d'aſſigner au Duc de Gloceſter une ſomme de cinq mille marcs, ſur le ſubſide qui lui étoit accordé, afin qu'il pût ſécourir Jaqueline. A cette ſomme le Roi ajouta une avance de quatre mille marcs. M. *de Rapin* qui nous l'apprend, nomme *Silvatier* & non *Filwater* celui à qui le Duc donna le commandement de ſa flotte.

& s'en étant servi pour équiper une petite flotte, il en avoit donné le commandement à *Filwater*, qu'il avoit créé son Stedehouder en Hollande & en Zélande, avec ordre de faire une descente dans cette dernière province, où Hamstede, Renésse & Borselen, dévoués à JAQUELINE, devoient favoriser son débarquement. *Philippe* de Bourgogne étoit alors à Leide, d'où il multiplioit les priviléges aux villes de son parti, pour se les attacher de plus en plus (*b*). Mais il ne s'en tint pas là, il fit lever quatre mille hommes pour les opposer aux Anglois. La Flotte de Filwater parut en Janvier devant Zierickzée. Les *Cabillaux* l'empêchèrent d'y débarquer, en coupèrent quelques vaisseaux, & s'en emparèrent. Les autres vinrent dans le Schouwe. On débarqua, & la jonction des Anglois avec les *Houks* se fit près de Brouwershaven. *Philippe*, qui de son côté avoit mis à la voile à Rotterdam, débarqua à la vuë de l'ennemi. Les deux armées pleines d'ardeur en vinrent aux mains le 13. On se battit tout le jour. Enfin les alliés furent défaits; Jean de Renesse, Jacob de Borselen, & deux Hamsteede, avec quantité de Noblesse, tant Zélandoise qu'Angloise, y furent tués; Filwater ne se sauva qu'avec peine (*c*).

JAQUELINE.

Ce funeste évènement n'abbatit pourtant pas le courage de JAQUELINE. Pendant que *Philippe* étoit occupé à recueillir les fruits de sa victoire, elle essaya de forcer Harlem à la recon-

(*b*) Balen, *pag.* 525, 526. Lois Chron. p. 297. Schrevel. Harlem. p. 258.

(*c*) Veldenaar, Meyer, Monstrelet, *Wermerd.* Beka, *pag.* 406.

JAQUELINE. connoitre. Secondée par ceux d'Alcmaar, qui avoient passé à son parti, elle alla mettre le siége devant cette ville (*d*), où van Uitkerken, Officier Flamand, commandoit une garnison étrangère. C'étoit en Avril. JAQUELINE pressoit la ville, quand on vint lui annoncer que le fils de van Uitkerken amenoit à son père un renfort de sept à huit cens Flamans, que grossissoient des milices de Leide, d'Amsterdam, & d'ailleurs. Il fallut lever le siége (*e*), mais pour s'en dédommager JAQUELINE alla au devant du renfort & en tua plus de cinq cens hommes, non loin d'Alfen (*f*). Divers prisonniers qu'elle fit furent traités en rébelles & punis de mort. Elle n'épargna que quelques Amsterdammois, qui lui firent hommage, mais qui ensuite aux approches de *Philippe* l'abandonnèrent, & rentrèrent dans son parti (*g*).

Il faut savoir qu'avec Alcmaar tout le Kennemerland avoit aidé JAQUELINE. On fit une trève de six semaines avec ces peuples; mais sans qu'on sache pourquoi ils la rompirent, & se répendant dans la Hollande méridionale, sous la conduite de leur Baillif Guillaume Nagel, ils désolèrent dans le Schieland tout ce qui appartenoit aux *Cabillaux*. Le Waterland fut traité de même. De là ils gagnèrent la Westfrise, ruïnèrent quelques châteaux; prirent Monnikendam avec Enkhuisen, allèrent insulter Purmerende, Médenblik & Hoorn, où

(*d*) Langendyks *Graaven*, *pag.* 186. Veldenaar, *pag.* 127.

(*e*) Monstrelet, *Vol. II. fol.* 28.

(*f*) *Goudsche Chron. pag.* 127.

(*g*) Veldenaar, *pag.* 128, 129. *Groot Plakaatb. Vol. II. pag.* 186.

où on leur réſiſta (*b*) mais qu'ils aſſiégèrent. JAQUELINE.
Un mot avoit fait perdre Hoorn à JAQUELINE. Le jeune Kruif, fils d'un des Bourguemaîtres de cette ville, étant allé faire un tour à Gouda y avoit vu la Comteſſe, & frappé de ſes charmes il avoit eu l'imprudence de s'écrier: *Quel dommage qu'une auſſi grande & belle Dame faſſe l'avanturière comme* JAQUELINE *le fait.* Ce mot rapporté déplut; il en coûta la tête à Kruif; mais ſon père au deſeſpoir ſçut ſi bien intéreſſer à ſa peine toute la Régence de Hoorn, qu'il y fut unanimement conclu de ne jamais reconnoitre JAQUELINE. Sans vouloir garantir la vérité de cette hiſtoire, qui pourroit bien n'être qu'un conte fait à plaiſir, nous n'avons pas cru devoir la paſſer entièrement ſous ſilence (*i*).

Dès que le Duc de Bourgogne revenu en Hollande, ſçut que les Kennemerlandois & ceux de Weſtfriſe ſerroient la ville de Hoorn, il envoya à ſon ſecours Jean de Willers, Seigneur de l'Ile-Adam, à la tête de quinze-cens hommes, dont le tiers étoient Picards, & tout le reſte tiré des milices des villes; bientôt le ſiége fut levé, Nagel tué, les ennemis diſperſés, une partie d'entre eux dépouillés de leurs priviléges & mis à l'amende (*k*). Ce ſecours ne laiſſa pas de coûter au païs. *Philippe* demanda aux villes de ſon parti trente mille écus de quinze ſous pièce, pour la ſolde des troupes pendant ſix mois. Afin que le lecteur ait une idée de la puiſſance reſpective de ces villes en ce tems

(*b*) Langend. *Graaven*, *Tom. II. p.* 186. 189.

(*i*) Velius *Hoorn*, *p.* 42.

(*k*) Velius *Hoorn*, *p.* 45. Monſtrelet, *Vol. II. fol.* 28.

JAQUE-LINE. tems là, nous plaçons ici le contingent que chacune d'elle fut obligée de fournir; Harlem 5000. écus, Delft 4250, Leide 3500, Amſterdam 3000, Rotterdam 1250, Hoorn 2000; Enkhuizen 625, les autres à proportion (*l*).

En humiliant les Kennemerlandois, le Duc de Bourgogne abbatit entièrement le parti de JAQUELINE en Nord-Hollande. Par-tout on lui ouvrit les portes, en Weſtfriſe comme ailleurs; & afin d'aſſurer encore mieux ſon autorité que ſes troupes ne rendoient déjà que trop reſpectable, il mit des garniſons étrangères dans la plupart des villes, à Hoorn en particulier (*m*), procedé inouï juſqu'à ce tems-là, & qui dès-lors auſſi bien que la ſévère punition des villes & villages de la Nord-Hollande, que nous paſſons ſous ſilence (*n*), fut comme le prélude de ce que les habitans de ces Provinces auroient à ſouffrir ſous le joug des Comtes, que nous leur verrons briſer courageuſement au bout d'un ſiècle.

Pendant que tout plioit aux ordres du Duc de Bourgogne, JAQUELINE réduite aux villes de Gouda, Schoonhoven & Oudewater, n'avoit point de partiſan plus zélé que Gérard de Stryen, Seigneur de Sevenbergen, petite ville qui étoit comme la clé de la Hollande, ſur les frontières du Brabant. *Philippe* réſolut d'enlever cette place. Il ſe prépara dès le mois de Novembre à en faire le ſiége; il l'ouvrit au

1427. commencement de 1427. mais malgré toute ſa puiſſance il n'en vint à bout qu'en Avril. Le bra-

(*l*) Ampſing *Harlem*, *p.* 35. 502.

(*m*) Velius, *ib. pag.* 48. 50.

(*n*) Schrevel. *Harl. p.* 259, 260. *Handv. van Kennemerland*, *p.* 58, 59, 848.

brave van Stryen fut contraint de se rendre prisonnier de guerre, avec tout ce qui lui restoit de monde (*o*), & il en coûta encore vingt mille écus aux villes de Hollande pour les fraix de cette expédition (*p*). JAQUELINE.

Mais les malheurs de JAQUELINE n'étoient pas encore à leur comble. Le Pape, gagné apparemment par le Duc de Bourgogne, publia une sentence par laquelle en confirmant le mariage de cette Princesse avec le Duc de Brabant, il déclaroit son mariage avec le Duc de Glocester illégitime & nul, même en cas que le Duc de Brabant vint à mourir (*q*). JAQUELINE appella de cette sentence de Martin V. (*r*), mais, ce qui l'affligea vivement, Glocester en parut ébranlé (*s*). Cependant le Duc de Brabant étant enfin décedé le 17. d'Avril (*t*), cet évènement tant désiré ranima les espérances de cette Princesse. Glocester obtint du Parlement de nouvelles sommes en Juillet pour relever ses affaires (*u*); & néanmoins pressé par le Duc de Betford, son frère, qui voyoit combien son obstination étoit fatale aux intérêts de l'Angleterre, il se désista de ses prétentions. Il abandonna JAQUELINE, & peu après il épousa Eléonor Cobham, qu'il avoit longtems entretenue sur le pied de maîtresse, ce que JAQUELINE elle-même n'avoit pas ignoré (*w*). Il faut pourtant que ce mariage du Duc avec Eléonor,

(*o*) Monstrelet, *Vol. II. fol.* 29. Veldenaar, *p.* 129.

(*p*) Ampsing, *Harl. p.* 502.

(*q*) Veldenaar, *p.* 123.

(*r*) *Groot Plakaatb. Vol. III. pag.* 14.

(*s*) Monstrelet, *Tom. II. fol.* 22.

(*t*) Idem, *ibid. fol.* 33.

(*u*) *Act. Publ. Angl. T. IV. P. IV. pag.* 128.

(*w*) Monstrelet, *Tom. II. fol.* 21, 29, 32, 33.

JAQUE-LINE. nor, n'ait été béni que l'année suivante, puisque le 8. Mai 1428. Henri VI. Roi d'Angleterre, en parlant de JAQUELINE dans un Acte public, l'appelloit encore *Jaquette, Duchesse de Glocester & de Hollande, sa très-chère tante* (x)*. Quoi qu'il en soit, le Duc & Eléonor firent l'un & l'autre une triste fin. En 1441. Eléonor accusée de magie, fut confinée pour le reste de ses jours, après avoir publiquement fait amende honorable. Et Glocester opprimé par ses ennemis fut trouvé mort en prison en 1447. (y).

Il restoit encore une ressource à l'infortunée JAQUELINE. Guillaume de Bréderode croisoit sur le Zuyder-zée pour lui assurer le Texel, & pour lui gagner l'ile de Wieringen. Les villes ennemies armèrent nombre de vaisseaux contre lui. Cette flotte le rencontra près de Wieringen. Bréderode fut défait & pris avec quantité des siens. On en décapita quatre-vingt-quatre à Enkhuisen, & il ne dut la vie qu'à sa haute naissance; tant sont ordinairement cruëlles les guerres civiles, où on se porte si souvent aux dernières rigueurs envers les prisonniers de guerre contre toute sorte d'équité (z).

A ce dernier coup JAQUELINE perdit toute espérance. Pendant que son ennemi, obligé d'aller faire un tour en Flandre, y assembloit à l'Ecluse une armée qu'il destinoit à achever de l'accabler, cette Princesse abandonnée de tout le monde, passa le plus triste des hy-

(x) *Act. Publ. Angl. T. IV. P. IV. pag.* 137.

(y) Rapin, *sur les ans* 1421. *&* 1427.

(z) Velius, *pag.* 50. J. à Leydis, *van de Heeren van Brederode*, c. XLIV. p. 640.

* *Rapin*, sur l'an 1427.

hyvers. Dès le printems de l'année 1428. *Phi-* JAQUE-
lippe revint en Hollande à la tête de ses trou- LINE.
pes, & marcha droit à Gouda. Que faire pour 1428.
lui résister? La chose étoit impossible. JAQUELINE donc de l'avis de tout ce qui lui restoit de fidèles serviteurs, fit proposer au Duc un accommodement, & ce Prince bien persuadé qu'il seroit le maître des conditions, y donna d'abord les mains (*a*). Ce fut à Delft le 3. de Juillet que cet accommodement se conclut: le lecteur s'attend bien sans doute à voir JAQUELINE à-peu-près dépouillée; ce fut à la lettre le partage du Lion.

I. Cette Princesse dut laisser tomber son appel de la sentence renduë par le Pape sur ses mariages. II. Il fut arrêté que les Nobles & les villes en la reconnoissant pour légitime *Comtesse* de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Frise, reconnoitroient *Philippe* comme *Ruwaard & Héritier* de ces païs, qu'il les gouverneroit jusqu'à ce que JAQUELINE vint à se remarier avec le consentement de lui *Philippe*, de la Comtesse Douairière, & des trois Etats (*b*) des dits païs, bien entendu que ces païs seroient entièrement perdus pour elle, & dévolus à PHILIPPE si elle se remarioit sans ce triple consentement. III. On convint de remet-

(*a*) Meyer. *an.* 1428. Monstrelet, *Vol. II, fol.* 37.

(*b*) Ceci regardoit particulièrement le Hainaut, dont les Etats étoient composés du *Clergé*, des *Nobles* & des *Villes*. En Frise quelques Abbés avoient aussi part au gouvernement, ainsi qu'en Zélande celui de l'Abbaïe de Notre-Dame à Middelburg, & peut être en Hollande celui d'Egmond. Au moins trouve-t-on qu'il parut dans les Etats en 1530. & qu'il y signa un traité de paix avec la France.

JAQUELINE. mettre le gouvernement de la Hollande, de la Zélande & de la Frise, à un Conseil composé de neuf Conseillers, trois à la nomination de JAQUELINE, six à celle de *Philippe*, qui pourroit toujours introduire dans ce Conseil trois Conseillers des Provinces susnommées, & trois de ses autres Etats, c'est-à-dire, trois étrangers, ce qui étoit contre toutes les loix du païs. IV. *Item*, que de toutes les pétitions à faire dans la suite, les deux tiers seroient employés au rembourssement des dettes, & l'autre tiers partagé entre les contractans. Que les pétitions auxquelles on avoit déjà consenti, seroient au profit du Duc; mais qu'à l'égard des revenus ordinaires, les fraix à faire pour le public étant prélevés, ce qui resteroit appartiendroit à JAQUELINE, au profit de laquelle tous les Fiefs aussi seroient relevés, moyennant que leurs possesseurs en fissent hommage à *Philippe* comme à elle. V. *Item*, que pour la succession des biens du Duc *Jean de Bavière*, on choisiroit des arbitres à la sentence desquels les intéressés s'en rapporteroient. VI. *Item*, que tous les exilés des deux partis seroient rappellés & rétablis dans leurs biens; mais que Sevenbergen demeureroit à *Philippe*; qu'une amnistie générale effaceroit tout le passé, & qu'on n'en excepteroit que ceux qui seroient découverts avoir eu part à la mort de *Jean de Bavière*. VII. *Item*, que le Duc de Gueldre & l'Evêque d'Utrecht seroient compris dans le présent accommodement s'ils le souhaitoient. VIII. Enfin, que quiconque à l'avenir, renouvelleroit la discorde & les querelles éteintes, en se donnant mutuellement les noms injurieux de *Houks* &

de

de *Cabillaux*, seroient punis comme perturbateurs du repos public (*c*). JAQUELINE.

On voit par l'abrégé que nous venons de donner de toute cette Convention, que JAQUELINE dépouillée des plus réelles prérogatives du gouvernement, ne conserva guère que le titre de *Comtesse*, avec un assez petite part dans la distribution des emplois, & très-peu de revenus, foible dédommagement de la perte qu'elle fit de la liberté de se remarier à sa fantaisie. Mais il fallut bien subir la loi du vainqueur. JAQUELINE signa l'accommodement & tous les Actes qui en étoit une dépendance (*d*); après quoi elle se retira en Zélande, pour établir sa résidence dans l'ile de Zuydbeveland, à Goes, ville qui lui avoit toujours été fidèle, & qu'elle avoit aussi honorée de plusieurs privilèges considérables, particulièrement du droit d'avoir des fortifications (*e*).

En vertu de ces arrangemens *Philippe* ne tarda pas de donner au Conseil, que l'on étoit convenu d'établir, sa consistence & son autorité. Neuf Conseillers & Maîtres des requêtes pour la Hollande, la Zélande & la Frise furent nommés; trois par la Comtesse, savoir Jean, Burgrave de Montfort, Jean de Viane & Gérard de Zyl, tous trois d'entre les Nobles. Les six autres que le Duc choisit, furent Jaques de Gaasbeeck, Henri de Borselen & Guillaume d'Egmond, avec trois étrangers, Roland van Uitkerken, Colas de Komène & Baudouin van Zwieten. Leur instruction les chargeoit „ d'avoir

(*c*) *Groot Plakaatb. Vol. III. p.* 14.

(*d*) *Ibid. Vol. IV, pag.* 2.

(*e*) Reigersb. *Tom. II. p.* 200. Boxhorn *op* Reigersb. *Tom. I. p.* 388, 389.

JAQUELINE. „ voir l'œil à toutes les affaires qui se présenteroient, d'établir par-tout au nom du Duc, „ & pour autant qu'il l'approuveroit, des Baillifs, Schouts, Receveurs, & autres Juges & „ Officiers; de recevoir leurs comptes, de leur „ rendre droit & justice sur chaque pièce, & de „ punir, selon l'exigence du cas, ceux qui au„ roient mal versé. Mais cette instruction leur „ ôtoit la connoissance de toutes les affaires qui „ concernoient les Ducs & leur droit hérédi„ taire sur ces païs, les revenus de JAQUE„ LINE, les octrois de priviléges & leur con„ firmation, la collation & la présentation des „ bénéfices ecclésiastiques, & de tous les au„ tres emplois & offices auxquels n'étoit atta„ chée aucune recette. Eux-mêmes enfin ne „ furent installés dans leurs charges que pour „ autant de tems que le Duc le trouveroit bon."

Telle fut l'instruction qui changea la forme & l'autorité du Conseil de Hollande, de Zélande & de Frise, ou si l'on veut, telle fut l'érection d'une nouvelle Cour de Justice, résidante à la Haie, Cour que depuis *Philippe* appella souvent *son Conseil* (*f*), & quelquefois *ses gens de la Chambre des comptes à la Haie* (*g*), mais qui dans la suite en 1463. fut déchargée du soin de recevoir les comptes des Receveurs publics. Ce fut par des Lettres patentes, datées de la Haie le 13. d'Août 1428. que le Duc de Bourgogne établit sur ce pied la Cour de Justice. Pendant plus de cent ans ce monument

(*f*) *Handv. van Enkhuisen*, *p.* 24, 26, 28. *Hand. van Kennemerl*, *p.* 64.

(*g*) Bleyswyck *Delft*, *p.* 78.

ment avoit été perdu ; ce n'a été qu'en 1743. JAQUE-
qu'on l'a enfin heureusement récouvré & pu- LINE.
blié (*h*).

Après l'établissement de ce Tribunal, *Philippe* changea les Régences des villes qui étoient demeurées fidèles à JAQUELINE, déclarant que, quoiqu'il le fît hors du tems marqué pour le renouvellement de ces magistratures, c'étoit sans conséquence pour l'avenir, & sans préjudice de leurs priviléges (*i*). Ensuite aïant établi *François de Borselen*, Seigneur de St. Martensdyk, son Stadhouder sur la Hollande & la Zélande (*k*), il se hâta de repartir pour la Flandre (*l*).

Nous avons vu que dans l'accommodement entre JAQUELINE & le Duc de Bourgogne, il avoit été stipulé qu'on offriroit à l'Evêque d'Utrecht d'accéder à ce Traité. Selon toutes les apparences il tâcha d'en profiter avant le départ de *Philippe* (*m*), pour rétablir dans son Diocèse la tranquillité, qui depuis longtems en avoit été bannie. Il s'étoit en effet passé de terribles scènes à Utrecht. L'Evêque Fréderic III. y étoit mort le 9. Octobre 1423. après avoir siégé trente ans, durant lesquels il s'étoit acquis beaucoup d'honneur, tant comme Prélat que comme Politique (*n*). Le Chapitre assemblé lui avoit donné pour successeur *Rodolphe de Diephout*, Chanoine de Cologne, du consentement,

(*h*) *Voy.* C. P. Hoynck van Papendrecht, *Anal. Belg. T. II. P. I. pag.* 22.

(*i*) *Handv. van Oudewater, pag.* 359.

(*k*) *Groote Chron. Divis.* XXVIII. *c.* 40.

(*l*) Monstrelet, *Vol. II. fol.* 37.

(*m*) Veldenaar, *p.* 131.

(*n*) Matth. *Analect. Tom. V. pag.* 403.

JAQUELINE. ment, & même avec le suffrage de son compétiteur *Suèdre de Culembourg*, Prévôt de la Cathédrale d'Utrecht, qui dit tout haut qu'on ne pouvoit pas faire un meilleur choix (*o*). Mais les Papes s'étant attirés depuis un certain tems, l'élection des Evêques de ce grand Diocèse, Martin V. quelques représentations qu'on eut pu lui faire (*p*), avoit refusé d'approuver Rodolphe, & nommé à la place de Fréderic, *Raban*, Evêque de Spiere: celui-ci aïant appris la discorde qui régnoit à Utrecht, avoit offert de transporter son droit à Suèdre, moyennant que ce dernier lui cédât en échange sa Prévôté (*q*); Suèdre avoit accepté l'offre; le Pape avoit confirmé cet arrangement, & de là un schisme funeste. Le Clergé de la ville étoit pour Suèdre, celui du reste du Diocèse étoit pour Rodolphe, & tenoit un langage terrible contre le Pape.

Suèdre s'étant emparé de la forteresse de Horst, & aïant obligé les villes d'Amersfoort & de Rhénen à le reconnoitre, avoit été reçu dans Utrecht en Août 1425. Il y étoit venu accompagné d'une foule de bannis, qui d'abord y avoient excité une sédition contre les partisans de son compétiteur, assommé le Bourguemaître Proois, qui le protégoit, & commis les plus affreux desordres avec l'approbation de cet indigne Prélat (*r*). Ensuite pour se soutenir, Suè-

(*o*) Heda, *pag.* 284.

(*p*) Matth. *Analec. Tom. III. pag.* 632.

(*q*) *Chron. de Trajecto, pag.* 421. Matth. *Anal. T. V. p.* 421.

(*r*) Dumbar, *Anal. T. I. p.* 71-75. Matth. *Anal. Tom. V. pag.* 416. 431. Zweder de Culemb. *Origin. Culemburg, p.* 630.

Suèdre s'étoit vendu aux *Cabillaux*, à d'Egmond, son parent, & à *Philippe* de Bourgogne (*s*). Mais enfin détesté, & chassé comme intrus, il avoit rodé quelque tems à Culemburg, après cela à Arnhem, jusqu'à ce que suivi de quelques Chanoines de son parti, il étoit allé établir son siége à Dordrecht, où les *Cabillaux* l'avoient toujours traité en légitime Evêque (*t*). JAQUELINE.

Rodolphe soutenu par Jean de Renesse, Seigneur de Rynouwen, avoit donc été rappellé par les Nobles & par les villes d'Utrecht & d'Overyssel, puis par le Clergé en Juin 1426. mais seulement sous les titres de Postulat, Ruwaard & Protecteur de l'Evéché (*u*); En 1428. reconnu de tous ses Diocésains, il s'étoit étroitement lié avec la Comtesse JAQUELINE & le parti des *Houks*, & quand la paix se conclut, le Duc de Bourgogne étoit occupé à le chagriner par le siége d'Amersfoort, commencé déjà depuis quelques mois, quoique sans succès, bien qu'on eut coupé toute communication aux assiégés du côté de l'Eems (*w*). Quelques auteurs ont écrit que *Philippe* fit la paix avec Rodolphe, comme avec JAQUELINE, à la fin de cette année (*x*). Mais on a de bonnes preuves qu'en 1430. leurs différens n'étoient pas encore terminés (*y*), ce qui n'empêcha pas

(*s*) Matth. *Anal. T. III. p.* 640, 641.

(*t*) Id. *ibid. T. V. p.* 440-496. Beverw. *Dordr. p.* 314. Balen, *p.* 774.

(*u*) Id. *ibid. pag.* 440, 441.

(*w*) Velius *Hoorn*, *p.* 51. Veldenaar, *p.* 130. Matth. *Anal. T. V. p.* 641.

(*x*) Velius & Veldenaar.

(*y*) Matth. *Rer. Amersf. Script. p.* 283. Burman. *Utr. Jaarb. Tom. I. p.* 403.

JAQUELINE. pas que Martin V. étant mort, le Pape *Eugène* IV. ne reconnût Rodolphe, & ne le confirmât sur son siége (z). Suèdre voulut remuër. Il alla trouver Eugène au Concile de Bâle, mais il y mourut en 1433. (*a*) ou 1434. (*b*), & sa mort occasionna un nouveau schisme. Les Chanoines de sa faction élurent à sa place *Walrave de Meurs*, que reconut *Felix* V. après qu'on eut déposé Eugène. Walrave alla aussi résider à Dordrecht (*c*), où il demeura tant qu'il eut quelques partisans. De là il se rendit à Arnhem, où il mourut en 1456. (*d*).

Au milieu de toutes ces divisions, le commerce ne laissa pas de reprendre quelque vie d'abord après la paix de JAQUELINE & du Duc de Bourgogne. Ce Prince obtint de Henri VI. Roi d'Angleterre, des Lettres patentes en datte du 1. Juillet 1428. qui assurèrent aux Hollandois & aux Zélandois une parfaite liberté de commerce dans ce Royaume (*e*).

Ce fut particulièrement vers ce tems-ci que la pêche du Harang, si avantageuse à cet Etat, commença à devenir considérable. Originairement on prenoit le Harang sur les côtes du Dannemarc & de la Suède, particulièrement vers le païs de Schoonen: mais depuis quelque tems il avoit changé de cours, & s'étoit jetté sur les côtes d'Angleterre & de Flandre. Vers la fin du XIV. siècle *Guillaume Beukelszoon*, natif

(z) *Chronic. de Traject. pag.* 453-455.
(*a*) Zwedr. de Culemb. *Orig. Culemb. pag.* 648.
(*b*) *Chronic. de Traject. p.* 457.
(*c*) Burm. *ibid. p.* 456. Balen & Beverw.
(*d*) Matth. *Anal. T. V. pag.* 111.
(*e*) *Act. Publ. Angl. T. IV. P. IV. pag.* 119.

tif de Biervliet, avoit trouvé le ſécret de ſaler & d'encaquer ce poiſſon, pour le conſerver & le tranſporter enſuite où l'on veut. A Hoorn on s'étoit ſervi pour la prémière fois en 1416. du grand filet qu'on emploie aujourd'hui à cette pêche. Depuis, ceux d'Enkhuizen imaginèrent d'y aller dans ces vaiſſeaux qu'on appelle encore à préſent des *Buyzen* (*f*), & cette pêche fut pouſſée avec tant de ſuccès, que bientôt elle ne fut plus connuë dans le païs que ſous le nom de *grande Pêche*. JAQUELINE.

Du côté du Nord & de la Mer Baltique, les Hollandois & les Zélandois firent auſſi de grands progrès dans le commerce. Dès l'an 1370. & plutôt encore, diverſes villes de ces païs étoient entrées pour cet effet en une eſpèce d'*Anſe* (*g*) ou de confédération (*h*), qu'elles renouvellèrent & rendirent plus étroite à Lubec en 1418. Dordrecht, Harlem & Amſterdam y entrèrent pour la Hollande; Nimègue, Zutphen & Harderwyk, pour la Gueldre; Déventer, Campen & Zwoll, pour l'Overyſſel (*i*). Ces villes & leurs alliées prirent le nom d'*Anſéatiques*: les articles de leur confédération ſont connus (*k*), nous nous diſpenſons de les rapporter. Ce que nous ajouterons ſeulement, c'eſt que peu-à-peu toutes les villes de ce païs ſe trouvèrent trop occupées & trop chargées, pour pou-

(*f*) Velius, *pag.* 32, 33. Brandt *Enkhuyſ. pag.* 17. Herm. Corneri *Chron. c.* 1266.

(*g*) *Vid.* Schilteri *Gloſſar. Teutonicum voc.* Anſa & Hanſa.

(*h*) Boxh. *op Reygersb. Tom. II. p.* 165. Herm. Corner. *Chron. c.* 1155, 1156.

(*i*) H. Corner. *ib. c.* 1229.

(*k*) G. G. Leibnitz, *Cod. Diplom. p.* 313. *Corps Diplomatique*, *T. II. P. II. p.* 102.

JAQUE-LINE. pouvoir rester dans cette confédération commerçante, & en remplir les devoirs (*l*). Il n'y a pas deux siècles que le nombre des villes anséatiques étoit déjà réduit à dix (*m*); à présent il n'y en a plus que trois qui gardent ce nom, savoir Lubec, Hamburg, & Brème.

Une découverte à jamais mémorable de ces tems-là, & dont l'opinion commune en ce païs fait honneur à ceux de Harlem, c'est l'invention de l'*Imprimerie*: on l'attribuë à *Laurent Koster*, bourgeois de cette ville, & l'on en place l'époque à l'année 1440. (*n*), quoique d'habiles gens la fassent remonter avec beaucoup de vraisemblance jusqu'à l'an 1428.

Pendant que nos auteurs donnent lieu de croire que l'imprimerie établie à Maïence en 1440. y fut portée d'ici & exécutée sur un modèle venu de Hollande, (*o*) les Ecrivains des autres nations donnent toute la gloire de l'invention de ce bel art à Jean *Fust*, ou *Faust*, ou *Guttemberg* * qui le prémier selon eux l'inventa & en fit usage dans Maïence, sa patrie. On a effectivement des livres imprimés à Maïence en 1440 & 1442. & comme les plus anciennes Editions de Harlem ne sont pas antérieures à l'an 1484. on croit pouvoir en conclurre que l'imprimerie ne s'est établie dans cette dernière ville, que longtems après qu'elle l'eut été dans la prémière. Il

(*l*) Aitzema *T. I. p.* 186.

(*m*) Id. *id. p.* 191.

(*n*) Mar. Ang. Accurs. *en Keulsche Chron. apud* Scriver. *Laure-Crans p.* 99. 100.

(*o*) *Rabbi* Joseph *ap. Scriv. ibid. p.* 97.

* Tout ceci est bien fautif. Fust & Guttemberg étoient deux hommes différens. Guttemberg inventa l'imprimerie, & s'associa d'abord Jean Fust qui étoit un orfèvre d'Aschaffenbourg. Voy. l'Hist. de l'Imprimerie par M. Marchand.

Il se pourroit néanmoins qu'il y ait eu des Editions faites à Harlem longtems avant l'année 1484. & qu'on l'ignorât. Dans ces prémiers commencemens on n'étoit pas encore dans l'usage de marquer le lieu où les livres étoient imprimés. Vers l'an 1560. des personnes agées de Harlem, gens dignes de toute créance, attestoient tenir de quelques vieillards, qui l'avoient eux-mêmes appris d'autres vieillards, que l'imprimérie avoit surement été trouvée dans leur ville, & voici en substance ce que la Tradition porte sur ce fait. JAQUELINE.

Laurent Koster, bon bourgeois de Harlem, où il fut Echevin en 1431. s'avisa de faire des lettres avec de l'écorce de chaîne, & de les appliquer sur du papier par manière de cachet pour amuser les enfans d'une sœur mariée à Thomas Pieterszoon. Peu-à-peu cette prémière ébauche se perfectionna. Pieterszoon trouva pour l'impression une ancre plus épaisse & plus gluante que l'ancre ordinaire. Les lettres se composèrent de plomb & d'étain. On s'enhardit à imprimer des livres. Le prémier fut une *Grammaire de Donat*, Edition dont on prétend avoir découvert quelques fragmens (*p*). Un autre livre de ce même âge fut *le Miroir du salut humain*. On conserve divers exemplaires de cette Edition, déjà réimprimée pour la troisième fois à Culemburg en 1483. Dans les deux prémières se voit à l'œil toute l'imperfection, toute la grossiéreté de ces Essais de l'Art. Telles qu'étoient ces Editions, elles se vendirent à très-haut prix: on crut que c'étoient des manuscripts,

(*p*) J. C. Seiz. *Derde Jubel. der Drukk. pag.* 45, 117. &c.

JAQUELINE. ſcripts, & on les paya ſur ce pied-là. Koſter encouragé par le ſuccès, prit à ſes gages des ouvriers. L'un d'eux, nommé Jean, lui déroba tous ſes caractères, avec tous ſes outils, & ſe ſauva en Allemagne. On a depuis conjecturé que ce *Jean* pourroit bien être *Jean Fuſt*, ou *Guttenberg*, qui porta l'imprimerie à Maïence. *Junius*, qui rapporte ce fait, l'atteſte ſur la parole de *Quirin Taleſius*, Bourguemaître de Harlem, & de ſon propre précepteur *Nicolas Gaal*, qui avoit, dit-il, une mémoire de fer. L'un & l'autre tenoient la choſe de la bouche d'un relieur, nommé *Corneille*, qui avoit été garçon d'imprimerie chez Koſter, & avoit couché pluſieurs mois de ſuite avec le voleur (q). Et il eſt de fait que dans ce tems-là ſe trouvoit à Harlem un relieur nommé Corneille (r). Une autre choſe certaine, c'eſt que le bruit de l'établiſſement de l'imprimerie à Harlem, étant paſſé en Angleterre, Henri VI. ſut attirer à Londres, *Fréderic Corſelles*, imprimeur de cette ville, & que de Londres on l'envoya à Oxford où il établit ſon imprimerie *. Inſenſiblement ce bel art perfectionné dans les Païs-Bas, ſe répandit de là dans toute l'Europe. L'Allemagne en hâta les progrès, mais ſelon toutes les apparences c'eſt à Harlem qu'eſt duë la gloire de ſon invention **.

Si c'eſt encore une gloire pour une nation, que

(q) Junii *Batav.* C. XVII. p. 426. &c.

(r) Seiz. *ib.* p. 90.

* Voyez ce fait mieux détaillé dans l'Hiſtoire de l'imprimerie par M. *Marchand* p. 30.

** Maïence & Straſbourg ſont les deux villes qui aujourd'hui paſſent le plus généralement pour avoir inventé l'imprimerie. M. *Marchand* ſembloit avoir aſſuré la palme à la première; mais depuis, le célèbre Mr. *Schoepflin* a rendus bien vraiſemblables les droits de la ſeconde dans les *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XVII. in 4°.

que de se voir gouvernée par de grands Princes, il faut reconnoitre que dans le tems dont nous parlons, les Hollandois & les Zélandois recevoient de la personne de leur Ruwaard cette distinction dans le plus haut éclat. *Philippe le Bon* figuroit au rang des prémières têtes. Héritier des deux Bourgognes par la mort de son père en 1419, il étoit devenu Souverain de la Flandre & de tout l'Artois, du chef de sa mère, Marguerite fille de Louïs de Male. En 1429. il prit possession du Comté de Namur qu'il avoit acheté du Comte Thiéri, lequel déceda sans enfans légitimes (*s*). En 1430. Philippe de Brabant qui avoit succedé, comme nous l'avons vu, à son frère Jean, étant mort aussi sans enfans, quoique cette succession revint, par les loix de Brabant, à la Comtesse Marguerite, Douairière de Hollande, qui étoit la plus proche héritière de ses neveux, le Duc de Bourgogne sut encore s'approprier ce Duché, avec celui de Limbourg qui en relevoit (*t*), aussi bien qu'Anvers & Malines. Trieze ans après aïant sécouru la Duchesse de Luxembourg contre ses sujets revoltés, il profita des cette conjoncture pour se rendre encore maître de ce païs (*u*); & comme alors il avoit depuis plus de dix ans succedé à JAQUELINE, il se vit Souverain de dix des plus belles Provinces des Païs-Bas. Avant cette époque *Philippe* s'étoit déjà mis au rang des Rois. Au commencement de 1430. il épousa à Bruges en troisièmes nôces Elizabeth, fille de Jean Roi de Por-

JAQUELINE.

(*s*) Monstrel. *Vol. II. fol.* 41.

(*t*) *Ibid. fol.* 62.

(*u*) *Ibid. fol.* 199. & Meyer *ad an.* 1443.

JAQUELINE. Portugal, & ce fut à cette occaſion qu'il inſtitua l'Ordre de la *Toiſon d'Or* (*w*), dont les têtes couronnées ſe décorent encore aujourd'hui.

Nous avons laiſſé JAQUELINE à Goes. Quoiqu' elle y eut fixé ſa réſidence, elle ne laiſſoit pas de venir ſouvent à la Haie, mais partout elle portoit ſes chagrins & le ſentiment de ſon malheur. Mépriſée du Duc de Glocester, ſon troiſième époux, opprimée par ſon couſin le Duc de Bourgogne, elle ſe voyoit à-peu-près ſans reſſource. Comteſſe ſans autorité & ſans revenus, elle ne ſubſiſtoit qu'avec peine. Les Seigneurs du parti des *Houks* ſe laſſoient de lui fournir de l'argent; ſa Cour diminuoit à vuë d'œil; à la fin il n'y avoit plus que le Stadhouder qui lui témoignât des égards. C'étoit, comme nous l'avons vu, François de Borſelen qui étoit revêtu de cette dignité. Quoique de la faction des *Cabillaux*, il s'attacha ſimcérement à JAQUELINE, & il ſut ſi bien lui plaire, que cette Princeſſe touchée de ſes ſoins, lui donna ſon cœur & ſécrettement ſa main à la Haie dans le
1433. mois de Juillet 1433 (*x*). C'étoit achever de ſe perdre. JAQUELINE s'étoit ſolemnellement obligée à ne ſe remarier que du conſentement des Etats, de ſa Mère, & de Philippe, mais l'amour l'aveugla. Elle crut que ſon nouveau mariage pourroit demeurer caché, on croit aiſément ce qu'on ſouhaite.

Philippe ſut bientôt par ſes eſpions ce qui ſe paſſoit, & il ne faut pas être bien pénétrant pour comprendre que ce faux pas de JAQUELINE,

(*w*) Monſtrel. *ib. fol.* 199-- 201. Meyer, *ibid.*

(*x*) Monſtrel. *Vol. II. fol* 87. Meyer, *an.* 1433.

LINE, loin de l'affliger, lui fit au contraire plaisir. Borselen étoit un Seigneur de mérite, il avoit des parens, des amis, du credit, mais que pouvoit-il contre le Duc de Bourgogne? *Philippe* ne balança pas. Il donna ordre d'enlever Borselen & de le renfermer dans la citadelle de Rupelmonde en Flandre (y). On le servit si bien que la chose se trouva faite avant que JAQUELINE eût seulement le vent qu'elle devoit se faire. D'abord le bruit courut que Borselen paieroit de sa tête le mariage qu'il avoit osé contracter. Peut-être fut-ce le Duc lui-même qui le fit répandre, pour obliger plus promptement JAQUELINE, qui étoit au desespoir, à faire tout ce qu'il voudroit. Quoi qu'il en soit, elle entra bien dans ses vuës. Elle recourut au Comte de Meurs; elle le conjura de lui ménager un accommodement. *Philippe* répondit qu'il s'en tenoit à la Convention de 1428. & la malheureuse Comtesse ne voyant que ce moyen de sauver les jours de son cher Borselen, fit tout ce qu'on voulut. „ Elle renonça en faveur de „ *Philippe* aux Comtés de Hainaut, de Hollan„ de, de Zélande & Frise, ainsi qu'au titre de „ Comtesse, ne se réservant que les Seigneuries „ de Voorne, Zuid-beveland, & Tholen, avec „ les péages de Hollande sa vie durant, bien „ entendu pourtant qu'en cas que *Philippe* vint „ à mourir avant elle, elle rentreroit dans la „ possession de ses Etats (z)." En vertu de cet accord Borselen fut relâché. Le Duc lui fit présent pour sa vie du Comté d'Ostervant (a), &

JAQUELINE.

(y) *Reigersb. T. II. p.* 201.

(z) Monstrelet, *Vol. II. fol.* 86.

(a) Veldenaar, *p.* 131.

JAQUE-LINE. & l'honora de la Toison d'Or: mais le Stadhouderat lui fût ôté, & donné au Comte de Lannoi. En même tems JAQUELINE obtint la charge de grande Forétière de Hollande, qu'elle transfera au bout d'un an à son époux, avec une petite pension annuelle, dont il fut obligé de tirer le salaire à des Officiers de cet emploi (*b*); triste chûte qu'une dégradation pareille pour une Princesse de ce rang.

1434. JAQUELINE s'en consola en se livrant tout entière aux tendres sentimens de son cœur pour Borselen. Elle voulut qu'il l'épousât publiquement à St. Maartensdyk, dans l'ile de Tholen (*c*). Elle lui donna par contract de mariage, non seulement la Seigneurie de Borselen, mais encore sa vie durant celle de Voorne, avec les villes de la Brille & de Goerée (*d*), & tous les termes de ce Contract furent autant d'images expressives de sa passion pour ce nouvel Epoux, qui poussa sa carrière jusques à l'an 1470. (*e*), bien longtems après JAQUELINE. Quant à elle sa vie ne fut pas longue. Elle passa le reste de ses jours dans l'obscurité, & presque toujours à *Teilingen*, château situé en Rhinland, & affecté aux Grand Forétiers de Hollande. JAQUELINE s'y amusoit à divers petits ouvrages, fruits de l'industrie & de l'oisiveté. Les curieux conservent précieusement dans leurs cabinets, de petites cruches de terre de sa façon, qui gardent encore le nom de *cruches de la*

(*b*) *I. Memoriaalb.* Rose, *fol.* 159. Merula *Wildernissen pag.* 2.

(*c*) Reigersb. *T. II. p.* 202.

(*d*) *Vid. Privileg. van den Briel en Voorne, pag.* 65.

(*e*) Scriver. *Oud. Bat. p.* 395.

la Comtesse Jaqueline. La consomption mina cette pauvre Princesse, elle ne passa pas sa trente-sixième année. Le 8. d'Octobre 1436. finit sa vie & ses chagrins. Son corps fut transporté à la Haie dans la chapelle de la Cour, où on l'inhuma dans la Tombe du Duc Albert, & où on lui dressa une statuë. Comme elle ne laissa point d'enfant, les iles de Tholen & de Zuydbeveland rentrèrent dans les Domaines du Comté.

JAQUELINE.

1436.

Jamais le mariage ne rendit une Princesse plus malheureuse que JAQUELINE. De quatre maris auxquels elle donna la main, aucun ne fit son bonheur, tous quatre contribuèrent à la rendre de plus en plus malheureuse. Quand le Dauphin son prémier époux mourut, elle n'étoit presque encore qu'un enfant. Jean de Brabant qu'on lui donna n'étoit qu'un imbécille. Glocester qu'elle prit pour la soutenir, l'abandonna. Borselen, sa plus chère inclination, lui coûta l'ombre de souveraineté que le Duc de Bourgogne lui laissoit encore. Point de fruit de tous ces mariages, toujours de plus grands malheurs à chaque nouveau mari; si ses passions l'exposèrent, on peut dire avec vérité que ceux qui auroient dû être ses appuis, soit parens soit époux, concoururent tous à son infortune. Avec elle finit le gouvernement de la maison de Bavière dans ces païs; celle de Bourgogne l'a remplacée.

FIN du 1e. volume.



